



First Session
Thirty-eighth Parliament, 2004-05

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

National Security and Defence

Chair:
The Honourable COLIN KENNY

Monday, February 21, 2005

Issue No. 13

Third and final meeting on:
Bill C-6, An Act to Establish the Department of
Public Safety and Emergency Preparedness

Twenty-seventh meeting on:
Canada's national security policy

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
trente-huitième législature, 2004-2005

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de la*

Sécurité nationale et de la défense

Président :
L'honorable COLIN KENNY

Le lundi 21 février 2005

Fascicule n° 13

Troisième et dernière réunion concernant :
Le projet de loi C-6, Loi constituant le ministère de la
Sécurité publique et de la Protection civile

Vingt-septième réunion concernant :
La politique de sécurité nationale du Canada

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
NATIONAL SECURITY AND DEFENCE

The Honourable Colin Kenny, *Chair*

The Honourable J. Michael Forrestall, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Atkins	* Kinsella
* Austin, P.C.	(or Stratton)
(or Rompkey, P.C.)	Losier-Cool
Banks	Meighen
Cools	Stollery
Day	

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), the membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Day is substituted for that of the Honourable Senator Phalen (*February 16, 2005*).

The name of the Honourable Senator Losier-Cool is substituted for that of the Honourable Senator Mercer (*February 17, 2005*).

The name of the Honourable Senator Stollery is substituted for that of the Honourable Senator Munson (*February 21, 2005*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE LA
SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE

Président : L'honorable Colin Kenny

Vice-président : L'honorable J. Michael Forrestall

et

Les honorables sénateurs :

Atkins	* Kinsella
* Austin, C.P.	(ou Stratton)
(ou Rompkey, C.P.)	Losier-Cool
Banks	Meighen
Cools	Stollery
Day	

*Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du Comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

Le nom de l'honorable sénateur Day est substitué à celui de l'honorable sénateur Phalen (*le 16 février 2005*).

Le nom de l'honorable sénateur Losier-Cool est substitué à celui de l'honorable sénateur Mercer (*le 17 février 2005*).

Le nom de l'honorable sénateur Stollery est substitué à celui de l'honorable sénateur Munson (*le 21 février 2005*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, February 21, 2005
(28)

[English]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day in camera at 9:45 a.m., in room 7, Victoria Building, the Vice-Chair, the Honourable J. Michael Forrestall, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Atkins, Banks, Cools, Day, Forrestall, Kenny, Losier-Cool, Meighen, Munson and Stollery (10).

In attendance: From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament: William Price, Analyst; Inspector Harold O'Connell, RCMP Liaison Officer; Barry Denofsky, National Security Advisor; and William Bishop, Acting Department of National Defence Liaison.

Also present: The official reporters of the Senate.

In accordance with rule 92(2)(e), the committee considered its future agenda.

At 9:53 a.m., Senator Kenny assumed the chair.

At 10:10 a.m., the committee suspended its sitting.

At 10:15 a.m., the committee resumed its sitting in public in room 2, Victoria Building.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, December 7, 2004, the committee continued its examination of Bill C-6, An Act to establish the Department of Public Safety and Emergency Preparedness and to amend or repeal certain Acts. (*See Issue No. 12 of the committee's proceedings for the full text of the Order of Reference.*)

It was agreed that the committee complete clause by clause consideration of Bill C-6.

It was agreed that the title stand postponed.

It was agreed that clause 1 stand postponed.

It was agreed that clause 2 carry, with Senators Cools and Forrestall abstaining.

It was agreed that clause 3 carry, with Senators Cools and Forrestall abstaining.

It was agreed that clause 4 carry, with Senators Cools and Forrestall abstaining.

It was agreed that clause 5 carry, with Senators Cools and Forrestall abstaining.

It was agreed that clause 6 carry, with Senators Cools and Forrestall abstaining.

It was agreed that clause 7 carry, with Senators Cools and Forrestall abstaining.

It was agreed that clause 8 carry, with Senators Cools and Forrestall abstaining.

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 21 février 2005
(28)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit à huis clos aujourd'hui à 9 h 45, dans la salle 7 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable J. Michael Forrestall (*vice-président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Atkins, Banks, Cools, Day, Forrestall, Kenny, Losier-Cool, Meighen, Munson et Stollery (10).

Également présents : William Price, analyste, Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement; inspecteur Harold O'Connell, agent de liaison, GRC; Barry Denofsky, conseiller à la sécurité nationale; et William Bishop, officier de liaison intérimaire, ministère de la Défense nationale.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement, le comité se penche sur ses travaux futurs.

À 9 h 53, le sénateur Kenny assume la présidence.

À 10 h 10, la séance est suspendue.

À 10 h 15, la séance publique reprend dans la salle 2 de l'édifice Victoria.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 7 décembre 2004, le comité poursuit son examen du projet de loi C-6, Loi constituant le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile et modifiant et abrogeant certaines lois. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure dans le fascicule n° 12 des délibérations du comité.*)

Il est convenu que le comité termine l'étude article par article du projet de loi C-6.

Il est convenu de reporter l'étude du titre.

Il est convenu de reporter l'étude de l'article 1.

Il est convenu d'adopter l'article 2; les sénateurs Cools et Forrestall s'abstiennent.

Il est convenu d'adopter l'article 3; les sénateurs Cools et Forrestall s'abstiennent.

Il est convenu d'adopter l'article 4; les sénateurs Cools et Forrestall s'abstiennent.

Il est convenu d'adopter l'article 5; les sénateurs Cools et Forrestall s'abstiennent.

Il est convenu d'adopter l'article 6; les sénateurs Cools et Forrestall s'abstiennent.

Il est convenu d'adopter l'article 7; les sénateurs Cools et Forrestall s'abstiennent.

Il est convenu d'adopter l'article 8; les sénateurs Cools et Forrestall s'abstiennent.

It was agreed that clause 33 carry, with Senators Cools and Forrestall abstaining.

The Chair asked whether clause 34 shall carry.

The question being put on the motion, it was adopted on the following recorded division:

YEAS: The Honourable Senators Banks, Day, Losier-Cool and Munson — 4.

NAYS: The Honourable Senators Cools, Foorestall and Meighen — 3.

ABSTENTIONS: The Honourable Senators — 0

It was agreed that clause 35 carry, with Senators Cools, Forrestall and Meighen abstaining.

It was agreed that clause 36 carry, with Senators Cools, Forrestall and Meighen abstaining.

The Chair asked whether clause 37 shall carry.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted on the following recorded division:

YEAS: The Honourable Senators Banks, Day, Losier-Cool and Munson — 4.

NAYS: The Honourable Senators Cools, Forrestall and Meighen — 3.

ABSTENTIONS: The Honourable Senators — 0.

It was agreed that clause 37 carry, with Senators Cools, Forrestall and Meighen opposed.

Senator Meighen made a statement.

It was agreed that clause 38 carry, with Senators Cools, Forrestall and Meighen abstaining.

The Chair made a statement.

Debate.

It was agreed that the title carry, with Senators Cools and Forrestall abstaining.

It was agreed that clause 1 carry, with Senators Cools and Forrestall abstaining.

The Chair asked whether Bill C-6 would be adopted without amendment.

The question being put on the motion, it was adopted on the following recorded division:

YEAS: The Honourable Senators Banks, Day, Losier-Cool and Munson — 4.

NAYS: The Honourable Senators Cools, Forrestall and Meighen — 3.

ABSTENTIONS: The Honourable Senators — 0.

It was agreed that the Chair report Bill C-6 at the next sitting of the Senate.

Debate.

At 11:05 a.m., the committee suspended its sitting.

Il est convenu d'adopter l'article 33; les sénateurs Cools et Forrestall s'abstiennent.

Le président demande si l'article 34 est adopté.

La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité :

POUR : Les honorables sénateurs Banks, Day, Losier-Cool et Munson — 4.

CONTRE : Les honorables sénateurs Cools, Forrestall et Meighen — 3.

ABSTENTIONS : Les honorables sénateurs — 0.

Il est convenu d'adopter l'article 35; les sénateurs Cools, Forrestall et Meighen s'abstiennent.

Il est convenu d'adopter l'article 36; les sénateurs Cools, Forrestall et Meighen s'abstiennent.

Le président demande si l'article 37 est adopté.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée avec dissidence :

POUR : Les honorables sénateurs Banks, Day, Losier-Cool et Munson — 4.

CONTRE : Les honorables sénateurs Cools, Forrestall et Meighen — 3.

ABSTENTIONS : Les honorables sénateurs — 0.

Il est convenu d'adopter l'article 37; les sénateurs Cools, Forrestall et Meighen s'abstiennent.

Le sénateur Meighen fait une déclaration.

Il est convenu d'adopter l'article 38, les sénateurs Cools, Forrestall et Meighen s'abstiennent.

Le président fait une déclaration.

Débat.

Il est convenu d'adopter le titre; les sénateurs Cools et Forrestall s'abstiennent.

Il est convenu d'adopter l'article 1; les sénateurs Cools et Forrestall s'abstiennent.

Le président demande si le projet de loi C-6 est adopté sans modification.

La motion, mise aux voix, est adoptée avec dissidence :

POUR : Les honorables sénateurs Banks, Day, Losier-Cool et Munson — 4.

CONTRE : Les honorables sénateurs Cools, Forrestall et Meighen — 3.

ABSTENTIONS : Les honorables sénateurs — 0.

Il est convenu que la présidence fasse rapport du projet de loi C-6 à la prochaine séance du Sénat.

Débat.

À 11 h 5, le comité suspend ses travaux.

At 11:10 a.m., the committee resumed its sitting in camera in Room 7, Victoria Building.

In accordance with rule 92(2)(e), the committee considered its future agenda.

At 11:37 a.m., the committee suspended its sitting.

At 11:42 a.m., the committee resumed its sitting in public in room 2, Victoria Building.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Wednesday, October 20, 2004, the committee continued its examination on the need for a national security policy for Canada. (*See Issue No. 1, Monday, October 25, 2004, of the committee's proceedings for the full text of the Order of Reference.*)

WITNESSES:

Dalhousie University:

Richard Gimblett, Research Fellow, Centre for Foreign Policy Studies.

Université du Québec à Montréal (UQAM):

Albert Legault, Professor.

As an individual:

Paul Heinbecker, Former Ambassador to the United Nations.

National Defence:

Vice-Admiral Greg Jarvis, Assistant Deputy Minister (Human Resources — Military).

The Chair made an opening statement.

Richard Gimblett made a presentation and answered questions.

At 1:00 p.m., the committee suspended its sitting.

At 1:13 p.m. p.m., the committee resumed its sitting in camera in room 7, Victoria Building.

In accordance with rule 92(2)(e), the committee considered its draft agenda.

At 2:00 p.m., the committee suspended its sitting.

At 2:04 p.m., the committee resumed its sitting in public in room 2, Victoria Building.

The Chair made an opening statement.

Albert Legault and Paul Heinbecker each made a presentation and answered questions.

At 3:40 p.m., Senator Forrestall assumed the chair.

At 4:05 p.m., Senator Kenny returned to the chair.

At 4:09 p.m., the committee suspended its sitting.

At 4:14 p.m., the committee resumed its sitting.

The Chair made an opening statement.

Vice-Admiral Greg Jarvis made a presentation and answered questions.

At 5:53 p.m., the committee suspended its sitting.

À 11 h 10, le comité reprend ses travaux à huis clos dans la salle 7 de l'édifice Victoria.

Conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement, le comité se penche sur ses travaux futurs.

À 11 h 37, le comité suspend ses travaux.

À 11 h 42, la séance publique reprend dans la salle 2 de l'immeuble Victoria.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 20 octobre 2004, le comité poursuit son examen de la nécessité d'une politique de sécurité nationale au Canada. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure dans le fascicule n° 1 du lundi 25 octobre 2004 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Université Dalhousie :

Richard Gimblett, chargé de recherche, Centre d'études en politiques étrangères.

Université du Québec à Montréal (UQAM) :

Albert Legault, professeur.

À titre personnel :

Paul Heinbecker, ancien ambassadeur aux Nations Unies.

Défense nationale :

Vice-amiral Greg Jarvis, sous-ministre adjoint (Ressources humaines — Militaires).

Le président fait une déclaration.

Richard Gimblett fait un exposé et répond aux questions.

À 13 heures, le comité suspend ses travaux.

À 13 h 13, le comité reprend ses travaux à huis clos dans la salle 7 de l'édifice Victoria.

Conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement, le comité examine l'ébauche de son programme.

À 14 heures, la séance est suspendue.

À 14 h 4, la séance publique reprend dans la salle 2 de l'édifice Victoria.

Le président fait une déclaration.

Albert Legault et Paul Heinbecker font chacun un exposé et répondent aux questions.

À 15 h 40, le sénateur Forrestall assume la présidence.

À 16 h 5, le sénateur Kenny reprend la présidence.

À 16 h 9, le comité suspend ses travaux.

À 16 h 14, le comité reprend ses travaux.

Le président fait une déclaration.

Le vice-amiral Greg Jarvis fait un exposé et répond aux questions.

À 17 h 53, le comité suspend ses travaux.

At 6:00 p.m., the committee resumed its sitting in camera in room 7, Victoria Building.

In accordance with rule 92(2)(e), the committee considered its draft agenda.

At 6:08 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

À 18 heures, le comité reprend ses travaux à huis clos dans la salle 7 de l'édifice Victoria.

Conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement, le comité examine l'ébauche de son programme.

À 18 h 8, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le cogreffier du comité,

Daniel Charbonneau

Co-Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, February 21, 2005

The Standing Senate Committee on National Security and Defence, to which was referred Bill C-6, to establish Public Safety and Emergency Preparedness Canada and to amend or repeal certain acts, met this day at 9:45 a.m. to give clause-by-clause consideration to the bill; and to examine and report on the national security policy for Canada.

Senator Colin Kenny (*Chairman*) in the chair.

[*English*]

The Chairman: I call to order the meeting of the Standing Senate Committee on National Security and Defence. Is it agreed, honourable senators, that the committee move to clause-by-clause consideration of Bill C-6, an act to establish Public Safety and Emergency Preparedness Canada and to amend or appeal certain acts?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Unless the committee decides otherwise, the usual procedure is to postpone consideration of the long title and the short title contained in clause 1. Is it agreed, honourable senators, that the committee proceed in the usual way?

Hon. Senators: Agreed.

Senator Forrestall: Will we wait for Senator Meighen?

The Chairman: We asked him to come, Senator Forrestall, and we have quorum to proceed.

Senator Forrestall: I accept that, Mr. Chairman.

The Chairman: Shall clause 2 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Cools: Abstain.

Senator Forrestall: Abstain.

The Chairman: Shall clause 3 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Cools: Abstain.

Senator Forrestall: Abstain.

The Chairman: Shall clause 4 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Cools: Abstain.

Senator Forrestall: Abstain.

The Chairman: Shall clause 5 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Cools: Abstain.

Senator Forrestall: Abstain.

The Chairman: Shall clause 6 carry?

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 21 février 2005

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense à qui le projet de loi C-6, Loi constituant le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile et modifiant et abrogeant certaines lois a été renvoyé, se réunit aujourd'hui, à 9 h 45 heures, pour procéder à une étude article par article du projet de loi et pour examiner, pour ensuite en faire rapport, la politique nationale sur la sécurité pour le Canada.

Le sénateur Colin Kenny (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Cette séance du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense est ouverte. Plaît-il aux honorables sénateurs que le comité passe à l'étude article par article du projet de loi C-6, Loi constituant le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile et modifiant et abrogeant certaines lois?

Des voix : D'accord.

Le président : À moins que le comité n'en décide autrement, la pratique veut que l'on reporte l'étude du titre intégral et du titre abrégé qui figure à l'article 1. Plaît-il aux honorables sénateurs de respecter la pratique?

Des voix : Oui.

Le sénateur Forrestall : Attendrons-nous le sénateur Meighen?

Le président : Nous lui avons demandé de venir, sénateur Forrestall, et nous avons déjà le quorum nous autorisant à poursuivre nos travaux.

Le sénateur Forrestall : Très bien, monsieur le président.

Le président : L'article 2 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le sénateur Cools : Je m'abstiens.

Le sénateur Forrestall : Je m'abstiens.

Le président : L'article 3 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le sénateur Cools : Je m'abstiens.

Le sénateur Forrestall : Je m'abstiens.

Le président : L'article 4 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le sénateur Cools : Je m'abstiens.

Le sénateur Forrestall : Je m'abstiens.

Le président : L'article 5 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le sénateur Cools : Je m'abstiens.

Le sénateur Forrestall : Je m'abstiens.

Le président : L'article 6 est-il adopté?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Cools: Abstain.

Senator Forrestall: Abstain.

The Chairman: Shall clause 7 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Cools: Abstain.

Senator Forrestall: Abstain.

The Chairman: Shall clause 8 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Cools: Abstain.

Senator Forrestall: Abstain.

The Chairman: Shall clause 9 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Forrestall: Abstain.

Senator Cools: Abstain.

The Chairman: Shall clause 10 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Forrestall: Abstain.

Senator Cools: Abstain.

The Chairman: Shall clause 11 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Forrestall: Abstain.

Senator Cools: Abstain.

The Chairman: Shall clause 12 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Forrestall: Abstain.

Senator Cools: Abstain.

The Chairman: Shall clause 13 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Forrestall: Abstain.

Senator Cools: Abstain.

The Chairman: Shall clause 14 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Forrestall: Abstain.

Senator Cools: Abstain.

The Chairman: Shall clause 15 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Forrestall: Abstain.

Senator Cools: Abstain.

The Chairman: Shall clause 16 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Des voix : D'accord.

Le sénateur Cools : Je m'abstiens.

Le sénateur Forrestall : Je m'abstiens.

Le président : L'article 7 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le sénateur Cools : Je m'abstiens.

Le sénateur Forrestall : Je m'abstiens.

Le président : L'article 8 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le sénateur Cools : Je m'abstiens.

Le sénateur Forrestall : Je m'abstiens.

Le président : L'article 9 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le sénateur Forrestall : Je m'abstiens.

Le sénateur Cools : Je m'abstiens.

Le président : L'article 10 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le sénateur Forrestall : Je m'abstiens.

Le sénateur Cools : Je m'abstiens.

Le président : L'article 11 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le sénateur Forrestall : Je m'abstiens.

Le sénateur Cools : Je m'abstiens.

Le président : L'article 12 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le sénateur Forrestall : Je m'abstiens.

Le sénateur Cools : Je m'abstiens.

Le président : L'article 13 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le sénateur Forrestall : Je m'abstiens.

Le sénateur Cools : Je m'abstiens.

Le président : L'article 14 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le sénateur Forrestall : Je m'abstiens.

Le sénateur Cools : Je m'abstiens.

Le président : L'article 15 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le sénateur Forrestall : Je m'abstiens.

Le sénateur Cools : Je m'abstiens.

Le président : L'article 16 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Senator Forrestall: Abstain.

Senator Cools: Abstain.

The Chairman: Shall clause 17 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Forrestall: Abstain.

Senator Cools: Abstain.

The Chairman: Shall clause 18 carry?

Some Hon. Senators: Agreed?

Senator Forrestall: Abstain.

Senator Cools: Abstain.

The Chairman: Shall clause 19 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 20 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 21 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 22 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 23 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 24 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 25 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 26 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 27 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 28 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 29 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 30 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 31 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 32 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 33 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 34 carry?

Le sénateur Forrestall : Je m'abstiens.

Le sénateur Cools : Je m'abstiens.

Le président : L'article 17 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le sénateur Forrestall : Je m'abstiens.

Le sénateur Cools : Je m'abstiens.

Le président : L'article 18 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le sénateur Forrestall : Je m'abstiens.

Le sénateur Cools : Je m'abstiens.

Le président : L'article 19 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 20 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 21 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 22 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 23 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 24 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 25 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 26 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 27 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 28 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 29 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 30 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 31 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 32 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 33 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 34 est-il adopté?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: On clause 34, I have opposed and agreed. Can I see a show of hands? Those in favour? I see four hands, Senator Losier-Cool, Senator Munson, Senator Day and Senator Banks. Those opposed? I see Senator Forrestall, Senator Meighen and Senator Cools.

Shall clause 35 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 36 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 37 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: I hear an opposed. Those in favour? I see Senator Losier-Cool, Senator Munson, Senator Day, Senator Banks and Senator Forrestall in favour. Those opposed?

Senator Cools: I think Senator Forrestall got confused. That is the section that repeals the solicitor general.

The Chairman: Let me do this again, please, colleagues. We are on clause 37. Shall it carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Those in favour? I see Senator Losier-Cool, Senator Munson, Senator Day and Senator Banks. Those opposed? I see Senator Forrestall, Senator Meighen and Senator Cools.

Senator Meighen: Put me down for all the others that you did before I got here too.

The Chairman: Shall clause 38 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Cools: Abstain.

The Chairman: I asked the record to show that you had abstained from them all, except the ones you voted against, Senator Cools.

Senator Cools: Yes, I abstain and oppose.

The Chairman: I assume you are the same, Senator Forrestall.

Senator Forrestall: Yes.

The Chairman: Shall clause 1, which contains the short title, carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Cools: Abstain. I abstain on every clause of the bill.

The Chairman: I am assuming the honourable senators who wished to abstain will continue to abstain.

Des voix : D'accord.

Le président : Pour ce qui est de l'article 34, certains ont dit d'accord et d'autres ont dit non. Pouvez-vous lever la main? Pour? Je vois quatre mains, les sénateurs Losier-Cool, Munson, Day et Banks. Contre? Les sénateurs Forrestall, Meighen et Cools.

L'article 35 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 36 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 37 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : J'ai entendu quelqu'un dire contre. Qui est d'accord? Les sénateurs Losier-Cool, Munson, Day, Banks et Forrestall. Qui est contre?

Le sénateur Cool : Je crois que le sénateur Forrestall s'est trompé. Il s'agit de la disposition qui abroge la Loi du solliciteur général.

Le président : Je reprends donc, chers collègues. Nous en sommes maintenant à l'article 37. L'article 37 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Qui est pour? Les sénateurs Losier-Cool, Munson, Day, Banks. Qui est contre? Les sénateurs Forrestall, Meighen et Cools.

Le sénateur Meighen : Vous pouvez appliquer ce vote à toutes les autres dispositions sur lesquelles vous avez votées avant mon arrivée.

Le président : L'article 38 est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Le sénateur Cools : Je m'abstiens.

Le président : J'ai demandé d'indiquer au registre des votes que vous vous étiez abstenue dans tous les cas, sauf lorsque vous avez décidé de voter contre un article, sénateur Cools.

Le sénateur Cools : Très bien, car je m'abstiens de voter et à l'occasion je vote contre certains articles.

Le président : Je suppose que c'est également votre situation, sénateur Forrestall.

Le sénateur Forrestall : Certainement.

Le président : L'article 1, qui présente le titre abrégé, est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le sénateur Cools : Je m'abstiens. En fait je m'abstiens de voter sur toutes ces dispositions.

Le président : Je suppose que les honorables sénateurs qui désiraient s'abstenir continueront de s'abstenir.

Senator Forrestall: I want to address the title clause.

The Chairman: Senator Forrestall, you have the floor.

Senator Forrestall: Colleagues, chair, for reasons that most of you are fully aware, I have no objections to any of the content of this proposed bill. My objections and my subsequent abstentions, on all but two clauses, reflect my concern about the loss of strength that the bill takes from the soon-to-be-lost Department of the Solicitor General, the law officer of our Crown, our government. It is for that reason only that I have abstained.

We have indeed, as the chair has suggested on many occasions, advocated this type of strong position for the minister responsible. I think it is fitting that Canada have, at the high level of Deputy Prime Minister, an officer of cabinet, member of cabinet, who can function. I wish that she, or whoever the minister is, could still be styled the Solicitor General.

I cannot see that far into the future, but it seems to me at some point in the not-too-distant future, we are going to require the very significant contribution that an independent officer in cabinet can adjudicate so that we might have continuing competence in ultimate decisions of cabinet, and to whom the people of Canada might, through their pleas, seek redress.

Therefore, the loss is most discomfoting. It is yet another step in the removal of all the visual evidence of the Crown and I regret that. However, that is not the reason; the reason is that there should be some confidence in the independence of this position and this office. Without something akin or equivalent, I can see no independence. I can see no room for the minister of the Crown responsible for this act to exercise his or her best judgment. What that minister will be doing will be reflecting government decisions, right or wrong, without access to appeal.

For such a little thing, it is such a wonderful thing we are about to give up. This will be one of the last chances we have, and that is why I have abstained. I did not want to be part of it. I did not want to object to the content of the proposed bill; I just regret the loss of it. Thank you very much for allowing me to be part of it.

Senator Banks: There is an argument being made that the title Solicitor General is imbued with some special independence on the one hand, and with some special resonance having to do with the Crown on the other. I disagree with both arguments.

Le sénateur Forrestall : Je veux dire quelques mots sur la disposition présentant le titre de la mesure législative.

Le président : Sénateur Forrestall, vous avez la parole.

Le sénateur Forrestall : Monsieur le président, chers collègues, pour des raisons que vous connaissez sans aucun doute tous, je ne m'oppose pas vraiment au contenu de ce projet de loi. Mon opposition et en fait mon abstention, sauf en ce qui a trait à deux dispositions, traduisent mon inquiétude quant à l'impact de ce projet de loi qui fait disparaître le ministère du Solliciteur général, l'avocat de la Couronne, de notre gouvernement. C'est pour cette raison uniquement que je me suis abstenu de voter.

Comme le président l'a signalé à plusieurs occasions, nous avons c'est vrai proposé que le ministre responsable occupe ce poste fort important. Je crois qu'il est parfaitement approprié que le Canada ait comme vice-premier ministre, comme membre du conseil des ministres, quelqu'un qui puisse jouer ce rôle. Je voudrais que le ministre, ou la ministre puisse vraiment jouer le rôle que jouait le solliciteur général.

Je ne sais certainement pas ce que l'avenir nous réserve, mais je crois que bientôt nous aurons besoin d'une personne au sein du conseil des ministres qui puisse jouer un rôle très important, celui d'arbitre; ce n'est que de cette façon que nous pourrions avoir au sein du cabinet une personne compétente dont le rôle sera justement de trancher, une personne vers qui les Canadiens et les Canadiennes pourront se tourner pour obtenir de l'aide, peu importe leurs doléances.

C'est pourquoi la perte de cette entité est si regrettable. Voilà un autre pas dans une direction fort dangereuse, soit celle de la disparition de tout signe de la Couronne. Cela est fort regrettable. Cependant, ce n'est pas la raison; la raison est simplement qu'il faudrait que les Canadiens et les Canadiennes soient dans une certaine mesure convaincus de l'indépendance du titulaire de ce poste. Sans avoir un poste équivalent à celui de solliciteur général, il n'y aura à mon avis aucune indépendance. Je ne vois pas comment le ministre de la Couronne responsable de l'application de cette loi pourra faire appel à son simple bon jugement. Ce ministre se contentera simplement de refléter les décisions du gouvernement, qu'elles soient bonnes ou pas, sans qu'il soit possible d'appeler de cette décision.

Nous abandonnons un poste, une entité absolument extraordinaire, pour obtenir très peu en retour. C'est une des dernières chances qui nous est offerte de nous opposer à la disparition de ce poste, et c'est pourquoi je me suis abstenu. Je ne voulais rien avoir à faire avec cette décision. Je ne voulais pas m'opposer au contenu du projet de loi; je voulais simplement signaler que je regrette la disparition du poste de solliciteur général. Je vous remercie de m'avoir offert cette occasion de participer au débat.

Le sénateur Banks : D'aucuns disent que le titre solliciteur général s'accompagne d'une indépendance spéciale d'un côté et d'une association particulière avec la Couronne de l'autre. Je ne suis pas du tout d'accord.

The United States has a Solicitor General that has no relationship to the Crown. I do not think there is anything that continues over by way of a Royal Prerogative, which is contained by definition in the office of Solicitor General, notwithstanding that it might be an old one.

This country did very well without a Solicitor General for quite some time. There has been no evidence presented by anyone that this country was ever led to the lip of disaster, let alone over that lip, by the absence of a Solicitor General. There has been no evidence given that the existence of a Solicitor General, and the office in itself, has ever saved us from making terrible mistakes in either the making of law or the application of law.

We have changed the names of members of the ministry of this country many times. The fact is that the Solicitor General, in my view, is a member of the cabinet, a member of the ministry of this country, in the same way that the minister of the interior once was and that the minister of external affairs once was.

The fact that the only reference in the present proposed bill to the office, aside from its abolition, is one which says that all of the authority that was once vested in the Solicitor General is continued, and is made to continue by this very act, in the new office which it creates.

The government must be allowed to govern; that is what the government is doing in creating this new office.

The authority is continued. There has been no evidence that absent a Solicitor General, our country went to hell in a hand basket. I am not satisfied that the name by which we call this function in the ministry is the thing which will determine whether it is effective. What will determine that is the quality of the persons who occupy this office. For that reason I oppose the proposed amendment.

Senator Cools: I would like to take issue with the unconstitutional nature of Senator Banks' arguments that were presented without any evidence and without any authorities.

I would like to disagree with both the substance and the law of what he has said. Colleagues, I would like to say that when Senator Banks talks about the Solicitor General of the United States of America, he does not seem to grasp that the Solicitor General in the United States of America is in exactly the same relationship to the sovereign as the Solicitor General in Canada is in relationship to our sovereign who happens to be Her Majesty. Senator Banks seems to think it is just in a name. I have said again and again, and it is getting tedious, why not call the Prime Minister, king? Could we bring a bill, an act, an Order-in-Council, to say it is all in a name so the Prime Minister shall be king? Maybe that will happen. Who knows?

I am trying to say that the weight of the jurisprudence and the weight of history and the weight of constitutional law for centuries argue against the position that Senator Banks has put forth. I even go so far as to say it is not even a position.

The important matter before us is that the Solicitor General of Canada is no ordinary minister. That position holds two positions, one as a minister, and second as the law officer of the

Les États-Unis ont un solliciteur général qui n'a aucun lien avec l'État. Je ne crois pas qu'il y ait quoi que ce soit qui ressemble à une prérogative royale, dans le cas du solliciteur général, sauf peut-être quelque chose d'ancien.

Ici, nous nous en sommes très bien tirés pendant longtemps sans solliciteur général. Personne n'a jamais dit que nous ayons jamais été au bord de la catastrophe du fait de l'absence d'un solliciteur général. Rien ne semble indiquer que l'existence d'un solliciteur général, et le bureau du solliciteur lui-même, ne nous ait jamais évité de faire des erreurs terribles soit dans les lois que nous avons adoptées soit dans la façon de les appliquer.

Nous avons changé maintes fois le nom des membres du conseil des ministres. Le fait est que, à mon avis, le solliciteur général est membre du conseil des ministres, du gouvernement, tout comme le ministre de l'Intérieur l'était autrefois ou comme l'était aussi le ministre des Affaires extérieures.

Le fait est que la seule référence à ce bureau dans le projet de loi, outre son abolition, c'est lorsque l'on dit que tous les pouvoirs qui revenaient au solliciteur général sont maintenus, et sont maintenus en vertu de cette loi, dans le nouveau bureau qu'elle établit.

Le gouvernement doit pouvoir gouverner; c'est ce qu'il fait en créant ce nouveau bureau.

Les pouvoirs sont maintenus. On n'a jamais eu l'impression que sans solliciteur général, notre pays allait au désastre. Je ne suis pas convaincu que ce soit le nom que l'on donne à ce rôle qui puisse changer quoi que ce soit à son efficacité. C'est plutôt la qualité des personnes qui occupent ce poste qui importe. C'est pourquoi je m'oppose au projet d'amendement.

Le sénateur Cools : J'estime que les arguments du sénateur Banks sont anticonstitutionnels et ne reposent sur aucune preuve.

Je m'oppose à la fois au fond du projet de loi et à ses propos. Chers collègues, je dirais que lorsque le sénateur Banks parle du solliciteur général des États-Unis d'Amérique, il ne semble pas comprendre qu'aux États-Unis, le solliciteur général a exactement le même rapport avec le souverain que le solliciteur général au Canada avec notre souverain qui se trouve être Sa Majesté. Le sénateur Banks semble penser que c'est juste une question de désignation. J'ai dit à maintes reprises, et cela devient fatigant, qu'on pourrait aussi bien dire que le premier ministre est roi. Pourrions-nous présenter un projet de loi, un décret en conseil, stipulant que c'est juste une question de désignation et que le premier ministre sera roi? Cela se fera peut-être. Qui sait?

J'essaie simplement de dire que le poids de la jurisprudence et le poids de l'histoire ainsi que le poids du droit constitutionnel depuis des siècles vont à l'encontre de la position présentée par le sénateur Banks. J'irais même jusqu'à dire que ce n'est pas une position.

Ce qui est important, c'est que le solliciteur général du Canada n'est pas un ministre ordinaire. Ce poste en referme deux, l'un de ministre et l'autre de conseiller juridique de l'État. Ces postes

Crown. These positions may or may not be cabinet ministers and may or may not sit in cabinet depending on the jurisdiction that we are in and the time in history.

It is important for us to understand very clearly that the minister came before us and gave no explanation, no justification, and no evidence as to why this position was being deleted, constitutionally. The minister did not cite a constitutional authority and all I could hear during that evidence was that we just think it should be so, end of matter. We do not have to cite any constitutional authority because we ourselves are the constitutional authorities. I have great difficulty with that.

I have a lot of sensitivity and feeling for the good work that this committee has done in revolutionizing how this country views the issues around security and defence. I commend that work but I would like to say strongly that there is absolutely nothing in the committee's work around the consolidation of a ministry around public safety and security. There is nothing in the committee's work that can be remotely relied upon to bring about the abolition and the removal of the position of the law officer of the Crown, the Solicitor General of Canada. I want to make sure that we sever that connection.

Many of the issues and questions in this proposed bill have not been canvassed or spoken to. For example, I had hoped to ask the minister if he were to look to clause 6, particularly subclause (2),

(2) The minister may establish advisory and other committees and provide for their membership, duties, function and operations.

I had hoped to get some explanation of the constitutional position of these committees and the membership on the committees because I think we all know that the reason that clause is in this proposed bill is to allow the minister to draw down on the consolidated revenue fund to be able to make appointments, the nature of which no one will tell us.

I just want to say for the record here that there are many other issues in this proposed legislation that have not really been addressed or canvassed, or spoken to and no evidence has been brought forward.

It may be okay with many members of the committee and with others that this is all right. I am told there are some who like to bills to pass with a minimum of discussion, the faster the better. I am not one of them.

Finally, we have received from the minister and from the witnesses absolutely no explanation or reasons or grounds presented as to how and what the impact of this change will be on the constitutional practices of this country and on the operation of government. Many members of the committee have dismissed the notion that the Solicitor General of Canada, like law officers of the Crown, is a very unique and special position. I can say to honourable senators that no evidence has been put

peuvent être occupés ou non par des membres du conseil des ministres, selon le pays ou le gouvernement concerné et le moment de l'histoire.

Il est important pour nous de comprendre très clairement que le ministre s'est présenté devant nous et n'a donné aucune explication, aucune justification ni aucune preuve précisant pourquoi ce poste était supprimé du point de vue constitutionnel. On n'a cité aucun pouvoir constitutionnel et tout ce que j'ai entendu durant ce témoignage, c'est seulement que l'on pense qu'il devrait en être ainsi, un point c'est tout. Il n'est pas nécessaire d'invoquer un pouvoir constitutionnel parce que nous sommes nous-mêmes les autorités constitutionnelles. Je trouve cela très difficile à avaler.

Je suis très sensible au bon travail que ce comité a fait en révolutionnant la manière que nous avons dans ce pays de voir les questions touchant la sécurité et à la défense. Je vous félicite de ce travail mais je tiens à dire avec force que ce comité n'a absolument rien fait en ce qui concerne la consolidation d'un ministère de la Sécurité publique. Il n'y a absolument rien dans les travaux du comité qui pourrait le moindrement justifier l'abolition du poste de l'avocat de la Couronne, le solliciteur général du Canada. Je veux être certaine qu'on tranche ce lien.

Bon nombre des problèmes et des questions que pose ce projet de loi n'ont pas fait l'objet d'un examen ou d'une discussion. Par exemple, j'aurais souhaité demander au ministre d'examiner l'article 6, et particulièrement le paragraphe (2),

(2) Le ministre peut constituer des comités consultatifs ou autres, et en prévoir la composition, les attributions et le fonctionnement.

J'aurais espéré obtenir une explication de la constitutionnalité de ces comités et savoir qui en seraient les membres car je pense que nous savons tous que cet article du projet de loi vise à permettre au ministre de puiser dans le Trésor pour faire des nominations dont personne ne veut nous expliquer la nature.

Je tiens à dire aux fins du compte rendu qu'il y a bien d'autres questions dans ce projet de loi qui n'ont pas vraiment été traitées, dont on n'a pas discuté et pour lesquelles aucune preuve n'a été présentée.

Cela fait peut-être l'affaire de plusieurs membres de ce comité et d'autres personnes. On me dit qu'il y en a qui préfèrent adopter les projets de loi le plus rapidement possible, avec un minimum de discussions. Je n'en suis pas.

Enfin, le ministre et les autres témoins ne nous ont fourni absolument aucune explication ou raison ou motif pour justifier ce changement ni d'indications des répercussions qu'il aura sur les pratiques constitutionnelles de ce pays et sur le fonctionnement du gouvernement. De nombreux membres du comité ont rejeté l'idée que le poste du solliciteur général, comme celui des avocats de la Couronne, est tout à fait unique et spécial. Je dis aux honorables sénateurs qu'aucune preuve ne nous a été présentée à l'égard de

before us on either of these points and no evidence has been put to us whatsoever for the need to jettison that position of Her Majesty.

Senator Meighen: I want to associate myself with Senator Forrestall's remarks and explanation of his voting pattern which I make my own since the consideration of this started before I was able to be in the room.

I think Senator Cools makes a good point that there is nothing that we have been told by way of justification for proceeding the way we are. There is no disagreement on this committee, that the substance of the bill *grosso modo* is one with which we have been long associated as a committee. We have urged this type of responsibility for the Deputy Prime Minister and we find ourselves with a proposed bill which in substance we largely agree with but, we find ourselves faced with an inexplicable and to me, unnecessary change of name. We might just as well have made this a bill to revamp the office of the Solicitor General and call it the Solicitor General amendment act, or whatever. Why do we have to come up with such a ringing title as Public Safety and Emergency Preparedness Canada which is rivalled only by its predecessor OCIPEP?

Senator Cools pointed out that there is in the Justice Act reference to the minister of justice and ex officio the Attorney General of Canada. At the very least, why could we not have proceeded that way in relation to this proposed legislation and the reference to the Solicitor General of Canada? It smacks of the easy way out without any real thought.

I agree with Senator Banks, the sky will not fall, that is true. We will continue to do well and do badly as legislators in terms of debating public bills. Whether this is called the Public Safety and Emergency Preparedness Canada or the Department of Solicitor General, it will not change. What will change is once again, we have severed a link with something that has served us well in the past. I have not heard a great outcry in the public to get rid of the term Solicitor General. I find it unfortunate and unnecessary and agree with my two colleagues on those points.

Senator Day: I respect the comments made by my colleagues. It would appear that we are about to pass this proposed bill and it is important to recognize the work that this committee has done under your chairmanship, Mr. Chairman.

In our studies we looked at the work being done by the Solicitor General and a number of other departments and we felt that it was important to coordinate a number of different silos that were dealing with security and public safety matters. The Royal Canadian Mounted Police, the Canadian Security Intelligence Agency and the newly created Canada Border Services Agency, which deals with immigration matters as well as other border issues, were all brought together under one heading, and it was this committee that recommended that coordination.

ces questions tout comme on ne nous a donné aucune preuve de la nécessité de rejeter ce poste de Sa Majesté.

Le sénateur Meighen : J'aimerais m'associer aux commentaires du sénateur Forrestall et des arguments qu'il a formulés pour expliquer sa façon de voter et auxquels je souscris puisque cette discussion a commencé avant mon arrivée.

Je pense que le sénateur Cools a raison de dire qu'on ne nous a présenté aucun argument pour justifier cette façon de procéder. Personne dans ce comité ne conteste le fait que, en gros, le projet de loi reflète une position que nous préconisons de longue date. Nous avons demandé que ce genre de responsabilité soit confiée au vice-premier ministre et nous nous trouvons saisi d'un projet de loi avec lequel nous sommes essentiellement d'accord mais qui contient également un changement de titre inexplicable, et, à mon avis, inutile. Nous pourrions aussi bien avoir un projet de loi pour réorganiser le Bureau du solliciteur général et l'appeler loi modifiant la Loi sur le solliciteur général, ou quelque chose du genre. Quel besoin avons-nous d'un titre ronflant comme Sécurité publique et Protection civile Canada qui n'a de rival que son prédécesseur, le Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile?

Le sénateur Cools a indiqué que la Loi sur le ministère de la Justice précise que le ministre de la Justice est d'office procureur général du Canada. À tout le moins, n'aurions-nous pas pu faire la même chose dans ce projet de loi et mentionner le solliciteur général du Canada? J'ai l'impression qu'on a choisi la solution facile sans beaucoup y réfléchir.

Le sénateur Banks a raison de dire que le ciel ne va pas nous tomber sur la tête. Nous allons continuer à faire un bon et un moins bon travail de législateurs lorsque nous examinons des projets de loi d'intérêt public. Que l'on parle de Sécurité publique et Protection civile Canada ou du ministère du Solliciteur général, ça ne changera pas. Ce qui va changer, c'est que nous avons rompu les liens avec quelque chose qui nous a bien servis dans le passé. Je n'ai pas entendu de grands cris de protestation de la part du public à l'idée qu'on élimine l'expression solliciteur général. Je trouve cela malheureux et inutile et je suis d'accord avec mes deux collègues sur ces points.

Le sénateur Day : Je respecte les commentaires de mes collègues. Il semble que nous soyons sur le point d'adopter ce projet de loi et il est important de reconnaître le travail que ce comité a fait sous votre direction, monsieur le président.

Nous avons examiné ce que font le solliciteur général et un certain nombre d'autres ministères et nous avons pensé qu'il était important de coordonner un certain nombre d'activités qui concernent la sécurité publique et la protection civile. La Gendarmerie royale du Canada, le Service canadien du renseignement de sécurité et la nouvelle Agence des services frontaliers du Canada, qui s'occupe de questions d'immigration et d'autres questions frontalières, ont tous été rassemblés et c'est notre comité qui a recommandé cette coordination.

I opt for a title that expresses a new and coordinated function that will set priorities among those various departments, agencies and areas of government that deal with public safety and emergency preparedness. I think this is the beginning of a new era in relation to this whole area of public safety and emergency preparedness. I support the legislation as it appears.

Senator Banks: I will not take long, but I must comment on some comments.

It is not true that any member of this committee has dismissed any of the considerations you have brought up, Senator Cools, or considerations that have been brought up by others. I agree with Senator Day that the purpose of the title is to clearly describe, in ways that the title "Solicitor General's Act" would not, precisely what is being done here. Senator Cools, I have to say that the constitutional authority in Canada is the Government of Canada.

Senator Cools: Really?

Senator Banks: Yes.

Senator Cools: That is a novel approach.

The Chairman: Order, Senator Cools, please.

Senator Banks: If there is authority to be wielded in Canada, the entity, surely, that is constitutionally enabled to do so is the government. With respect to evidence, I cannot present evidence that evidence has not been presented, but my comment on evidence was that there has been no evidence presented that we get into any glue either by not having or, in the past, by not having had a Solicitor General.

With regard to the questions on advisory committees, Senator Cools, you raised that during second reading debate and I answered it during second reading debate. I further sent you a list, which, if you have not received it, I will happily send you again. This is far from precedent setting. There are about a dozen acts establishing departments of government that have advisory committees. They have no constitutional standing, but they are appropriate and very useful. As I mentioned in that debate, I was a member of some of them before I came here.

Senator Cools: Either I was not clear or the honourable senator misunderstood me, but constitutional authority in the lexicon of governance usually means law, not persons. In other words, we are supposed to be governed by laws, not by people. For the honourable senator to say that the constitutional authority is the government proves my point in a way, because I have said that the government has no legal authority to do what it is doing; it has just asserted that it does. You have said that the government is the constitutional authority. Constitutional authority and constitutional authorities always refer to the constitution as laws, those parts that are codified and those parts that are not codified. You seem to think that the government can create laws simply by saying it is so. That is a novel constitutional approach. I would like to make that quite clear.

Je préfère un titre qui reflète cette nouvelle fonction coordonnée qui établira les priorités de ces différents ministères, agences et services du gouvernement qui ont des responsabilités en matière de sécurité publique et de protection civile. Je pense que c'est le début d'une nouvelle ère en matière de sécurité publique et de protection civile. J'appuie le projet de loi dans sa forme actuelle.

Le sénateur Banks : Je ne serai pas long, mais je dois répondre à certains commentaires.

Il est faux de dire que des membres de ce comité ont rejeté les questions que vous avez soulevées, sénateur Cools, ou celles soulevées par d'autres membres. Je suis d'accord avec le sénateur Day pour dire que le titre doit décrire clairement l'objet du projet de loi, ce que ne ferait pas le titre « Loi du solliciteur général ». Sénateur Cools, je dois vous dire que l'autorité constitutionnelle au Canada c'est le gouvernement canadien.

Le sénateur Cools : Vraiment?

Le sénateur Banks : Oui.

Le sénateur Cools : C'est quelque chose de nouveau.

Le président : Un peu de silence, sénateur Cools, s'il vous plaît.

Le sénateur Banks : S'il y a un pouvoir qui doit s'exercer au Canada, l'entité qui l'exerce, en vertu de la Constitution, est certainement le gouvernement. En ce qui concerne les preuves, je ne peux pas prouver que des preuves n'ont pas été présentées, mais ce que j'ai à dire au sujet de la preuve c'est qu'on ne nous a pas prouvé non plus les inconvénients de ne pas avoir un solliciteur général.

En ce qui concerne les comités consultatifs, sénateur Cools, vous avez soulevé cette question lors du débat en deuxième lecture et j'y ai répondu à ce moment-là. En outre, je vous ai envoyé une liste et, si vous ne l'avez pas reçue, je serai heureux de vous en faire parvenir une autre. C'est loin d'être un précédent. Il y a environ une douzaine de lois créant des ministères qui prévoient la création de comités consultatifs. Ils n'ont aucun statut constitutionnel, mais ils sont légitimes et très utiles. Comme je l'ai mentionné lors de ce débat, j'ai moi-même été membre de tels comités avant d'être nommé au Sénat.

Le sénateur Cools : Ou bien je ne me suis pas expliquée clairement ou l'honorable sénateur m'a mal comprise, mais le pouvoir constitutionnel dans le langage de la gouvernance c'est en général la loi, pas les personnes. En d'autres mots, nous sommes censés être gouvernés par des lois, pas par des personnes. Lorsque l'honorable sénateur dit que l'autorité constitutionnelle c'est le gouvernement, il prouve ce que j'avance, car j'ai dit que le gouvernement n'a pas le pouvoir de faire ce qu'il fait; il s'est simplement contenté d'affirmer en avoir le droit. Vous avez dit que le gouvernement est l'autorité constitutionnelle. Lorsqu'on parle d'autorité constitutionnelle cela veut toujours dire la Constitution en tant que lois, à la fois les éléments qui sont codifiés et ceux qui ne le sont pas. Vous semblez croire que le gouvernement peut créer des lois tout simplement en affirmant ce pouvoir. C'est une nouvelle approche constitutionnelle. Je tiens à ce que ce soit très clair.

The government has shown that it is not bound by and is not relying on any law to do what it is doing. It is an act of someone's will, but it is not law. Let us get this straight. If you want to uphold that, be my guest.

It is fair to say that we disagree profoundly. Perhaps at some point in time the Senate might conduct some study on the meaning of those roles and the special relationship that they bear to the sovereign, to Parliament and to cabinet.

I want to make sure that it is clear on the record that constitutional authority usually refers to constitutional law, which is not something we should make up as we go along.

This committee's recommendations were wiser than you might think. When I observed the appointment process and the swearing in process on December 12, I was very distressed because at that time we were told that Anne McLellan was sworn in as Solicitor General to be styled the Minister of Public Safety and the Deputy Prime Minister. That was an egregious thing that bothered me very deeply. However, I looked to your report, and I found you never recommended that. You recommended the political upgrading of the position of the deputy minister and the locating of these positions in someone very close to the top, which is different from creating a constitutional position that would be at one the Solicitor General and the Minister of Public Safety, so perhaps we should look at your report again.

This country has a Constitution. The Constitution exists in many different statutes. Perhaps we should carry on this debate in the chamber.

Once again, for those watching, there is no constitutional authority whatsoever for the jettisoning of the position of Solicitor General. I can prove that through a chain of authorities that is very long and very wide.

I do not think I am persuading anyone here, but the record should show that it is not open to this government, even though this government seems to believe it is, to change everything willy-nilly, do exactly as they like, and then bring it to Parliament and say: "It is so because I have said it is so." That is an objectionable form of governance that is neither good governance nor limited governance.

The die is cast. I have spoken through my votes on clause-by-clause consideration. It would have been better had we debated the clauses individually as we moved along so that our remarks would have been directed to the individual clauses rather than as a general medley at the end. I am grateful to have had the opportunity to put these concerns on the record.

I would also like to say, finally, that what is being disfigured and changed here is more than a name. What is being disfigured and changed here is the Constitution of this country, and this is not the first bill that I have seen this government bring that does that has brought about a change to the Constitution.

Let us understand clearly that, piece by piece, bit by bit, this government is dismantling the constitutional system of this nation. I disagree with it and I certainly will take every opportunity I have to record my objections. I do not think my

Le gouvernement a montré qu'il n'est tenu par aucune loi et qu'il ne se fonde sur aucune loi pour faire ce qu'il fait. Quelqu'un en a décidé, mais ce n'est pas dicté par une loi. Soyons clairs. Si vous voulez le défendre, je vous en prie.

Nous sommes profondément en désaccord. Peut-être qu'à un moment ou un autre le Sénat pourra faire une étude quelconque sur la signification de ces rôles et la relation spéciale qu'ils ont avec le souverain, le Parlement et le conseil des ministres.

Je veux qu'il soit bien clair que les pouvoirs constitutionnels habituellement découlent du droit constitutionnel, que nous ne devrions pas inventer petit à petit.

Les recommandations de ce comité étaient plus sages que vous le pensez peut-être. Lorsque j'ai observé le processus de nomination et d'assermentation le 12 décembre, j'ai été très choquée que l'on nous dise qu'Anne McLellan était assermentée en tant que solliciteur général comme ministre de la Sécurité publique et vice-première ministre. C'est un regroupement qui me chagrinait profondément. Toutefois, j'ai examiné votre rapport et constaté que vous n'aviez jamais recommandé cela. Vous aviez recommandé de relever le poste de vice-première ministre et de confier ces fonctions à quelqu'un au sommet de la hiérarchie, ce qui ne veut pas dire qu'il faille créer un poste constitutionnel qui regroupe à la fois celui de solliciteur général et celui de ministre de la Sécurité publique, si bien que nous devrions peut-être réexaminer votre rapport.

Notre pays a une constitution. La Constitution se retrouve dans de nombreuses lois. Peut-être devrions-nous poursuivre ce débat au Sénat même.

Une fois encore, pour ceux qui nous regardent, la Constitution ne nous autorise absolument pas à supprimer le poste de solliciteur général. Je peux le prouver par une chaîne de pouvoirs très longue et très large.

Je ne pense pas pouvoir persuader quiconque ici mais je veux qu'il soit clair que le gouvernement n'a pas le loisir, même s'il semble penser qu'il l'a, de tout changer comme il l'entend, de faire tout ce qu'il veut, puis de le présenter au Parlement en disant : « C'est comme ça parce que j'ai dit que ce serait comme ça. » C'est une forme de gouvernance qui n'est ni bonne ni limitée et pour laquelle on peut avoir des objections.

Les dés sont jetés. Je me suis exprimée en votant à l'occasion de l'étude article par article. Il aurait été préférable que nos débats des différents articles individuellement afin que nos observations puissent porter sur les projets d'article eux-mêmes plutôt que sur le projet en général à la fin. Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer.

Je voudrais aussi dire, pour finir, que selon ce qu'on défigure et change ici, c'est plus qu'un nom. C'est la Constitution de notre pays et ce n'est pas le premier projet de loi que je vois présenter par ce gouvernement qui revient à modifier la Constitution.

Comprenons bien que petit à petit, pas à pas, ce gouvernement est en train de démanteler le système constitutionnel de notre pays. Je ne suis pas d'accord et je saisirai certainement toutes les occasions possibles de présenter mes objections. Je ne pense pas

objections will stop this government, since this government is intent at all times on foisting these wishes of a very small minority of lawyers upon us, but it is a shame. It is a tragedy that Ottawa is so disconnected from the ordinary Canadian that ordinary Canadians no longer know the lexicon of this place or know even the language to question all of these changes.

They are confused and bamboozled every day when senators or ministers say this is a little name change and that it means nothing. However, this is a profound change. We have diminished the position of the minister of public safety by not attaching the role of the Solicitor General. We have not gone into too many issues in the proposed bill and the enormous powers at all levels proposed therein. Those powers proposed for the minister are vast and disparate and would have been better tempered, modified, exercised and executed under the Solicitor General as well. I hope that I have been clear on this vast subject matter.

So much of the material before us is simply erroneous. Other than Dr. Wesley Pue, the witnesses were not especially helpful. At the risk of being viewed as a kind of dinosaur who insists we should be loyal to the Constitution of Canada, if I have to choose between loyalty to law and loyalty to an individual, I will choose loyalty to law and principle.

The Chairman: Seeing no one else, honourable senators, we are back to the question: Shall clause 1, the short title, carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Cools: Abstain.

Senator Forrestall: Abstain.

The Chairman: Shall the title carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Forrestall: Abstain.

Senator Cools: Abstain.

The Chairman: Shall the bill be adopted?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Cools: Abstain.

Senator Forrestall: I could agree that the bill be adopted.

The Chairman: Could I ask the clerk to poll the committee?

The Clerk: I will call each senator's name.

Senator Kenny: Yea.

Senator Banks: Yea.

Senator Cools: Abstain.

Senator Day: Yea.

Senator Forrestall: Abstain.

Senator Losier-Cool: Yea.

que cela arrêtera le gouvernement puisqu'il semble tenir absolument à nous imposer ainsi les vœux d'une toute petite minorité d'avocats. C'est toutefois une honte. La tragédie c'est qu'Ottawa est tellement déconnecté par rapport aux Canadiens ordinaires que les Canadiens ne comprennent même plus ce que l'on dit ici et n'ont même plus les mots pour contester tous ces changements.

Ils se perdent et se laissent emberlificoter continuellement quand les sénateurs ou ministres déclarent que c'est simplement un changement de nom et que cela ne signifie rien. Or, c'est un changement profond. Nous avons diminué le poste de ministre de la Sécurité publique en n'y attachant pas le rôle de solliciteur général. Nous ne nous sommes pas penchés sur tellement de points en étudiant ce projet de loi et nous avons négligé les pouvoirs énormes proposés ici à tous les niveaux. Les pouvoirs proposés pour le ministre sont vastes et disparates et auraient dû être atténués, modifiés, exercés et exécutés aussi sous l'autorité du solliciteur général. J'espère avoir été claire sur ce vaste sujet.

Une grande partie de l'information qui nous a été donnée est simplement erronée. En dehors de M. Wesley Pue, les témoins ne nous ont pas vraiment aidés. Au risque d'être considérée comme un genre de dinosaure qui insiste sur le respect de la Constitution canadienne, si je dois choisir entre le respect d'une loi et le respect d'une personne, je choisirai le respect de la loi et du principe.

Le président : Comme il n'y a personne d'autre, honorables sénateurs, nous revenons à la question : l'article 1, le titre abrégé, est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le sénateur Cools : Abstention.

Le sénateur Forrestall : Abstention.

Le président : Le titre est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Le sénateur Forrestall : Abstention.

Le sénateur Cools : Abstention.

Le président : Le projet de loi est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Le sénateur Cools : Abstention.

Le sénateur Forrestall : Je suis d'accord pour que le projet de loi soit adopté.

Le président : Puis-je demander au greffier de poser la question à chaque membre du comité?

Le greffier : Je vais interroger chaque sénateur.

Le sénateur Kenny : Oui.

Le sénateur Banks : Oui.

Le sénateur Cools : Abstention.

Le sénateur Day : Oui.

Le sénateur Forrestall : Abstention.

Le sénateur Losier-Cool : Oui.

Senator Meighen: Abstain.

Senator Munson: Yea.

The Clerk: Yeas five; nays, none; abstentions, three.

The Chairman: The bill is carried. Is it agreed that I report this bill at the next sitting of the Senate?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Senator Cools: I would expect discussion before the bill is reported to the house. Should we not debate whether the report that accompanies the bill should have some observations? It should record some of the strong constitutional questions that have been registered.

The Chairman: Senator Cools, the situation is such that the bill has been adopted and the committee has voted that it be reported to the Senate. I am prepared to ask the committee if it wishes to make observations before the bill is reported. If there is such willingness, then we can discuss the observations. Are honourable senators willing?

Senator Forrestall: Is there a reason that the committee is not on CPAC this morning for this important piece of proposed legislation? I have a reason for wanting observations appended.

Senator Munson: From my perspective, have not the observations been put on the record? Sometimes this country should move on, in this committee.

The Chairman: I take your point. The fault of not being televised is likely mine.

Senator Forrestall: Is there a reason?

The Chairman: I assumed this meeting would be reasonably straightforward. It could have been televised and I bear the blame for it not being televised.

Senator Forrestall: That is not quite good enough. I have no redress with respect to the matter but you made a judgment and that is fine. I would have thought that this meeting would be considered one of the most important in recent months. Certainly, the consequences of it will be felt for a long time. We will live very much within the parameters of these few short clauses. I would have thought it useful, given that we have access to public airwaves, to have today's proceedings available to those who like to follow CPAC, who enjoy the committees and who have spoken highly of the work of the committee under your leadership. I will discuss it with you at a later time to determine how we might avoid this error in the future. I am disappointed.

The Chairman: I regret this and I welcome hearing from you now or at any time, Senator Forrestall. I note your disappointment and I apologize for it.

Senator Cools: We are at the stage where we will discuss the committee report.

Le sénateur Meighen : Abstention.

Le sénateur Munson : Oui.

Le greffier : Oui, cinq; non, zéro; abstention, trois.

Le président : Le projet de loi est adopté. Dois-je faire rapport du projet de loi à la prochaine séance du Sénat?

Des voix : D'accord.

Le président : D'accord.

Le sénateur Cools : Je pense que nous devrions avoir une discussion avant qu'il ne soit fait rapport du projet de loi à la Chambre. Ne devrions-nous pas débattre de l'opportunité de faire certaines observations dans le rapport qui accompagnera ce projet de loi? Il devrait mentionner certains des graves problèmes constitutionnels qui ont été soulevés.

Le président : Sénateur, le fait est que le projet de loi a été adopté et que le comité a voté qu'il en soit fait rapport au Sénat. Je veux bien demander au comité s'il souhaite faire des observations avant qu'il ne soit fait rapport du projet de loi. Si le comité le souhaite, nous pouvons discuter de telles observations. Les sénateurs le souhaitent-ils?

Le sénateur Forrestall : Y a-t-il une raison pour que le comité ne passe pas sur CPAC ce matin alors qu'il s'agit d'un projet de loi aussi important? J'aimerais que les observations soient mises en annexe.

Le sénateur Munson : Est-ce que les observations n'ont pas déjà été rendues publiques? Il faudrait tout de même que les choses avancent de temps en temps à ce comité.

Le président : Je prends note de vos observations. C'est probablement de ma faute, si le comité n'est pas télévisé.

Le sénateur Forrestall : Y a-t-il une raison?

Le président : Je pensais que ce serait une séance rapide. On aurait pu le faire téléviser, et c'est de ma faute s'il ne l'a pas été.

Le sénateur Forrestall : Cela ne suffit pas. Je ne sais pas comment on pourrait corriger la chose maintenant, mais vous avez pris une décision et c'est bon. J'aurais pensé que cette séance aurait été considérée comme l'une des plus importantes depuis des mois. Certes, les conséquences vont se faire sentir pendant longtemps. Les paramètres de ces quelques articles auront des conséquences évidentes. J'aurais pensé qu'il était utile, étant donné que nous avons accès aux ondes, de rendre les délibérations d'aujourd'hui accessibles à ceux qui auraient voulu les suivre, qui s'intéressent au comité et qui ont fait l'éloge du travail de ce comité sous votre direction. Je discuterai avec vous de la façon dont nous pourrions éviter à l'avenir ce genre d'erreur. Je suis déçu.

Le président : Je le regrette et je serai très heureux d'en discuter avec vous tout de suite ou à un autre moment, sénateur. Je note que vous êtes déçu et je vous prie de m'en excuser.

Le sénateur Cools : Nous en sommes arrivés au point où nous allons discuter du rapport du comité.

The Chairman: We are at the stage where we will discuss whether we will have observations.

Senator Cools: I am talking about that, which is part of the committee report.

The Chairman: The first question to be resolved is whether to have observations. If the committee wants to do so, then we will discuss the observations.

Senator Cools: The committee is at the stage where it will discuss the contents of or any absence in the committee report.

The Chairman: The substance is decided after including observations is determined.

Senator Cools: I thought it would be decided by the nature of the observations.

The Chairman: I am in the hands of the committee and will take guidance from the committee. Do senators wish to discuss whether to have observations? If the decision is to have observations, do you wish to have a discussion of observations or do you wish to discuss observations first?

Senator Day: Mr. Chairman, on that issue we have voted to report this to the Senate. If you had said, "reported back without observation," or "without comment," then we would not have this discussion. We did not do that and it is my view that when we report the bill back we should do so without amendment and without observations.

The Chairman: That was my intent. The question is whether to have observations and I would entertain comments on that.

Senator Meighen: I would try to shortcut by suggesting a straw poll. Before we know the outcome of the discussion, why not short circuit it and determine the response?

The Chairman: That is what I was trying to get to.

[Translation]

Senator Losier-Cool: My comments echo those of Senator Day. We just adopted the motion to have the report presented at the next sitting of the Senate. If members wanted to make comments, they should have made them when we were on that motion. You cannot table the report without knowing the nature of the comments, and I think that the report has been adopted.

[English]

The Chairman: We will have a straw poll, beginning with the Deputy Chairman of the Committee, Senator Forrestall.

Senator Forrestall: At the risk of this becoming a farce, which I do not want, I do not care whether we have amendments. Who will read it?

The Chairman: It is a matter of having observations.

Senator Forrestall: I have no view on that subject.

Le président : Nous en sommes arrivés au point où nous allons discuter de l'opportunité d'ajouter des observations.

Le sénateur Cools : C'est ce dont je parle, et cela fait partie du rapport du comité.

Le président : La première question à régler est, voulons-nous ou non ajouter des observations? Si le comité le souhaite, nous pourrions discuter de ces observations.

Le sénateur Cools : Le comité en est arrivé au point où il doit discuter du contenu ou de l'absence d'observations dans son rapport?

Le président : On décide du fond après avoir décidé si l'on veut ou non inclure des observations.

Le sénateur Cools : Je pensais que cela dépendrait de la nature des observations.

Le président : Je m'en remets au comité et suivrai sa volonté. Les sénateurs souhaitent-ils discuter de l'opportunité d'ajouter des observations? Si l'on décide de mettre des observations, souhaitez-vous que l'on discute de ces observations ou voulez-vous discuter des observations d'abord?

Le sénateur Day : Monsieur le président, à ce sujet, nous avons voté de faire rapport de ce projet de loi au Sénat. Si vous aviez dit : « de faire rapport au Sénat sans observations » ou « sans commentaires », nous ne tiendrions pas ce genre de discussion. Comme nous ne l'avons pas fait, j'estime que lorsque nous ferons rapport du projet de loi, nous devrions le faire sans amendements et sans observations.

Le président : C'est mon intention. Je demande donc si nous devons avoir des observations et je vous écouterai à ce sujet.

Le sénateur Meighen : Je pense que l'on pourrait abrégier les choses en demandant aux sénateurs de se prononcer. Avant de savoir quel pourrait être le résultat de la discussion, pourquoi ne pas la court-circuiter en demandant une réponse?

Le président : C'est exactement ce que j'essayais de faire.

[Français]

Le sénateur Losier-Cool : Mes commentaires étaient exactement les mêmes que ceux du sénateur Day. Nous venons d'adopter la motion voulant que le rapport soit présenté à la prochaine séance du Sénat. Lorsqu'on a fait cette résolution, si on voulait faire des observations, il aurait fallu les faire. Vous ne pouvez pas présenter le rapport sans connaître la nature des observations et je pense que le rapport a été adopté.

[Traduction]

Le président : Nous allons voter, en commençant par le vice-président du comité, sénateur Forrestall.

Le sénateur Forrestall : Au risque de transformer cela en farce, ce que je ne voudrais pas faire, peu m'importe qu'il y ait ou non des amendements. Qui va lire cela?

Le président : Nous parlons d'observations.

Le sénateur Forrestall : Je n'ai pas d'avis à ce sujet.

The Chairman: Senator Banks?

Senator Banks: It is possible that we might have considerable discussion in the house at third reading, and that the matters discussed this morning and others might be raised there. Since we have already determined to report the bill amended, we should stay that course.

Senator Meighen: The writing is clearly on the wall. From what I have heard, members of the committee either do not want to discuss it further or do not wish to add observations. That is fine; let us move on.

Senator Day: Mr. Chairman, my view has not changed from five minutes ago.

Senator Munson: My vote was my observation.

The Chairman: Senator Losier-Cool, you have already made your feelings clear.

Senator Cools: We could avoid some of these difficulties if we could proceed a little more slowly and call for debate on the issues at the appointed time. This particular process is not especially difficult. The interesting thing is the proposed bill has been adopted, so the government already has it in its hands, in its reach, so to speak.

The real problem is around the question of whether you should report this proposed legislation this afternoon. I have known bills to be adopted in committee and the chairman not get authority to report the bill, so the bill just sits in the committee unreported for a little while.

It seems to me we should have been discussing this in a timely way, so that before the final authority is given to report, we had discussed what it is that we are reporting. It would be reporting the proposed bill plus some observations. At the risk of being repetitive, and I must say a little game of politics that I was taught by some of the great masters, is that in victory you can afford to be magnanimous.

Therefore, what I hear is that there is not much of a will to report the proposed legislation with some observations. In any event, I should take the opportunity to put on the record the nature of the observation that I think the proposed bill should be reported to say. Not to report such an observation is to impugn the proposed legislation, and certainly to mar its efficacy.

The Chairman: Senator Cools, I have to call you to order here please. You have suggested that you have not been treated here with fairness, and properly.

Senator Cools: I did not say that.

The Chairman: You had every opportunity, as we went through each clause, to stop the debate. The first time there was an indication from the committee to stop and discuss a clause, we stopped and we discussed that clause. I am sorry, but you have been given every opportunity. We have just finished conducting a

Le président : Sénateur Banks?

Le sénateur Banks : Il est possible que nous ayons une très longue discussion au Sénat en troisième lecture et que les questions discutées ce matin ainsi que d'autres puissent être soulevées à cette occasion. Comme nous avons déjà décidé que le projet de loi devait être modifié, nous devrions nous en tenir là.

Le sénateur Meighen : C'est très clair. D'après ce que j'ai entendu, nos membres du comité soit ne veulent plus en discuter, soit ne souhaitent pas ajouter d'observations. C'est bien; continuons.

Le sénateur Day : Monsieur le président, je n'ai pas changé d'avis au cours des cinq dernières minutes.

Le sénateur Munson : Mon vote me tient lieu d'observations.

Le président : Sénateur Losier-Cool, vous nous avez déjà bien dit ce que vous en pensiez.

Le sénateur Cools : Nous pourrions éviter certaines de ces difficultés si nous pouvions procéder un peu plus lentement et inviter à un débat sur ces questions au moment voulu. Ce processus particulier n'est pas spécialement difficile. Ce qui est intéressant, c'est que le projet de loi proposé a été adopté si bien que le gouvernement l'a déjà entre les mains, à sa portée, si l'on veut.

Le vrai problème porte sur la question de savoir si vous devriez faire rapport de ce projet de loi cet après-midi. Il est arrivé que le projet de loi soit adopté en comité et que le président n'ait pas l'autorisation de faire rapport du projet de loi si bien qu'il reste en comité sans que l'on en fasse rapport pendant quelque temps.

J'estime que nous aurions dû discuter de tout cela afin que, avant de donner l'autorisation finale de faire rapport au Sénat, nous ayons discuté de ce dont nous faisons rapport. Nous ferions rapport du projet de loi avec certaines observations. Au risque de me répéter, et certains grands maîtres m'ont appris un petit jeu politique, à savoir que dans la victoire, on peut se permettre d'être magnanime.

Aussi, si je comprends bien, le comité n'est pas tellement disposé à ce qu'il soit fait rapport de ce projet de loi avec certaines observations. De toute façon, je devrais saisir l'occasion de déclarer la nature de l'observation qui à mon avis devrait accompagner le rapport de ce projet de loi. S'il n'est pas fait rapport d'une telle observation, c'est attaquer le projet de loi et limiter son efficacité.

Le président : Sénateur Cools, je dois vous rappeler le Règlement. Vous venez de suggérer que vous avez été traitée de façon injuste et inacceptable.

Le sénateur Cools : Je n'ai pas dit ça.

Le président : Vous pouviez interrompre le débat à tout moment alors que nous étudions chacun des articles. Dès qu'un des membres du comité nous a demandé de nous interrompre pour discuter d'un article, nous l'avons fait. Je suis désolé, mais vous aviez la possibilité d'intervenir quand vous le souhaitiez.

straw poll of the committee, and the committee has indicated they do not wish to have observations.

We have adopted the proposed legislation; and we have adopted a motion to report it to the Senate at its next sitting. Given that the committee has indicated it does not wish to have observations, I suggest that any observations you wish to make further on this be at third reading.

Senator Cools: Thank you, chairman. I was not speaking about personal observations; I was talking about committee observations.

The committee continued in camera.

The committee resumed in public

The Chairman: Welcome to the Standing Senate Committee on National Security and Defence. My name is Colin Kenny and I chair the committee.

We have before us today a distinguished witness, Dr. Richard Gimblett. He is an independent historian and defence policy analyst with 27 years of service in the Canadian navy. He served in ships of various classes on both coasts, including as combat officer of HMCS *Protecteur* for operations in the Persian Gulf during the war of 1991.

He subsequently co-authored the official account of the Canadian participation in the Gulf War. He was a major contributor to the long-range strategic planning document for the Canadian navy entitled *Leadmark: The Navy's Strategy for 2020*. His newest book, published in June 2004, is *Operation Apollo, the Golden Age of the Canadian Navy in the War Against Terrorism*. He is a research fellow with the Centre for Foreign Policy Studies at Dalhousie University, is on the visiting faculty of the Canadian Forces College and is vice-president of the Canadian Nautical Research Society. Dr. Gimblett, we understand you have a short statement and the floor is yours.

Mr. Richard Gimblett, Research Fellow, Centre for Foreign Policy Studies, Dalhousie University: Mr. Chairman, honourable senators, thank you for the invitation to appear before you today. Your deliberations are occurring at a critical juncture: A new chief of defence staff with a radical new vision for the Canadian Forces has just been appointed, and in two days, when the government brings down its budget, we will see just how deep its commitment to the Canadian Forces is.

Your committee has made important recommendations in the past, many of which were scoffed at when they first appeared, only to be proven correct with the passage of time. With these various thoughts in mind, I am especially pleased to have this opportunity to provide input to your present inquiry into the general state of the Canadian Forces.

Nous venons de terminer un vote d'essai au comité, et les membres du comité ont indiqué qu'ils ne souhaitent pas ajouter d'observations.

Nous avons adopté le projet de loi, et nous avons adopté une motion en vue d'en faire rapport au Sénat lors de la prochaine séance de la Chambre haute. Comme le comité a indiqué qu'il ne souhaitait pas ajouter d'observations, je vous suggère d'attendre la troisième lecture du projet de loi pour exprimer les vôtres.

Le sénateur Cools : Je vous remercie, monsieur le président. Je ne parlais pas de mes observations personnelles, mais plutôt de celles du comité.

La séance se poursuit à huis clos.

La séance publique reprend.

Le président : Bienvenue au Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense. Je m'appelle Colin Kenny et je suis président du comité.

Nous entendons aujourd'hui un témoin fort distingué, le professeur Richard Gimblett. Il est historien indépendant et analyste de la politique en matière de défense. En outre, il compte 27 années de service dans la Marine canadienne. Il a servi à bord de navires de différentes classes le long des deux côtes, y compris en qualité d'officier de combat du NCSM *Protecteur* lors d'opérations menées dans le golfe Persique lors de la guerre de 1991.

Par la suite, le professeur Gimblett a participé à la rédaction du compte rendu officiel de la participation du Canada à la Guerre du golf. Il a également apporté une contribution majeure au document de planification stratégique à long terme pour la Marine canadienne, lequel s'intitule *Point de mire : stratégie de la marine pour 2020*. Son plus récent ouvrage, qui a été publié en juin 2004, s'intitule *Operation Apollo, the Golden Age of the Canadian Navy in the War Against Terrorism*. Le professeur Gimblett est chercheur universitaire attaché au Centre d'études en politiques étrangères de l'Université Dalhousie. En outre, il est l'un des professeurs invités au Collège des Forces canadiennes et il est le vice-président de la Société canadienne pour la recherche nautique. Professeur Gimblett, je crois comprendre que vous avez préparé un bref exposé, aussi je vous cède la parole.

M. Richard Gimblett, chargé de recherche, Centre d'études en politiques étrangères, Université Dalhousie : Monsieur le président, honorables sénateurs, je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant vous aujourd'hui. Vos délibérations ont lieu au moment où nous arrivons à un carrefour déterminant. En effet, un nouveau chef d'état-major de la défense vient d'être nommé et il a une nouvelle vision tout à fait novatrice des Forces canadiennes. En outre, dans deux jours, le gouvernement déposera son budget et nous connaissons alors l'ampleur de son engagement en faveur des Forces canadiennes.

Votre comité a déjà fait d'importantes recommandations en matière de défense. La plupart d'entre elles n'ont pas reçu un accueil favorable au départ, mais elles se sont avérées tout à fait indiquées avec le recul. Ainsi, je suis particulièrement ravi d'avoir l'occasion de vous faire part de mes observations alors que vous vous penchez sur l'état général des Forces canadiennes.

There are several themes I would like to address in my opening remarks, but the first might as well be the new concept of operations that LGen. Hillier has been revealing in the press over the past couple of weeks since his assumption of command. Insofar as it promotes a vision to restructure the Canadian Forces to make a more meaningful contribution to international stability through the ability to project significant and identifiably Canadian Forces independently around the globe, I am in complete accord.

You have heard previously from MGen. Lewis MacKenzie on the subject, and I have submitted to you, as background to my testimony today, a paper that I prepared with Major General MacKenzie and our colleagues John Eggenberger and Ralph Fisher, speaking to the acquisition of expeditionary support ships, strategic airlift and other capabilities required to give it effect.

We began what we called the Sea Horse Project at about this time last year, and presented it to the Prime Minister and others at the end of June 2004. Our timing was a little bit off. We had hoped that the election would have been over when it was delivered, but we were committed to a publication schedule that obviously got overtaken by events. It got lost in the shuffle. However, it is pleasing to see the interest in it now.

I hope LGen. Hillier is successful in obtaining the funds needed to realize his vision. Frankly, I have little confidence he will be successful. I suspect the upcoming budget will have barely enough new money in it to cover the deficit that the Canadian Forces has been operating under for the past many years. Whether it is \$750 million or \$1 billion, that will not be enough to allow for the recruiting of new troops, to cover the operating deficit and to allow for the transformation of the forces. The realist historian in me has been disappointed too often by past promises that remain unfulfilled to be optimistic when it comes to rectifying the Canadian defence condition.

As an admitted navalist, I am concerned that such a limited budget will put the emphasis on reviving the Canadian army. That revival is much needed after a decade of underfunding and strenuous operations, but within a limited budget increase, it can only be accomplished at the expense of the other services. That, in turn, can only lead to interservice bickering for scarce resources, and it will pull the rug out from beneath the present climate of "jointness," or integration, as General Hillier calls it. His vision has fostered the most honest and positive level of co-operation amongst the services that I have seen in my 30-plus years of involvement with the Canadian Forces.

I pray that I am wrong. LGen. Hillier is taking over at a unique moment. Public awareness and expectations have been raised, in large part, through the good work of this committee and other like-minded organizations, and the Canadian Forces are in such dire need of replacements for so many different types of

J'aimerais aborder plusieurs thèmes dans mes remarques liminaires, mais je vais d'abord traiter des nouveaux concepts opérationnels que le lieutenant-général Hillier a exposés aux médias au cours des quelques semaines qui ont suivi sa récente entrée en fonction. Je suis tout à fait d'accord avec ces concepts dans la mesure où ils préconisent la restructuration des Forces canadiennes en vue d'apporter une contribution plus significative à la stabilité internationale grâce à la capacité de déployer des militaires canadiens qui soient suffisamment nombreux et facilement identifiables, et ce, de façon indépendante dans tous les pays du monde.

Vous avez déjà entendu le témoignage du major général Lewis MacKenzie sur ce sujet. En outre, je vais avoir fait parvenir, comme complément d'information, un document que j'ai rédigé avec le major-général MacKenzie, et avec nos collègues John Eggenberger et Ralph Fisher, et qui porte sur l'acquisition de bâtiments de soutien expéditionnaire, d'une capacité de transport aérien stratégique et d'autres capacités qui sont requises pour mettre en pratique ce concept.

Nous avons commencé ce que nous appelons le projet Sea Horse l'année dernière à peu près à cette époque, et nous l'avons présenté au premier ministre et à d'autres à la fin du mois de juin 2004. Le moment était peut-être mal choisi. Nous avions espéré que les élections seraient terminées à ce moment-là, mais nous devons respecter un calendrier de publication qui, de toute évidence, a été dépassé par les événements. Le projet s'est perdu dans la réorganisation. Cependant, je constate avec plaisir qu'on s'y intéresse maintenant.

J'espère que le lieutenant-général Hillier réussira à obtenir les fonds dont il a besoin pour réaliser sa vision. Franchement, j'ai peu confiance que ce sera le cas. J'ai l'impression que le prochain budget suffira à peine à couvrir le déficit avec lequel les Forces canadiennes doivent fonctionner depuis de nombreuses années. Que ce soit 750 millions de dollars ou 1 milliard de dollars, ce ne sera pas suffisant pour recruter, pour couvrir le déficit d'exploitation et permettre la transformation des forces. Mon côté historien réaliste a trop souvent été déçu par le passé lorsqu'on nous disait d'être optimistes et que la condition de la défense canadienne serait redressée.

En tant que mordu de la marine, je crains qu'un tel budget limité mettra l'accent sur la revitalisation de l'armée canadienne. Cette revitalisation est vraiment nécessaire après une décennie de sous-financement et d'opérations ardues, mais avec une augmentation limitée du budget, cela ne peut se faire qu'aux dépens des autres services et cela ne peut mener qu'à des querelles entre les services en raison des ressources limitées, et cela nuira certainement au climat actuel d'intégration dont parle le général Hillier. Sa vision a encouragé le niveau de coopération entre les services le plus honnête et le plus positif que j'aie vu depuis que je m'intéresse aux Forces canadiennes, soit plus de 30 ans.

J'espère que je me trompe. Le lieutenant-général Hillier arrive à un moment unique. Les attentes et la sensibilisation du public ont augmenté en grande partie grâce au bon travail de votre comité et d'autres organisations animées des mêmes idées, et les Forces canadiennes ont désespérément besoin de remplacer tellement

equipment that he can literally start over on many of them. Expeditionary support ships, strategic airlift, close battlefield direct fire support, the list goes on and the moment is now. However, the acquisition program needs a viable concept of operations to give it coherence.

My second theme follows from that line of thought, it being that I do not believe there is sufficient understanding of the various and important roles that the Canadian navy plays in our defence structure.

Your committee has already addressed the scandalous level of our sea defences in its publication *Canada's Coastlines: The Longest Underdefended Coastline in the World*. Not to take anything away from that work, but it, and much other analysis also now under way, points to a separation of homeland security and overseas expeditionary operations. I believe that to be a false dichotomy.

This is more than the age-old claim that the sea is one, although there is something to that claim. Once terrorists or others who might do us harm embark in an ocean-going vessel, it is just as easy for them to appear off our coast as it is for us to use the oceans and conduct operations on the far side of the world.

More importantly in our case, the structure and employment of our navy is governed primarily by our geography. The extent and challenging environment of our maritime areas of responsibility on all three coasts demands an oceanic navy. Ships designed to patrol at the far reaches of the Grand Banks and the Gulf of Alaska, and I have patrolled both of those areas, and eventually into the Arctic regions, by definition, have the sea-keeping characteristics and endurance suited for deployments to the far side of the globe.

Of course, we have been troubled little by direct threats in the past, so when the fleet is not required for home defence, our governments have a long history of deploying it abroad to very great diplomatic and military advantage.

More to the point, the security of Canada and Canadians does not begin at the 200-mile exclusive economic zone. Canada and Canadians are made more secure by our forces addressing security concerns as close to their points of origin and as far from our shores as possible.

We can discuss this at length in the question period, but the ideal fleet for our home defence would not look dramatically different from that we have used to great effect in recent overseas operations. The shift of Canadian naval priorities from the traditional expeditionary focus to a greater involvement in domestic marine security is not an unnatural move, especially in the globalized ocean battle space of today. The simple truth is that the variety of missions performed by our navy in the Arabian Sea and the global war on terrorism are in many ways identical to those required to ensure security in our home waters. The command of multinational formations has direct application to

de différents types d'équipements qu'il peut littéralement recommencer dans bien des cas. Les navires de soutien expéditionnaire, le transport aérien stratégique, le tir d'appui direct en champs de bataille fermés, la liste est longue et c'est maintenant qu'il faut faire quelque chose. Cependant, le programme d'acquisition a besoin d'un concept viable d'opération pour être cohérent.

Mon deuxième thème découle de cette ligne de pensée, c'est-à-dire que je ne crois pas que l'on comprenne suffisamment les divers rôles importants que la Marine canadienne joue dans notre structure de défense.

Votre comité a déjà parlé du niveau scandaleux de notre défense maritime dans sa publication *Les côtes du Canada : Les plus longues frontières mal défendues au monde*. Je ne veux rien enlever à ce rapport, mais comme beaucoup d'autres analyses qui sont en cours, il laisse entendre qu'il faudrait séparer la défense du territoire national et les opérations expéditionnaires à l'étranger. À mon avis, c'est là une fausse dichotomie.

Depuis toujours on dit que l'océan ne fait qu'un, et c'est bien vrai. Une fois que les terroristes ou d'autres qui voudraient nous faire du mal montent à bord d'un navire océanique, il est tout aussi facile pour eux de se retrouver sur notre côte qu'il l'est pour nous d'utiliser les océans et de conduire des opérations à l'autre bout du monde.

Ce qui est encore plus important dans notre cas, c'est que la structure et l'emploi de notre marine dépend surtout de notre géographie. Les zones maritimes dont nous sommes responsables sur les trois côtes sont très vastes et représentent un défi qui exige une marine océanique. Les navires conçus pour patrouiller très loin dans la région des Grands Bancs et du golfe d'Alaska, et j'ai patrouillé dans ces deux régions, et aussi dans l'Arctique, par définition, ont des caractéristiques de tenue de mer et d'endurance qui leur permettent d'être déployés à l'autre extrémité du globe.

Bien sûr, nous avons été troublés un peu par des menaces directes par le passé, si bien que lorsque la flotte n'est pas nécessaire pour la défense du territoire, nos gouvernements l'ont souvent déployée à l'étranger et en ont largement bénéficié sur le plan diplomatique et militaire.

Chose plus importante encore, toutefois, la sécurité du Canada et de ses habitants ne commence pas à l'extrémité de la zone économique exclusive de 200 milles. Ce qui accroît notre sécurité, c'est lorsque nos forces font face aux sources d'inquiétude le plus proche de l'endroit d'où elles se trouvent et le plus loin possible de nos côtes.

Nous pourrions en discuter plus à fond au moment des questions, mais la flotte idéale pour la défense du territoire ne serait pas très différente de celle que nous avons utilisée avec succès lors de nos récentes opérations outre-mer. Délaisser notre rôle traditionnel de force expéditionnaire en faveur d'un plus grand rôle en matière de sécurité maritime au pays est loin d'aller à l'encontre des priorités navales du Canada, surtout dans l'espace de combat maritime mondialisé d'aujourd'hui. La vérité toute simple, c'est que la diversité des missions effectuées par notre marine dans la mer d'Oman et dans la guerre mondiale au terrorisme sont à bien des égards identiques à celles qui

domestic joint interagency coordination. The interdiction of escaping al-Qaeda terrorists required the same search and boarding capabilities to be exercised in surveillance and interdiction off our own coasts. Coalition operations in the littorals of Southwest Asia had the same stabilizing effects as does our establishing presence in our exclusive economic zone. The mutual respect that our navy has earned in the conduct of intensive operations overseas with the United States navy will ensure the preservation of our national interest in securing our continental perimeter.

Essentially, the high-readiness, multi-purpose, combat capable and adaptive fleet we now possess permits the navy to shift the balance among the domestic and international imperatives when and as required in a rapid and seamless manner. To let that navy wither would be a true national disaster.

That leads directly to my third and final theme, namely, the unique position our navy plays as an effective tool for government in international crisis response. For all the looming disaster predicted by myself and others, the fact remains that ours is one of the few navies in the world that actually works. Let us be honest: There will always be a Canadian navy. The question is what type and how effective will that navy be if we do not maintain the capabilities it presently possesses.

I spent much of my at-sea service in rusted out old steamers in the 1980s and 1990s. We still got to sea and did really well in the war games, pretending to have the systems that the fleet now possesses. However, we would have been toast if the Cold War had ended hotly. I understand that you have queried other witnesses as to the possibility of niche roles for the Canadian navy. I do not believe that is a practicable option given the range of our maritime interests. However, I put to you that our navy has carved a niche role for itself that has gone entirely unremarked.

I have recently published an analysis of the operations conducted by our navy in the Arabian Sea over the last several years. I hope that many of you are familiar with Operation Apollo which was our part in the global war on terrorism. You can probably recite with me the mantra that the operation was the largest sustained commitment of Canadian naval forces since the Korean War, but that level of commitment and the special capabilities that our ships now possess brought us the unique distinction of exercising command of the coalition fleet for most of the two years that we were actively engaged over there. Basically, while the United States navy was focused on high-end operations against Afghanistan and Iraq they turned to us for the task of coordinating the movements of all the other forces gathered in the region. At the height of the Arabian Sea operations, a Canadian commodore was taking charge of warships from a dozen different nations.

sont nécessaires pour assurer la sécurité dans nos eaux. Le commandement de formations multinationales a des applications directes pour la coordination mixte interinstitution nationale. L'interdiction du passage de terroristes d'Al-Qaïda en fuite a exigé les mêmes capacités de recherche et de raisonnement nécessaires à la surveillance et à l'interdiction de nos propres côtes. Les opérations de la coalition sur le littoral de l'Asie du Sud-Est ont eu les mêmes effets stabilisateurs que notre présence dans notre propre zone économique exclusive. Le respect que notre marine a acquis dans la conduite d'opérations intensives outre-mer avec la Marine américaine protégera notre intérêt national dans la défense de notre périmètre continental.

Essentiellement, la flotte à haut niveau de préparation, polyvalente, apte au combat et adaptive que nous avons aujourd'hui permet à la marine d'équilibrer rapidement et sans discontinuité nos impératifs intérieurs et étrangers au besoin. Laisser cette marine s'atrophier serait une catastrophe nationale.

Cela m'amène à mon troisième et dernier point, à savoir la situation unique de notre marine comme outil efficace d'intervention de l'État en cas de crise internationale. Malgré toutes les prédictions de catastrophes éminentes faites par moi et d'autres, le fait reste que notre marine est l'une des rares au monde à être vraiment efficace. Soyons honnêtes : il y aura toujours une Marine canadienne. La question est de savoir quelles seront sa configuration et son efficacité si nous ne conservons pas ses capacités actuelles.

J'ai passé le plus gros de mon service en mer dans de vieux vapeurs rouillés dans les années 1980 et 1990. Nous allions quand même en mer et nous nous débrouillions très bien dans les jeux de guerre, en faisant semblant de disposer des systèmes qui équipent aujourd'hui la flotte. Par contre, nous aurions été cuits si la guerre froide s'était soudainement embrasée. Je crois savoir que vous avez demandé à d'autres témoins si la Marine canadienne pouvait occuper certains créneaux. Je ne crois pas que cela soit pratique vu l'éventail de nos intérêts maritimes. J'avancerai toutefois l'idée que notre marine s'est effectivement taillée un créneau, ce dont personne ne s'est aperçu.

J'ai récemment publié une analyse des opérations effectuées par notre marine dans la mer d'Oman ces dernières années. J'espère qu'un grand nombre d'entre vous sont au courant de l'opération Apollo, notre contribution à la guerre mondiale contre le terrorisme. Vous pouvez sans doute réciter avec moi la rengaine — l'opération a été l'engagement soutenu le plus imposant des forces navales canadiennes depuis la guerre de Corée — mais ce degré d'engagement et les capacités spéciales de nos navires aujourd'hui nous ont valu la distinction unique d'exercer le commandement de la flotte de la coalition pendant la plus grande partie des deux années où nous avons été activement engagés là-bas. Essentiellement, pendant que la Marine américaine se concentrait sur des opérations de haut calibre en Afghanistan et en Irak, elle s'est tournée vers nous pour coordonner les mouvements de toutes les autres forces rassemblées dans la région. Au plus fort des opérations en mer d'Oman, c'est un commandant canadien qui était à la tête des navires de guerre provenant d'une dizaine de pays.

There is something quintessentially Canadian in that sort of role. Some might call it smart, focused, strategic, but the destroyers it was exercised from are rusting out and no replacement for them has been identified. The supply ships to replace the ones that kept the destroyers over there will not be available, under the most optimistic predictions, for seven years. We cannot even afford to maintain the present fleet of frigates, as you heard last week from the Chief of the Maritime Staff.

If politicians collectively do not start paying attention to our navy, you will have foreclosed an important opportunity to deploy it effectively and strategically for the next international crisis, of which there are several looming on the horizon. There is no doubt that we will be involved. We will be there, but will we make a difference?

The Chairman: Thank you, Dr. Gimblett, for that very succinct and useful presentation.

Senator Banks: Thank you, Dr. Gimblett, for being here and for your opening remarks.

You were a significant contributor to *Leadmark: The Navy's Strategy for 2020*, at which we have all had more than a peek, which sets out a direction for the Canadian navy up to and including 2020.

Do you think that has had an effect on the direction of the navy? Would you comment on the fact the Sea Horse Project, was not, if I recall correctly, suggested in *Leadmark: The Navy's Strategy for 2020*?

Mr. Gimblett: I will start with your second question, senator. The term "Sea Horse" does not appear in there because we coined that term one year ago. However, many of the concepts in that are actually threaded through *Leadmark: The Navy's Strategy for 2020*. Throughout the 1990s, world navies, led by the United States navy, which is the industry standard, if I might call it that, were shifting focus away from the command of the open oceans, away from being a blue-water fleet, in recognition that we had won command of the sea during the Cold War. There are no peer competitors to the United States navy. They have command of the sea, and we enjoy that as part of the western maritime alliance that helped them to achieve that command.

The United States is now shifting its focus to the littoral regions, essentially using the United States navy to help the other American forces project power ashore. We went along with that line of thinking, which helped shape much of the thought behind *Leadmark*. It is not that we would be going along hand in hand with the United States navy on every operation, but we recognized that because we had command of the seas it was time to start shifting our attention elsewhere and that inevitably the Canadian army and air force would start to shift their attention to the littoral regions, and the army did so through the 1990s. Of all the operations in which we were engaged, there were only two that were nowhere near the sea, and those were Rwanda and Afghanistan, and the United States considered even

Il y a dans ce genre de rôle quelque chose qui exprime l'essence même du Canada. Certains diront que c'était un signe d'intelligence, de concentration, de stratégie, mais les destroyers mis à contribution sont en train de rouiller et on ne leur a pas trouvé de remplaçants. Les navires de ravitaillement qui sont censés remplacer ceux qui desservaient les destroyers là-bas ne seront pas disponibles avant sept ans, dans le scénario le plus optimiste. Nous n'avons même pas les moyens d'entretenir la flottille actuelle de frégates, comme vous l'a dit la semaine dernière le chef d'état-major de la Force maritime.

Si la classe politique ne commence pas à se soucier de notre marine, elle aura perdu une chance importante de la déployer de manière efficace et stratégique quand viendra la prochaine crise internationale, et plusieurs se dessinent à l'horizon. Il est sûr que l'on fera appel à nous. Nous répondrons à l'appel mais pèsera-t-on pour quelque chose?

Le président : Merci, monsieur Gimblett, de cet exposé concis et fort utile.

Le sénateur Banks : Merci, monsieur Gimblett, de votre présence ici et de votre déclaration.

Vous avez été un des collaborateurs importants de *Point de mire : Stratégie de la Marine pour 2020*, que nous avons tous abondamment consulté et qui trace les orientations de la Marine canadienne jusqu'en 2020.

Pensez-vous que le document a eu un effet sur l'orientation de la marine? Qu'avez-vous à dire à propos du fait que le projet Sea Horse n'a pas, si je me souviens bien, été recommandé dans *Point de mire : Stratégie de la Marine pour 2020*?

M. Gimblett : Je répondrai d'abord à votre deuxième question, sénateur. L'expression « Sea Horse » n'y figure pas parce que nous l'avons créé il y a un an. Toutefois, un grand nombre des concepts que l'expression recouvre se retrouvent dans point de mire. Dans les années 1990, les marines du monde, à commencer par celle des États-Unis, la référence pour ainsi dire, se détournèrent de la suprématie de la haute mer, n'essayaient plus d'être une marine océanique, en reconnaissance du fait que nous avions acquis la suprématie des mers pendant la guerre froide. Aucune marine ne rivalise avec celle des États-Unis. Elle a la suprématie des mers et nous en bénéficions du fait de notre appartenance à l'Alliance maritime occidentale qui l'a aidée à obtenir cette suprématie.

Aujourd'hui, les États-Unis se concentrent sur les régions littorales et se servent de leur marine pour aider les autres forces de leur pays à projeter leur puissance à terre. Nous leur avons emboîté le pas, ce qui nous a aidés à façonner le gros des réflexions qui sous-tendent Point de mire. Il ne s'agit pas de naviguer de concert avec les États-Unis dans chaque opération, mais nous avons reconnu que parce que nous avions la suprématie des mers il était temps de porter notre attention ailleurs; forcément, l'Armée et l'Aviation canadiennes vont aussi porter leur attention sur les régions littorales — et c'est ce que l'armée a fait dans les années 1990. De toutes les opérations auxquelles nous avons participé, deux seulement n'étaient pas à proximité de la mer : le Rwanda et l'Afghanistan, quoi que les États-Unis

Afghanistan to be a littoral conflict; it is only 1,000 kilometres inland. That is the reach of the United States marines and the United States navy.

We were tracking that progress, as were the British, the Australians and the Dutch. The Australians and the Dutch were the two navies with which we performed exercises. The French, the Germans, the Italians and the Spanish shifted focus to the littorals, the idea being that we would be assisting our various armies to project their power ashore.

The other half of that equation is that the majority of the world's population lives within 200 miles of a coastline, therefore, the odds are that the majority of operations, especially in the Third World areas of Africa and Asia, would be conducted in the littorals. That thinking is in *Leadmark: The Navy's Strategy for 2020*.

Did the Canadian navy follow that? *Leadmark* was published in August 2001, and supposedly everything changed on September 11 of that year. I know for a fact that not everyone in the navy had spent as much time reading *Leadmark* as you have now, until our operations in the Arabian Sea followed the strategy we had proposed in *Leadmark* almost as if it had been scripted. In fact, a member of the Canadian army, knowing that I had had a significant part in the development of *Leadmark: The Navy's Strategy for 2020* asked me how we knew that was the way things were going to happen. Without reciting the entire script, the strategy said that we would join with coalition fleets to project power to the far corners of the world and support operations ashore, and that ultimately our Canadian navy would take command of the coalition fleets, which is exactly what we did.

Senator Banks: The ships that we have heard about to replace the joint support ships, HMCS *Protecteur* and HMCS *Provider*, are not thought of as the kind of projection of expeditionary force that you that are talking about, is that correct?

Mr. Gimblett: Yes, they follow that line of thinking but only as a tentative step. The joint support ship will incorporate a number of capabilities. It is first and foremost a supply ship for the navy to provide for fleet replenishment. It has secondary capabilities in the nature of sea lift to provide strategic lift for army formations.

Senator Banks: They would not be big formations.

Mr. Gimblett: That is right. The three ships should carry 7,500 lean metres of equipment, which is enough to support a Canadian battalion. I, among others, argue that the odds of all three ships being available at the same time for deployment of an entire battalion are remote.

Senator Meighen: How do you define "battalion?"

Mr. Gimblett: A battalion is 1,000 troops.

Senator Meighen: Do you mean 800 or 1,000 troops?

considérait même l'Afghanistan comme un conflit littoral puisqu'il n'était situé qu'à 1 000 kilomètres dans les terres. Telle est la portée des Marines et de la Marine américaine.

Nous suivrons cette évolution, tout comme les Britanniques, les Australiens et les Hollandais. Les marines australiennes et les hollandaises sont celles avec lesquelles nous avons manœuvré. Les Français, les Allemands, les Italiens et les Espagnols ont eux aussi reporté leur attention sur le littoral, l'idée étant que nous aiderions les différentes armées à protéger leur puissance à terre.

L'autre moitié de l'équation, c'est que la plus grande partie de la population mondiale habite à moins de 200 milles de la côte, si bien que les chances sont grandes que la plupart des opérations, surtout dans le tiers-monde d'Afrique et d'Asie, seront menées sur le littoral. Cette pensée se trouve dans *Point de mire : Stratégie de la Marine pour 2020*.

La Marine canadienne a-t-elle suivi cela? *Point de mire* a été publié en août 2001, et apparemment, tout a changé le 11 septembre de cette même année. Je sais pertinemment qu'il n'y a pas grand-monde, dans la marine, qui se soit beaucoup attardé à lire *Point de mire* jusqu'à ce que nos opérations dans la mer d'Oman se déroulent selon la stratégie proposée dans *Point de mire* quasiment à l' iota près. D'ailleurs, un membre de nos forces armées, sachant que j'avais participé de près à l'élaboration de *Point de mire : Stratégie de la Marine pour 2020* a demandé comment il se faisait que nous savions que c'était ainsi que les choses allaient se dérouler. Sans vous réciter le scénario dans son intégralité, cette stratégie disait que nous nous joindrions aux flottes de la coalition pour manifester une puissance jusqu'aux coins les plus reculés du monde et venir en aide aux opérations à terre, et qu'au bout du compte la Marine canadienne assumerait le commandement des flottes de la coalition, ce qui est exactement ce qui s'est passé.

Le sénateur Banks : Les navires qui, avons-nous appris, vont remplacer les navires de soutien polyvalents, NCSM *Protecteur* et NCMS *Provider*, ne sont pas prévus pour s'intégrer dans ce genre de force expéditionnaire dont vous parliez, est-ce que je me trompe?

M. Gimblett : Effectivement, cela s'inscrit dans ce genre de raisonnement, mais ce n'est qu'un essai. Le navire de soutien polyvalent aura toute une série de capacités. D'abord et avant tout, ce sera un navire avitailleur pour les autres bâtiments de la marine. En second lieu, il aura une capacité de transport stratégique pour les corps expéditionnaires de l'Armée de terre.

Le sénateur Banks : Ceux-ci ne seront pas très gros.

M. Gimblett : C'est exact. Les trois navires pourraient transporter 7 500 mètres linéaires de matériel, soit assez pour équiper un bataillon canadien. Je suis de ceux qui prétendent qu'il serait tout à fait exceptionnel que les trois navires puissent être disponibles en même temps pour assurer le déploiement d'un bataillon entier.

Le sénateur Meighen : Comment définissez-vous un bataillon?

M. Gimblett : Un bataillon, c'est 1 000 militaires.

Le sénateur Meighen : Vous voulez dire 800 ou 1 000?

Mr. Gimblett: I mean whatever magic number the government pulls out of its hat that it is willing to support. When you look at the number of combat troops within that number that are actually deployed, you will see that it is low. That is part of the other reason that we propose the Sea Horses Project and the navy proposed the joint support ship. Many of the administrative functions could be accomplished by the ships' company, which would free up many more troops of the number actually deployed to be combat-effective troops. However, the joint supply ship has room for 200 troops only, which is nowhere near the numbers just mentioned.

Senator Banks: Some regiments could be carried on that ship. My point is that to do the Sea Horses Project, which you are proposing, we would need a fourth ship, perhaps designed differently. When you are landing troops on a beach somewhere, you do not want that vessel to be full of fuel oil.

Mr. Gimblett: Exactly. In fairness to the people developing the concept, the JSS would insert troops and equipment into a benign environment where the beach is already established. In the Sea Horses Project, as you rightly picked up on, the majority of places where Canadian Forces need to be deployed would not be benign environments. There is a presumption that we would hold the beaches and, even more so, a presumption that there is a friendly airfield on which to land those craft.

Senator Kenny, I know you have been a proponent of strategic airlift but getting that is based on that presumption. The majority of situations likely to arise, especially if Canadian Forces go there independently, will not be in a benign environment. For example, we could not send the two Hercules aircraft to Haiti last year for several days while the French went in first and secured the airfield. In the northern hemisphere, we suspect that the Americans would prefer Canadians to go in and do that work rather than a European power.

Senator Banks: When you talk about Canadian Forces acting independently, that is new because they have never acted independently of our allies before.

Mr. Gimblett: That is right but they have never needed to do that before. Throughout the Cold War, which was the bulk of our military experience, we went everywhere with NATO. The three services had distinct roles within NATO, which was entirely fine for the major concept of operations. That changed when the Berlin Wall fell and we entered what other analysts are calling an "era of stabilization." You cannot always rely on NATO to be the lead force. They eventually got around to taking over in Afghanistan but that was not assured until long after we had become involved. In Iraq, there is a certain amount of dithering

M. Gimblett : Ce que je veux dire, c'est n'importe quel chiffre magique que le gouvernement tire de son chapeau en disant qu'il est prêt à équiper ce contingent. Lorsqu'on compare l'effectif combattant à l'effectif réellement déployé sur le terrain, on voit bien que ce n'est pas grand-chose. Voilà d'ailleurs aussi pourquoi nous avons proposé le projet Sea Horse et pourquoi la marine a proposé ce navire de soutien polyvalent. L'équipage de ces navires pourrait assumer un bon nombre des fonctions administratives, ce qui augmenterait d'autant l'effectif combattant déployable. Par contre, le navire de soutien polyvalent ne pourrait emporter que 200 militaires, ce qui est loin des chiffres qui viennent d'être mentionnés.

Le sénateur Banks : Mais ce navire pourrait transporter certains régiments. Ce que je veux dire, c'est que pour pouvoir concrétiser ce projet Sea Horse dont vous parlez, celui que vous proposez, il faudrait un quatrième bâtiment, un bâtiment qui devrait peut-être être conçu différemment. Lorsqu'on débarque des troupes sur une plage quelque part, on ne tient pas vraiment à ce que le navire de débarquement soit également un bateau-citerne plein de mazout.

M. Gimblett : En effet. Pour rendre justice à ceux qui sont en train de concevoir ce concept, le navire de soutien polyvalent serait utilisé pour débarquer des troupes et du matériel dans un environnement sécurisé qui aurait déjà une tête de pont. Comme vous l'avez très justement dit, avec le projet Sea Horse, les Forces canadiennes seraient surtout déployées dans des environnements non sécurisés. On peut donc supposer qu'il nous reviendrait à nous de sécuriser les plages et, qui plus est, on pourrait supposer également qu'il y aurait une piste d'atterrissage sécurisée pour faire atterrir les avions.

Sénateur Kenny, je sais que vous défendez l'idée d'une capacité de transport aérien stratégique, mais pour en arriver là, vous partez d'une hypothèse. Dans la plupart des cas vraisemblables, surtout là où les Forces canadiennes interviendraient seules, il ne s'agirait pas d'un site sécurisé. Par exemple, nous n'aurions pas pu envoyer l'an dernier pendant plusieurs jours nos deux Hercules en Haïti si les Français n'étaient pas intervenus en premier pour sécuriser la piste d'atterrissage. Dans l'hémisphère nord, il faut bien penser que les Américains préféreraient que ce soit les Canadiens qui aillent faire ce genre de travail plutôt qu'un corps expéditionnaire européen.

Le sénateur Banks : Lorsque vous parlez des Forces canadiennes agissant seules, c'est quelque chose de nouveau parce que jusqu'à présent, nous ne sommes jamais intervenus militairement sans nos alliés.

M. Gimblett : C'est exact, mais cela n'avait jamais été nécessaire non plus. Pendant toute la guerre froide, qui représente l'essentiel de notre expérience militaire, nous sommes allés partout dans le cadre de l'OTAN. Les trois armes avaient chacune leur rôle distinct au sein de l'OTAN, ce qui correspondait parfaitement au concept fondamental des opérations. Tout a changé avec la chute du mur de Berlin, lorsque nous sommes entrés dans ce que d'autres analystes appellent une « ère de stabilisation ». On ne peut pas toujours demander à l'OTAN de prendre la direction des opérations. C'est ce qu'elle a fini par faire

about the Canadian Forces becoming fully involved. Frankly, the United States cannot be everywhere; there are limits even to the amount of power that the United States Armed Forces can project. There is any number of places where it would be in keeping with Canadian interests to become involved in conducting an independent operation without the Americans having to prepare the reception for us.

Senator Banks: I should be quick to say that I did not mean that Canadian Forces have not operated under independent Canadian control. However, we have never gone to war by ourselves in that we have entered into war in the context of our allies.

How much sense does it make to concentrate that force that we will land on some far-flung foreign shore in one ship, given the capability that asymmetrical forces now have to work grave injury upon such a thing. We could lose a battalion and all its equipment on one ship. Do we have to take that risk?

Mr. Gimblett: Yes. We have taken that kind of risk before, for example, with the battalions sent to Kabul, Afghanistan. Camp Julian was right in the middle of a hostile situation. We were lucky that it did not end in disaster. We were probably members of the first army ever to go into Afghanistan that was not kicked out with its tail between its legs. The entire army staff was worried about sending in 1,000 plus troops without a clear exit strategy. It went off well but we cannot guarantee that every time.

The idea of concentrating all in one ship creates a risk, but that ship will not go there on its own. It would still require an attendant force of frigates, submarines and maritime aircraft to lend support. That ship would not go there alone. The focus of the Canadian navy will shift from blue water anti-submarine operations to littoral anti-submarine operations.

The Chairman: To clarify the supplementary to Senator Banks' question and your last comment, the concern is with situations such as the GTS *Katie* where such a significant proportion of Canadian assets were effectively tied up. It is the very idea of 25 per cent of our army's combat capability being on one vessel, which also carries Av gas, ammunition and other explosives. The committee has real reservations about the thoughtfulness of this situation. Perhaps there is logic in considering other alternatives whereby the loss would be spread out in the event of an attack. We cannot help but think of the USS *Cole* and how effective an Exocet missile can be against a ship.

Mr. Gimblett: Attacks against ships are incredibly ineffective. The attack on the USS *Cole* killed only, and I say "only" with grave reservations for the people who died, one dozen sailors. Ships, especially larger ones, are incredibly resistant to damage.

en Afghanistan, mais cela ne s'est passé que longtemps après notre propre intervention. En Irak, on hésite un peu à faire intervenir les Forces canadiennes tous azimuts. Soyons francs, les États-Unis ne peuvent pas être partout, même la puissance de l'armée américaine a ses limites. Il y a toutes sortes d'endroits où le Canada aurait intérêt à mener seul une opération sans que les Américains nous aient préparé le terrain.

Le sénateur Banks : Je m'empresse de rectifier : je ne voulais pas dire que les Forces canadiennes n'ont jamais agi sous un commandement canadien indépendant. Par contre, nous ne sommes jamais allés nous-mêmes en guerre dans la mesure où nous l'avons toujours fait aux côtés de nos alliés.

Est-il vraiment logique de concentrer tout l'effectif que nous allons faire débarquer sur un quelconque littoral au bout du monde à bord d'un seul navire, étant donné le préjudice extrême qu'une force asymétrique pourrait nous infliger dans un cas comme celui-là. Nous pourrions perdre tout un bataillon et tout son matériel en perdant un seul navire. Devons-nous vraiment courir ce genre de risque?

M. Gimblett : Oui. C'est un risque que nous avons déjà couru, par exemple, lorsque nous avons envoyé des bataillons à Kaboul, en Afghanistan. Le camp Julian était au beau milieu d'un terrain hostile. Nous avons eu beaucoup de chance d'avoir pu éviter la catastrophe. Nous faisons probablement partie de la toute première armée à avoir pénétré en Afghanistan sans devoir battre en retraite en complète déroute. Tout l'état-major était inquiet à l'idée d'envoyer 1 000 militaires sur le terrain sans avoir une véritable stratégie de repli. Les choses ont bien tourné, mais nous ne pouvons pas garantir que ce sera toujours le cas.

L'idée de tout concentrer à bord d'un seul navire crée un risque, certes, mais ce navire n'ira pas sur place tout seul. Il faudra toujours qu'il soit escorté par un groupe d'appui composé de frégates, de sous-marins et d'avions embarqués. Ce navire ne sera pas tout seul. La Marine canadienne va délaissier la lutte anti-sous-marine en haute mer pour se concentrer plutôt sur la lutte anti-sous-marine dans les zones côtières.

Le président : Pour préciser la question qui est venue compléter celle du sénateur Banks et votre dernier commentaire, ce qu'on craint, c'est une répétition d'un incident comme celui de GTS *Katie* qui a conduit à l'immobilisation d'une partie très importante du matériel canadien. C'est l'idée même de concentrer sur un seul navire 25 p. 100 de notre potentiel combattant, un navire qui transporte également du carburant d'aviation, des munitions et d'autres explosifs. Le comité a de grosses réserves et craint que cette situation n'ait pas été suffisamment envisagée. Peut-être serait-il logique d'envisager d'autres possibilités qui permettraient de réduire les pertes en cas d'attaque. Nous ne pouvons nous empêcher de penser au USS *Cole* et à l'efficacité d'une attaque à l'Exocet contre un navire.

M. Gimblett : Les attaques menées contre les navires manquent incroyablement d'efficacité. L'attaque dont a fait l'objet USS *Cole* a fait seulement, et je dis « seulement » avec toutefois beaucoup de regrets pour ceux qui sont morts, une douzaine de victimes à bord. Les navires, surtout les grosses unités, sont incroyablement résistants.

Senator Stollery: What about the HMS *Sheffield*?

Mr. Gimblett: Yes, but the danger there was that you had a ship that was made out of aluminium, and the fire got burning so hot that the aluminium burned. People have learned a lot about building warships and the containment of damage since then. It takes a lot to sink a warship, quite truthfully.

Senator Meighen: You were talking with Senator Banks about interoperability, which means largely with the United States navy and to a somewhat lesser degree, with the navies of our NATO allies. You were also talking about the concept of where it might be advisable and welcome for Canada, through its naval force, to exercise some sort of projection on its own. You gave the example of Haiti. To what degree does increasing interoperability, primarily with the United States, hamper, and restrict the ability to act independently when circumstances warrant; or does it?

Mr. Gimblett: I would say not at all. In fact, it increases our ability to exercise independently and to take independent commands. Our navy has a unique relationship with the United States navy, even better than any of the other NATO allies, the British or even the Australians, who have become close with the U.S. navy.

The U.S. navy has to share a certain level of codes, procedures and equipment with our navy because we are committed to the joint defence of North America. That is a unique relationship that they do not have with any other navy in the world, and no one will ever get that relationship. The Americans have to share with us. They only share to a certain level, because they still have their national responsibilities, but we have access to codes, procedures and equipment that no one else will ever get.

That access is what gave our Canadian commodores the capability to take charge of the coalition fleets in the Arabian Sea. It was because we could still communicate with the United States navy at a high level that they asked us to take charge of these other people who cannot get into that level of communication with them. We acted as a kind of a gateway, taking the information from the Americans and passing it on to the other navies. The other navies could not contribute directly to the offensive operations that the U.S. navy was undertaking, and as a result the U.S. was happy to have us pass on the information.

Other nations tend to send warships to hot spots, just as we do, and you get quite a collection of ships that gather at sea. Someone needs to take charge of all of them for efficiency and safety. We have developed quite a niche role in taking command of all these other nations, which fits in with our multilateral instincts. Frankly, the Americans do not share that instinct.

Le sénateur Stollery : Vous oubliez HMS *Sheffield*?

M. Gimblett : Non, mais dans ce cas-là, c'était un navire en aluminium et l'incendie avait été tellement intense que les tôles ont brûlé. Depuis lors, on a beaucoup appris sur la façon de construire un bateau de guerre et de limiter les dégâts. En vérité, il en faut beaucoup pour arriver à couler un navire de guerre.

Le sénateur Meighen : Vous parliez avec le sénateur Banks de la question de l'inopérabilité, et surtout avec la Marine américaine, mais également, dans une mesure moindre, avec les marines de nos alliés de l'OTAN. Vous avez également parlé du fait qu'il serait peut-être bon pour le Canada d'avoir un genre de force navale autonome. Et vous avez mentionné l'exemple de Haïti. Dans quelle mesure l'amélioration de l'interopérabilité, surtout avec les États-Unis, nous empêcherait-elle d'agir seuls lorsque les circonstances le justifient, si tant est que ce soit le cas?

M. Gimblett : Ce n'est pas du tout le cas. Au contraire, l'interopérabilité nous rend mieux à même d'agir en autonomie et de prendre le contrôle seuls. Notre marine présente avec la Marine américaine une adéquation sans pareille, bien meilleure qu'avec les marines de nos autres alliés de l'OTAN, la Marine britannique ou même la Marine australienne, qui se sont beaucoup rapprochées de la Marine américaine.

La Marine américaine doit communiquer à notre marine certains codes, certaines procédures et certains matériels parce que les deux marines participent à la défense conjointe de l'Amérique du Nord. Il s'agit là d'une interaction unique en son genre que les Américains n'ont avec aucune autre marine au monde, et qui n'existera d'ailleurs jamais. Les Américains doivent faire les choses avec nous. Certes, ils ne nous donnent cela que jusqu'à un certain point, étant donné qu'ils ont quand même leur responsabilité nationale, mais nous avons accès à leurs codes, à leurs procédures et à leurs matériels, choses que les autres marines n'obtiendront jamais.

C'est cela qui a permis à nos commodores de prendre le commandement des flottes de la coalition en mer d'Oman. C'est parce que nous pouvions communiquer avec la Marine américaine à un très haut niveau que celle-ci nous a demandé d'assurer le commandement de ces autres flottes qui étaient incapables de communiquer de la même façon avec elle. C'est nous qui avons fait office d'intermédiaire en communiquant l'information venant des Américains aux autres marines. Les autres marines ne pouvaient pas contribuer directement aux opérations offensives lancées par la Marine américaine, de sorte que les États-Unis ne demandaient pas mieux que nous confier la transmission de l'information.

D'autres nations ont tendance, un peu comme nous, à envoyer leurs navires de guerre dans les endroits chauds, de sorte qu'on y retrouve généralement toute une armada. Il faut à ce moment-là que quelqu'un assume le commandement général pour des raisons d'efficacité et de sécurité. Nous nous sommes donc ménagés un créneau en assumant le rôle de commandement de toutes ces autres flottes, ce qui correspond parfaitement à notre instinct multilatéral, un instinct que les Américains n'ont pas, pour être parfaitement franc.

The U.S. does not appreciate the level to which the Canadian navy has been a coalition builder, keeping coalitions together in the war against terrorism. When the Americans got distracted by Iraq they essentially turned their backs on everyone else. If we had not been there, they would not have had the collection of flags needed in the continuing war against terrorism; Operation Enduring Freedom as opposed to Operation Iraqi Freedom. We played an essential role in keeping that global coalition against global terrorism going at a critical juncture.

Senator Meighen: One wonders sometimes whether the Americans notice or care, because they can do it all themselves. Sometimes, for political reasons perhaps, it is helpful to have other nations involved.

This is all part of the growing technological gap. If the Americas have come to the conclusion that it is better to operate on their own, it is like the old principle of delegation; teaching people how to do something takes more time than doing it yourself. Again, we are in deep water here.

Mr. Gimblett: Frankly, the Americans are like that, unless they are told otherwise. Even our own government did not realize the importance of the command role our navy played in the Arabian Sea. If the Prime Minister cannot take that to the U.S. President and say, "You do not think we are supporting you in certain direct combat operations that we have trouble with, rightly or wrongly, but we are doing other good stuff." I suspect that argument was not used because it was not appreciated by our government.

Senator Meighen: We certainly failed to convey it, I agree with you. We have heard a lot of talk about the proposed injection of 5,000 new members of regular forces and 3,000 reservists, though we discovered a while ago that the funds needed for that recruitment have not been cleared, and as a result nothing has happened. If it does happen, have you any idea how the 5,000 new recruits will be divided between the three branches of the services?

Mr. Gimblett: I suspect the majority will go to the army, and rightly so. The army has been operating with under-strength battalions and regiments for the better part of the last decade. As they went through different reorganizations, they kept the line organizations up, but effectively they have cut a company out of each.

Senator Meighen: Is there somewhere the navy really needs an injection?

Mr. Gimblett: The navy needs an injection of sailors, but not that many unless we take on a new class of ships. However, even a lot of that you could work through with a redistribution amongst the fleet. Probably fewer than 1,000 would be in the

Les États-Unis n'apprécient guère la façon dont la Marine canadienne a contribué à l'édification d'une coalition, mais également à la cohésion des coalitions engagées dans la lutte contre le terrorisme. Lorsque l'attention des Américains a été détournée par la situation en Irak, les Américains ont quasiment délaissé tout le reste. Si nous n'avions pas été là, ils n'auraient pas eu toute la série des pavillons dont ils avaient besoin pour poursuivre la guerre contre le terrorisme : l'opération Enduring Freedom plutôt que l'opération Iraqi Freedom. C'est uniquement grâce à nous qu'à ce moment décisif, la coalition est restée soudée contre le terrorisme planétaire.

Le sénateur Meighen : On se demande parfois si les Américains s'en soucient vraiment parce qu'ils pourraient somme toute faire tout eux-mêmes. Parfois, peut-être pour des raisons politiques, il est préférable de faire intervenir d'autres pays.

Tout cela fait partie intégrante de ce fossé technologique qui se creuse de plus en plus. Si les Américains sont arrivés à la conclusion qu'il était préférable pour eux d'agir seuls, c'est comme le vieux principe de la délégation : il faut plus de temps pour apprendre à quelqu'un à faire quelque chose qu'il n'en faut pour le faire soi-même. C'est encore une fois le même cercle vicieux.

M. Gimblett : C'est certain, les Américains sont comme cela, à moins que l'on ne les dissuade. Même notre propre gouvernement n'avait pas compris l'importance du rôle de commandement que notre marine avait assumé dans la mer d'Oman. Si le premier ministre ne peut pas dire au président des États-Unis : « Vous ne pensez pas que nous vous aidons dans certaines opérations offensives qui nous posent problème, à tort ou à raison, mais il n'empêche que nous faisons du bon boulot ailleurs. » J'imagine que ce genre d'argument n'a pas été utilisé parce que notre gouvernement ne l'avait pas compris.

Le sénateur Meighen : Je suis d'accord avec vous, nous n'avons pas réussi à faire comprendre cela. On a beaucoup parlé du fait que nous allions ajouter 5 000 hommes à nos forces régulières et 3 000 à nos forces de réserve, même si nous avons découvert, il y a peu, que l'argent nécessaire à cette opération de recrutement n'avait pas encore été dégagé, de sorte que rien n'a encore été fait. Si cela se fait, avez-vous une idée de la façon dont ces 5 000 recrues vont être réparties entre les trois armes?

M. Gimblett : J'imagine que la majorité d'entre elles iront à l'armée de terre, ce qui est tout à fait normal. L'armée est obligée, depuis presque dix ans, de fonctionner avec des bataillons et des régiments en situation de sous-effectifs. Au fil des différentes réorganisations, l'organisation est demeurée en l'état, certes, mais chaque unité a perdu une compagnie.

Le sénateur Meighen : Est-ce que la marine aurait besoin d'un complément d'effectifs dans l'un ou l'autre service?

M. Gimblett : Effectivement, la marine aurait besoin de marins, mais pas en très grand nombre à moins que nous ne nous procurions une nouvelle classe de navires. Et même là, on pourrait réussir à faire le plus gros en procédant à une

range of what the navy would need, but I would hope we would get around to a bigger buildup of the Armed Forces over time.

Where the navy is critically short of people is in the higher trades and skilled trades such as electronics operators. They are not unique in that; other services are short as well. However, these 5,000 coming in will be ordinary foot soldiers and bosuns for the first several years of their service.

Senator Meighen: As someone who has specialized in the navy, can you give us your succinct assessment of our undersea capability? Where do we sit with the submarine program? How necessary is such a program, and can the present program be salvaged and made beneficial for the country?

Mr. Gimblett: I appeared before the House committee last week on that topic, so you can refer to their testimony. The succinct answer is the HMCS *Victoria* acquisition was a good acquisition, and it can be made operational with the dedication of a rather limited amount of money, time and resources. I think it was a good purchase, and those subs will give us exceptional service when they become fully operational.

Senator Atkins: How?

Mr. Gimblett: They need time. This is a good example of what happens to a service when it loses a capability. This is why I am concerned about any talk of taking on niche roles and discarding capabilities. It takes a long time to relearn skills once they are lost.

We came close, in the late-1990s, to losing our submarine service. It has been a decade now since we have had a proper submarine service going to sea and performing operational tasks. The few submariners we had in the early 1990s were very good; they were entirely professional, but people get older, they get promoted, they rise through the ranks and they are no longer in the lower ranks. We have, in fact, a practically new submarine service now, with very little experience in it. The older fellows on board the boats are good, but they have lost the opportunity to provide the on-the-job training to cycle in the new guys as they become available. With time and patience, our navy can retransmit that experience to the junior ranks and bring the people along, but you cannot just snap your fingers and expect it to happen immediately.

Senator Atkins: We have four subs; if they were all operational, what would be their mission?

Mr. Gimblett: I think the present distribution of two on each coast is good. They should be involved in surveillance activities, in patrols off our coast, and be ready to go off on expeditionary operations with the rest of the task group as a vital part of that task group when we send them on foreign deployments.

redistribution au sein de la flotte. La marine aurait probablement besoin de 1 000 marins de plus au maximum, mais ce que j'espère, c'est que les forces armées finiront par voir leur effectif grossir davantage à un moment donné.

Là où la marine manque cruellement de monde, c'est dans les corps de métier et dans les spécialités comme l'électronique. Elle n'est d'ailleurs pas toute seule, d'autres armes connaissent également les mêmes pénuries. Ce qu'il faut dire toutefois, c'est que ces 5 000 recrues seront des fantassins et des matelots ordinaires pendant leurs premières années de service.

Le sénateur Meighen : Puisque la marine est votre spécialité, pourriez-vous nous dresser un tableau succinct de nos capacités en matière de sous-marins? Où en est-on avec le programme des sous-marins? Ce programme est-il nécessaire, peut-il être renfloué et peut-on le rendre somme toute utile pour le Canada?

M. Gimblett : J'ai comparu la semaine dernière devant le comité de la Chambre pour parler précisément de cela, et vous pourriez donc en consulter le compte rendu. Pour répondre de façon succincte, l'acquisition de NCSM *Victoria* a été une bonne décision, et cette unité pourrait devenir opérationnelle avec un minimum d'argent, de temps et de ressources. Je pense que l'achat a été bon, et ces sous-marins nous seront extrêmement précieux dès qu'ils deviendront pleinement opérationnels.

Le sénateur Atkins : Mais comment?

M. Gimblett : Il faut du temps. Cela illustre très bien ce qui se produit lorsqu'une arme perd l'une de ses capacités. C'est pour cette raison que je n'aime pas trop qu'on parle de rôles spécialisés et d'élimination de certaines capacités. En effet, il faut beaucoup de temps pour réacquérir une spécialité dès lors qu'on l'a perdue.

À la fin des années 1990, nous sommes passés à deux doigts de perdre nos sous-marins. Cela fait déjà 10 ans que nous n'avons plus vraiment de sous-marins en service actif. Les quelques sous-marinières que nous avions au début des années 1990 étaient excellents; c'étaient de très bons professionnels, mais comme tout le monde ils vieillissent, ils obtiennent des promotions, ils prennent du galon et on ne les trouve plus dans les équipages. D'ailleurs, nous avons maintenant un corps de sous-marinières entièrement nouveau, composé de gens qui ont très peu d'expérience. Les plus anciens qu'on trouve à bord sont bons, certes, mais ils n'ont pas eu la possibilité d'offrir une formation sur le tas pour assurer l'intégration progressive des nouveaux. Avec du temps et de la patience, notre marine pourra transmettre cette expérience aux rangs inférieurs et intégrer les nouveaux, mais on ne peut pas claquer des doigts et espérer que cela se fasse du jour au lendemain.

Le sénateur Atkins : Nous avons quatre sous-marins. S'ils étaient tous opérationnels, que feraient-ils?

M. Gimblett : Je pense que la distribution actuelle — c'est-à-dire deux pour chaque côte — est bonne. Il faudrait qu'ils fassent de la surveillance, des patrouilles côtières, mais aussi qu'ils soient prêts à faire partie d'une flotte d'intervention dont ils seraient un élément essentiel lors de déploiements à l'étranger.

There is a proliferation of submarine technology throughout the rest of the world. In Canada, we are agonizing over the acquisition of four submarines. Every other nation in the world with a sea-going navy is acquiring submarines at exponentially higher numbers than we are. Anywhere we deploy the Canadian navy it will potentially encounter a hostile submarine threat.

Last week I testified before another committee and gave four examples from Operation Apollo of which I was aware where our navy encountered foreign submarines in the waters. In one example, they were keeping an eye on the Iranian Kilo class submarines, whose mission is to close the Strait of Hormuz.

On another occasion, an unknown submarine contact appeared near the American carrier battle group. The American cruisers and destroyers could not identify the contact, so they called in the Canadian frigate. The HMCS *Halifax* identified it very quickly with the use of active and passive sonar and escorted the submarine out of the area. It was a Pakistani submarine that had become lost and wandered out of its agreed area. With the high value of the American carriers, people get edgy when there is unknown submarine contact.

The Chairman: We understand that there are 48 nations with diesel electric submarines. We understand that it is a relatively inexpensive platform that is very destabilizing elsewhere. Our main concern has more to do with personnel and the reports that this committee has received that there will not be a sufficient number of submariners to man the four vessels by the time they do become operational. We are concerned that we cannot catch up with the training and that the skills are so critical that the vessels will not be operational.

Can you comment on that situation?

Mr. Gimblett: My main comment is that the number of capable submariners will remain low unless you dedicate the money, time and resources to increase the size of the forces and provide enough sailors to those submarines.

The Chairman: The intervening step is time. We can create money and resources, but regardless of how much money you throw at it, it still takes a number of years before people become qualified.

Mr. Gimblett: Absolutely, but what is the alternative? Should we scrap the service entirely and then have to restart it when there is a more obvious threat that needs to be met?

The Chairman: How much time do you believe will lapse before we have an adequate cadre of submariners?

Mr. Gimblett: I am not an expert in that field but I would estimate four or five years.

Partout ailleurs dans le monde, il y a un foisonnement de nouvelles technologies dans le domaine des sous-marins. Au Canada, l'acquisition de quatre sous-marins nous plonge dans l'angoisse. Tous les pays du monde dotés d'une marine de guerre se dotent de sous-marins en beaucoup plus grand nombre que nous. Peu importe où nous enverrons nos bâtiments de guerre, ils risqueront de se heurter à des sous-marins hostiles.

La semaine dernière, lorsque j'ai témoigné devant un autre comité, j'ai mentionné quatre cas dont j'étais au courant d'un bateau de guerre canadien qui avait rencontré des sous-marins ennemis pendant l'opération Apollo. Dans un de ces cas, nos bâtiments surveillaient les sous-marins iraniens de la classe Kilo dont la mission était de boucler le détroit d'Hormuz.

Dans un autre cas, un sous-marin inconnu avait été détecté à proximité du groupe aéronaval américain. Les croiseurs et les frégates de la Marine américaine n'avaient pas pu identifier l'écho et ils ont donc appelé la frégate canadienne. NCSM *Halifax* a réussi à l'identifier très rapidement grâce à son sonar actif et passif, et il a ensuite escorté ce sous-marin en dehors de la zone. Il s'agissait d'un sous-marin pakistanais qui s'était perdu et qui était sorti de son périmètre d'action. Les porte-avions américains ont une telle valeur que les gens commencent très vite à s'énerver lorsqu'ils détectent l'écho d'un sous-marin inconnu.

Le président : Il y a 48 pays qui sont dotés de sous-marins de type diesel-électrique. Nous savons qu'il s'agit d'un vecteur relativement peu coûteux et très destabilisant ailleurs. Ce qui nous inquiète davantage, c'est le personnel, et les rapports qui nous sont parvenus comme quoi il n'y aura pas suffisamment de sous-mariniers pour constituer l'équipage de ces quatre sous-marins au moment où ils seront devenus opérationnels. Nous craignons de ne pas pouvoir récupérer l'expérience et les compétences indispensables, ce qui empêchera ces unités de devenir opérationnelles.

Pourriez-vous nous dire ce que vous en pensez?

M. Gimblett : Je vous dirais principalement que le nombre de sous-mariniers brevetés restera relativement faible tant et aussi longtemps que vous n'aurez pas donné l'argent, le temps et les ressources nécessaires pour accroître l'effectif et, partant, pour donner un équipage suffisant à ces sous-marins.

Le président : En l'occurrence, c'est surtout une question de temps. Nous pouvons trouver de l'argent et des ressources, mais peu importe ce qu'on est prêt à investir dans la chose, il faut quand même plusieurs années pour que quelqu'un puisse acquérir les qualifications nécessaires.

M. Gimblett : Tout à fait, mais a-t-on vraiment le choix? Faut-il nous passer purement et simplement de sous-marins, quitte à recommencer à zéro lorsqu'une nouvelle menace surgira à laquelle il faudra faire front?

Le président : À votre avis, combien faudra-t-il de temps avant que nous puissions compter sur un effectif suffisant de sous-mariniers?

M. Gimblett : Je ne suis pas expert en la matière, mais je dirais quatre ou cinq ans.

Senator Forrestall: This is a very interesting discussion. I want to throw in another class of vessels challenged not with niche identification but with looking after the Canadian coastline. We have given some consideration to what we might do with the Canadian Coast Guard. There is a suggestion that it could be hived from its parent, Transport Canada, and be reconfigured for coastal marine activity.

This committee is quite used to my suggestion that you do not need to go all that far. In Halifax, St. John and every substantial centre in Canada we have a stood-down reserve force. In Halifax it happens to be the oldest in the nation, the Halifax Rifles. A militia unit could be retrained and ready to go within a year, certainly long before we could design, build and put into operation the type of vessel that could operate in a 10-foot draft with a slightly strengthened hull that could accommodate perhaps 25 men and women, fulfilling a task of border patrol.

Have you any thoughts on how we can maintain the safety and security of our borders?

Mr. Gimblett: There is incredible merit to that idea. We need better protection of our coasts, however, I am leery about putting the Coast Guard and the navy together.

Senator Forrestall: I did not suggest that. Let me back up. This is critically important, and I share what you are about to say.

We have talked about imbuing the Coast Guard with its own legislative authority, perhaps similar structure-wise to that of the RCMP, so that it would be separate from everything else. This new Coast Guard would report to the government perhaps through the Minister of National Defence, and would stand on its own as a Canadian Coast Guard, not perform just channel work, buoy laying and ice breaking.

Mr. Gimblett: Yes, a real Coast Guard. You are really proposing a naval militia, which I think is a good role for an expanded naval reserve. There is a place for that type of ship, and it could perform many of the anticipated roles in our home water at much less expense.

The problem comes down to getting the right type of ship and the right type of manning for it. A fast little ship to get in and out of little coves is great when the weather is decent, but the majority of the time they will be patrolling when the water is very rough, which requires a big ship that has a steady platform in order to be effective.

You need only look at the maritime coastal defence vessels that we currently have. Those are ineffective military vessels, but they were not acquired for that role; they were acquired as the lead to a mine-sweeping force that would have operated in relatively enclosed waters.

Le sénateur Forrestall : Voilà une discussion fort intéressante. Je voudrais parler à mon tour d'une classe de bâtiments qui ne sont pas concernés par ce problème de spécialisation mais qui s'occupent plutôt de surveiller nos côtes. Nous nous sommes un peu demandés ce qu'il faudrait faire avec la Garde côtière. On a laissé entendre qu'on pourrait la séparer de son parent, Transports Canada, et la reconfigurer pour qu'elle ne s'occupe que de surveillance côtière.

Le comité a l'habitude de m'entendre dire qu'il ne faut pas aller aussi loin que cela. À Halifax, à St-Jean, et dans toute autre ville canadienne qui se respecte, il y a une unité de réserve. À Halifax, on trouve la plus ancienne unité de réserve du Canada, le Halifax Rifles. On pourrait prendre une unité de la milice, lui donner une formation qui la rendrait opérationnelle au bout d'un an, bien avant qu'on puisse concevoir, construire et mettre en service un bâtiment quel qu'il soit ayant un tirant d'eau de 10 pieds et une coque légèrement renforcée et qui, avec un équipage d'environ 25 hommes ou femmes, pourrait assumer un rôle de patrouille frontalière maritime.

Avez-vous réfléchi à la façon dont nous pourrions assurer la sécurité de nos frontières?

M. Gimblett : Cette idée vaut son pesant d'or. Il faut, certes, mieux protéger notre littoral, mais je serais néanmoins un peu réticent à l'idée de regrouper la Garde côtière et la marine.

Le sénateur Forrestall : Ce n'est pas ce que je disais. Laissez-moi recommencer. Cela est d'une importance capitale et je suis d'accord avec ce que vous allez dire.

Il a été question de doter la Garde côtière de son propre mandat législatif, avec une structure qui serait peut-être semblable à celle de la GRC, de telle sorte qu'elle serait indépendante de toutes les autres instances. Cette nouvelle Garde côtière rendrait des comptes au gouvernement peut-être par l'entremise du ministre de la Défense nationale, et elle aurait sa propre identité à titre de Garde côtière canadienne, elle ne se contenterait pas de contrôler les chenaux, de faire du balisage et d'assumer des services de brise-glace.

M. Gimblett : Oui, une vraie Garde côtière. Ce que vous proposez en réalité, c'est une milice navale, qui serait à mon avis un bon rôle pour une réserve navale élargie. Il y a place pour ce genre de navire, et il pourrait accomplir bon nombre des rôles que nous prévoyons dans nos eaux intérieures et à un coût beaucoup moindre.

Le problème se résume à trouver le bon type de navire et le bon type d'équipage. Un petit navire rapide capable d'entrer dans les petites anses et d'en sortir, c'est très bien par beau temps, mais les patrouilles se feront presque tout le temps en eaux très agitées, ce qui exige un gros navire doté d'une plate-forme stable si on veut qu'il soit efficace.

Vous n'avez qu'à voir les navires de défense côtière que nous avons en ce moment. Ce sont des navires militaires inefficaces, mais nous n'en avons pas fait l'acquisition pour ce rôle; on en a fait l'acquisition pour amorcer la création d'une force de déminage qui aurait été active dans des eaux relativement resserrées.

You need a bigger vessel. A number of offshore patrol vessel design concepts are currently being looked at that have possibilities for other roles.

I am still uneasy about getting a vessel for a niche role because that would mean that the follow-on for the frigates is unlikely to occur in a reasonable time. I say that because if the navy received that money, it would be the army or the air forces' turn to receive money for a pet project.

There are a number of designs that could be looked at for a follow-on to the frigate that would allow the speed and the shallow draft needed to get into the coastal areas. The trimaran and catamaran designs would allow a decent-sized helicopter deck on the back, which is absolutely essential for our patrols. You could incorporate varying sizes of crews and put modular packages into these types of ships.

The Chairman: On the same subject, one thing we are considering is that providing a constabulary role to these individuals is not compatible with the reserve function. We recognize that to patrol the banks you need a vessel the size of a frigate. The cutter would be the size of a frigate. It would be less expensive because there is not the same requirement for gear inside, but it would have the same steel hull. In the ports and closer to the shore, obviously different platforms would be required. We are talking essentially about a separate arm. Admiral Buck expressed a concern when he appeared before this committee. He did not articulate it in exactly the way that I will but he seemed to lack enthusiasm for the idea. He was concerned that it would come out of funding that would otherwise go for replacements for destroyers or replacements for frigates.

If the request was to come from a different department and not come out of the navy's kitty would you see any merit in that plan?

Mr. Gimblett: Absolutely yes. In fact, that was the concern that I just expressed. If you put this requirement up against a replacement for a frigate or a destroyer as part of the navy's money, I would be inclined not to support it. If the requirement was seen as part of the general security of Canada and, perhaps, taken from another department, absolutely yes, it would have merit. There is also the question of the Rush-Baggot Agreement on the Great Lakes.

Mr. Gimblett: The Rush-Baggot Agreement has been amended many times over the years, officially and unofficially. I believe the Americans would support the avenue that you wish to explore.

The Chairman: Would we need to amend it to put the Coast Guard there?

Mr. Gimblett: No.

Senator Forrestall: I appreciate the chair's supplementary question. Might I call upon you to busy yourself with your colleagues in Halifax and write a description of the size of a

Il nous faut un plus gros navire. On étudie en ce moment un certain nombre de conceptions de patrouilleurs océaniques qui pourraient jouer d'autres rôles.

L'idée d'acquérir un navire qui aurait un rôle particulier continue de m'inquiéter parce que cela voudrait dire qu'il ne serait pas possible d'acquérir dans un délai raisonnable la nouvelle génération de frégates. Je dis cela parce que si la marine reçoit cet argent, ce sera alors au tour de l'armée de terre ou de l'aviation d'obtenir des crédits pour un projet qui leur est cher.

Il y a un certain nombre de conceptions qu'on pourrait envisager pour la nouvelle génération de frégates qui donneraient à ces navires la vitesse et le faible tirant d'eau qu'il leur faut pour entrer dans les zones côtières. La conception du trimaran et du catamaran permettrait de construire une plate-forme d'hélicoptère de taille raisonnable à l'arrière, ce qui est absolument essentiel pour nos patrouilles. On pourrait mettre des équipages de tailles diverses ainsi que des équipements modulaires sur ce genre de navires.

Le président : Toujours à ce sujet, on se demandons si le fait d'attribuer un rôle policier à ces personnes ne serait pas incompatible avec la fonction de réserve. Nous admettons que pour patrouiller les Grands bancs, il faut un navire de la taille d'une frégate. Le cutter aurait la taille d'une frégate. Ce serait moins coûteux parce que les exigences relatives à l'équipement intérieur ne seraient pas les mêmes, mais le navire aurait la même coque d'acier. Il est évident qu'il faudrait des plates-formes différentes dans les ports et plus près des côtes. Il est essentiellement question d'un service distinct. L'amiral Buck a exprimé des réserves lorsqu'il a témoigné devant notre comité. Il ne les a pas articulées exactement de la même manière que je vais le faire, mais l'idée ne semblait pas l'enthousiasmer. Il craignait que l'on utilise pour cela des fonds qui seraient normalement réservés au remplacement des destroyers ou des frégates.

Si la demande vous venait d'un ministère différent et que le budget de la marine ne serait pas entamé, pensez-vous que ce plan présente des avantages?

M. Gimblett : Absolument, oui. En fait, j'avais tout juste exprimé la même réserve. Si cette exigence empêche le remplacement d'une frégate ou d'un destroyer dans le budget de la marine, je ne serais pas enclin à l'approuver. Si cette exigence se situe dans le cadre de la sécurité générale du Canada et comprend peut-être les fonds voulus dans le budget de notre ministère, dans ce cas absolument oui, ce serait avantageux. Il se pose aussi la question de l'accord Rush-Baggot sur les Grands Lacs.

L'accord Rush-Baggot a été modifié très souvent au fil des ans, officiellement et officieusement. Je crois que les Américains seraient favorables à cette possibilité que vous voulez étudier.

Le président : Faudrait-il modifier l'accord pour y envoyer la Garde côtière?

M. Gimblett : Non.

Le sénateur Forrestall : Je remercie le président d'avoir posé la question supplémentaire. Auriez-vous l'obligeance de rédiger, de concert avec vos collègues de Halifax, la description d'un cutter,

cutter, 40 to 50 metres and 3,000 tonnes or so, large enough to sustain at sea for a couple of weeks in waters that are usually quite rough?

Mr. Gimblett, Vice Admiral MacLean told the committee last week that when it comes to naval forces, quantity provides a quality of its own. Do you agree? Does that apply to Canada's navy?

Mr. Gimblett: It is interesting that Vice Admiral MacLean would quote Joseph Stalin, but I think he is quite right. Quantity does have a quality all its own. The term that the navy is beginning to utilize is "capacity," which combines the elements of quantity and quality.

Obviously, one dozen frigates can be employed in more places for a longer period of time than four frigates can be employed. There is a rule of four uses in the military: For every four of any kind of equipment or personnel that you have, you have one available for operations at any given time because the others are in training or refit or on leave.

The more you have of something, the more you can employ it and the more opportunities you will have to employ it. The quality of that equipment speaks to how effective it is when it is being employed. You would require a higher degree of quality for ships deployed to the far side of the world than you would require for those deployed in home waters because, obviously, the threat level is lower in home waters. The quantity in home waters would not have to be of the same quality, which speaks to the idea of the Coast Guard taking over the role suggested by this committee.

Senator Forrestall: You will understand why we jump all over the place because time is catching up to us, as it always does.

Is there any need for us to give serious consideration to the concept of sea locks for the protection of our sea lanes, like the old concepts of the Cold War?

Mr. Gimblett: Yes, there is, but that is a direct fallout of any level of naval capability that we have nearing our present level. As I said, we are part of the maritime coalition that won freedom of the seas. We helped to establish it, and then fought in the Second World War and were ready to fight through the Cold War to maintain it. We are a continuing member of that coalition. We have an interest in maintaining the freedom of navigation on the high seas.

Senator Forrestall: Does that include the North?

Mr. Gimblett: Yes, it includes the North.

Senator Forrestall: Would you resurrect the *Polar 8*?

Mr. Gimblett: There are arguments as to whether you would have to resurrect it depending where you stand on the theories of global warming. I fall in with the group that believes the Northwest Passage will become navigable, for at least a portion of

qui ferait entre 40 et 50 mètres et à peu près 3 000 tonnes, qui serait assez gros pour tenir la mer pendant quelques semaines dans des eaux qui sont normalement très agitées?

M. Gimblett : Le vice-amiral MacLean a déclaré au comité la semaine dernière que lorsqu'il s'agit des forces navales, la quantité est une qualité en soi. Êtes-vous d'accord? Est-ce que cela s'applique à la marine du Canada?

M. Gimblett : Je trouve intéressant que le vice-amiral MacLean ait cité Joseph Staline, mais je crois qu'il a parfaitement raison. La quantité est une qualité en soi. Le terme que la marine commence à utiliser est « capacité », notion qui recouvre la quantité aussi bien que la qualité.

De toute évidence, on peut employer une douzaine de frégates à plus d'endroits pendant une période plus longue que quatre frégates. Il existe une règle de quatre usages dans les forces militaires : pour chaque type d'équipement ou de personnel que vous avez au nombre de quatre, il y en a toujours un qui est disponible pour les opérations parce que les autres sont en formation, au radoub ou en repos.

Quant on a quelque chose en plusieurs exemplaires, on peut l'employer plus souvent et on a plus de possibilités de l'employer. La qualité de cet équipement se révèle à l'efficacité qu'il démontre lorsqu'on l'emploie. Il vous faut un plus haut degré de qualité pour les navires qu'on déploie à l'autre bout du monde que pour ceux qu'on déploie dans les eaux intérieures parce que, de toute évidence, le degré de menaces est plus faible dans les eaux intérieures. La quantité dans les eaux intérieures n'a pas à être de la même qualité, ce qui rejoint l'idée que propose votre comité pour le rôle que la Garde côtière assumerait.

Le sénateur Forrestall : Vous allez nous pardonner de passer ainsi du coq à l'âne parce que nous manquons de temps, comme d'habitude.

Devons-nous faire un examen sérieux de l'idée des écluses maritimes pour la protection de nos voies de navigation, comme on le pensait à l'époque de la guerre froide?

M. Gimblett : Oui, je le crois, mais ce serait-là une conséquence directe de tout niveau de capacité navale dont l'actuel niveau s'approche. Je le répète, nous faisons partie d'une coalition maritime qui a gagné la liberté de naviguer en mer. Nous avons contribué à en faire une réalité, puis nous avons combattu au cours de la Seconde Guerre mondiale et nous étions prêts à nous battre pendant la guerre froide pour la maintenir. Nous demeurons membres de cette coalition. Nous avons intérêt à préserver la liberté de navigation en haute mer.

Le sénateur Forrestall : Est-ce que cela comprend le Nord?

M. Gimblett : Oui, cela comprend le Nord.

Le sénateur Forrestall : Est-ce que vous ressusciteriez le brise-glace *Polar 8*?

M. Gimblett : Les arguments en faveur de sa résurrection dépendent de la position que vous adoptez face aux théories concernant le réchauffement de la planète. J'appartiens à un groupe qui croit que le passage du Nord-Ouest sera navigable un

each year, within the next decade. What level of presence and response you want to establish in that area is important, and it is a political decision.

Senator Forrestall: We want to establish a presence that has a legal capacity. In other words, we would want a ship with a courthouse, a hospital, a library, et cetera, in place at all times and bring it home only to take it out of the water to clean its bottom.

Mr. Gimblett: There is one capability that is under appreciated in the new joint support ship. By definition, that class of vessel would be capable of going through first-year ice with the double hull requirements and the size. It would not be an ice breaker but capable of going through first-year ice. It would establish presence just by having an occasional patrol to organize coastal transfers of ships going through the Northwest Passage instead of through the Panama Canal. That kind of activity — using our own water — would be more practicable than rebuilding the *Polar 8*.

Senator Forrestall: Perhaps it would be much cheaper.

Mr. Gimblett: It definitely would be cheaper.

Senator Forrestall: Thank you for your work. Your papers have been enormously helpful to the committee. They have been required reading for the last year or so for most members of the committee.

Senator Atkins: Mr. Gimblett, we have not talked about funding. In your estimate, what do you think it would take to maintain the navy in terms of maintenance and upgrading in its present form compared to what you envision in the future?

Mr. Gimblett: I am not good with numbers that have dollar signs in front of them, senator. I am not in the best position to respond to such a question. I say jokingly to my friends that I married an accountant so that I do not have to deal with money. I would trust Vice Admiral MacLean's and Admiral Buck's advice.

I know the navy is operating on a deficit that has ranged between \$150 million and \$300 million over the past number of years. I have friends who are in command of frigates that are tied up at dock because they cannot get into the fleet maintenance facility for basic maintenance. To what degree that level of maintenance is considered in the \$150-million shortfall, I am not aware. The navy needs extra capacity and I would ask you to trust the navy's figures in that respect.

Senator Atkins: As you know, this committee has recommended that there be an influx of \$4 billion, to start. Do you have any comment on what is required for the military to make it a viable, responsible and effective force?

jour, du moins pendant une partie de l'année, au cours de la prochaine décennie. Il est important de savoir quel niveau de présence et d'intervention vous voulez établir dans cette région, mais il s'agit là d'une décision politique.

Le sénateur Forrestall : Nous voulons établir une présence qui soit une entité juridique. Autrement dit, nous voudrions un navire avec un tribunal, un hôpital, une bibliothèque, etc., qui serait sur place en tout temps et qui ne reviendrait à son port d'attache que le temps de nettoyer sa coque.

M. Gimblett : Il y a une capacité qui est sous-estimée dans le nouveau concept du navire de soutien interarmées. Par définition, cette classe de navire serait capable de briser la glace de première année avec sa coque double et sa taille. Ce ne serait pas un brise-glace, mais il pourrait naviguer dans la glace de l'année. On établirait ainsi une présence du simple fait qu'on aurait une patrouille capable à l'occasion d'organiser des transferts de navires côtiers en passant par le passage du Nord-Ouest au lieu du Canal de Panama. Ce genre d'activité — qui se ferait dans nos eaux — serait plus réalisable que la reconstruction du *Polar 8*.

Le sénateur Forrestall : Ça coûterait peut-être beaucoup moins cher.

M. Gimblett : Ça coûterait assurément moins cher.

Le sénateur Forrestall : Merci pour votre travail. Vos documents ont été d'une très grande utilité pour le comité. Ils sont une lecture obligatoire depuis un peu plus d'un an pour la plupart des membres du comité.

Le sénateur Atkins : Monsieur Gimblett, nous n'avons pas parlé de financement. À votre avis, que faudrait-il faire pour maintenir la marine à flot pour ce qui est de l'entretien et de la mise à niveau de l'équipement actuel, comparativement à ce que vous envisagez pour l'avenir?

M. Gimblett : Monsieur le sénateur, les chiffres précédés du signe de dollars ne sont pas mon fort. Je ne suis pas le mieux placé pour répondre à une telle question. Je dis à la blague à mes amis que j'ai épousé une comptable pour ne pas avoir à m'occuper de questions d'argent. Je me fierai en l'occurrence aux conseils du vice-amiral MacLean et de l'amiral Buck.

Je sais que la marine a un déficit qui se situe entre les 150 et 300 millions de dollars depuis quelques années. J'ai des amis qui commandent des frégates qui doivent rester à quai parce qu'ils ne peuvent pas se rendre à l'installation de maintenance de la flotte, ne serait-ce que pour la maintenance de base. Je ne sais pas dans quelle mesure ce niveau de maintenance est pris en compte dans ce manque à gagner de 150 millions de dollars. La marine a besoin de capacité supplémentaire, et je vous pris de faire confiance aux chiffres de la marine à cet égard.

Le sénateur Atkins : Vous le savez, notre comité a recommandé une injection de 4 milliards de dollars, pour commencer. Avez-vous une opinion sur ce qu'il faut faire pour que les forces militaires deviennent une force viable, responsable et efficace?

Mr. Gimblett: I have read your reports and I trust your analysis that \$4 billion is closer to the amount needed than the \$750 million that is likely to appear in the budget this week. I do not know the precise amount.

The Canadian Forces say they are working on an operating deficit of \$1.6 billion per year. Even one-half of that amount would improve the situation and stem the decline to meet the operating deficit.

The fleet maintenance facility still has the capacity on each coast to work on two ships only at one time. There are six or so major warships on each coast that need work at any given time. There is not enough capacity and it needs to be spread out or built up in another way.

Senator Atkins: You mentioned that even if the government were to begin the process of taking on another 5,000 members of the military, most of them would go to the army. There has been talk that the army should be enlarged at the expense of the navy and the air force. Do you have any comment on that subject?

Mr. Gimblett: I think that would be a mistake and it would be done, as I suggested, without a full appreciation of the roles that the air force and the navy also perform. I am in favour of an expansion of the entire forces to 80,000, which your committee has suggested. That is probably closer to the ultimate amount needed.

The Chairman: The number we were after was 75,000 effective, which probably means 90 plus total.

Mr. Gimblett: Precisely. That could not happen in just a couple of years. That would have to be a phased intake. The Canadian Forces has not been able to handle all the recruits they have taken in during the last couple of years.

Senator Atkins: Would the navy have the infrastructure to absorb additional people?

Mr. Gimblett: The infrastructure is there. There are empty bunks in the ships, if you can get the ships to sea. Right now the ships can not go to sea, so there are enough sailors to spread around amongst the ships that can go to sea.

Senator Atkins: In your view, what are the most critical threats facing Canada at the present time?

Mr. Gimblett: International terrorism is a major concern. I fall in with the counter-argument, though, that you have to take a look at the actual risk and threat to individual Canadians. It is a relatively low threat when you look at the damage that international terrorism actually can do to individual Canadians.

There have been several analyses published about the damage that international terrorism can do to our economic system. A dirty bomb going off in an American port has the potential to collapse both of our economies. Such a weapon detonated under the Detroit Bridge would have a disastrous effect on our economy and the Americans' economy. We have

M. Gimblett : J'ai lu vos rapports et je crois que votre analyse à propos des 4 milliards de dollars est plus proche du montant qu'il faut que les 750 millions de dollars qui figureront vraisemblablement dans le budget de cette semaine. Mais je ne connais pas le montant précis.

Les Forces canadiennes disent qu'elles ont un déficit d'exploitation de 1,6 milliard de dollars par année. Même la moitié de ce montant améliorerait la situation et empêcherait le déficit d'exploitation de se creuser.

L'installation de maintenance de la flotte sur chaque côte ne peut accueillir que deux navires à la fois. Il y a environ six grands navires de guerre sur chaque côte qui ont constamment besoin de travaux de réfection. La capacité est insuffisante, et elle doit être élargie ou reconfigurée.

Le sénateur Atkins : Vous avez dit que même si le gouvernement amorçait le processus de recrutement des 5 000 militaires, la plupart d'entre eux se dirigeraient vers l'armée de terre. On a dit que l'armée grossirait au détriment de la marine et de l'aviation. Avez-vous une opinion à ce sujet?

M. Gimblett : Je crois que ce serait une erreur, et qu'on la commettrait, comme je l'ai dit, sans avoir bien compris les rôles que jouent aussi l'aviation et la marine. Je suis favorable à une expansion de l'ensemble des forces armées à 80 000 hommes, et c'est ce que votre comité a proposé. On serait probablement plus proche du montant ultime qu'il faudra.

Le président : Nous avons proposé un effectif ferme de 75 000, ce qui veut probablement dire 90 000 et plus au total.

M. Gimblett : Absolument. Et cela ne pourra pas se faire en quelques années seulement. Ce recrutement devra être graduel. Les Forces canadiennes n'ont pas été capables de former toutes les recrues qu'elles ont accueillies ces dernières années.

Le sénateur Atkins : La marine a-t-elle l'infrastructure voulue pour absorber du personnel supplémentaire?

M. Gimblett : L'infrastructure existe. Il y a des lits vides à bord des navires, mais les navires ne prennent pas tous la mer. C'est le cas actuellement. Il y a donc assez de marins qu'on peut répartir entre les navires qui prennent la mer.

Le sénateur Atkins : À votre avis, quelles sont les menaces les plus sérieuses qu'affronte le Canada en ce moment?

M. Gimblett : Le terrorisme international est une grande menace. Mais je suis d'accord avec ceux qui répondent à cela qu'il faut vraiment mesurer le risque et la menace réelle pour les citoyens canadiens. C'est une menace relativement faible quand on considère le tort que le terrorisme international peut en fait causer aux citoyens Canadiens.

Plusieurs analyses ont été publiées sur les torts que le terrorisme international peut causer à notre système économique. Une bombe radiologique qui éclaterait dans un port américain pourrait causer l'effondrement de nos deux économies. Une telle arme détonnée sous le pont de Détroit aurait un effet catastrophique sur notre économie et l'économie

a continued interest in making sure that those sorts of threats, however small or remote, are not allowed to happen.

The other major threat is the general instability in the world. Another argument that is developing significant weight nowadays is that we have a continued interest in helping the rest of the world become part of our global economy. This is usually disguised as Canadian values, and that it is important for us to go off and help people in Africa and Asia to put down trouble and instability in their areas. It is really part of our interest to ensure that stability is extended to those remote areas of the world because it will bring them into the wider global economy.

Senator Atkins: Are we vigilant enough in the protection of our ports?

Mr. Gimblett: I am not an expert on port security, but I would say probably not.

Senator Atkins: Are we vigilant enough in the protection of our harbours?

Mr. Gimblett: There is very little security there, so I would say that it is not nearly enough.

The Chairman: Mr. Gimblett, you talked a moment ago about the absolute threat to Canadians from terrorists as being relatively low if you compared it to car accidents or things like that. Then you moved from threats to Canadian interests.

How should this committee communicate Canadian interests, such as stability, to Canadians? Could you assist us in that regard?

Mr. Gimblett: I would love to be able to do so. If anybody could, they would have the silver bullet to all of our problems. Unfortunately, I am no better at that than others who have come before you, other than to state that there are threats, they seem intangible, but the risk of allowing them to occur is just one that we cannot afford to take.

The Chairman: We have a silver bullet award. We are prepared to even give out honourable mentions to it. This is the challenge that faces all of the people in your line of work and in our line of work. Why not give it a shot?

Mr. Gimblett: I will answer it in a round about way by referring you to a very interesting book that I have just finished reading. It is called *The Pentagon's New Map: War and Peace in the Twenty-First Century* by Thomas Barnett, who was a professor at the United States Naval War College and worked in the Pentagon's Office of Force Transformation.

Senator Banks: Does he talk about Northcom and other homeland defence strategies?

Mr. Gimblett: Not by name, only indirectly. His book is the most cogent analysis of the world situation right now. He describes, as I alluded to just a few moments ago, the world separated into two large tracks: The "functioning core" of

américaine. Notre intérêt nous oblige constamment à nous assurer que ce genre de menace, si minime ou éloignée soit-elle, ne se concrétise pas.

L'autre grande menace est l'instabilité générale du monde. D'autres disent que si nous acquérons une influence considérable en ce moment, c'est parce que nous avons intérêt à aider le reste du monde à adhérer à l'économie mondiale. Cet argument prend généralement le déguisement des valeurs canadiennes, et l'on dit qu'il est important pour notre pays d'aller aider les gens en Afrique et en Asie, pour neutraliser les troubles et l'instabilité dans ces régions. Il est en fait dans notre intérêt de stabiliser ces régions éloignées du monde parce que c'est ainsi que nous allons les intégrer dans l'économie mondiale.

Le sénateur Atkins : Sommes-nous assez vigilants dans la protection de nos ports?

M. Gimblett : Je ne suis pas un expert de la sécurité portuaire, mais je répondrais probablement que non.

Le sénateur Atkins : Sommes-nous assez vigilants dans la protection de nos havres?

M. Gimblett : Il y a très peu de sécurité de ce côté, je dirais donc que c'est loin d'être suffisant.

Le président : Monsieur Gimblett, vous disiez il y a un instant que la menace absolue que les terroristes font peser sur les Canadiens est relativement faible si on la compare cela aux accidents de voiture ou autres de ce genre. De là vous êtes passé des menaces aux intérêts canadiens.

Comment notre comité devrait-il faire connaître les intérêts canadiens, par exemple la stabilité, aux autres Canadiens? Pourriez-vous nous aider à cet égard?

M. Gimblett : J'aimerais bien pouvoir le faire. Si quelqu'un le pouvait, il détiendrait la solution miracle qui réglerait tous nos problèmes. Malheureusement, je ne suis pas meilleur que les autres témoins que vous avez entendus, et je ne peux que vous dire qu'il existe des menaces, qu'elles semblent intangibles, mais que nous ne pouvons pas nous permettre de prendre le risque de les laisser se concrétiser.

Le président : On nous a décerné un prix pour les solutions miracle. Nous sommes même disposés à accorder des mentions honorables. C'est le défi qui attend tous ceux qui font votre métier et le nôtre. Pourquoi ne pas essayer?

M. Gimblett : Je vais vous répondre indirectement en mentionnant un livre très intéressant dont je viens d'achever la lecture. Il s'intitule *The Pentagon's New Map : War and Peace in the Twenty-First Century*, dont l'auteur est Thomas Barnett, qui a enseigné à l'école de guerre navale des États-Unis et a travaillé au Office of Force Transformation du Pentagone.

Le sénateur Banks : Est-ce qu'il parle de Northcom et des autres stratégies de défense du pays?

M. Gimblett : Seulement indirectement, il ne les nomme pas. Son livre est l'analyse la plus percutante de la situation du monde en ce moment. Comme je l'ai mentionné il y a quelques instants de cela, il dit que le monde est divisé en deux grands camps : le

which we, Canada and the United States, the functioning global economy are a part and then the disconnected others that he calls "the gap." He mapped out these different countries and the gap just happens to coincide with all the areas of instability where U.S. forces and, by extension, our forces have deployed over the past decade. I would encourage you to read his book. He gives the best analysis for understanding today's world and speaking to the need to bring the non-functioning gap into part of the functioning core and in there lays our ultimate stability.

Senator Banks: I am going to return to your Sea Horse proposal, partly because it is titillating and interesting. It foresees something that Canada has not done for a long time, and that is storming troops ashore in an unfriendly situation where they are being opposed. Do I have that right?

Mr. Gimblett: We are not talking about storming beaches, but we are seeing many more situations that are a step above the benign environment that the joint support ship is designed to meet. It will not be storming fortified beaches like Juno Beach or Okinawa frankly because there are not many conditions like that in the world. However, there are a number of areas where there is a slightly higher level of opposition than could effectively be met by a joint support ship.

Senator Banks: You do not think we will have to put forces ashore?

Mr. Gimblett: They will be opposed but it will be by a relatively lower level of violence. I will mention Haiti as a good example, where the airport was unavailable to Canadian Hercules transports until somebody assumed control of it. Somebody had to and it was because they landed forces that were prepared to meet the lower level of violence there. The Haitian opposition or insurgents who had taken over did not have heavy tanks and heavy anti-aircraft weapons at their disposal.

That sort of situation could be met quite reasonably by a force of armed soldiers being taken ashore by heavy armoured helicopters or landed by a landing craft against an undefended beach. They have to be prepared to meet and project violence when they land, and they have to be taken to the area where they are being deployed in fighting order so that when they disembark from the ship they are prepared to undertake operations immediately.

Senator Banks: Would you subscribe to the view that Canadian or any other peacekeepers need to be able to be war fighters first?

Mr. Gimblett: Absolutely.

Senator Banks: We have just had an argument on a previous matter, about names not meaning anything. Would you call the troops marines? Would you call them royal marines?

« noyau fonctionnel », dont nous, le Canada et les États-Unis, faisons partie, ainsi que l'économie mondiale fonctionnelle, et de l'autre côté, il y a les autres qui sont déconnectés et qu'il appelle « le trou noir ». Il a cartographié ces divers pays, et le trou noir coïncide justement avec toutes les régions instables où les forces américaines et, par extension nos propres forces, ont été déployées au cours de la dernière décennie. Je vous encourage à lire ce livre. C'est la meilleure analyse qui soit pour la compréhension du monde d'aujourd'hui, et l'auteur fait état de la nécessité d'intégrer le trou non fonctionnel à ce noyau fonctionnel, et c'est ultimement ainsi que nous allons trouver notre propre stabilité.

Le sénateur Banks : Je reviens à votre proposition concernant le Sea Horse, notamment parce qu'elle est intéressante. Elle prévoit quelque chose que le Canada n'a pas fait depuis longtemps, soit le débarquement de troupes en milieu hostile. Est-ce que je peux le faire?

M. Gimblett : Nous ne parlons pas de débarquement sur des plages, et nous constatons qu'il y a beaucoup d'autres situations où les conditions sont plus rigoureuses que celles de l'environnement inoffensif pour lequel le bâtiment de soutien interarmées a été conçu. Il ne servira pas à des débarquements sur des plages fortifiées comme Juno Beach ou Okinawa étant donné qu'il y a peu de situation comparable dans le monde. Cependant, il y a un certain nombre d'endroits où l'opposition qu'on pourrait rencontrer dépasse effectivement ce que peut affronter un bâtiment de soutien interarmées.

Le sénateur Banks : Vous ne pensez pas que nous aurons à débarquer des troupes?

M. Gimblett : Elles auront à affronter une opposition mais à un niveau de violence relativement moindre. Un bon exemple que je pourrais mentionner est celui d'Haïti, où l'aéroport ne pouvait accueillir les avions Hercules canadiens avant que quelqu'un n'en prenne le contrôle. Quelqu'un devait le faire et c'était parce qu'ils avaient débarqué des forces qui étaient prêtes à faire face à ce degré moindre de violence là-bas. L'opposition ou les insurgés d'Haïti qui s'étaient emparés du pouvoir ne disposaient pas de chars lourds ni d'armes lourdes de lutte antiaérienne.

Une situation de ce genre pourrait être assez raisonnablement envisagée par des troupes armées débarquées par des hélicoptères blindés lourds ou par une péniche de débarquement sur une plage non défendue. Ces soldats doivent être prêts à affronter la violence et à se montrer violents quand ils débarquent, et ils doivent être déployés en attiraail de combat de sorte que quand ils sont débarqués du navire ils soient prêts à s'engager immédiatement dans les opérations.

Le sénateur Banks : Diriez-vous que les gardiens de la paix canadiens ou autres doivent pouvoir être d'abord des combattants?

M. Gimblett : Certainement.

Le sénateur Banks : Nous venons tout juste d'avoir une discussion sur une question, à propos de noms qui ne signifient rien. Appelleriez-vous les troupes des marines? Les désigneriez-vous par l'appellation « royal marines »?

I know you have been at great pains to say we are not talking about obviating the army and replacing them with marines, but these people are marines, are they not?

Mr. Gimblett: Marines or sea soldiers, but I would say they are not United States marines. When you say marines, people get the image of United States marines storming beaches, and we are at pains to use the word marines precisely to avoid that image. Royal marines is actually a better use of the term.

Senator Banks: The royal marines, in fact, went ashore and ended a lot of slave camps. They did so in circumstances which, given the time, would be almost exactly like you described — opposition, but opposition that was surmountable.

Mr. Gimblett: I have no problem with just calling them soldiers. The Canadian soldier is smart enough, and well trained enough to handle learning to live in a ship for a couple of weeks and then climbing into a landing craft and getting out of it comfortably.

Senator Banks: As they have many times in the past in places in which Canadian soldiers have distinguished themselves, but these soldiers are going to be sea soldiers. Given the nature of the kind of operation that you are talking about would it not make sense that these sea soldiers should be under the command of the navy?

Mr. Gimblett: No.

Senator Banks: Would you have a general saying I want you to go to the back of the ship?

Mr. Gimblett: No, and I think this is where Gen. Hillier is spot on in looking at this as an integrated force that he is planning to develop. He envisions all of these people working together. You can have a sailor in command of the overall operation; just look at the Falklands war. The British commander of the war in the Falklands was a sailor; Admiral Woodward was in overall command of the operation. He had a royal marine officer and a British army officer working for him. It does not matter who commands the overall operation as long as you have the right people with the right background there to advise the overall commander.

I do not think it needs to be a navy commander. You will still need an army commander of the troops. Whether you embark him as the overall force commander is another question. I would suspect the overall force commander should still be a naval officer because you are talking about a sea-based operation.

Senator Banks: Just take a moment to confirm the word “integration” in the sense that you have just used it. It strikes Paul Hellyer and green uniforms fear into the hearts of people. You do not mean that, do you?

Je sais que vous avez eu bien du mal à dire que nous ne parlons pas d’écarter l’armée pour la remplacer par des marines, mais ces gens sont des marines, n’est-ce pas?

M. Gimblett : Des marines ou des soldats maritimes, mais je dirais qu’ils ne sont pas des marines des États-Unis. Quand vous employez le mot marines, les gens pensent aussitôt aux marines américains débarquant sur des plages, et nous sommes réticents à employer le mot marines justement pour éviter cette évocation. Il vaudrait effectivement mieux parler de royal marines.

Le sénateur Banks : En réalité, les royal marines sont allées à l’étranger et ont ainsi mis fin à un bon nombre de camps d’esclavage. Ils l’ont fait dans des circonstances qui, pour l’époque, correspondraient presque exactement à ce que vous décriviez — c’est-à-dire une opposition, mais une opposition qui était surmontable.

M. Gimblett : Je veux bien les appeler tout simplement des soldats. Le soldat canadien est suffisamment intelligent, et bien formé pour apprendre à vivre sur un navire pendant deux ou trois semaines puis monter à bord d’une péniche de débarquement et en descendre sans problème.

Le sénateur Banks : Comme ils l’ont fait à de nombreuses reprises à des endroits où les soldats canadiens se sont distingués, mais ce seront des soldats maritimes. Étant donné le type d’opération dont vous parlez, ne serait-il pas logique que ces soldats maritimes relèvent du commandement de la marine?

M. Gimblett : Non.

Le sénateur Banks : Y aurait-il un général pour dire je veux que vous alliez à l’arrière du navire?

M. Gimblett : Non, et je pense que c’est pourquoi le général Hillier a raison d’envisager la force intégrée qu’il entend développer. Il prévoit que tous ces gens travailleront ensemble. Un marin pourra commander l’opération générale; il suffit de se rappeler la guerre des Malouines. Le commandant britannique pendant la guerre des Malouines était un marin; l’amiral Woodward avait le commandement général de l’opération. Un officier de la marine royale et un officier de l’armée britannique travaillaient sous ses ordres. Peu importe qui commande l’opération générale dans la mesure où les bonnes personnes possédant la bonne formation sont sur place pour conseiller le commandant général.

J’estime qu’il n’est pas nécessaire que ce soit un commandant de la marine. Vous aurez encore besoin d’un commandant de l’Armée de terre pour diriger les troupes. À savoir si vous le ferez monter à bord en tant que commandant de l’ensemble de la force, c’est une autre question. Je dirais que le commandant de l’ensemble de la force devrait quand même être un officier de marine parce qu’il s’agit d’une opération maritime.

Le sénateur Banks : Veuillez brièvement confirmer le mot « intégration » dans le sens où vous venez de l’utiliser. Cela sème la peur de Paul Hellyer et des uniformes verts dans le cœur des gens. Ce n’est pas ce que vous voulez, n’est-ce pas?

Mr. Gimblett: I do not mean it in the Paul Hellyer sense; I mean it in General Hillier sense. In fact, even if Paul Hellyer had followed the logic of his own argument, he really meant it in the sense that General Hillier means it: a fighting force working together.

He had a number of things working against him. First of all, the NATO concept of operations was such that there was no need for an integrated Canadian Forces at the time that came out. He also had budgets working against him; there was not enough money given to realize the project at that time.

Senator Banks: Comment if you would briefly on the present usefulness of looking at the 1994 White Paper as regards to the protections and the ideas that you are now talking about going forward?

Mr. Gimblett: I think the main ideas in the 1994 White Paper were not bad as basic concepts. It was just never funded. The 1994 White Paper called for a navy with task groups on both coasts, and that is what we had. However, the money was not given to keep them up to speed. It recognized that the army would probably be involved in more operations, which the army has been. It just was not funded properly to have enough people to do all those operations and give them enough equipment to do it.

As a basic planning document, it is not bad. I will bet you that any new document would come out looking much the same. In fact, I have done an historical study of all the white papers on defence that have ever been done in Canada, and they revolve around the same three basic themes: defence of Canada, defence of North America, and ensuring international stability. We just shift the priorities at any time, depending on the precise situation.

Any new paper should have those three fundamental priorities. It is just now, in the globalized world that we are in, that they seem to be occurring all at once. That means you cannot take them and shift them from one area to another, you have to be able to meet all three at once. To me that means more people and more equipment.

Senator Banks: Is that a nice connection between the power projection that you are talking about on the one hand and the 3-D concept that we hear about.

Mr. Gimblett: Absolutely; I think it is just different ways of expressing the same sort of thing. You are talking about values or interests. You can have semantic arguments on those words, but I think they fundamentally come down to much the same thing.

Another thought comes to mind when Senator Kenny had said earlier that he was concerned about all of our resources being caught in one vessel. The answer to that is if you have a force of 80,000, you would obviously have more than one vessel. Hopefully, you would have at least three or four. Again, it is 25 per cent all in one for the amount that you fit in one ship.

M. Gimblett : Je ne pensais pas à l'intégration au sens où l'entendait Paul Hellyer, je pensais au général Hillier. En fait même si Paul Hellyer était allé au bout de la logique de son propre raisonnement, il parlait en fait de la même chose que le général Hillier : une force combattante travaillant ensemble.

Bien des choses jouaient contre lui. Tout d'abord, le concept des opérations de l'OTAN faisait en sorte qu'on avait nul besoin de forces canadiennes intégrées à l'époque. Il avait aussi des problèmes budgétaires; les fonds alors insuffisants pour mener à bien le projet.

Le sénateur Banks : Pourriez-vous parler brièvement de l'intérêt qu'il y a à examiner le Livre blanc de 1994 en ce qui a trait aux mesures de protection et aux idées que vous préconisez?

M. Gimblett : Je pense que les grandes idées du Livre blanc de 1994 n'étaient pas si mauvaises. On en a tout simplement jamais financé la matérialisation. Le Livre blanc de 1994 préconisait une marine avec des groupes opérationnels sur les deux côtes, et c'était ce que nous avions. Cependant, les fonds n'étaient pas accordés pour les garder au diapason. On reconnaissait que la Force terrestre participerait probablement à davantage d'opérations, ce qui a été le cas. Elle n'était tout simplement pas financée adéquatement pour qu'il y a suffisamment de troupes pour effectuer toutes ces opérations et pour qu'elles disposent de l'équipement suffisant pour le faire.

En tant que document de planification de base, ce n'est pas mauvais. Je vous parierais que si un nouveau Livre blanc paraissait il serait très semblable. En fait, j'ai fait une étude historique de tous les livres blancs sur la défense qui ont été publiés au Canada, et ils reprennent tous les trois mêmes thèmes de base : la défense du Canada, la défense de l'Amérique du Nord et la façon d'assurer la stabilité internationale. Nous modifions simplement les priorités à l'occasion, selon la situation du moment.

Tout nouveau Livre blanc devrait comporter ces trois priorités essentielles. Il se trouve seulement que dans cet univers mondialisé où nous nous trouvons, elles semblent toutes surgir en même temps. Ce qui veut dire qu'on ne peut les prendre et les déplacer d'un endroit à l'autre, qu'il faut être en mesure de respecter ces trois priorités en même temps. Pour moi, cela signifie davantage de gens et plus d'équipement.

Le sénateur Banks : N'est-ce pas un beau lien entre la projection de puissance dont vous parlez d'une part et le concept 3-D dont nous entendons parler?

M. Gimblett : Exactement, je pense que ce sont simplement des façons différentes d'exprimer la même idée. Vous parlez de valeurs ou d'intérêts. On peut discuter du sens de ces mots, mais je pense qu'au fond cela revient au même.

J'ai pensé à quelque chose quand le sénateur Kenny a dit plus tôt qu'il craignait que toutes nos ressources soient accaparées par un seul navire. Je répondrais à cela que si l'on dispose d'une force de 80 000 soldats, on aurait évidemment plus d'un navire. Idéalement, on en aurait au moins trois ou quatre. Encore là, c'est 25 p. 100 en tout pour la capacité d'embarquement d'un navire.

You are not going to have the entire army sitting in three or four ships. You would still need the strategic airlift that you have been talking about to fly in additional troops once the airfield has been secured.

The beauty of a LPD, landing platform dock-sized vessel, as opposed to a joint support ship, is a LPD can carry, whether you are looking at British or American designs, between 700-800 fighting troops. That is a pretty effective battalion. That is what you need to go in and establish a presence. That sort of number would be able to establish control in the majority of places where we would want to deploy.

Senator Meighen: Just following on the LPD, landing platform dock, the paper that you wrote, in co-operation with General MacKenzie and others, dates back to when?

Mr. Gimblett: June 2004 was the date of publication.

Senator Meighen: Have there been any developments that have caused you to change your mind or refine your view as to what specific ship is required to constitute this LPD? You referred to the American *San Antonio* classes. Do I take it that is still, in your view, the best one we could purchase?

Mr. Gimblett: I would think it is, but the type we should actually get is best left to the Canadian Forces' material acquisition staffs. Let them make the decision.

Senator Meighen: That is a novel thought.

Mr. Gimblett: If you ask me, I would say the *San Antonio*. In fact, a situation has arisen that would speak in favour of acquiring one of them somehow. It does not necessarily need to be a purchase, but the U.S. navy has just discovered that they are building too many of those ships. They had a dozen laid down and they are facing a budget cutback as well. However, they can afford to only man 11 of the 12 that they are taking on now. They still have a number of other ships, but they are slowing down their acceptance of the new ships because the American forces are directing monies to the army and marines, who are actually on the ground fighting in Iraq and other places.

The opportunity is that they have ships being built that they cannot man as fast as they would like to. They are slowing down the production. I believe General MacKenzie told you that he could call up his friend Colin Powell and arrange for one of those to come our way fairly easily. He has told me the same thing in more detail. I suspect he probably is right. That would argue in favour of that; but again, I would not want to preclude the acquisition of any other ships. There are a number of very good designs that are available right now.

Senator Meighen: Would you preclude the development and construction on our own of such a ship?

Mr. Gimblett: Absolutely.

On n'aura pas toute l'armée à bord de trois ou quatre navires. Il vous faudra encore le pont aérien stratégique dont vous avez parlé pour transporter des troupes additionnelles une fois le terrain d'aviation maîtrisé.

Ce qu'il a de bien avec un LPD, un ravitailleur héli-plate-forme, par rapport à un bâtiment de soutien interarmées, c'est qu'un LPD peut transporter, qu'il s'agisse de sa version britannique ou américaine, de 700 à 800 troupes de combat. C'est un bataillon assez important. C'est ce dont on a besoin pour aller établir une présence. Un bataillon de cette importance pourrait se rendre maître de la situation dans la majorité des endroits où on voudrait les déployer.

Le sénateur Meighen : Pour faire suite à cette question du LPD, du ravitailleur héli-plate-forme, le document que vous avez rédigé, avec le général MacKenzie et d'autres, remonte à quand?

M. Gimblett : Il a été publié en juin 2004.

Le sénateur Meighen : S'est-il produit des choses qui vous ont amené à changer d'idée ou à revoir votre position quant au type précis de navire qu'il faut pour constituer ce LPD? Vous avez parlé des catégories de navire *San Antonio*. Dois-je comprendre qu'à votre avis c'est toujours le meilleur achat que nous puissions faire?

M. Gimblett : Je crois que oui, mais quant au type de navire que nous devrions effectivement acheter il vaudrait mieux laisser le soin de la décision aux autorités des Forces canadiennes qui s'occupent d'acquisitions de matériel. Laissons-les décider.

Le sénateur Meighen : Voilà une idée novatrice.

M. Gimblett : Si vous voulez mon avis, j'opterais pour le *San Antonio*. En fait, il s'est produit quelque chose qui militerait en faveur de l'acquisition d'un de ces navires d'une façon ou d'une autre. Il ne doit pas nécessairement s'agir d'un achat, mais la Marine américaine vient tout juste de se rendre compte qu'on est en train de construire un trop grand nombre de ces navires. Ils en avaient prévu une douzaine et ils font aussi face à des compressions budgétaires. Cependant, ils ne peuvent se permettre d'équiper que 11 de ces 12 navires. Ils ont encore bien d'autres navires, et ils sont en train de ralentir leur acquisition de nouveaux navires parce que les Forces américaines acheminent des fonds vers l'armée de terre et les marines, qui sont en fait sur le terrain en train de combattre en Irak et ailleurs.

L'occasion qui s'offre, c'est qu'ils ont des navires en construction pour lesquels ils ne peuvent pas fournir d'équipage aussi rapidement qu'ils le voudraient. Ils ralentissent la production. Je crois que le général MacKenzie nous a dit qu'il pouvait appeler son ami Colin Powell et faire en sorte que l'un de ces navires nous parvienne assez facilement. Il m'a dit la même chose de façon plus détaillée. Je suppose qu'il a probablement raison. Ce serait un argument pour; mais encore là, je ne voudrais pas empêcher l'acquisition d'autres navires. De nombreuses très bonnes versions sont disponibles maintenant.

Le sénateur Meighen : Seriez-vous contre la conception et la construction de notre propre navire de ce type?

M. Gimblett : Certainement.

Senator Meighen: You would favour purchasing off the shelf?

Mr. Gimblett: Yes; if possible, to be built in Canada. However, to try to design and produce our own just adds years to the process, and I think we need to get ready to take one on now.

The Chairman: I would like to thank you very much for appearing before us. We found your testimony to be of great assistance to our committee.

I noted you started on the budget and you concluded on the budget. It is very much on our minds, and we will all be watching very carefully as it comes down this week to see how the government is responding to the arguments that have been put forward.

The committee continued in camera.

The committee resumed in public

I call the meeting to order. Welcome to the Standing Senate Committee on National Security and Defence.

We have before us today two distinguished witnesses. Mr. Albert Legault holds a senior Canada research chair in international relations at the Université du Québec à Montréal. As part of the security and defence forum he is a member of the department of political science and the centre d'études des politiques étrangères et de sécurité. From 1969 to December 2001, Professor Legault taught at Laval University, where he was the Director of the Quebec Institute for International Relations from 1997 to 2001. One of his latest works is a collection that he edited in 2004 entitled *Canada in the American Orbit*.

We also before us today Mr. Paul Heinbecker, the inaugural Director of the Centre for Global Relations, Government and Policy, Wilfrid Laurier University in Waterloo, and a senior research fellow at the Independent Research Centre for International Governance Innovation in Waterloo. These appointments follow a distinguished career with Foreign Affairs Canada. From 1989 to 1992, Mr. Heinbecker served as former Prime Minister Brian Mulroney's Chief Foreign Policy Advisor and Assistant Cabinet Secretary for Foreign and Defence Policy in the Privy Council Office. In 1992, he was named Ambassador to Germany. In 2000, he was appointed Ambassador and permanent representative of Canada to the United Nations. Welcome to the committee, gentlemen. Mr. Legault, please proceed.

[Translation]

Mr. Albert Legault, Professor, Université du Québec à Montréal: I hope that committee members will not object if I speak French.

The Chairman: Not at all.

Mr. Legault: It is an honour and a privilege for me to be here. Many thanks for this invitation. In my brief presentation, I will attempt to focus on three dimensions of the Canada-U.S. relations paradigm.

Le sénateur Meighen : Vous préféreriez acheter?

M. Gimblett : Oui et si possible, le faire construire au Canada. Cependant, vouloir concevoir et produire nos propres navires ne ferait qu'ajouter des années au processus, et je pense que nous devons nous préparer à en obtenir un maintenant.

Le président : Je vous remercie beaucoup d'être venu comparaître. Votre témoignage sera très utile au comité.

J'ai constaté que vous aviez d'abord parlé du budget et que vous terminez en parlant du budget. La question occupe beaucoup nos esprits, et nous surveillerons certainement de très près la présentation du budget cette semaine pour voir comment le gouvernement tient compte des arguments qui ont été présentés.

La séance se poursuit à huis clos.

La séance reprend en public.

La séance est ouverte. Je vous souhaite la bienvenue au Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense.

Nous accueillons aujourd'hui deux distingués témoins. D'abord M. Albert Legault, qui dirige la Chaire principale de recherche du Canada en relations internationales à l'Université du Québec à Montréal. Dans le cadre du Forum sur la sécurité et la défense, il est membre du département des sciences politiques et du Centre d'études des politiques étrangères et de sécurité. De 1969 à décembre 2001, M. Legault a enseigné à l'Université Laval, où il a dirigé l'Institut québécois des relations internationales de 1997 à 2001. Au nombre de ces récents ouvrages figure une collection qu'il a publiée en 2004 et qui s'intitule *Le Canada dans l'orbite américaine*.

Nous accueillons aujourd'hui M. Paul Heinbecker, premier directeur du Centre for Global Relations, Government and Policy, de l'Université Wilfrid Laurier à Waterloo, et agrégé supérieur du Independent Research Centre for International Governance Innovation de Waterloo. Ces nominations ont suivi une carrière remarquable aux Affaires étrangères du Canada. De 1989 à 1992, M. Heinbecker a agi à titre de premier conseiller en politique étrangère auprès du premier ministre Brian Mulroney et à titre de secrétaire adjoint au Cabinet en matière de politique étrangère et de défense au Bureau du Conseil privé. En 1992, il a été nommé ambassadeur en Allemagne. En 2000, il a été nommé ambassadeur et représentant permanent du Canada auprès des Nations Unies. Nous vous souhaitons la bienvenue au comité, messieurs. Monsieur Legault, si vous voulez bien commencer.

[Français]

M. Albert Legault, professeur, Université du Québec à Montréal : J'espère que les membres de votre comité n'ont aucune objection à ce que je m'exprime en français.

Le président : Pas du tout.

M. Legault : C'est pour moi un honneur et un privilège d'être ici. Je vous remercie de l'invitation qui m'a été faite. Je tenterai, dans mon bref exposé, de me concentrer sur trois aspects du paradigme des relations canado-américaines.

First of all, I would like to point out that I am interested in three specific dimensions. The first is what I call the affect dimension, in other words, the sympathy that we naturally feel for the United States in emergencies. Examples include providing assistance to civil authorities and the events of September 11 that forced Canada to open its borders to planes traveling to the United States and to take in thousands of passengers. The affect dimension is very important to understand, because it has nothing to do with the other dimension that is much more conceptual. We have defined the affect dimension as the realm of organic solidarity. It is important to understand this dimension, as organic solidarity is defined in the brief presentation I gave you as consisting of implementing pre-planned immediate measures in one country in order to be able to respond to an emergency in another. To me, this dimension seems to play an increasingly important role in Canada-U.S. relations, as we are part of a security perimeter. The Minister of Foreign Affairs does not seem to really like that expression, since he uses the expression "intelligent border," a very different term.

The second dimension is much more cognitive. It is a way for Canada to differentiate itself from U.S. foreign policy. Just two weeks ago, American Ambassador Paul Cellucci said, at a conference being held in New York, that the U.S. did not object to Canada having an independent policy, but that it must complement the U.S. policy. And someone on a committee responded that it would be wonderful for the opposite to be true, in other words for American policy to complement Canadian policy.

There are two very clear schools of thought in Canada, and they are discussed in the book that you quoted. They include continentalists and sovereignists. Sovereignists will always say no to the United States, whereas continentalists will say yes. People who are between the two will say yes depending on the circumstances. Generally speaking, Canada is quite continentalist but only when that is beneficial to it.

The way Canada conceptualizes its foreign policy or its defence policy depends essentially on where Canada wants to be, and that is the problem with Canada's conceptualization. Douglas Bland, a renowned expert, stated that Canada has never had any defence policy other than that defined by NATO.

Since the Cold War, this definition problem is increasingly difficult, which is somewhat normal. Douglas Bland was undoubtedly what we could call Canada's first Gaullist defence or foreign policy strategist. He asked the questions: What are your interests? What should Canada do, and where should Canada get involved? I will come back to that point later during the discussion, as the problem is an interesting one. There are huge differences in Canada and the cognitive dimension is

Tout d'abord, j'aimerais indiquer que trois analyses en particulier ont retenu mon intérêt. La première est ce que j'appelle l'affect, c'est-à-dire la sympathie qu'on éprouve naturellement à l'endroit des États-Unis pour tout ce qui concerne les situations d'urgence. En l'occurrence, on peut penser à l'aide au pouvoir civil ou encore aux événements du 11 septembre qui ont forcé le Canada à ouvrir ses frontières aux avions à destination des États-Unis et à accueillir des milliers de passagers au Canada. Cette dimension affective est très importante à comprendre, car elle n'a rien à voir avec l'autre dimension qui est beaucoup plus conceptuelle. Cette dimension affective, nous l'avons définie ailleurs dans un ouvrage comme étant une situation de solidarité organique. Il est important de comprendre cette dimension, car la solidarité organique est définie dans le bref exposé que je vous ai donné comme étant l'ensemble des mesures immédiates ou planifiées que l'on peut mettre en œuvre pour répondre à une situation d'urgence chez autrui. Cette dimension me semble de plus en plus importante dans les relations canado-américaines, car nous faisons partie d'un périmètre de sécurité. Le ministère des Affaires étrangères ne semble pas aimer tellement cette expression puisqu'il emploie plutôt l'expression « frontière intelligente », un terme très différent.

La deuxième dimension est beaucoup plus conceptuelle. Elle est une façon pour le Canada de se démarquer de la politique américaine. L'ambassadeur américain Paul Cellucci, dans une conférence qui se tenait à New York disait, il y a à peine deux semaines, qu'on ne voit pas d'objection à ce que le Canada ait une politique indépendante de celle des États-Unis mais qu'elle doit être complémentaire de celle des États-Unis. Et quelqu'un dans un comité a répondu qu'il serait merveilleux que la réciproque soit vraie, c'est-à-dire que la politique américaine soit complémentaire de la politique canadienne.

Deux écoles de pensée sont très claires au Canada, on en a parlé dans le livre que vous avez cité. On retrouve les continentalistes et les souverainistes. Les souverainistes vont toujours dire non aux États-Unis alors que les continentalistes vont leur dire oui. Ceux qui sont entre les deux diront oui selon les circonstances. En règle générale, le Canada est plutôt continentaliste, mais uniquement lorsqu'il y trouve ses intérêts.

La façon de conceptualiser la politique étrangère du Canada ou sa politique de défense dépend essentiellement de la niche où le Canada peut se trouver, et c'est la difficulté de la conceptualisation canadienne. Le spécialiste bien connu Douglas Bland disait que le Canada n'a jamais eu de politique étrangère ou de défense autonome, que la seule politique qu'il a est celle de l'OTAN.

Depuis la guerre froide, ce problème de définition est de plus en plus difficile, ce qui est un peu normal. Douglas Bland était sans doute ce qu'on pourrait appeler le premier gaulliste de la politique de défense ou de la politique étrangère du Canada. Il posait les questions : Quels sont vos intérêts? Qu'est-ce qu'on doit faire et où doit-on intervenir? Je reviendrai sur ce point plus tard au cours des discussions car le problème est intéressant. Il existe des différences énormes au Canada et la dimension conceptuelle

essentially linked to the issue of national identity, in other words how we can define ourselves first and foremost as Canadian before dealing with the American issue.

The third element is what I call the political will dimension. You will undoubtedly get into a much more specific discussion of this in a few moments with my colleague Mr. Heinbecker who is a foreign affairs expert. For my part, I am speaking as an academic, but we can come back to that later on in the discussion.

The problem of political will, as shown in the table you have in front of you, is that potential tension always exists. An issue of political will is a budget issue. There is always tension between defence and foreign policy initiatives and the government's other social or socioeconomic priorities. As with the cognitive dimension, the question is to what degree we should differentiate ourselves from U.S. foreign policy. Tensions can exist in the second case, in the cognitive dimension. Other tensions exist with respect to the first dimension, called organic security, between defence as such and national security. I think your committee is perfectly aware that when you deal with airport security or port security in Canada, you are dealing with national security. When we discuss the role of Canada abroad, we are talking about defence or foreign policy.

Those are the three points that I wanted to highlight. In conclusion, I think that at the international level, Canada must develop a strategic/tactical lift capability, develop synergy between different departments on peace-building operations, and prepare for integrated planning of its operations, with NATO, the EU, with like-minded countries, or any ad hoc coalition that may arise in the future.

At the national level, Canada must extend the NORAD concept of air and space operations to the maritime domain. That is part not only of intelligent borders, but also offshore protection functions, in other words, pushing borders as far away as possible. There needs to be better integration of NORAD space operations and maritime operations.

Secondly, I recommend increasing the level of interoperability of American and Canadian Forces, and improving the survivability of our command and communications systems.

That, in a nutshell, is my presentation. I hope that I have not gone on too long.

The Chairman: Not in the least. Thank you for your presentation.

[English]

Mr. Heinbecker, please proceed.

rejoint essentiellement la question d'identité nationale, à savoir comment on peut se définir tout d'abord comme canadien avant de se pencher sur la question américaine.

La troisième analyse est ce que j'appelle la dimension politique. Vous aurez sans doute des discussions beaucoup plus précises dans quelques instants avec mon collègue, M. Heinbecker, qui est un praticien des affaires extérieures. Pour ma part, je m'exprime un peu comme un universitaire, mais nous y reviendront plus tard dans la discussion.

Le problème de difficulté politique, dans le tableau que vous avez devant vous, indique bien qu'il existe toujours des tensions possibles. Une question de volonté politique est une question de budget. Ces tensions existent toujours entre ce que l'on peut faire dans le domaine de la défense et de la politique étrangère et les autres priorités sociales ou socio-économiques du gouvernement. Tout comme la deuxième analyse sur le plan conceptuel, la question est de savoir à quel degré devons-nous nous démarquer de la politique étrangère américaine? De telles tensions peuvent exister dans la deuxième analyse, soit celle de la dimension cognitive. D'autres tensions existent par rapport à la première dimension, qu'on a appelé la sécurité organique, entre la défense proprement dite et la sécurité nationale. Je crois que votre comité en est parfaitement conscient, lorsque vous traitez de sécurité dans les aéroports ou dans les ports maritimes canadiens, vous traitez de sécurité nationale. Lorsqu'on discute du rôle du Canada à l'étranger, on parle de défense ou de politique étrangère.

Voilà donc les trois points que je désirais souligner. En conclusion, je crois que sur le plan international le Canada doit se doter d'une force de transport stratégique et/ou tactique, développer des effets de synergie entre les différents ministères sur les opérations de consolidation de la paix et prévoir une planification intégrée de ses opérations, soit avec l'OTAN, soit avec l'Union européenne, soit avec les « light-minded countries » ou n'importe quelle coalition ad hoc qui pourrait se présenter à l'avenir.

Sur un plan national, je propose que le concept des opérations aériennes et spatiales du NORAD soit élargi au domaine maritime. Ceci fait partie non seulement des frontières intelligentes mais aussi des fonctions de protection « offshore », c'est-à-dire de repousser les frontières aussi loin que possible. Il s'agit donc de réaliser une meilleure intégration entre les opérations spatiales NORAD et les opérations maritimes.

Deuxièmement, je propose que l'on accroisse le degré d'interopérabilité des Forces américaines et canadiennes et que l'on améliore la capacité de survie de nos systèmes de communication et de commandement.

Voilà en deux mots ce que je désirais vous exposer. J'espère ne pas avoir abusé de votre patience.

Le président : Pas le moindre du monde. Merci de votre présentation.

[Traduction]

Monsieur Heinbecker, vous avez la parole.

Mr. Paul Heinbecker, Former Ambassador to the United Nations, as an individual: I have a few more points to make but I will make them equally brief. Thank you for inviting me, it is an honour and privilege to be here.

The first point is there is an absolute need for coherence in Canadian foreign policy, and by that I mean the policy of the Canadian government not the foreign affairs department. Foreign policy is the combination of defence policy, foreign assistance policy, diplomacy work done on national security by CSIS, RCMP and others, environment department, finance department and everyone else. Canada is not a big enough country that we can afford to have several foreign policies. We can only afford one. It has to be crosscutting and not stovepipe-like and it has to be integrated and coherent.

I have been asked to mention the issue of interests. The debate of values and interest is a sterile debate and people evoke it when they want to make a point that they are more either moral or mercantile. We are the people we are and we make the decisions we make because of who we are, because of our values. I observe that U.S. National Security Strategy begins with a statement of American values. I do not think this is a very outrageous idea.

I think we need to go back to first principles on the UN. Debate occasionally takes place in this country about whether we should throw in our lot with the Americans or whether we should go with multilateralism. The fundamental issue is, if you remember how we got to the UN, quite important. We should not forget that. We started with the industrialization and democratization of warfare, which led to alliances that led to the First World War and 10 million dead, which then led to the Second World War and nearly 60 million dead. The realists, the people who won the Second World War, what Tom Brokaw called the "greatest generation," created the UN Charter and put it at the centre of international law, and created the system of collective security. They did that because they thought it was a better way to proceed and no one wanted to find out how many would die in a Third World war in a world of weapons of mass destruction.

The UN remains at the centre of international law and of multilateral cooperation. However, it is in need of reform and that opportunity will come this fall at the UN when there will be a meeting of probably 100 heads of government.

If I were to describe the Canadian foreign policy posture, it would be comprised of two main points: Bilaterally, we must be the best possible neighbour to the United States and partner in North American security. That means that we have to integrate NORAD and coastal surveillance and border questions, et cetera.

M. Paul Heinbecker, ancien ambassadeur aux Nations Unies, à titre personnel : J'ai quelques autres points à présenter mais je serai tout aussi bref. Je tiens à vous remercier de m'avoir invité. C'est un honneur et un privilège de me trouver parmi vous.

Je tiens tout d'abord à dire qu'il est absolument nécessaire que la politique étrangère du Canada soit cohérente, et je parle ici de la politique du gouvernement canadien et non du ministère des Affaires étrangères. La politique étrangère est un mélange de politique de défense, de politique en matière d'aide étrangère, de travail diplomatique en matière de sécurité nationale fait par le SCRS, la GRC et d'autres, le ministère de l'Environnement, le ministère des Finances et tous les autres. Le Canada n'est pas un pays suffisamment grand pour se permettre d'avoir plusieurs politiques étrangères. Nous ne pouvons nous permettre qu'une seule politique étrangère. Il doit s'agir d'une politique transversale et non compartimentée et il faut qu'elle soit intégrée et cohérente.

On m'a demandé de mentionner les questions qui vous intéressent. Le débat au sujet des valeurs et des intérêts est un débat stérile et on l'évoque lorsque l'on veut faire valoir qu'ils sont d'une plus grande supériorité sur le plan moral ou qu'ils sont mercantiles. Nous sommes qui nous sommes et nous prenons les décisions que nous prenons en raison de qui nous sommes, en raison de nos valeurs. Je constate que la stratégie américaine en matière de sécurité nationale a débuté par une déclaration des valeurs américaines. Je ne crois pas que ce soit une idée très scandaleuse.

Je crois que nous devons revenir aux premiers principes concernant les Nations Unies. On débat parfois ici de l'opportunité d'allier notre sort à celui des Américains ou d'opter pour le multilatéralisme. La question fondamentale, si vous vous rappelez comment les Nations Unies ont été créées, est très importante. Nous ne devons pas l'oublier. Nous avons commencé par l'industrialisation et la démocratisation de la conduite de la guerre, ce qui a donné lieu à des alliances qui ont entraîné la Première Guerre mondiale et la mort de 10 millions de personnes, suivies de la Seconde Guerre mondiale et la mort de près de 60 millions de personnes. Les réalistes, ceux qui ont remporté la Seconde Guerre mondiale, ceux que Tom Brokaw a qualifié de « greatest generation » (génération fantastique), ont créé la Charte des Nations Unies et l'ont inscrite au Centre du droit international, et ont créé le système de sécurité collective. Ils ont considéré qu'il s'agissait d'une meilleure façon de procéder et personne ne voulait apprendre le nombre de personnes qui mourraient à l'issue d'une Troisième Guerre mondiale, à l'ère des armes de destruction massive.

Les Nations Unies demeurent au centre du droit international et de la coopération multilatérale. Cependant, il faut y apporter des réformes et cette occasion se présentera cet automne aux Nations Unies lorsque se réuniront probablement 100 chefs d'État.

Si je devais décrire la position du Canada en matière de politique étrangère, elle comporterait deux grands points : bilatéralement, nous devons agir comme le meilleur voisin possible envers les États-Unis et en tant que partenaire de la sécurité nord-américaine. Cela signifie que nous devons intégrer

Internationally, we should run an independent foreign policy. We should agree with the Americans when we think they are right and disagree with them when we think they are wrong, as we did on Iraq. While we are hearing some better words and music from Washington than we have for a while, there is a legacy with this administration that makes closer cooperation more difficult and more costly.

I am thinking of the way in which the U.S. misled the UN Security Council on the eve of the Iraq War. I am thinking of the man who became the Attorney General as the one who gave the advice on how to chisel the torture treaty and how to circumvent the Geneva Convention. I am thinking of the fact that this country runs a kind of gulag of prisons abroad. I am thinking of the extraordinary rendition policy that sees the Americans taking people to places like Syria, where they would be tortured. In my mind there is a limit as to how closely we want to be identified with that kind of administration and how fast we want to turn the page from what we have seen.

In respect of the UN and NATO, I would say that NATO is becoming a kind of insurance policy. That has been obvious for quite some time because you are bound in an organization such as NATO to ask who the enemy is and where the threat is. It is not obvious in this case unless one wants to posit international Islamic extremists as a threat. In that case, you have to ask whether NATO is a response to that threat. NATO is a kind of residual insurance policy in case things go wrong.

I would like to see more Canadian participation in UN operations, if we believe in a policy of human security. We have sponsored the report *The Responsibility to Protect*, which is at the heart of the UN reform process. To make that real in a Canadian context, we have to be able to put boots on the ground. It is extremely important to invest in the Armed Forces. I am not an expert on one service versus another service but I know that in my time as Ambassador to the UN, we had to say no to the UN many times when they asked for assistance because we did not have the capability.

The promise of 5,000 more soldiers and 3,000 more reservists, assuming they are accompanied by enough gear to get to where they are going and do what needs to be done, is positive.

Related to that on foreign policy is official development assistance. The UN report makes the case very persuasively that these days the security development links are a continuum. If you are worried about what happens to failing states, you had better not let that happen and begin to invest in them before that can

tous les aspects qui se rattachent à NORAD, à la surveillance côtière et frontalière, etc. Sur le plan international, nous devons pratiquer une politique étrangère indépendante. Nous devons être d'accord avec les Américains lorsque nous considérons qu'ils ont raison et être en désaccord avec eux lorsque nous considérons qu'ils ont tort, comme nous l'avons fait dans le cas de l'Irak. Bien que l'attitude de Washington à notre égard semble être un peu plus conciliante qu'elle ne l'a été pendant un certain temps, l'attitude passée de la présente administration rend plus difficile et plus coûteuse une coopération plus étroite.

Je songe à la façon dont les États-Unis ont induit en erreur le Conseil de sécurité des Nations Unies à la veille de la guerre en Irak. Je songe à l'homme qui est devenu le procureur général et qui a fourni des conseils sur la façon d'écorner les principes du traité contre la torture et sur la façon de contourner la Convention de Genève. Je songe à la façon dont ce pays administre une forme de goulag de prisonniers à l'étranger. Je songe à l'incroyable politique d'extradition qui permet aux Américains d'envoyer des gens dans des pays comme la Syrie, où ils risquent d'être torturés. À mon avis, il y a une limite à la mesure dans laquelle nous tenons à participer à ce type d'association et à la rapidité avec laquelle nous tenons à tourner la page sur les événements dont nous avons été témoins.

En ce qui concerne les Nations Unies et l'OTAN, je dirais que l'OTAN est en train de devenir une forme de police d'assurance. Cela est évident depuis un certain temps parce que dans une organisation comme l'OTAN vous êtes tenus de demander qui est l'ennemi et où se situe la menace. Cela n'est pas évident dans ce cas-ci à moins que nous voulions considérer que les extrémistes islamistes internationaux constituent une menace. Dans un tel cas, il faut se demander si l'OTAN représente une solution à cette menace. L'OTAN est une forme de police d'assurance résiduelle au cas où les choses tournent mal.

J'aimerais que le Canada participe davantage aux opérations des Nations Unies, si nous sommes en faveur d'une politique en matière de sécurité humaine. Nous avons parrainé le rapport intitulé *La responsabilité de protéger*, qui se trouve au coeur du processus de réforme des Nations Unies. Pour concrétiser cette mesure dans un contexte canadien, nous devons être en mesure d'avoir les effectifs militaires nécessaires. Il est extrêmement important d'investir dans les forces armées. Je ne suis pas spécialiste d'une arme par rapport à une autre, mais je sais qu'à l'époque où j'étais ambassadeur aux Nations Unies, nous avons dû refuser à plusieurs reprises l'aide que nous demandaient les Nations Unies parce que nous n'en avions pas la capacité.

La promesse d'engager 5 000 soldats supplémentaires et 3 000 réservistes supplémentaires, en partant du principe qu'ils seront munis de l'équipement nécessaire qui leur permettra de se rendre là où ils doivent aller et de faire ce qu'ils doivent faire, est positive.

Un aspect qui se rattache à la politique étrangère est l'aide publique au développement. Le rapport des Nations Unies fait valoir de façon très persuasive qu'à notre époque on ne peut pas dissocier la sécurité du développement. Si vous craignez ce qui peut arriver à des États défaillants, vous avez intérêt à faire en

happen. The Canadian government could not make a stronger signal on this front than to commit itself to 0.7 per cent official development assistance, ODA, by naming a date. The date it ought to name is 2015, which is the end of the millennium development goals that have been established.

My last point is that we need a professional foreign service. There has been much talk in Ottawa, indeed even a deprecation of the idea, of a professional foreign service. You cannot make your way in the world unless you have professionals doing it. It should not be a monastery at Foreign Affairs but when you have people who understand the world and spend a good part of their lives in the world that gives them a leg up on understanding and providing policy advice to people who do not have that kind of experience.

Senator Atkins: It is truly an honour to have you both here today. I would like to pursue something that you said, Mr. Heinbecker: There is a difference between government policy vis-à-vis foreign policy. Can you expand on that?

Mr. Heinbecker: I meant that the Government of Canada has a foreign policy. Neither Foreign Affairs Canada nor National Defence has a foreign policy. Sometimes people lose sight that foreign policy is that of the Canadian government; foreign affairs gives advice but so do other departments. Foreign affairs is the totality of what the Canadian government thinks and what it is doing to achieve it; it is the foreign policy of the government and not of particular parts of the government.

Senator Atkins: I would imagine that most Canadians would have thought they were one and the same.

Mr. Heinbecker: In Ottawa, the fact is sometimes lost.

Senator Atkins: You said that we need a professional foreign service. I think most Canadians believe that we have a professional foreign service. Can you expand on that?

Mr. Heinbecker: There is a debate on that subject. There is one view around Ottawa that because the distinction between international and domestic policy has tended to blur, we no longer need a professional foreign service and that you can use any kind of public servant interchangeably.

We need people devoted to the international foreign service to spend a good part of their lives abroad so that we do not take one person out of one job in Ottawa to go to Kabul and try to do a good job.

sorte que cette situation ne se produise pas et à commencer à investir dans ces États avant que cette situation ne se produise. Le gouvernement canadien ne pourrait donner une indication plus ferme de son intention à cet égard en s'engageant à offrir une aide publique au développement de 0,7 p. 100 d'ici une date précise. Cette date devrait être 2015, qui marque la fin des étapes de développement vers le millénaire qui ont été établies.

Je terminerai en disant que nous avons besoin d'un service extérieur professionnel. On a beaucoup parlé à Ottawa d'un service extérieur professionnel et on a même désapprouvé une telle idée. Il est impossible de faire son chemin dans le monde sans pouvoir compter sur des professionnels. Il ne devrait pas s'agir d'un monastère aux Affaires étrangères mais lorsque vous avez des gens qui comprennent le monde et qui passent une bonne partie de leur vie dans ce monde, cela leur permet de mieux comprendre la politique et de fournir des conseils stratégiques aux personnes qui ne possèdent pas ce genre d'expérience.

Le sénateur Atkins : C'est réellement un honneur de vous accueillir tous deux ici aujourd'hui. J'aimerais avoir des précisions sur une observation que vous avez faite, monsieur Heinbecker. Vous avez dit qu'il existe une différence entre la politique gouvernementale et la politique étrangère. Pourriez-vous nous donner un peu plus de précision à ce sujet?

M. Heinbecker : Je voulais dire que le gouvernement du Canada a une politique étrangère. Or, ni le ministère des Affaires étrangères du Canada ni la Défense nationale n'ont de politique étrangère. Parfois les gens perdent de vue le fait que la politique étrangère est celle du gouvernement du Canada; les affaires étrangères donnent des conseils, ce que font aussi d'autres ministères. Les Affaires étrangères représentent la totalité des vues du gouvernement canadien et des mesures qu'il prend pour les concrétiser; il s'agit de la politique étrangère du gouvernement et non de secteurs particuliers du gouvernement.

Le sénateur Atkins : J'imagine que la plupart des Canadiens auraient pensé qu'il s'agit de la même chose.

M. Heinbecker : À Ottawa, c'est un aspect que l'on perd parfois de vue.

Le sénateur Atkins : Vous avez dit que nous avons besoin d'un service extérieur professionnel. Je pense que la plupart des Canadiens croient que nous avons un service extérieur professionnel. Pourriez-vous nous donner un peu plus de précisions à ce sujet?

M. Heinbecker : Cette question fait l'objet d'un débat. Certains sont d'avis à Ottawa qu'étant donné que la distinction entre la politique internationale et nationale est devenue plutôt floue, nous n'avons plus besoin d'un service extérieur professionnel et qu'il est possible d'utiliser n'importe quel fonctionnaire de façon interchangeable.

Il faut que les gens qui se consacrent au service extérieur passent une bonne partie de leur vie à l'étranger afin que nous n'ayons pas à transférer une personne qui se trouve à Ottawa à Kaboul pour qu'elle essaie d'y faire du bon travail.

I am not making the argument that foreign service officers are somehow holier or better than other public servants or vice versa, but there is a degree of experience needed to do the job well. If you do not have people spending the time to learn the trade, you will handicap yourself in international relations.

Senator Atkins: Did we ever have a professional foreign service?

Mr. Heinbecker: I would say that it has been extremely professional since the days when it was first created until now. Now, it is under a certain amount of attack and the idea that people who do a good job for DFO would be equally qualified to do a job in Vietnam is in error.

Senator Atkins: Mr. Legault, you say that Canada knows it needs a foreign policy that serves its interests and reflects the ambitions of its people. What do you think are Canadians' interests and ambitions? What are the implications of this to defence and military policy?

Mr. Legault: I will begin by answering the second question first because it is easier. If we do not have a foreign policy it will be very difficult to find out how the Canadian society coalesces around this policy. Since the Trudeau review of foreign policy in the late 1960s, we have been trying to ascertain just what those interests are.

There is only one single Canadian interest; it is Canadian unity, to listen to what the people have to say and to look at how we should act in a foreign environment. There have been, as Mr. Heinbecker has said, a number of difficulties with the United States. Whether we turn the page and begin a new relationship or come up with a new North American initiative which apparently is what the government has in mind, is debatable.

The one point we need is a foreign policy which reflects the government view. There has been a lot of discussion on this particular area, especially in the Privy Council in making sure that the departments can come up with a common vision of what our role in the world should be.

Mr. Heinbecker just mentioned the main dimension is foreign affairs, it is straight aid, foreign assistance aid, and how best to intervene in the world with the number of failed states that we have today. The military situation in the world is much more unstable than it used to be. There will be a lot more failed states in the future. This is perhaps a niche where Canada should intervene.

What are our interests? John Holmes, who I am sure you have met or you have known, 24 years ago in the American Assembly said if the United Nations did not exist we would have to invent it.

Canadians' interests lay in the rule of law, the ability to intervene on a multilateral way, and the respect of international law because this is where we are at our best. I am not too

Je ne suis pas en train de dire que les agents du service extérieur sont meilleurs que tous les autres fonctionnaires ou vice versa, mais une certaine expérience s'impose si l'on veut bien faire le travail. Si vous ne veillez pas à faire en sorte que les gens prennent le temps d'apprendre le métier, cela risque d'être un handicap en matière de relations internationales.

Le sénateur Atkins : Avons-nous jamais eu un service extérieur professionnel?

M. Heinbecker : Je dirais que depuis sa création jusqu'à maintenant ce service a fait preuve d'un très grand professionnalisme. Maintenant il fait l'objet d'un certain nombre d'attaques et l'idée selon laquelle des personnes qui font du bon travail pour le MPO seraient tout aussi compétentes pour travailler au Vietnam est une erreur.

Le sénateur Atkins : Monsieur Legault, vous dites que le Canada sait qu'il a besoin d'une politique étrangère qui sert ses intérêts et reflète les ambitions de sa population. Quels sont à votre avis les intérêts et les ambitions des Canadiens? Quelles en sont les incidences en matière de défense et de politique militaire?

M. Legault : Je commencerai par répondre en premier à la deuxième question parce qu'elle est plus facile. Si nous n'avons pas de politique étrangère, il sera très difficile de déterminer comment la société canadienne se rallie à cette politique. Depuis l'étude par l'administration Trudeau de la politique étrangère à la fin des années 1960, nous avons tâché de déterminer précisément en quoi consistent ces intérêts.

Il n'existe qu'une seule question d'intérêt canadien; c'est l'unité canadienne, écouter ce que les gens ont à dire et déterminer comment nous devrions agir dans un milieu étranger. Comme M. Heinbecker l'a dit, le Canada a connu certaines difficultés avec les États-Unis. Quant à savoir si nous tournons la page et entamons une nouvelle relation ou établissons une nouvelle initiative nord-américaine, ce qu'apparemment le gouvernement envisage, cela est discutable.

Ce dont nous avons besoin, c'est d'une politique étrangère qui reflète les vues du gouvernement. Il a beaucoup été question de cet aspect en particulier, surtout au Conseil privé, pour s'assurer que les ministères peuvent dégager une vision commune du rôle que nous devrions jouer dans le monde.

M. Heinbecker vient d'indiquer que la dimension principale se situe au niveau des affaires étrangères, de l'aide directe, de l'aide étrangère et de déterminer la meilleure façon d'intervenir dans le monde auprès des États non viables qui existent aujourd'hui. La situation militaire dans le monde est beaucoup plus instable qu'auparavant. Il y aura beaucoup plus d'États non viables à l'avenir. C'est peut-être un créneau où le Canada devrait intervenir.

Quels sont nos intérêts? John Holmes que, j'en suis sûr, vous avait rencontré ou avez connu, a déclaré il y a 24 ans à l'assemblée américaine que si les Nations Unies n'existaient pas, nous devrions les inventer.

Les intérêts des Canadiens résident dans la règle de droit, la capacité d'intervenir de façon multilatérale, et le respect du droit international parce que c'est là où nous nous débrouillons le

optimistic about whether or not we will have the ability to have our voice heard in Washington because even during the Korean War when we were spending more than 25 per cent of our federal budget on defence, we did not have more influence in Washington. The question is how to become effective.

The question is not so much, do you privilege multilateral institutions or do you behave unilaterally as the Americans tend to do? The question is how we make effective international institutions. This is an important point for the Foreign Affairs Canada. This is an important point for the future of Canada and this is where we find our national interest.

They are general questions but your questions were also very general.

Senator Atkins: Absolutely. On that point, do you think we had any influence in view of the fact that we contributed to the UN in Korea?

Mr. Legault: We certainly had influence as being recognized as a member of the international community but in Korea the situation was perceived differently. There were two countries which produced a number of troops which were very important to the alliance; Turkey and Canada. We lost an awful lot of people. It was a fair game at the time and it was perceived as something which was worthwhile; we were there to defend democracy.

In my view, the Canadian government will come in favour of maintaining democracy in the world as the U.S. does, except that sometimes we will have different means to look at those questions. I think we made the right decision in Korea. It did cost lives but we were considered as a member of alliance and that is what counted at the time. We are still a member of the alliance but we are a bit more mature than we were 40 years ago and we know a bit more about where our interests are than at that time.

Senator Atkins: Mr. Heinbecker, you talk about UN reform and what you say is coming in September. Can you comment on that? You said that you think Canada should have a bigger role in the UN. Could you tell us how you see that happening?

Mr. Heinbecker: Yes. The UN has been around since 1945 and over time, a contradiction has arisen in its most basic tenets. The lead-in to the UN Charter says that the purpose of the UN is to save succeeding generations from the scourge of war. The UN has actually done an extremely good job. It is not the only body responsible but it is doing a very good job. In the intervening years in the second half of the 20th century, there were 50 per cent fewer conflicts than there were in the first half and there were four times as many countries. When the UN charter was adopted there were 51 signatories, by the end of the 20th century there were about 190 members.

mieux. Quant à la possibilité de nous faire entendre à Washington, je ne suis pas très optimiste car même durant la guerre de Corée, lorsque nous consacrons plus de 25 p. 100 de notre budget fédéral à la défense, nous n'avions pas plus d'influence auprès de Washington. L'important est de déterminer comment devenir efficace.

L'important ce n'est pas tant de déterminer s'il faut privilégier les institutions multilatérales ou agir de façon unilatérale comme les Américains ont tendance à le faire, mais plutôt comment nous pouvons améliorer l'efficacité des institutions internationales. C'est un point important pour le ministère des Affaires étrangères du Canada. C'est un point important pour l'avenir du Canada et c'est là où réside notre intérêt national.

Ce sont des questions générales mais vos questions étaient aussi très générales.

Le sénateur Atkins : Tout à fait. À ce sujet, croyez-vous que nous avons eu de l'influence à la suite de notre participation à la mission de l'ONU en Corée?

M. Legault : Nous avons certainement eu de l'influence puisque nous sommes reconnus comme membre de la communauté internationale, mais en Corée, la situation a été perçue différemment. Deux pays ont contribué à l'envoi d'un certain nombre de troupes qui ont joué un rôle très important dans le cadre de l'alliance; la Turquie et le Canada. Nous avons perdu énormément de gens. À l'époque on considérait qu'il s'agissait d'une initiative valable et que nous étions là-bas pour défendre la démocratie.

À mon avis, le gouvernement canadien se prononcera en faveur du maintien de la démocratie dans le monde comme le font les États-Unis, sauf que parfois nous aurons différentes façons d'envisager ces questions. Je crois que nous avons pris la bonne décision en Corée. Cette décision a coûté des vies mais nous étions considérés comme un membre de l'alliance et c'est ce qui comptait à l'époque. Nous sommes toujours membre de l'alliance mais nous sommes un peu plus mûrs qu'il y a 40 ans et nous savons un peu mieux où se situent nos intérêts qu'à l'époque.

Le sénateur Atkins : Monsieur Heinbecker, vous parlez de la réforme des Nations Unies et vous dites que cela se fera en septembre. Pourriez-vous faire des commentaires à ce sujet. Vous avez dit qu'à votre avis le Canada devrait jouer un rôle plus important aux Nations Unies. Comment à votre avis cela pourrait-il se faire?

M. Heinbecker : Oui. Les Nations Unies existent depuis 1945 et avec le temps, on a constaté une certaine contradiction avec ses principes les plus fondamentaux. Le préambule de la Charte des Nations Unies dit que l'objectif des Nations Unies est de préserver les générations futures du fléau de la guerre. Les Nations Unies ont en fait accompli du très bon travail. Ce n'est pas le seul organisme responsable mais il a fait du très bon travail. Au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle, on a recensé 50 p. 100 de conflits de moins qu'au cours de la première moitié, et le nombre de pays a quadruplé. Lorsque la Charte des Nations Unies a été adoptée, elle comptait 51 signataires et à la fin du XX^e siècle, elle comptait environ 190 membres.

We had seen a great broadening of the UN and also the reduction of inter-state wars. Since the Cold War we have also seen a greater proportion of intrastate wars, such as Congo which has actually been a mix, Darfur, East Timor, Sierra Leone, Liberia and the Ivory Coast and other places.

That is where it runs into the second precept of the UN which is non-interference in the internal affairs of states. If you were trying to prevent world wars, one of the ways of doing that is to try to proscribe aggression. The UN established a very strong norm against aggression; one state against another. Internally we have seen more and more conflict and the UN has been drawn into these conflicts because people say, "Just do not stand there, do something. A lot of people are dying." Bosnia is another example; Kosovo is a further example, some done with greater success than others.

A contradiction is there between saving succeeding generations from the scourge of war, and not interfering in the internal affairs of states. This is the fundamental conundrum that we face in Darfur, for example.

Then there are other significant new issues; the nexus of terrorism and weapons of mass destruction. In this post 9/11 period we have come to the realization that if terrorists had had their hands on a nuclear weapon we would not be talking about 3,000 dead, we would probably be talking about 3 million dead. We have to think of what are we going to do, and how the world is going to respond to these kinds of questions.

In the National Security Strategy of the United States there is not exclusively unilateral but rather a unilateralist emphasis. One has been hearing that in Washington up until the quagmire that was created in Iraq, it became clear that a single country is not going to be able to assure its own security and is not going to be able to have its way in the world even if it is the most powerful country in the world. The U.S. is dealing with a country like Iraq which was in its third war in 15 years after 12 years of UN sanctions and weapons inspectors.

All of that is to say the Secretary General appointed a panel. They went away to say what is wrong with the UN and what needs to be done to fix it. They made 101 recommendations. I presume that was on purpose, the 101, it has a nice ring to it. Those recommendations are going to be on the table when governments come together in September. So that is the UN reform issue.

In the other part of it which was the Canadian role, we have had quite a significant intellectual impact on the UN. The whole human security agenda has come to be seen in the UN as real and legitimate. The responsibility to protect doctrine was created pursuant to the creation of a commission by former Foreign Minister Lloyd Axworthy, who appointed a number of people to look at the question of why we were not able to do better in Kosovo and in Rwanda and Bosnia and make recommendations about what to do about it.

Nous avons été témoins d'un vaste élargissement des Nations Unies et aussi de la réduction des guerres entre États. Depuis la Guerre froide, nous avons également constaté une plus forte proportion de guerres intestines, comme au Congo, au Darfour, au Timor Oriental, au Sierra Leone, au Libéria, en Côte d'Ivoire et ailleurs.

C'est là où intervient le deuxième principe des Nations Unies, à savoir la non ingérence dans les affaires internes des États. L'un des moyens d'empêcher les guerres mondiales, c'est de tâcher de proscrire l'agression. Les Nations Unies ont établi une norme très ferme contre l'agression; un état contre un autre. Au niveau interne, nous avons constaté que les conflits se multiplient et les Nations Unies se sont trouvées mêlées à ces conflits parce que les gens ont dit, « ne restez pas là simplement à ne rien faire, faites quelque chose. Beaucoup de gens meurent ». La Bosnie en est un autre exemple tout comme le Kosovo et dans certains cas les interventions ont eu plus de succès que dans d'autres.

Il existe donc une contradiction entre le fait de préserver les générations futures du fléau de la guerre, et le fait de ne pas s'ingérer dans les affaires internes des États. C'est donc le dilemme fondamental auquel nous faisons face au Darfour, par exemple.

Puis, il y a d'autres nouveaux problèmes importants; la conjonction du terrorisme et des armes de destruction massive. Depuis les événements du 11 septembre, nous nous sommes rendus compte que si les terroristes possédaient l'arme nucléaire, nous ne parlerions plus de 3 000 morts mais plus probablement de trois millions de morts. Nous devons réfléchir aux mesures que nous allons prendre et à la façon dont le monde réagira à ce genre de questions.

La stratégie de sécurité nationale des États-Unis n'est pas unilatérale mais plutôt unilatéraliste. C'est ce qu'on entendait dire à Washington jusqu'à ce que les Américains s'embourbent en Irak et qu'il devienne clair que seul, aucun pays ne serait en mesure d'assurer sa propre sécurité et que même le pays le plus puissant du monde ne peut contrôler le monde entier. Les États-Unis doivent traiter avec des pays comme l'Irak qui en est à sa troisième guerre en 15 ans, et ce, après 12 ans de sanctions de l'ONU et d'inspections des armements.

Tout cela pour dire que le secrétaire général a mis sur pied un groupe d'experts. Ils se sont réunis pour discuter des problèmes de l'ONU et des solutions éventuelles. Ils ont formulé 101 recommandations. Je présume que c'était délibéré car 101, cela sonne bien. Les États membres de l'ONU examineront ces recommandations en septembre. Voilà pour ce qui est de la réforme des Nations Unies.

En ce qui a trait au rôle du Canada, je crois pouvoir dire que nous avons exercé une influence intellectuelle importante sur l'ONU. Maintenant, aux Nations Unies, le programme de la sécurité humaine est bien réel et légitime. La doctrine de la responsabilité de protéger a pris forme à la suite de la création d'une commission par l'ancien ministre canadien des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, qui a chargé un groupe de gens de se demander pourquoi nous n'avions pas pu faire mieux au Kosovo, au Rwanda et en Bosnie et de recommander des solutions.

There are a number of other areas that includes women's rights and the protection of women in conflict.

Senator Atkins: And Stephen Lewis?

Mr. Heinbecker: Yes, Stephen Lewis, to some extent. I am thinking of the AIDS issue. I think we have shown some leadership on that issue but it is not quite as positive as people would like it to be; not Stephen Lewis but the policy we followed. We have had an intellectual impact.

However, if human security means something, and if the responsibility to protect means something, we must have the capability of putting soldiers on the ground. You cannot save innocent people in Darfur with diplomatic notes. You must be ready when the time comes to act militarily. Our capacity to do that has become increasingly constrained, and it is having an effect on the credibility of our foreign policy.

Senator Atkins: Does UN reform depend, to any degree, on how the Americans buy into it?

Mr. Heinbecker: Obviously, the United States is the most powerful country on earth and it is also the most powerful country in the UN. Nothing very much happens at the UN that the U.S. does not want to happen. The reverse is often true, namely, that what the U.S. wants it very often gets. It is quite significant. It is very much in the UN interest and I do not think I have heard this administration criticize publicly the recommendations which have been made by this high level panel. I am sure that in Washington they are sorting out what they think of the mini recommendations, and there are some they will not like and some that they will like.

On the use of force the UN decided that there was no need for a new interpretation and that article 51 was sufficient. The UN high-level panel could not imagine a circumstance in which individual countries would decide whether they were going to act, because under article 51 there are two ways that you can defend yourself: Pre-emptive self-defence and the other is through a decision of the council.

Pre-emptive self-defence has always been legitimate; it dates back a long way. The headline case is the *Caroline* case that took place between the British forces and American forces near Niagara Falls. I will also use as an example what the Israelis did in the 1967 war, when Arab armies were massing and the Israelis attacked them. That is pre-emption.

What we have seen out of the United States and what the UN high level panel has recommended against is the idea of preventive war, that is, when the danger is not so imminent. Iraq is a very good case where the danger was not imminent to the United States and they acted anyway. I presume the U.S. will not be very positive about that. I hear they are not very positive about some of the nuclear disarmament issues also in the UN report.

On se penche aussi sur d'autres questions telles que les droits de la femme et la protection des femmes en situation de conflit.

Le sénateur Atkins : Et Stephen Lewis?

M. Heinbecker : Oui, Stephen Lewis joue un rôle aussi, plus particulièrement dans le dossier du sida. Nous avons fait preuve d'un certain leadership à cet égard, mais pas de manière aussi positive qu'on l'aurait souhaité, et je ne parle pas de Stephen Lewis, mais de la politique que nous avons suivie. Mais nous avons exercé une certaine influence intellectuelle.

Toutefois, si la sécurité humaine a un sens de même que la responsabilité de protéger, nous devons être en mesure d'envoyer des soldats sur le terrain. On ne peut sauver des innocents au Darfour avec des notes diplomatiques. On doit être prêt à prendre des mesures militaires si cela devient nécessaire. Notre capacité d'agir ainsi est de plus en plus limitée, ce qui influe sur la crédibilité de notre politique étrangère.

Le sénateur Atkins : Dans quelle mesure la réforme de l'ONU est-elle fonction de l'appui des États-Unis?

M. Heinbecker : Il est évident que les États-Unis sont le pays le plus puissant sur la terre et le plus puissant aux Nations Unies. Pratiquement rien ne se fait à l'ONU sans l'appui des États-Unis et, à l'inverse, quand les Américains veulent quelque chose, il est rare qu'ils ne l'obtiennent pas. C'est un fait important. Le soutien des États-Unis est dans l'intérêt de l'ONU. Je n'ai pas encore entendu l'administration américaine critiquer publiquement les recommandations qui ont été formulées par ce groupe d'experts de haut niveau. Je suis certain que, à Washington, on tente de s'entendre sur ce qu'on pense des mini-recommandations, et que certaines d'entre elles plairont aux Américains et d'autres pas.

Concernant l'usage de la force, l'ONU a décidé qu'une nouvelle interprétation n'était pas nécessaire et que l'article 51 suffisait. Le groupe d'experts de haut niveau de l'ONU n'a pu imaginer une situation où un pays seul déciderait d'agir car, aux termes de l'article 51, il n'y a que deux façons de se défendre : la légitime défense préventive ou une décision du conseil.

La légitime défense préventive est acceptée comme telle depuis longtemps, depuis, en fait, l'affaire *Caroline* dans laquelle les forces britanniques se sont opposées aux forces américaines près de Niagara Falls. Je peux aussi vous donner l'exemple de ce qu'ont fait les Israéliens pendant la guerre de 1967, l'attaque des Israéliens contre les armées arabes qui s'étaient regroupées. Il s'agissait d'une attaque préventive.

Ce qu'on a vu aux États-Unis et ce qu'a recommandé le groupe d'experts de haut niveau de l'ONU à l'encontre de la guerre préventive s'applique au cas où le danger n'est pas imminent. Dans le cas de l'Irak, le danger n'était pas imminent pour les États-Unis mais ils sont intervenus néanmoins. Je ne crois pas que les États-Unis accepteront favorablement cette recommandation. J'ai aussi entendu dire que certaines recommandations sur le désarmement nucléaire figurant dans le rapport de l'ONU ne leur plaisent guère non plus.

By and large, an effective UN is a Canadian national interest and we should support that. An effective UN is in the American national interest, although the people who worry about black helicopters and the UN taxing the people of Kentucky may worry more about an effective UN. From Washington's perspective, I think an effective UN is in its interests.

Senator Atkins: Would any reform have to begin with reform of the UN Security Council?

Mr. Heinbecker: It needs to end with reform of the Security Council rather than to begin with it. It is more important to get agreement to change what the UN does than it is who does it. Having said that, there is a question of legitimacy and representativeness there; the Third World countries don't believe they are adequately represented and they do want to have a voice. The South Africans have argued that Rwanda would not have happened if there had been a permanent African member of the Security Council. They would have made the case and would not have stood for the inertia that was there and the callousness. I do not know whether that is true or not but, from a Canadian perspective, an effective UN Security Council is in our interest. There are some ways which are better than others, because we ought to leave open the possibility down the road that we will get one of those seats and not preclude it forever.

Senator Atkins: What roles or missions should be assigned to Canadian Forces?

Mr. Legault: Can I pick up on this last point concerning the reform of the UN Security Council? Whether it is the beginning or the end of the process, I think we should look to the future when it will be enlarged. I do not think there will be more permanent members on the Security Council because you will need the consensus with the five permanent members, plus 127 signatures for ratification because it must be approved by two thirds. If the Prime Minister's proposal to extend the G20 works well, it will be very similar to what people envisage for the membership of the UN Security Council in the future. I think there is some element of hope there.

As regards the mission of the Canadian armies, the role of the Canadian army is to protect our sovereignty. That is their first mission. If you are talking on an international level, we have always assumed our responsibilities in the world, if and when the UN Security Council has approved a mission. I do not think there have been any operations undertaken by the United Nations on which Canada was not a member or part of. It is true that, in the last few years, we have preferred to intervene to use our forces where the Americans wanted us to be. There is no doubt about that. That is one way, perhaps, to get something in return, though those negotiations are usually kept in secret.

We could participate more in regional organizations if those become more effective in the future, for example, the Organization of American States, OAS. However, they have not moved very much on those questions of issues. If you look at the problems in Haiti, we still have a lot of problems and a lot of

En gros, il est dans l'intérêt du Canada que l'ONU soit une organisation efficace et nous devrions l'appuyer. C'est aussi dans l'intérêt des Américains, bien que les gens qui s'inquiètent des hélicoptères noirs et de la possibilité que l'ONU impose les habitants du Kentucky redoutent peut-être que les Nations Unies deviennent plus efficaces. Mais du point de vue de Washington, une organisation des Nations Unies plus efficace serait une bonne chose.

Le sénateur Atkins : Est-ce que toute réforme devrait commencer par le Conseil de sécurité?

M. Heinbecker : Il faudrait plutôt que la réforme se termine avec le Conseil de sécurité. Il est plus important de s'entendre pour changer ce que fait l'ONU plutôt que qui fait quoi pour l'ONU. Cela dit, il s'ensuit une question de légitimité et de représentativité; les pays du tiers monde continuent de croire qu'ils ne sont pas bien représentés et ils veulent avoir voix au chapitre. Les Sud-Africains font valoir que le massacre du Rwanda ne se serait pas produit si l'Afrique avait eu un représentant permanent au Conseil de sécurité, car il aurait plaidé la cause de l'Afrique et n'aurait pas permis qu'on fasse preuve de tant d'inertie et d'insensibilité. J'ignore si c'est vrai ou non, mais il est certain qu'un Conseil de sécurité efficace est dans l'intérêt du Canada. Certaines solutions sont préférables à d'autres et nous devrions faire en sorte qu'il soit possible, un jour, d'obtenir un siège au Conseil de sécurité, et ne pas écarter cette possibilité à tout jamais.

Le sénateur Atkins : Quel rôle ou mission devrait-on confier aux Forces canadiennes?

M. Legault : Pourrais-je revenir à ce dernier point sur la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU? Que cela se fasse au début ou à la fin du processus, je crois que nous devrions envisager le moment où le conseil sera élargi. Je ne crois pas qu'on puisse ajouter aux membres permanents du Conseil de sécurité, car il faudra toujours le consensus des cinq membres permanents, en plus de la ratification des deux tiers des membres, soit 127 signatures. Si la proposition du premier ministre concernant le G20 se concrétise, cela ressemblera beaucoup à ce qu'on envisage pour le Conseil de sécurité à l'avenir. Cela nous donne donc espoir.

En ce qui concerne les missions qu'on pourrait confier aux Forces canadiennes, l'Armée canadienne a pour rôle de protéger notre souveraineté. C'est sa première mission. Au niveau international, nous avons toujours assumé nos responsabilités dans le monde dans le cadre des missions approuvées par le Conseil de sécurité des Nations Unies. Je ne crois pas que les Nations Unies aient entrepris des opérations auxquelles le Canada n'ait pas participé. Il est vrai que depuis quelques années, nous avons préféré intervenir là où les Américains le souhaitaient. Cela ne fait aucun doute. Cela constitue peut-être une monnaie d'échange, mais d'ordinaire ces négociations restent secrètes.

Nous pourrions participer davantage aux organisations régionales, comme l'Organisation des États américains, si elles devenaient plus efficaces. Cependant, elles n'ont pas beaucoup bougé dans ces dossiers. En Haïti, nous connaissons encore des difficultés et la coordination est loin d'être parfaite, que ce soit

coordination to undertake, be it only with Brazil or with the Chinese, or even trying to police people in Haiti. There is an astonishing tide of means and countries involved. I think we should be involved where other countries are also interested and we should work closely with those people.

If the medium-sized countries were taking their responsibilities into their own hands, it would be easier to make a difference with the United States, but they do not. The Europeans tend to stick with the European countries, although the French may have asked us in the past to intervene in both the Côte d'Ivoire and in Haiti. Things are moving around but I think we have to look at the missions providing they are established with the proper legal resolution and the proper context. I am not sure we would be more in Darfur even if we had the necessary capabilities to intervene there. At least if we have the means, we have the options open. When the Prime Minister asks for something, or asks his department, the options are so damn limited that we are condemned very often to inaction.

Senator Atkins: Do you think we are effectively protecting our sovereignty?

Mr. Legault: We are not doing too badly. When you look at Bill C-36, Bill C-10 or all the bills that have been passed that protect our sovereignty, we have done pretty well, I think.

If the Americans put the pressure on the Canadians will usually keep up. I remember a discussion when I worked for Minister of National Defence, Mr. Gilles Lamontagne and they acquired four destroyers. The cabinet wanted to vote for only three destroyers until the minister said that in that case, the fourth destroyer will be an American destroyer in Canadian waters. With that, they decided to vote for four destroyers. If the Americans keep the pressure up, we are usually in a position to meet it. I think we are protecting our sovereignty, but we could do more. As I have said, in the end it is a question of money and the priorities of the government.

Senator Atkins: That is somewhat reassuring.

Mr. Heinbecker: Foreign policy costs money. There is a joke, if you will permit me that is partly true. A British diplomat served in Washington for one year in the state department. When he went home, they said: What is the difference between Washington and London? He said: Well, in Washington when something bad happens in the world, they say: What should we do about it? In London when something bad happens in the world, we say: What should the Americans do about it? In Ottawa when something bad happens in the world we say: What should we say about it?

We have never been in a position in our history whereby we could better afford an effective foreign policy than we can today. This is not a question of money but a question of choices. We can give ourselves the military that we need; we can provide the

avec le Brésil ou avec la Chine ou même dans nos efforts en vue d'assurer des services de police à Haiti. Le nombre de pays qui apportent leurs contributions sous toutes sortes de formes est considérable. Je crois que nous devons être de la partie quand d'autres pays sont aussi intéressés et travailler en étroite collaboration avec eux.

Si les pays de taille moyenne assumaient leurs responsabilités, il serait plus facile de composer avec les États-Unis, mais ils ne le font pas. Les pays européens ont tendance à se ranger tous du même côté, bien que les Français nous aient demandé dans le passé d'intervenir en Côte d'Ivoire et en Haiti. Les choses changent, mais il n'en reste pas moins que nous ne devons envisager une participation à des missions que si elles se font conformément à une résolution légitime et dans le bon contexte. Je ne suis pas certain que nous serions plus nombreux au Darfour même si nous avions les capacités nécessaires pour y intervenir. Si au moins nous avons les moyens, nous avons plus d'options. Quand le premier ministre demande quelque chose à son ministère, celui-ci dispose de si peu d'options qu'il est souvent condamné à l'inaction.

Le sénateur Atkins : À votre avis, est-ce que notre souveraineté est bien protégée?

M. Legault : Nous nous en tirons assez bien. Si vous pensez aux projets de loi C-36, C-10 et autres qui ont été adoptés pour la protection de notre souveraineté, nous ne nous en tirons pas trop mal, je crois.

Quand les Américains exercent des pressions sur nous, nous emboîtons le pas. Je me souviens d'une discussion qu'avait eue le ministre de la Défense nationale, M. Gilles Lamontagne, quand j'ai travaillé pour lui et qu'on avait fait l'acquisition de quatre destroyers. Le Cabinet ne voulait en acheter que trois jusqu'à ce que le ministre fasse remarquer que cela signifierait que le quatrième destroyer qui circulerait en eaux canadiennes serait américain. C'est alors qu'on a opté pour l'achat de quatre destroyers. Quand les Américains exercent des pressions, nous sommes habituellement en mesure de livrer la marchandise. Nous protégeons assez bien notre souveraineté, mais nous pourrions le faire mieux. Comme je l'ai dit, en dernière analyse, il s'agit d'argent et des priorités du gouvernement.

Le sénateur Atkins : Vous me rassurez quelque peu.

M. Heinbecker : La politique étrangère a un prix. Si vous me le permettez, je vais vous raconter une blague qui a sa part de vérité. Un diplomate britannique a passé un an à Washington, au Département d'État. Quand il est rentré chez lui, on lui a demandé quelle était la différence entre Washington et Londres. Il a répondu que quand un événement inquiétant se produit dans le monde, à Washington, on se demande : « Que devrions-nous faire? », alors qu'à Londres on se demande : « Que devraient faire les Américains? ». À Ottawa, quand quelque chose d'inquiétant se produit dans le monde, nous nous demandons : « Que devrions-nous dire à ce sujet? ».

Dans toute notre histoire, nous n'avons jamais été en mesure d'avoir une politique étrangère aussi efficace qu'en ce moment. Ce n'est pas une question d'argent mais de choix. Nous pouvons nous donner les forces armées dont nous avons besoin; nous

development assistance that is required; we can have the diplomatic capability that the situation calls for; or, we can decide we do not want to spend the money on those things. No one should say that we cannot afford it because we can afford it. It simply depends on what the government decides the Canadian priorities are.

The Chairman: On that last point, Mr. Heinbecker, how do you account for the lack of political will?

Mr. Heinbecker: Part of it had to do with the difficult finances Mr. Mulroney experienced while he was in power. At that time we began to retrench and we removed the forces from Europe. The finances had become untenable and the situation had to be fixed. It began under Mr. Mulroney, continued under Mr. Chrétien and eventually finances were restored.

Another part of it is the inclination of Canadians to say: If the Americans are doing it then why should we bother? That is an unworthy position for country such as Canada to take. We have a responsibility in the world and we ought to acquit those responsibilities and do our share. Some of it has to do with the fact that people think they are doing pretty well already. There is a kind of self-deception that exists in this country. There is a peacekeeping monument down the road and when I gave speeches as Ambassador to the UN, I asked Canadians where they thought we stood on UN peacekeeping in ranking contribution. The answer was usually: Well I do not know. Perhaps they had heard that we were not quite as good as we used to be and they thought that perhaps we were third at a time when we were, in fact, 38th. People think we are giving vastly more development assistance than we are giving. When you see polls that declare that people are satisfied with foreign policy, we need to be sure to provide them with better information and then ask them if they are satisfied with their foreign policy. That has something to do with it as well.

Leadership is another dimension. If people want to do it, they will find the money to spend on it. However, if there is no interest or sporadic interest in foreign policy, then government policy will track that lack of interest.

The Chairman: I have two points for clarification. Mr. Heinbecker, you commented on the need to have a professional foreign service. You were not commenting on politicizing the foreign service but rather you were talking about having other officials in ambassadors' jobs.

Mr. Heinbecker: That is correct.

The Chairman: When we do talk about politicizing the foreign service, or putting in political people, would you say that Washington is an anomaly in that such a post might require someone different?

Mr. Heinbecker: I am talking about both politicization and bureaucratization of the posts abroad. I believe that these jobs are not delivered from heaven to the one person who is a natural at

pouvons verser l'aide au développement qui est nécessaire; nous pouvons nous doter des capacités diplomatiques qu'il faut ou nous pouvons décider que nous ne voulons pas consacrer d'argent à tout cela. Personne ne devrait affirmer que nous n'en avons pas les moyens parce que tel n'est pas le cas. Il suffit simplement que le gouvernement du Canada juge que ce sont des priorités.

Le président : À ce sujet, monsieur Heinbecker, comment expliquez-vous l'absence de volonté politique?

M. Heinbecker : Cela s'explique en partie par les difficultés financières qu'a connues M. Mulroney quand il était au pouvoir. À cette époque, nous avons commencé à nous retrancher et à retirer nos forces d'Europe. La situation financière était devenue intenable et devait être corrigée. Cela a commencé à l'époque de M. Mulroney et s'est poursuivie sous M. Chrétien, même après qu'aient été assainies les finances publiques.

De plus, les Canadiens sont enclins à dire que les Américains s'en occupent et que cela ne nous concerne pas. C'est une position inacceptable de la part d'un pays comme le Canada. Nous avons une responsabilité à assumer dans le monde et nous devrions le faire, nous devrions faire notre part. Cela s'explique aussi par le fait que certains estiment que nous en faisons déjà assez. Beaucoup, au pays, se leurrent à ce sujet. Il y a, au bas de la rue, un monument sur le maintien de la paix; quand je prononçais des discours à titre d'ambassadeur du Canada à l'ONU, je demandais aux Canadiens où se situait la contribution du Canada aux opérations de maintien de la paix de l'ONU. On me répondait habituellement qu'on l'ignorait. Les gens avaient entendu dire que le Canada ne s'en tirait pas aussi bien qu'auparavant et que le Canada était peut-être maintenant au troisième rang alors que nous sommes en fait au trente-huitième rang. Les gens croient que notre aide au développement est beaucoup plus importante qu'elle ne l'est dans les faits. Quand vous voyez les résultats des sondages montrant que les gens sont satisfaits de notre politique étrangère, vous comprenez qu'il faut mieux informer le public avant de lui demander s'il est satisfait de notre politique étrangère. Ça aussi, c'est un facteur.

Le leadership est un autre aspect. Quand on veut, on trouve l'argent qu'il faut. Toutefois, si l'intérêt n'y est pas ou si on ne s'intéresse que sporadiquement à la politique étrangère, les orientations du gouvernement témoigneront de ce manque d'intérêt.

Le président : J'aurais besoin de deux précisions. Monsieur Heinbecker, vous avez parlé de la nécessité d'avoir un service extérieur professionnel. Vous ne parliez pas de politisation du service extérieur mais plutôt de l'importance d'affecter des fonctionnaires aux postes d'ambassadeur, n'est-ce pas?

M. Heinbecker : C'est exact.

Le président : S'agissant de la politisation du service extérieur ou de la nomination de politiciens, diriez-vous que Washington représente un peu une anomalie, en ce sens que ce poste nécessite quelqu'un de différent?

M. Heinbecker : Je parle à la fois de la politisation et de la bureaucratisation des postes à l'étranger. Ces emplois ne tombent pas du ciel dans les mains de ceux qui sont naturellement doués

doing the job. At the same time, professional experience is extremely important, whether you are talking about an official from the fisheries department or another department or from the political system. As long as the foreign service integrity is preserved and the critical mass is there, it makes sense to find people who have particular experience, expertise and capabilities, whether they are politicians or public servants does not matter.

I worry about a more wholesale view that these people are interchangeable. In that case, you could end up without a foreign service and simply send people abroad from hither and yon. The more the trend runs in that direction, the less effective our representation abroad will be.

The post in Washington is a job for a professional. I agree with Mr. Gotlieb that this is the one post in which we have always had professionals. I have the highest regard for the man who is about to take the position but he will not come to it with the degree of international experience that somebody such as Allan Gotlieb or Michael Kergin or Ed Ritchie or Marcel Cadieux possessed.

The Chairman: Did Gen. John de Chastelain have such experience?

Mr. Heinbecker: He had a great deal of international experience on the NATO military committee, et cetera. I would give him an exemption or an equivalency.

The Chairman: I have one point for final clarification. Mr. Heinbecker, you used the word "preventive" war. Is that interchangeable with pre-emptive war?

Mr. Heinbecker: I am sitting beside someone who knows this issue better than I know it. I will make an attempt at it and he can explain it. Pre-emptive war is when the danger is immediate and the only reasonable thing you can do to defend yourself is to pre-empt it. The Israelis pre-empted the Arabs in 1967 when the Arab armies were basically on their border. A preventive war is when you think that you are dealing with a tyrant who might have weapons of mass destruction and who may have a malevolent intent and might, down the road, cooperate with some bad guys, so you take him out. That is preventive war. That is what happened in Iraq and that is what is not foreseen and is illegal under international law.

The Chairman: Thank you for that clarification.

Senator Meighen: Some of my questions have been answered, particularly the clarification on the professionalization of the foreign service. To be sure that I understand correctly, Mr. Heinbecker you said that it is a case-by-case assessment and that just because someone has not been a career foreign service officer does not mean he or she is not qualified.

In the foreign service, it seems to me that there has been a great deal of wasted effort. People seem to get postings that defy logic, in that someone goes to South America, has two postings, becomes fluent in Spanish and then ends up in Kabul.

pour les occuper. Parallèlement, l'expérience professionnelle est extrêmement importante, qu'il s'agisse d'un fonctionnaire du ministère des Pêches, d'un autre ministère ou du régime politique. Tant que l'intégrité du service extérieur est préservée et que la masse critique demeure, il est tout à fait logique d'aller chercher des gens qui ont une expérience, une expertise, des compétences particulières, qu'ils soient politiciens ou fonctionnaires.

Je crains plutôt qu'on en vienne à croire que ces gens sont interchangeables. Si cela se produisait, on se retrouverait sans véritable service extérieur et on se contenterait d'envoyer des représentants à l'étranger venant d'ici et de là. Plus cette tendance s'accroît, moins efficace est notre représentation à l'étranger.

Le poste de Washington doit être occupé par un professionnel. Je suis d'accord avec M. Gotlieb pour dire que c'est le seul poste à avoir toujours été assumé par des professionnels. J'ai la plus grande estime pour celui qui s'apprête à accéder à ces fonctions, mais il n'a pas l'expérience internationale qu'avait par exemple Allan Gotlieb, Michael Kergin, Ed Ritchie ou Marcel Cadieux.

Le président : Est-ce que le général John de Chastelain avait cette expérience?

M. Heinbecker : Il avait acquis une grande expérience internationale au sein du comité militaire de l'OTAN, notamment. Je lui accorderais une exemption ou une équivalence.

Le président : J'aimerais que vous apportiez une dernière précision. Monsieur Heinbecker, vous avez parlé de guerre préventive. Est-ce la même chose qu'une guerre préemptive?

M. Heinbecker : J'ai à côté de moi quelqu'un qui s'y connaît bien mieux que moi. Je tenterai néanmoins de vous expliquer la différence et il pourra compléter ma réponse. Quand il y a danger immédiat et que la seule chose raisonnable pour se défendre est de frapper de façon préemptive, on parle de guerre préemptive. Les Israéliens ont attaqué les Arabes de façon préemptive en 1967 quand les armées arabes se sont massées à la frontière. Une guerre préventive est celle qu'on mène contre un tyran dont on croit qu'il a des armes de destruction massive et des intentions malveillantes et qu'il pourrait, un jour, s'associer à un autre malfaiteur. C'est ce qu'on appelle une guerre préventive. C'est ce qui s'est produit en Irak, cela n'avait pas été prévu et c'est illégal en vertu du droit international.

Le président : Merci de cette précision.

Le sénateur Meighen : Vous avez déjà répondu à certaines de mes questions, surtout en ce qui a trait à la professionnalisation du service extérieur. Mais je veux m'assurer de vous avoir bien compris, monsieur Heinbecker : vous avez dit qu'on évaluait chaque cas séparément et que ce n'est pas parce qu'on est un diplomate de carrière qu'on a toutes les qualités requises pour un poste en particulier.

Au sein du service extérieur, j'ai l'impression qu'on a gaspillé beaucoup d'efforts. On semble donner des affectations qui ne se fondent sur aucune logique; par exemple, quelqu'un peut avoir deux affectations en Amérique du Sud, apprendre l'espagnol et le parler couramment pour ensuite se retrouver à Kaboul.

Is any attempt made, and would you subscribe to it, to try to develop regional expertise or continental expertise?

Mr. Heinbecker: If you have a big enough foreign service, you can specialize more. That becomes the problem. First, it has to be rotational such that people have to be able to spend some time in Ottawa and some time abroad. We try to specialize in areas where the languages are especially difficult, and Spanish is not considered to be one of the difficult languages. For example, my ex-colleague Joseph Caron, who is Canada's Ambassador to the People's Republic of China, does not speak Chinese. However, he did spend his entire career in Japan, is fluent in Japanese and has some capacity to cope with the Chinese. His expertise on the region is vast.

It can be the same with Arabic. I learned German but the problem is that it is spoken only in Germany, Austria, parts of Switzerland and, perhaps, a few areas of Namibia. That is the extent of it. Sometimes you just cannot have that degree of specialization. Sometimes people get sick, things change, and you need somebody who happens to be available.

I think the view is that you need someone with good judgment, who can give sound advice, who has good analytical skills and good representational skills; those are the baseline characteristics. You may have to insert that person some place where his language skills do not fit, but you will get a basic acceptable job out of him, or her, increasingly. By the way, the intake in the Foreign Affairs Canada is over 50 per cent female.

Senator Meighen: As a lawyer, I am not surprised. The intake in the law firms is similar these days.

[Translation]

Professor Legault, unfortunately, I left Laval University a few years before you arrived. So as you will see, I was not able to benefit from your teaching.

If I may, I would like to ask you a question about the priorities you outline in your conclusion. You say that at the international level, Canada must prepare for integrated planning of its operations. You also say that, at the national level, Canada must increase the level of interoperability of its forces with the various American combat units.

Do you see a contradiction between these proposals? Can we do both at the same time? What will happen if the Americans ask us to do one thing, while at the same time we must fulfil an international obligation elsewhere?

Mr. Legault: That is what I was trying to clarify in the little table contained in the document I submitted. There is considerable tension between national defence and national security. Protecting Canadian sovereignty, NORAD and maritime elements are all linked to maritime security. There are so many demands to protect Canadian sovereignty, both on

Est-ce qu'on tente de développer des expertises régionales ou continentales et cela vous semble-t-il une bonne idée?

M. Heinbecker : Si votre service extérieur est assez grand, vous pouvez vous spécialiser davantage. C'est là le problème. D'abord, il doit y avoir des permutations de manière que les fonctionnaires puissent passer du temps à Ottawa et à l'étranger. Nous essayons de nous spécialiser dans des régions où les langues sont particulièrement difficiles et l'espagnol n'est pas considéré comme l'une des langues difficiles. Ainsi, mon ancien collègue Joseph Caron, qui est l'ambassadeur du Canada en République populaire de Chine, ne parle pas le chinois. Il a toutefois passé toute sa carrière au Japon, parle couramment le japonais et arrive à se débrouiller en chinois. Sa connaissance de la région est excellente.

On peut dire la même chose pour l'arabe. J'ai appris l'allemand, mais le problème, c'est qu'il n'est parlé qu'en Allemagne, en Autriche, dans certaines régions de la Suisse et, peut-être aussi, certaines régions de la Namibie. C'est tout. Parfois, on ne peut pas avoir le degré de spécialisation. Des gens tombent malades, les choses évoluent et il faut trouver quelqu'un qui est disponible.

Je pense que ce qu'on veut, c'est quelqu'un qui a un bon jugement, qui peut donner de sages conseils, qui a de bons talents d'analyste et de communicateur : ce sont les caractéristiques essentielles. Il faudra peut-être intégrer cette personne dans un service où ses compétences linguistiques ne cadrent pas bien, mais il pourra tout de même faire un travail acceptable et quand je dis il, je dis aussi elle puisque, en passant, le recrutement aux Affaires étrangères est à plus de 50 p. 100 féminin.

Le sénateur Meighen : En tant qu'avocat, je ne suis pas étonné. Dans les cabinets d'avocats, on voit la même chose dans le recrutement, ces temps-ci.

[Français]

Professeur Legault, malheureusement, j'ai quitté l'Université Laval quelques années avant votre arrivée. Je n'ai donc pas bénéficié, comme vous le verrez, de votre enseignement.

Si vous le permettez, j'aimerais vous poser une question sur les priorités que vous énoncez en conclusion. Vous dites que sur le plan international, le Canada doit prévoir une planification intégrée de ses opérations. Vous dites aussi, sur le plan national, que nous devons accroître le degré d'interopérabilité de nos forces aux différentes unités de combat américaines.

Voyez-vous une certaine contradiction entre ces propositions? Pouvons-nous faire les deux à la fois? Que va-t-il se produire si les Américains nous demandent de faire une chose alors qu'en même temps nous devons remplir une obligation internationale ailleurs?

M. Legault : C'est ce que j'essayais de préciser dans le petit tableau qui se trouve au document que je vous ai soumis. Il existe des tensions profondes entre la défense nationale et la sécurité nationale. La protection de la souveraineté canadienne, le NORAD et les éléments maritimes sont tous reliés à la sécurité maritime. Tellement de demandes s'exercent pour la protection de

defence and national security, that many people in Ottawa feel that we cannot fulfil these mandates. That is more or less the question you are asking. If we have already made a commitment abroad, will we be able to respond to emergencies or to situations concerning national security?

I asked the same question of the Chief of the Defence Staff twenty years ago. We saw what happened at Oka. If a similar situation were to occur in three different locations in Canada, would we have enough troops? That is the problem. It is the elastic band theory. We are stretching our resources to the limit. There are so many demands on our troops that it would take very little to break the elastic band.

In order for our troops to intervene abroad and at home, there must be better coordination, not only among various departments in the case of activities abroad, but also in the case of activities at home, domestic or internal affairs. Problems crop up and the decision has to be made. Unless the defence budget is increased significantly, Canada will encounter problems either at home or abroad.

[English]

Senator Meighen: Perhaps I can explore a bit with Mr. Heinbecker. I do not believe that the Canadian public has put together this whole relationship between the United Nations and our obligation and commitment there, and the tie-in with an effective military force, and also the link between foreign policy and an effective military.

I think that the Canadian public is just beginning to understand the subtleties of this subject. I am not seeking to lay blame anywhere, but it seems to me people do not see the tie-in. People do not go beyond saying we could not defend ourselves, so why bother; the Americans will do it anyway.

You said, correctly I think, that most Canadians think that for every UN peacekeeping mission we would be right up there in the first one or two, in terms of participation, and the fact that we are not is not well known.

The link between the boots and effective foreign policy, have you any suggestion as to how that can be better made? To me, if it could, it gives a whole underpinning to the call for improved resources for the military.

Mr. Heinbecker: I can assert it; I am not sure I can prove it. I have absolutely no doubt that diplomacy without military backup turns out often to be empty. If we are promoting the idea of human security and the responsibility to protect we have to have the forces to do so.

la souveraineté canadienne, à la fois sur la défense et sur la sécurité nationale, que plusieurs à Ottawa estiment qu'on ne peut pas remplir les mandats. C'est un peu la question que vous posez. Si on est déjà engagé à l'étranger, est-ce qu'on pourra répondre à des situations d'urgence ou à des situations qui concernent la sécurité nationale?

J'ai posé la même question, il y a 20 ans, au chef d'état-major. On a vu ce qui s'est produit à Oka. Si un tel scénario devait se produire à trois endroits différents au Canada, aurait-on suffisamment de troupes? Le problème est là. C'est la théorie de l'élastique. Nous étirons nos ressources au maximum. Il existe tellement de demandes qui s'exercent sur nos troupes qu'il suffirait de peu pour que l'élastique se casse.

Pour pouvoir intervenir à la fois sur un plan extérieur et sur un plan intérieur, il faut une meilleure coordination, non seulement entre les différents ministères en ce qui a trait à l'action étrangère, mais entre les différents ministères en ce qui concerne l'action intérieure ou la sécurité qu'on appelle en anglais « domestique » ou intérieure. Des problèmes se posent et une décision s'impose. À moins d'une augmentation substantielle des budgets de la défense, le Canada va se heurter à des problèmes, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur.

[Traduction]

Le sénateur Meighen : J'aimerais approfondir les choses avec M. Heinbecker. Je ne crois pas que les Canadiens comprennent bien la relation entre les Nations Unies, nos obligations et engagements à son endroit, et l'efficacité de nos ministères, non plus que le lien entre la politique étrangère et l'efficacité militaire.

Je crois que les Canadiens commencent tout juste à comprendre les subtilités de cette question. Je ne veux faire de reproches à personne, mais il me semble que les gens ne voient pas le lien. Les gens se disent que nous ne pouvons pas nous défendre nous-mêmes et que ça ne doit pas nous déranger puisque les Américains le feront de toute façon, mais ils ne réfléchissent pas davantage.

Vous avez dit avec raison, je crois, que la plupart des Canadiens estiment que pour chaque mission de maintien de la paix des Nations Unies, nous sommes au premier ou au deuxième rang pour ce qui est de la participation. Ils ne savent pas que ce n'est pas le cas.

Avez-vous des suggestions à faire pour qu'on perçoive mieux le lien entre la force militaire et l'efficacité de la politique étrangère? Si on y arrivait, il me semble que cela soutiendrait ce qui demande une amélioration des ressources pour les militaires.

M. Heinbecker : Je peux l'affirmer, mais je ne suis pas convaincu de pouvoir le prouver. Il n'y a à mon esprit aucun doute : la diplomatie sans soutien militaire tourne souvent à vide. Si nous faisons la promotion de la sécurité humaine et de la responsabilité de protéger, nous devons avoir les forces nécessaires pour concrétiser ces idées.

Perhaps part of the problem lies in the idea about peacekeeping. Some people think peacekeeping is a kind of semi-civilian activity. Increasingly, especially these days when you are putting UN forces into a place like Sierra Leone or Liberia, they are going into a conflict that is ongoing.

The old definition of peacekeeping was you inserted a buffer force between two nations' armies who had been at war and did not want to continue, and you had to prevent sparks from starting off another conflagration. Now you are putting people down in the middle of conflicts where there may be three sides; in the Congo, at one point, there were 12 sides to this fight.

In order to be effective, it does not do any good to say you will protect people and you are going to go bare-breasted, which used to be the UN view. That is, in fact, what the UN tried to tell us when we went into Bosnia back in the 1990s. They tried to tell us that we did not need all of the gear that we had packed. We insisted on taking a lot of equipment into Bosnia, and they took the view that we did not need that much, and that we were there to represent the international community and the moral force that is there. We discovered that people like the Serbs did not pay the slightest bit of attention to the moral force we brought with us, but they did pay attention to the tanks and the heavy gear.

It is a fundamental misunderstanding about the nature of peacekeeping. Whether we would have gone into Darfur, and I think we might have, you have the option for leadership when you have the military capability to do things. Diplomats cannot save people from the rebels that we see in Darfur. You have to have military people who can go there and stop the bad people from doing things; and until you have the capability, you are just talking. Your foreign policy is declaratory and not real, in my view.

Senator Meighen: I agree very much with what you said.

Speaking of Darfur, does the reform of the United Nations, to which you alluded earlier, include a better mechanism for making a decision on a situation such as Darfur, and/or is NATO the insurance company to which you referred?

For example, if the United Nations were to continue to appear to have its hands tied and to refuse to intervene, is that a situation where we might call up our insurance company called NATO and ask them to go in?

Mr. Heinbecker: I am not sure that you would. You might. That is what we did in Kosovo when the UN was blocked.

The difficulty we are dealing with is that the Iraq war has rather polluted the environment. It gives countries like Sudan, with their scurrilous policies, the possibility of casting doubt on the motivations of Western interveners.

I have heard them say: "The United States is only beating up another Muslim country; that is what this is about." "There is oil in Sudan; that is what this is about." They are able, because of the

Je pense qu'une partie du problème vient du concept du maintien de la paix. Aux yeux de certains, le maintien de la paix est une activité à moitié civile. Pourtant, de plus en plus, surtout dernièrement, quand on envoie des forces des Nations Unies dans un pays comme la Sierra Leone ou le Libéria, elles arrivent alors qu'un conflit fait rage.

Dans l'ancienne définition du maintien de la paix, on était une force tampon entre les armées de deux nations qui étaient en guerre, mais qui voulaient mettre fin aux hostilités et il fallait éviter que des étincelles raniment le conflit. De nos jours, on met des gens au milieu d'un conflit où il peut y avoir trois parties ennemies; au Congo, à un moment donné, il y en avait 12.

Pour être efficaces, il ne sert à rien d'affirmer vouloir protéger des gens en s'avançant désarmés, comme on le pensait autrement aux Nations Unies. C'est d'ailleurs ce que les Nations Unies ont essayé de nous dire lorsque nous sommes allés en Bosnie, dans les années 90. On disait qu'on n'avait pas besoin de tout le matériel que nous avions préparé. Nous avons insisté pour apporter en Bosnie beaucoup de matériel mais aux Nations Unies, on estimait que ce n'était pas nécessaire, et que nous étions là pour représenter la communauté internationale et sa force morale. Nous avons constaté que des gens comme les Serbes se moquaient royalement de la force morale que nous étions censés représenter, mais qu'ils ne pouvaient faire abstraction des chars d'assaut et du matériel lourd.

C'est une grave méprise au sujet de la nature du maintien de la paix. S'il nous avait fallu aller au Darfour, et ça aurait pu être possible, nous aurions eu le choix de faire preuve de leadership, mais on ne peut le faire que quand on a une capacité militaire. Les diplomates ne peuvent pas sauver qui que ce soit de rebelles comme ceux qu'on voit au Darfour. Il faut des militaires qui peuvent intervenir et empêcher les bandits d'agir. Sans cette capacité, on se paie de mots. La politique étrangère n'est que déclaratoire et intangible, à mon avis.

Le sénateur Meighen : Je suis tout à fait d'accord avec vous.

Parlant du Darfour, est-ce que la réforme des Nations Unies à laquelle vous avez fait allusion plus tôt comprend un meilleur mécanisme pour prendre des décisions dans une situation comme celle du Darfour ou est-ce que l'OTAN est encore la compagnie d'assurance dont vous parliez?

Par exemple, si les Nations Unies continuaient d'être perçues comme ayant les mains liées et refusaient d'intervenir, est-ce une situation dans laquelle on pourrait faire appel à notre compagnie d'assurance, l'OTAN, pour qu'elle intervienne?

M. Heinbecker : Je ne suis pas convaincu que c'est ce qu'il faudrait faire. Peut-être. C'est ce que nous avons fait au Kosovo, quand les Nations Unies étaient bloquées.

Le problème, c'est que la guerre en Irak a un peu empoisonné le climat. En effet, elle a donné à des pays comme le Soudan, avec ses politiques haineuses, la possibilité de mettre en doute les motivations des intervenants occidentaux.

Je les ai entendu dire : « Les États-Unis s'en prennent simplement à un autre pays musulman; ce n'est rien d'autre. » « Il y a du pétrole au Soudan et c'est ça qui les motive ». À cause

Iraqi experience, to be credible with some people that they otherwise ought not to be able to be credible with. This also applies to the responsibility to protect. People are taking the view that you should not be able to intervene to protect, which is what the United States said it was doing in Iraq. *Ex post facto* it created a humanitarian reason for intervening in Iraq and the existence of sovereignty is one of the few defences that poorer countries feel they have against being pushed around by the old colonial powers, or by new ones.

The answer to your question is that they will try to improve the decision making mechanism, but fundamentally it comes down to politics and whether or not people agree with the proposition.

China is one country that is resisting the intervention in Sudan, and I think we should be putting pressure on China. They are talking about national sovereignty, but we know that they have economic interests there. Algeria is another country that is resisting the intervention. The difficulty is that our arguments have been undermined by the American preventive elective war in Iraq.

[Translation]

Senator Meighen: Finally, professor Legault, Canadians generally, and Quebecers in particular, seem very reluctant, not to overstate the matter, to support an increase in military spending. Do you think that this attitude has changed recently? Do you believe such a change is possible? Do you think the problem is that politicians are having difficulty expressing the rationale for such decisions clearly, and sometimes show a lack of leadership?

[English]

Mr. Legault: That is a tough question. I do not think there is any support in Quebec for an increase in military expenditures, and I think that is the same in the rest of Canada. The last Gallup poll on the budget indicated that only 27 per cent of Canadians are in favour of increasing military expenditures. The priority is on social programs, environment and other things. The situation is not very different in Quebec than it is in the rest of Canada.

You mentioned the myth about peacekeeping, and I think you are right about that. Presumably because Quebec has a huge base in terms of French speaking regiments, they have believed for a long time in peacekeeping and thought that was what it was all about.

The problem is, as Mr. Heinbecker has just pointed out, we had a peacekeeping force observing war in Bosnia and after the Dayton Accord we had a huge army observing peace. It does make a difference, but you must be aware of what the problem is.

de ce qui s'est produit en Irak, ils peuvent avoir une certaine crédibilité auprès de personnes qui auparavant ne leur en auraient accordé aucune. On peut en dire autant de la responsabilité de protéger. On estime qu'on ne devrait pas pouvoir intervenir pour protéger, comme les États-Unis ont affirmé le faire en Irak. Après le fait, on a créé une raison humanitaire pour l'intervention en Irak. La souveraineté est l'une des rares défenses que peuvent invoquer les pays pauvres lorsqu'ils se sentent bousculés par les anciennes puissances coloniales ou par de nouvelles.

Pour répondre à votre question, on essaiera d'améliorer le processus décisionnel, mais essentiellement, c'est une question de politique : il faut savoir si les gens sont d'accord ou pas avec cette proposition.

La Chine est un pays qui résiste à l'intervention au Soudan et je pense que nous devons faire pression sur la Chine. Elle invoque la souveraineté nationale, mais nous savons qu'elle a des intérêts économiques en jeu. L'Algérie est un autre pays qui résiste à l'intervention. Le problème, c'est que nos arguments ont été sapés par la guerre préventive que les Américains ont choisi de faire en Irak.

[Français]

Le sénateur Meighen : En dernier lieu, professeur Legault, les Canadiens en général, et les Québécois en particulier, semblent être très hésitants, pour ne pas exagérer, à appuyer une augmentation des dépenses militaires. Croyez-vous que cette attitude a changé depuis quelque temps? Croyez-vous à une possibilité de changement? Pensez-vous qu'il s'agit d'un problème des politiciens à exprimer le fondement de telles décisions, d'une façon plus claire, et à faire preuve d'un certain leadership qui manque parfois?

[Traduction]

M. Legault : C'est une question difficile. Je ne pense pas qu'au Québec on soit pour une augmentation des dépenses militaires, pas plus que dans le reste du Canada. D'après le dernier sondage Gallup sur le budget, seulement 27 p. 100 des Canadiens sont en faveur d'une augmentation des dépenses militaires. Leur priorité va plutôt aux programmes sociaux, à l'environnement et à d'autres choses. La situation n'est pas bien différente au Québec, par rapport au reste du Canada.

Vous avez parlé du mythe relatif au maintien de la paix et je pense que vous avez raison. Au Québec, on trouve beaucoup de régiments francophones et on peut présumer que c'est pour cette raison que pendant longtemps on y a cru au maintien de la paix et qu'on l'a perçu comme tel.

Comme M. Heinbecker vient de le dire, le problème, c'est que nous avons eu une force de maintien de la paix observant la guerre en Bosnie et, après l'Accord de Dayton, toute une armée observant la paix. Cela fait une différence, mais il faut être conscient du problème.

Quebec people are not anti-American, but they are anti-Bush. They are living in a myth in the sense that foreign policy is a difficult problem; especially the responsibility to protect, which I think will be an important part of the new white paper on defence.

This is perhaps a niche that must be better explained. I think a transition has happened in Quebec with our troops in Afghanistan. They have done pretty well, to the surprise of everyone. Of course, four of our aircraft were downed by American fire, but that did not really affect what Quebecers thought of their troops. They have done a remarkable job.

I believe that the question of early in and early out was never sufficiently explained to the public. We are pretty good at securing airports, getting in first and getting out first, and we have done pretty well in explaining the work of the RCMP and other police, especially in Haiti.

Quebec is a bit behind in terms of understanding the real issues, but if you ask them to fight in a war, I think you would have a different perspective in Quebec. They simply do not like war, like everyone else, I guess. The transition is how to ensure that your foreign policy is understood, and that is really a question of leadership more than anything else.

Senator Forrestall: I have no problems with Quebecers. Making love is always more fun than making war.

I appreciate your remarks. One always learns. Although it will not happen in my lifetime, or perhaps that of anyone in this room, sooner or later when a country's population soars toward 2 billion people, several hundred million people will come to Canada. They will establish themselves here and grow.

That will happen much quicker than people who dare to speculate about this think. I think it will happen in this century. I am afraid that we are not doing very much to prepare ourselves for that mentally in the sense of being told that we must do this by tomorrow or suffer certain consequences. I do not think we are doing enough to prepare ourselves that way with respect to defence and defence posturing.

We seem to have been followers of those structures and elements in our society that represented force. We seem to have accepted that they were the lawmakers. We did not always have the opportunity to obey laws of our own choosing and making. I share your observation that our foreign policy should be thoroughly represented abroad by professionals. God knows I would have stayed in Barbados forever.

We need to strengthen these forks or we will not have the capacity to mentally prepare ourselves against the day when it will not matter; when it will be someone else's decision.

Les Québécois ne sont pas anti-Américains, ils sont anti-Bush. Ils s'illusionnent car la politique étrangère est une réalité complexe; particulièrement la responsabilité de protéger la population, qui sera à mon avis une partie importante du nouveau livre blanc sur la défense.

Il s'agit peut-être d'un créneau qu'il faudra mieux expliquer. Je pense que la présence de nos militaires en Afghanistan a opéré une transition au Québec. À la surprise générale, nos troupes ont fait de l'excellent travail. Évidemment, quatre de nos avions ont été abattus par les Américains, mais cela n'a pas changé grand-chose à l'idée que les Québécois se font de leurs militaires, qui ont fait un travail remarquable.

Je pense qu'on n'a jamais bien expliqué à la population la notion de « premiers arrivés, premiers partis ». Nous réussissons assez bien à sécuriser les aéroports, en arrivant sur les lieux les premiers et en partant les premiers, et nous avons assez bien expliqué la mission de la GRC et d'autres corps policiers, particulièrement à Haïti.

Les Québécois ont un certain retard dans la compréhension des véritables enjeux, mais si vous leur demandiez d'aller faire la guerre, vous obtiendriez un point de vue assez différent au Québec. Les Québécois détestent la guerre, comme tout le monde, j'imagine. Vous devez faire en sorte que votre politique étrangère soit bien comprise des Québécois, ce qui dépend essentiellement de leurs dirigeants.

Le sénateur Forrestall : Je n'ai rien contre les Québécois. Il est toujours plus agréable de faire l'amour que la guerre.

Je trouve vos observations fort pertinentes. On ne cesse jamais d'apprendre. Quand la population d'un pays frôlera les 2 milliards de personnes, ce que je ne verrai pas de mon vivant, pas plus que les personnes dans cette salle, plusieurs centaines de millions de gens viendront au Canada pour s'y établir et prospérer.

Cela arrivera beaucoup plus tôt que ne l'imaginent ceux qui osent envisager cette réalité. Je crois que cela arrivera avant la fin du siècle. Malheureusement, nous ne faisons pas grand-chose pour nous préparer mentalement à nous faire dire que nous devons agir immédiatement, sinon nous subirons certaines conséquences. Nous ne nous préparons pas assez sur le plan de la défense et de notre position à ce chapitre.

Par le passé, nous semblons avoir suivi les structures et les éléments de notre société qui représentaient le pouvoir. Nous semblons avoir accepté que ces éléments étaient les législateurs. Nous n'avons pas toujours eu la possibilité d'obéir à des lois que nous avons nous-mêmes adoptées. Je partage votre idée que notre politique étrangère devrait être représentée essentiellement par des professionnels à l'étranger. Quant à moi, je serais bien resté à la Barbade toute ma vie.

Si nous ne réfléchissons pas bien à cette question, nous n'aurons pas la capacité de nous préparer mentalement au jour où cela n'aura plus aucune importance car quelqu'un d'autre décidera à notre place.

Do you think we can get ourselves mentally prepared for that which is bound to happen in the next 20 or 30 years by beginning to do something now? We are enjoying the last of this great nation.

Mr. Legault: Yes, and paying very little. We may have to start with equipment. We are talking about capital investment which lasts 20 years or 30 years, and those have lapsed dramatically in the last 20 years, perhaps due to the stubbornness of the political leader who believed that we did not need helicopters or destroyers.

We need to find the right words to convince the people. Prime Minister Martin has used the words “humanitarian intervention” and this has not been noted anywhere in the country as far as I know. He talked about humanitarian intervention in Africa.

People should read those speeches. It is new terminology. Even before the tsunami event on December 26, President Chirac of France proposed to set up an international humanitarian intervention force at the UN. I am sure the people of Quebec would embrace that idea. They are not ready to fight war, but they are ready to deliver justice in a different framework than what the United States is doing in Iraq, if one can call that justice.

There is the fact that things have changed terribly since September 11, and I do not know if that is good or bad. NATO is now dealing with terrorism, and they did not do that in the past. NATO, which has been an east-west organization, may be a north-south organization in the next 20 years, if you look at what is going on in terms of Islamic radicalism and what is happening in the Middle East. It is a question of striking a balance between the excessive emphasis put on terrorism and all the laws that have been passed.

It is the contrary of what is happening in Europe. In Europe the frontiers have disappeared. If you talk about the security parameters, the periphery of Europe is really at the end of Europe, everyone is moving freely within Europe.

It has been the reverse in Canada. We have reinvented the frontiers, even though we may want to call them “intelligent borders.” Is this because the United States does not have any confidence in our police system or our immigration system? Whatever the causes are, they are putting an enormous emphasis on that, and this prevents people from looking at future issues, as you are asking for.

If we can find the right words, and humanitarian intervention will be good ones, it may prepare for the future.

Second, as I have said, is really tackling the question of equipment head on.

Croyez-vous qu'en commençant à agir dès maintenant, nous puissions nous préparer mentalement à ce qui arrivera inévitablement dans 20 ou 30 ans? Nous vivons les dernières années de notre grande nation.

M. Legault : Oui, et nous payons très peu. Il faudra peut-être commencer par acquérir de l'équipement. Il faut investir dans de l'équipement qui durera 20 ou 30 ans, et ces dépenses d'équipement ont nettement diminué au cours des 20 dernières années, peut-être en raison de l'entêtement d'un chef politique persuadé que nous n'avions pas besoin d'hélicoptères ni de destroyers.

Il faut utiliser le langage qui saura convaincre les gens. Le premier ministre Martin a utilisé l'expression « intervention humanitaire » en Afrique, ce qui n'a pas été souligné, que je sache, où que ce soit au Canada.

Les gens devraient lire ces discours. On utilise un nouveau langage. Même avant le tsunami du 26 décembre dernier, le président de la France, Jacques Chirac, a proposé la création d'une force d'intervention humanitaire internationale au sein de l'ONU. Je suis sûr que les Québécois souscriraient à cette idée. Ils ne sont pas prêts à faire la guerre, mais ils sont prêts à faire régner la justice dans un cadre différent de celui que les États-Unis ont appliqué en Irak, si on peut parler de justice dans ce cas-là.

Il reste que la donne a changé terriblement depuis le 11 septembre, et je ne sais pas si c'est pour le mieux. L'OTAN s'attaque désormais au terrorisme, ce qu'elle ne faisait pas par le passé. L'OTAN était jusqu'ici une organisation Est-Ouest, mais elle deviendra peut-être une organisation Nord-Sud au cours des 20 prochaines années, si l'on songe à l'évolution de l'intégrisme islamique et à ce qui se passe au Moyen-Orient. Il faut trouver le juste équilibre, compte tenu de la concentration exagérée des efforts sur le terrorisme et de toutes les lois qui ont été adoptées.

La situation est tout à fait le contraire de ce qui se passe en Europe. En Europe, les frontières ont disparu. En ce qui concerne les paramètres de sécurité, la périphérie de l'Europe se situe vraiment aux limites du continent européen; tout le monde circule librement à l'intérieur de l'Europe.

Or, nous assistons au scénario inverse au Canada. Nous avons réinventé les frontières, même si, pour certains, il s'agit de « frontières intelligentes ». Est-ce parce que les États-Unis ne font nullement confiance à nos corps policiers ou à notre système d'immigration? Quelles que soient les causes de cet état de chose, les Américains mettent l'accent de façon démesurée sur cette question, ce qui empêche les gens de songer à l'avenir, comme vous le souhaiteriez.

Si nous savons trouver les bons mots, par exemple en parlant d'intervention humanitaire, cela nous aidera peut-être à préparer l'avenir.

Deuxièmement, il faut s'attaquer de front à la question de l'équipement.

Mr. Heinbecker: I disagree with the fundamental premise, if I am correct, and I think I am. International global population has actually peaked, or the growth has peaked and is on the way down again. I do not think we will see a world which is so crowded that we have to cope with unwanted invasions.

There is a danger of positing the Chinese as an enemy, and I think we would be wiser to think of the Chinese as a country with whom we could cooperate. We are going to get a lot more done in the world through cooperation than we are through competition and through seeing the Chinese as some inevitable, undesirable enemy.

We are seeing quite a bit of that talk in Washington, but we should not be emulating it because it is not wise to do so. The Chinese have their own problems; they have the contradictions inherent in having a communist/capitalist system. I do not know how that will shake out, and it is a consideration.

The economic growth is enormous, their behaviour has been circumspect, and we should not be taking the view that they are or are destined to be our enemy just because they are big. That could become a self-fulfilling prophecy.

Senator Atkins: Can you explain to me why the Chinese are not more concerned about North Korea?

Mr. Heinbecker: I think they are concerned about North Korea, but nobody is quite sure of what to do about it. The assessment that the North Koreans have or say they have or could have nuclear weapons is certainly an important issue.

The North Koreans, if I have the numbers right, can put 400,000 artillery shells on Seoul in an hour. Military intervention is not a simple matter, especially when the leadership is the kind of leadership they have. They are concerned. They are also concerned about the poverty-stricken people coming over the border. The Chinese have their problems and would like to see more sensible governance in North Korea, but nobody is quite sure how to get from here to there.

They participate in the six-power talks, and such influences they have, they are using. It is a complicated story. You have at the other end of China, Taiwan, and the Japanese and Americans making statements on Taiwan that give the Chinese pause. It is a several-sided game going on there all at once. There is no doubt that the Chinese are concerned about North Korea.

[Translation]

Senator Losier-Cool: I have to go to the Committee on Human Rights at 4 p.m.. Today we are studying Canada's international relations with respect to the conventions and human rights issues involving children.

I would like to come back to two things about which my colleagues have already spoken: the issues of leadership and political will. I would like your comments in this.

M. Heinbecker : Je ne suis pas d'accord avec votre prémisse fondamentale. Sauf erreur, et je ne crois pas me tromper, la population mondiale a atteint un sommet où la croissance démographique a culminé et commence à fléchir. Je ne pense pas que le monde deviendra si surpeuplé que nous devons faire face à des invasions non désirées.

Il faut se garder de se représenter les Chinois comme des ennemis; il serait plus avisé de considérer la Chine comme un pays avec lequel nous pouvons collaborer. La coopération nous permettra de faire bien plus de choses que la compétition et que la perception des Chinois comme des ennemis inévitables et indésirables.

On entend beaucoup de propos de ce genre à Washington, mais nous devrions nous garder d'émuler les Américains à cet égard parce que nous serions mal avisés de le faire. Les Chinois ont leurs propres problèmes; ils éprouvent les contradictions inhérentes à un système à la fois communiste et capitaliste. Je ne sais pas ce qui en ressortira, mais c'est un facteur dont il faut tenir compte.

La Chine connaît un essor économique colossal, mais jusqu'à maintenant elle a fait preuve de beaucoup de circonspection. Nous ne devrions pas la considérer comme un adversaire actuel ou futur tout simplement à cause de son immensité. Sinon, nous contribuerons à ce que nos craintes se réalisent.

Le sénateur Atkins : Pourquoi les Chinois ne se préoccupent-ils pas davantage de la Corée du Nord?

M. Heinbecker : Je crois que la Corée du Nord les préoccupe, mais personne ne sait comment réagir. Le fait que la Corée du Nord dispose de l'arme nucléaire, ou qu'elle affirme l'avoir déjà ou pouvoir l'obtenir, est sans aucun doute un problème grave.

Sauf erreur, les Nord-Coréens pourraient lancer 400 000 obus d'artillerie contre Séoul en moins d'une heure. Une intervention militaire ne serait pas simple, compte tenu des dirigeants à la tête de ce pays. Cette question préoccupe la Chine. Elle s'inquiète également de voir des pauvres traverser la frontière. Les Chinois ont leurs propres problèmes et souhaiteraient que la Corée du Nord soit dirigée par des dirigeants plus sensés, mais personne ne sait vraiment quoi faire pour y arriver.

Elle participe aux pourparlers des six puissances et se sert de l'influence qu'elle a. La situation n'est pas simple. À l'autre extrémité de la Chine, il y a Taïwan; les déclarations des Japonais et des Américains au sujet de Taïwan font réfléchir les Chinois. Ils doivent jouer sur plusieurs échiquiers à la fois. Il ne fait pas de doute que la question de la Corée du Nord inquiète les Chinois.

[Français]

Le sénateur Losier-Cool : Je dois me rendre à seize heures au Comité des droits de la personne où, aujourd'hui, on doit examiner les relations internationales du Canada sur les conventions et le droit des personnes touchant les enfants.

J'aimerais revenir sur deux thèmes dont mes collègues ont parlé déjà : la question du leadership et de la volonté politique. Je voudrais avoir vos commentaires à ce sujet.

Recently, Roméo Dallaire told us that Canada has developed leaders and now has the responsibility to show the leadership of which these leaders are capable. How could Canada make a significant contribution to reforming the United Nations with respect to leadership, I mean in the context of this report to be presented in September? Can Canada do this?

My second question is about political will, to which Senator Kenny referred. Senator Meighen continued along the same lines with reference to Quebec. Are Canadian men and women sufficiently aware of the issue? It is a vicious circle: If people are informed, they take an interest in the matter. People are not interested in the issue perhaps because they are not informed about the conventions Canada has signed. How could our committee make a connection between defence and development? I know this involves a number of other questions, so I will stop there and come back later if I need more details.

[English]

Mr. Heinbecker: There are two or three points I would make in response to your first question about how we can contribute significantly or effectively to UN reform. In the first place, we have already done that. At the heart of the UN reform proposals are the principles and the findings of the report called *The Responsibility to Protect*, which was commissioned by us. It was not written by us, although we had some input, but it was commissioned by us. That is now having a major impact. It was described by Anne-Marie Slaughter, who was the dean of the Woodrow Wilson School at Princeton University, as the best foreign policy document in 50 years. It is not trivial.

Having said that, I think the next important thing is for the Canadian government to decide which parts of the UN reform are the most important to it and to organize itself and to put the resources behind actually trying to achieve those things.

If I can give one small advertisement, I am organizing a conference on UN reform at the beginning of April in which we will look very specifically at how governments can give effect to these recommendations and the recommendations of the UN Millennium Project run by Jeffrey Sachs. The recommendations say that we need a lot more money for development assistance.

The government can identify these as priorities and can marshal its diplomats particularly to make the case for that. That will be an intense diplomatic negotiation over the next six months leading up to the summit in the fall. That is how we can do it.

When you talk about generating political will, I am not sure I know the actual answer to that but I can make a couple of stabs at it. One of them is there is in this country, especially in this capital, a kind of a culture that does not get you much beyond Question Period.

Dernièrement, Roméo Dallaire nous a dit que le Canada a créé des leaders et a maintenant la responsabilité d'exercer le leadership dont ces leaders sont capables. Comment le Canada pourrait-il contribuer d'une façon significative à la réforme des Nations unies dont on parle — ce rapport qui sera présenté en septembre, sur la question de leadership. Est-ce que le Canada peut le faire?

Ma deuxième question porte sur la volonté politique, dont parlait le sénateur Kenny. Le sénateur Meighen a poursuivi en mentionnant la question du Québec. Est-ce que les Canadiens et les Canadiennes sont suffisamment au courant? C'est un cercle vicieux : si on a de l'information, on va avoir de l'intérêt. On n'a pas d'intérêt parce que peut-être qu'on n'est pas informé sur les conventions que le Canada signe. Comment notre comité pourrait-il faire se rejoindre la défense et le développement? Je sais que c'est une question qui en comporte plusieurs, je vais donc m'arrêter là et revenir par la suite si j'ai besoin de plus de détails.

[Traduction]

M. Heinbecker : J'aurais deux ou trois choses à dire en réponse à votre première question : comment pouvons-nous contribuer sensiblement ou efficacement à la réforme de l'ONU? Premièrement, je vous dirais que nous l'avons déjà fait. Les propositions de réforme de l'ONU s'inspirent des principes et des conclusions du rapport intitulé *La responsabilité de protéger*, que nous avons nous-mêmes commandé. Nous n'avons pas rédigé ce rapport, bien que nous y ayons contribué, mais nous l'avons commandé et il a maintenant des retombées majeures. Mme Anne-Marie Slaughter, doyenne de la Woodrow Wilson School à Princeton University, a dit que c'était le meilleur document de politique étrangère paru depuis 50 ans. Ce n'est pas rien.

Cela dit, l'étape suivante pour le gouvernement canadien consiste à déterminer quelles parties de la réforme de l'ONU sont les plus importantes à ses yeux, pour ensuite s'organiser et investir les ressources nécessaires pour réaliser ces réformes.

Si vous me permettez de faire rapidement un peu de publicité, j'organise une conférence sur la réforme de l'ONU au début du mois d'avril; nous tâcherons alors de déterminer très précisément ce que les gouvernements peuvent faire pour donner suite à ces recommandations et à celles qui sont issues du Projet de l'ONU pour le millénaire, dirigé par Jeffrey Sachs. Ces recommandations soulignent la nécessité de consacrer beaucoup plus d'argent à l'aide au développement.

Le gouvernement peut faire des priorités de ces questions et se servir de ses diplomates pour faire valoir le bien-fondé de ces propositions. Il y aura d'intenses négociations diplomatiques au cours des six prochains mois, jusqu'à la tenue du sommet à l'automne. Voilà donc ce que nous pouvons faire.

Vous avez évoqué l'importance de susciter la volonté politique; je ne sais pas exactement quoi vous répondre mais je vais quand même essayer. Je dirais tout d'abord qu'il existe au Canada, et particulièrement ici à Ottawa, une culture qui ne mène pas beaucoup plus loin que la période des questions.

When I was in New York, I was despairing at our incapacity internationally to communicate. I think the same problems are there also domestically.

I was in New York on 9/11. I went to I do not know how many memorial services representing government people of Canada. I remember being at Yankee Stadium in particular and looking at the big Jumbotron and they were showing the ceremonies that were happening in Canberra and what was happening in Ankara and what was happening in Athens and the British got about three mentions. There was no recognition at all that there were a hundred thousand people on Parliament Hill expressing solidarity.

There are many remarkable stories on 9/11. One of the most remarkable is that the Government of Canada decided within 45 minutes to take all committed inbound flights, trans-Pacific and transatlantic within 45 minutes of the first plane hitting the first tower. That is an astonishing reality. Then we gave shelter to the 35,000 people who were on these 200 some planes. We did not know whether these planes had terrorists on them either. That story was never carried in the American media. It was carried in *The New York Times* on the November 17 as part of the deal of a departing correspondent for *The New York Times* that wrote the story. All *The New York Times* wanted to know about was whether the terrorists came from Canada. It was not carried on U.S. television.

When we sent off troops to Kandahar to fight with the Americans, there was not even a communications plan. We did not tell anybody in the United States that we were doing that. When we captured the Taliban and al Qaeda, whoever those guys were we captured, we first denied it was us. It could not have been us; we do not do that kind of stuff.

I like to say that we come somewhere between Myanmar and Vietnam in our capacity to communicate. We are just not communicating. Part of the reason is that every minister's office is riveted on Question Period. What is going to happen on Question Period, what is Newsworld going to say?

I do not know how it can be in this country that Canadians do not know that we rank 35th in peacekeeping. I do not know how Canadians can not know this with all of the sources of information available to them, with the Internet and television and radio and newspapers and everything else. They still think we rank third. I do not know what the explanation is; you are the people with the political experience, maybe you have the answers.

Senator Losier-Cool: I appreciate your comment to Question Period because many Canadians unfortunately sometimes form an opinion on what they hear at Question Period.

Quand j'étais à New York, j'étais désespéré par notre incapacité à communiquer à l'échelle internationale. Je pense que nous avons le même problème à l'intérieur même du Canada.

J'étais à New York lors des attentats du 11 septembre. Je suis allé à d'innombrables services commémoratifs au nom de membres du gouvernement du Canada. Je me souviens d'une cérémonie au Yankee Stadium où l'on a projeté sur un écran géant des cérémonies qui se déroulaient parallèlement à Canberra, à Ankara et à Athènes, entre autres. La Grande-Bretagne a été mentionnée à peu près trois fois, mais il n'y a eu aucune reconnaissance du fait que 100 000 personnes s'étaient réunies sur la colline du Parlement pour exprimer leur solidarité.

Les tristes événements du 11 septembre ont donné lieu à une foule d'anecdotes remarquables. L'une des plus extraordinaires est que le gouvernement du Canada a décidé, dans les 45 minutes qui ont suivi l'écrasement du premier avion sur la première tour, de recevoir tous les vols transatlantiques et transpacifiques à destination des États-Unis qui avaient déjà décollé. C'est tout à fait extraordinaire. Nous avons hébergé les 35 000 passagers de ces quelque 200 avions. Nous ne savions pas à ce moment-là s'il y avait des terroristes à bord de ces avions. Or, les médias américains n'ont jamais publié de reportages sur cet événement. Il a été évoqué dans le numéro du 17 novembre du *New York Times* pour souligner le départ du correspondant qui avait écrit ce reportage. Tout ce qui intéressait le *New York Times*, c'était de savoir si les terroristes étaient venus du Canada. Le reportage n'a pas été diffusé à la télévision américaine.

Quand nous avons envoyé des troupes à Kandahar pour combattre aux côtés des Américains, nous n'avons même pas préparé un plan de communication. Quand nous capturons des talibans ou des membres d'al-Qaïda, peu importe de qui il s'agissait, nous commençons par nier l'avoir fait. Nous ne pouvions pas l'avoir fait puisque nous ne faisons pas ce genre de choses.

Sur le plan de notre capacité de communiquer, nous nous situons quelque part entre le Myanmar et le Vietnam. Nous ne communiquons tout simplement pas. Cela s'explique, entre autres, par le fait que l'attention des membres du cabinet de chaque ministre est rivée sur la période des questions. Que va-t-il se passer au cours de la période des questions? Qu'est-ce qui va être diffusé sur Newsworld?

Comment est-il possible que les Canadiens ne sachent pas que nous venons au 35^e rang pour ce qui est du maintien de la paix. Je ne comprends pas comment les Canadiens peuvent ignorer ce fait alors qu'ils ont accès à toutes sortes de sources d'information, dont l'Internet, la télévision, la radio et les journaux. Nous pensons encore que nous venons au troisième rang. Je ne m'explique pas cette ignorance, mais vous qui avez de l'expérience politique, vous la comprenez peut-être.

Le sénateur Losier-Cool : Je trouve très pertinentes vos remarques au sujet de la période des questions parce que malheureusement, beaucoup de Canadiens se forment une opinion d'après ce qu'ils ont entendu à la période des questions.

This committee is doing a policy review on defence. What would you advise the committee to stress on this question of communication defence? Should we reconcile defence with development and not use the word “terrorism.” Canadians are afraid of the word “terrorism.” The word comes from “terror.” Maybe we have to look at other words, at the way we use the language and this is what Mr Legault mentioned a while ago.

The Chairman: This has been a very interesting exchange between the two of you. One of the great frustrations of this committee is that when we make recommendations to the government, the definition of “solution” is whether or not they can get it off the front pages and out of Question Period. When that happens, then the problem is solved. It is quite a challenge to change that dynamic. We would welcome any advice you have on that issue.

Mr. Heinbecker: Right now? I would not mind having a chance to think about it a bit.

Mr. Legault: If you want to get the attention of the people of this country, you just have to reproduce what has happened in Newfoundland with the offshore agreement. I think we should look at that in terms of getting a type of consensus in Canada so as to include the involvement of the provinces. You would get a lot more attention and I think this touches upon humanitarian intervention. It touches upon almost all niches in foreign policy and that may be one way to take leadership and to communicate better.

If you involve the provinces you do not involve only one group from the air force or army. You involve other responsibilities. It is more difficult to manage. I do not know what type of experience Foreign Affairs Canada has with the provinces. At times I know it was difficult but I think there is a lot of room for improvement. It may help this country because foreign policy has become a very complicated subject.

The Chairman: Professor, I thought at first you were asking us to lower all the flags when we put out our report. Surely defence foreign policy, foreign aid, is all in the federal ambit. We are focusing too much on the provincial ambit in any event. Should we be inviting the province to focus on the federal responsibilities?

Mr. Legault: I am sorry. I think I have been misunderstood. What I am trying to explain is that in development, in police operation, in security, in terrorism, the provinces are heavily involved and we should build that niche in co-operation with the provinces, otherwise it will not fly very well.

I may add even though we may have a good capability, it does not mean that we will be able to go to a given place. What we need are options without necessarily having to decide that because we have the capability, we have to go to Darfur. That is the problem.

Notre comité examine actuellement la politique de défense du Canada. Que souhaitez-vous que notre comité fasse ressortir au chapitre de la communication en matière de défense? Devrions-nous associer défense et développement et éviter le mot « terrorisme »? Les Canadiens ont peur de ce mot dérivé du mot « terreur ». Il faut peut-être envisager d'utiliser d'autres mots, examiner notre utilisation du langage, comme M. Legault l'a mentionné tout à l'heure.

Le président : J'ai trouvé l'échange entre les deux témoins tout à fait captivant. Ce que nous, les membres de ce comité, trouvons frustrant, c'est que lorsque nous adressons des recommandations au gouvernement, celui-ci y cherche une « solution », ce qui consiste pour lui à faire en sorte qu'on n'en parle plus dans les manchettes ni à la période des questions. Quand il y parvient, il estime que le problème est réglé. Il n'est pas facile de changer cette dynamique. Pourriez-vous nous conseiller à ce sujet?

M. Heinbecker : Ici et maintenant? Je préférerais avoir un peu de temps pour y réfléchir.

M. Legault : Si vous voulez attirer l'attention de la population du pays, vous n'avez qu'à reproduire ce qui s'est fait à Terre-Neuve avec l'entente sur les ressources extracôtières. Nous devrions essayer de dégager un consensus au Canada de manière à faire participer les provinces. Cela attirerait beaucoup plus d'attention et j'en reviens à la question d'intervention humanitaire. Cela s'applique à presque tous les créneaux de politique étrangère et c'est peut-être un moyen d'assumer le leadership et de mieux communiquer.

En faisant participer les provinces, vous ne mobilisez pas seulement un groupe de l'aviation ou de l'armée de terre. Vous mobilisez d'autres secteurs de responsabilité. C'est peut-être plus difficile à gérer. Je ne connais pas l'expérience du ministère des Affaires étrangères avec les provinces. Les rapports ont parfois été cahoteux, mais je pense qu'on peut les améliorer. Cela aidera peut-être le Canada car la politique étrangère est devenue extrêmement complexe.

Le président : Monsieur Legault, je pensais que vous alliez nous suggérer de mettre tous nos drapeaux en berne lors de la parution de notre rapport. De toute évidence, la défense, la politique étrangère et l'aide extérieure sont du ressort fédéral. Nous mettons beaucoup trop l'accent sur le rôle des provinces. Devrions-nous inviter les provinces à examiner les responsabilités du gouvernement fédéral?

M. Legault : Je me suis malheureusement peut-être mal exprimé. Ce que j'essayais d'expliquer, c'est que les provinces participent considérablement au développement, aux opérations policières, à la sécurité, à la lutte contre le terrorisme, et que nous devrions délimiter ce créneau avec la collaboration des provinces, au risque de ne pas obtenir les résultats escomptés.

J'ajouterais que même si nous avons de bonnes capacités, nous ne serons pas nécessairement capables d'aller en mission à un endroit donné. Nous devons avoir des options sans nécessairement être obligés d'aller au Darfour tout simplement parce que nous en avons les capacités. Voilà le problème.

The question of the Great Lake was a very peculiar incident in terms of political configuration. The former Minister of National Defence was Director of Siocoo in Africa; the Ambassador in Washington was the nephew of the Prime Minister. Somebody panicked, including General Romeo Dallaire and this is how the operation was put in place. It failed miserably because we discovered that other countries had different political agendas and the whole thing fell apart.

It is one thing to have capabilities but we need options. We need to associate other people which are best at where we want to intervene, be it in humanitarian aid or other aid, and communicate the whole issue across the country, simply not in Ottawa for Question Period. I am sorry, maybe I did not express myself correctly but I think the message is there.

The Chairman: Yes, the message is there, sir. Ambassador?

Mr. Heinbecker: I would not mind responding as well. In one sense I think I am recently on the record on this subject. Insofar as involving provinces and foreign policy is concerned, the place to do that of course is in Canada. It is not to do it in New York and in Paris and in Vienna and everywhere else. In other words, if we are going to have a foreign policy that represents better the interests and the capabilities of provinces, the place to create that and to organize it and to reconcile it is here, not out in the UN General Assembly. I said recently that it is hard enough for us to get the world to listen to one Canadian voice let alone having them sit still for 11 voices.

On the issue of how to communicate across the country, part of our problem is if we had a constitution like the German constitution in which the Senate is part of the national government and people who are elected in the provinces, come and sit in Parliament, you have a way of integrating it better. I think there is a problem where Ottawa is one entity and the provinces are another, and there is no organic link between the two; that is a difficulty. The size of the country itself means that only the most powerful messages carry all the way to the coasts.

Senator Banks: Mr. Ambassador I would like to discuss the question of UN efficacy or usefulness. I am old enough to remember having seen the establishment of the United Nations and Canada's almost glorious role in it, the hope that derived from that, and the confidence in the future that we would make sure that many things did not happen again and that many things would happen which had never happened before. I have to confess that my hope has given way to a certain amount of cynicism both in the province which I have the honour to represent and personally as well.

It seems these days that the active things that have some traction and teeth are done by international multilateral organizations other than the UN. The UN has become, literally, a paper tiger, and you made mention of the exponential growth in the size of the membership as a reason for its present state.

La question du Grand Lac a constitué un incident très particulier du point de vue de la configuration politique. L'ancien ministre de la Défense nationale était directeur de Siocoo en Afrique; l'ambassadeur à Washington était le neveu du premier ministre. Certains, dont le général Roméo Dallaire, ont paniqué et c'est ainsi que l'opération a été montée. Elle a échoué lamentablement parce que nous avons découvert que d'autres pays avaient des visées politiques différentes, et tout l'édifice s'est effondré.

Avoir des capacités, c'est bien, mais il faut aussi avoir des options. Nous devons nous associer avec les personnes les mieux placées par rapport à l'objet de notre intervention, que ce soit en matière d'aide humanitaire ou d'aide sous une autre forme, puis bien exprimer notre message dans l'ensemble du pays, et non pas uniquement à Ottawa pendant la période des questions. Excusez-moi, je ne me suis peut-être pas bien exprimé, mais je pense que le message est clair.

Le président : Oui, le message est clair. Monsieur l'ambassadeur?

M. Heinbecker : J'aimerais répondre également. Je crois déjà avoir abordé publiquement la question. En ce qui concerne la participation des provinces et la politique étrangère, c'est au Canada qu'il faut en parler, et non pas à New York, à Paris, à Vienne ou ailleurs. Autrement dit, si nous voulons une politique étrangère plus conforme aux intérêts et aux capacités des provinces, c'est ici qu'il faut la créer et l'organiser, et non pas à l'Assemblée générale des Nations Unies. J'ai dit récemment qu'il est déjà suffisamment compliqué de faire entendre une voix canadienne au monde, sans parler de lui en faire entendre 11.

Quant à la façon de communiquer dans l'ensemble du pays, si nous avons une constitution comme celle de l'Allemagne, où le Sénat fait partie du gouvernement national et où les députés, élus dans les provinces, siègent au Parlement, on aurait une meilleure intégration. Nous avons un problème à cause de deux entités, Ottawa et les provinces, qui n'ont aucun lien organique entre elles. C'est une difficulté. La superficie du Canada est telle que seuls les messages les plus puissants peuvent se rendre jusqu'aux confins du pays.

Le sénateur Banks : Monsieur l'ambassadeur, j'aimerais parler de l'efficacité ou de l'utilité des Nations Unies. Je suis suffisamment vieux pour me souvenir d'avoir assisté à la création de l'ONU, dans laquelle le Canada avait joué un rôle assez remarquable. Je me souviens de l'espoir et de la confiance en l'avenir qu'elle avait suscités : on était certain de pouvoir empêcher certaines choses de se reproduire, et de réaliser certaines choses qui ne s'étaient jamais produites auparavant. Je dois avouer que ces espoirs ont cédé la place à un certain cynisme dans la province que j'ai l'honneur de représenter, ainsi que dans mon opinion personnelle.

De nos jours, il semble que les mesures qui ont un tant soit peu d'énergie sont prises par des organismes internationaux multilatéraux autres que l'ONU, qui est littéralement devenue un tigre de papier; vous avez vous-même évoqué la croissance exponentielle du nombre des États membres, qui serait à l'origine de sa situation actuelle.

When the UN was formed, it was perceived there was a majority of “good guys” in the membership. We now have an almost oxymoronic situation in which the United Nations General Assembly has elected Libya to the chairmanship of the United Nations Human Rights Commission. That seems, on the face of it, preposterous.

The story in Rwanda having to do with General Dallaire, which has now been made into a popular piece, seems to argue that the United Nations, when it gets into situations where people are in dire straits, is unable or unwilling or completely dysfunctional. We often comment that NATO or the European Community has taken care of problems that the UN used to oversee.

Can you help convince me and convince people in my part of the woods that there is hope for the UN to have some real authority?

Mr. Heinbecker: Yes, I think that is the case. I will start with Henry Cabot Lodge’s remark in 1955 when he said:

This organization is formed to keep you from going to hell. It is not formed to take you to heaven.

We have a situation in which the UN is seen both as a kind of a club and a kind of independent entity. The UN is not an independent entity; it acts only under the direction of its members, and its most powerful members are those in the Security Council, especially the five.

I agree that Canada had an important role in the formulation of the UN. However, if you look up the glorious Canadian role in the formation of the UN in the index of the book by the current American historian who is the son of Arthur Schlesinger Jr., you do not find any reference to Canada.

There is a certain amount of romance in the idea that this was our golden age. It was our golden age, but other people did not necessarily see us as playing the role that we thought we were playing.

Senator Banks: You mentioned that before in *The New York Times* with respect to 9/11.

Mr. Heinbecker: That is right.

On the hope and cynicism in the UN as paper tiger, it is true that NATO was effective in Kosovo and effective *ex post facto* in Afghanistan. I would put the UN’s record up against that in that the UN was in East Timor, Sierra Leone, Ethiopia-Eritrea, the Congo, Côte d’Ivoire, Liberia and many other places one could mention.

NATO would spend a lot of time trying to think of its role. “Out of area or out of business” was a long debate that took a long time to resolve. One of the great difficulties in the UN is the existence of the veto, and there would not be an UN without a veto, but five countries can exercise the veto. The United States has exercised it far more than anybody else. Perhaps the Soviet Union would have been in the same league, but it does not exist any more.

Lorsque l’ONU a été constituée, la majorité de ses États membres étaient considérés comme faisant partie des « bons ». Nous sommes maintenant dans une situation quasi antinomique dans laquelle l’Assemblée générale des Nations Unies a porté la Libye à la présidence de la Commission des droits de l’homme des Nations Unies. C’est carrément grotesque.

L’histoire du Rwanda, avec l’intervention du général Dallaire, qui est désormais devenue un succès en librairie, semble indiquer que face aux situations de détresse, les Nations Unies sont impuissantes ou réticentes à intervenir, quand elles ne sont pas totalement dysfonctionnelles. On dit souvent que l’OTAN et la communauté européenne ont pris en charge les problèmes dont l’ONU s’occupait autrefois.

Pouvez-vous me convaincre et convaincre ceux qui pensent comme moi qu’il est permis d’espérer que l’ONU dispose d’un réel pouvoir?

M. Heinbecker : Oui, je crois que c’est effectivement le cas. Je commencerai en citant Henry Cabot Lodge, qui a dit en 1955 :

Cette organisation sert à nous éviter d’aller en enfer. Elle ne sert pas à nous amener au paradis.

Nous sommes dans une situation où l’ONU est considérée à la fois comme une sorte de club privé et comme une sorte d’entité indépendante. L’ONU n’est pas une entité indépendante; elle agit uniquement selon des ordres de ses membres, dont les cinq plus puissants forment le Conseil de sécurité.

Je reconnais que le Canada a joué un rôle important dans la formation des Nations Unies. Pourtant, malgré le rôle glorieux qu’il a joué dans la formation de l’ONU, on ne trouve aucune référence au Canada dans l’index de l’ouvrage de l’historien américain qui est le fils d’Arthur Schlesinger Jr.

On dit avec un certain romantisme que c’était notre âge d’or. Ce l’était effectivement, mais aux yeux des autres, nous n’avons pas forcément joué le rôle que nous pensons avoir joué.

Le sénateur Banks : Vous avez déjà dit cela dans le *New York Times* à propos du 11 septembre.

M. Heinbecker : C’est exact.

En ce qui concerne l’espoir et le cynisme suscités par l’ONU considérée en tant que tigre de papier, il est vrai que l’OTAN est intervenue efficacement au Kosovo ainsi qu’en Afghanistan, bien qu’a posteriori. On peut dire, en contrepartie, que l’ONU est intervenue au Timor-Oriental, en Sierra Leone, en Éthiopie-Érythrée, au Congo, en Côte d’Ivoire, au Libéria, et l’on pourrait citer encore bien d’autres pays.

L’OTAN passe beaucoup de temps à réfléchir à son rôle. Il lui a fallu un long débat avant de résoudre le dilemme entre le désir de se retirer d’une région ou d’un conflit et le risque de devenir inutile. L’une des principales difficultés de l’ONU, c’est l’existence du droit de veto, et il n’y aurait pas d’ONU sans ce droit de veto, qui peut être exercé par cinq pays. Les États-Unis l’ont exercé beaucoup plus que les autres. L’Union soviétique avait un score comparable, mais elle n’existe plus.

Senator Banks: The United States characterizes its use of the veto often as something to stop the tyranny of the majority.

Mr. Heinbecker: No, it is something to stop what might contradict American foreign policy.

Senator Banks: That is the same thing.

Mr. Heinbecker: You could interpret the tyranny of the majority in that sense. I think American vetoes are often self-serving.

I was in the Security Council for six months, and the only country that I did not see use or threaten use of the veto was the French. Their record is good on not using the veto, and they are the ones who said to the Canadian commission on intervention that there ought to be a self-denying ordinance that the members of the Security Council use the veto only in cases of their own national security interest, not in cases of advancing their own foreign policy.

I will not defend Libya in the UN human rights commission. I think that is a catastrophe. Several of the recommendations in the UN high level report are intended to try to get at that kind of issue.

Some people make the argument of creating an organization of democracies, but the difficulty with such an organization is that the people that you want to deal with may not be present. It is important, I think, to try to include the Chinese, and other countries. However, if you are looking at the extent of democracy in the UN, the Freedom House, which I do not think is a particularly ideological American institution, has about 60 to 70 members of the UN as democracies, another 60 to 70 as semi-democracies, and another 60, because that is about the proportion, are not. When you hear that the place is run by tyrants, it is not the case, and no country comes close to being as influential in the UN as the United States. The U.S. is the major beneficiary of the UN. We are not going to get to a world government. We can get some marginal and incremental improvement in the way the UN functions.

I should say a word about the oil-for-food program, which has probably occurred to people. The oil-for-food program is one in which the UN as the secretariat is getting a bad rap, and it is being done for politically motivated reasons in Washington. I can demonstrate my thinking on that subject.

The oil-for-food program was a response to the situation that arose from the sanctions imposed on Iraq, which worked, as we now know and as we thought at the time. However, it worked at a tremendous humanitarian cost. The idea was that we had to find some way of getting food and medicine into the country, and the way to pay for that in an oil-rich country is to let them sell oil.

Le sénateur Banks : Les États-Unis qualifient souvent leur recours au droit de veto comme un rempart contre la tyrannie de la majorité.

M. Heinbecker : Non, c'est un rempart contre tout ce qui pourrait contrarier la politique étrangère américaine.

Le sénateur Banks : C'est la même chose.

M. Heinbecker : On peut interpréter la tyrannie de la majorité de cette façon. Je considère que les vetos américains sont souvent une marque d'égoïsme.

J'ai été au Conseil de sécurité pendant six mois, et le seul pays que je n'ai pas vu invoquer le droit de veto ni menacer de l'invoquer a été la France. Elle a la bonne réputation de ne pas s'en servir et c'est elle qui a dit à la commission canadienne sur l'intervention que les membres du Conseil de sécurité devraient adopter une ordonnance d'autolimitation en vertu de laquelle le veto ne pourrait être imposé par un membre du Conseil de sécurité que dans l'intérêt de sa propre sécurité nationale, et non pas dans le but de favoriser sa politique étrangère.

Je ne vais pas justifier le fait qu'on ait confié la Commission des droits de l'homme à la Libye. Pour moi, c'est une catastrophe. Plusieurs des recommandations du rapport de haut niveau portent sur les problèmes de ce genre.

Certains préconisent la création d'une organisation des États démocratiques, mais le problème, c'est que les pays dont on voudrait s'occuper risquent de ne pas y être. Je pense qu'il est important de s'efforcer d'y inclure la Chine et certains autres pays. Néanmoins, pour ce qui est de l'extension de la démocratie à l'ONU, la Freedom House qui, à mon sens, n'est pas particulièrement teintée d'idéologie américaine, considère que de 60 à 70 États membres de l'ONU sont des démocraties, qu'il y a autant de semi-démocraties, et une soixantaine de pays, pour respecter les proportions, qui ne sont pas des démocraties. On entend dire que l'ONU est gérée par des tyrans, mais ce n'est pas le cas. Aucun pays n'y exerce une influence comparable à celle des États-Unis. Ce sont les Américains qui en tirent le plus grand profit. Il n'y aura pas de gouvernement mondial. On ne peut espérer qu'une amélioration marginale et progressive du fonctionnement de l'ONU.

J'aimerais dire un mot du programme Pétrole contre nourriture; c'est une chose à laquelle certains ont déjà dû penser. On reproche le programme Pétrole contre nourriture à l'ONU, qui en a assuré le secrétariat, et on formule ces reproches à Washington, pour des motifs politiques. Je peux en apporter la preuve.

Le programme Pétrole contre nourriture a été mis en œuvre pour répondre à la situation qui a découlé des sanctions imposées à l'Irak, qui ont porté fruits, comme on le sait aujourd'hui et comme on le pensait à l'époque. Néanmoins, elles ont aussi coûté très cher au plan humanitaire. On a voulu trouver une solution pour envoyer de la nourriture et des médicaments en Irak, et pour en obtenir paiement, on a permis à l'Irak, qui regorge de pétrole, de vendre du pétrole.

The U.S. and the U.K. examined without exception every single contract that was let, and the U.S. put holds on more contracts than anybody else did. That is the first point.

The second point is on the export of oil from Iraq. The export of oil from Iraq was not under the oil-for-food program, and the smuggling was not under the oil-for-food program by definition. It was not going over mountaintops on donkey-back. It was going out by transports, trucks and pipelines. It was being done with the connivance of the United States and everybody else. It was an open secret; there was no conspiracy about it.

The two countries that needed that oil the most were Jordan and Turkey. Turkey in the 1991 invasion of Iraq, after Iraq and, arguably, Kuwait, was the country that lost the most. They were on the Allied side; they participated. They lost their tourism revenue, their major market in Iraq and their source of oil. By their own definition, they thought they lost \$30 billion to \$50 billion and more. The international community would have been better if they had regularized it, but they did not. There was no doubt that people knew where the oil was going and it was coming into Turkey to the port of Ceyhan and was being sent out from there, bought by people like Marc Rich and others, who President Clinton pardoned, and it was being resold. There is a problem in the UN. The Volker Commission has found things on Benon Sevan but has not found any personally financial culpability, but has found that they were doing things that he called a grave continuing conflict of interest.

At the same time, just to put this in perspective, the U.S. CPA, the Coalition Provisional Authority, lost \$9 billion in Iraqi money, \$9 billion when the United States was in charge of the place. Ambassador Paul L. Bremmer got the medal of honour for his service, and his explanation of why they lost \$9 billion was it was terribly difficult to administer in the circumstances that prevailed. Well he ought to try to administer it when Saddam Hussein was in charge, if he thinks it is difficult when he was in charge. You will read almost nothing about this subject.

What you are seeing is a politically motivated attack by the American Right on the UN who for whatever reason thinks the UN is an obstacle to American foreign policy and is trying to diminish both the UN and the Secretary-General.

If the Secretary-General's son has misbehaved that will come out and I am not sure how the world will react. It will depend on whether Secretary-General was some how implicated. If he was not implicated, I presume we would hold him not responsible.

The idea somehow that this is a unique problem on the UN's behalf when we see the kind of stuff we have been seeing that the United States has been administering in Iraqi, I think, is proof that it is a political operation.

Les États-Unis et le Royaume-Uni ont examiné tous les contrats qui ont été passés, sans exception, et les États-Unis sont le pays qui s'est opposé au plus grand nombre de contrats. Voilà un premier point.

Deuxièmement, parlons des exportations irakiennes de pétrole. Ces exportations ne faisaient pas partie du programme Pétrole contre nourriture qui, par définition, ne comportait aucune contrebande. Le pétrole n'a pas été exporté à dos d'âne par des sentiers de montagnes. Il a été transporté par camions et par pipelines. Tout cela s'est fait avec la connivence des États-Unis et de tous les autres. C'était un secret de polichinelle, qui n'a fait l'objet d'aucune conspiration.

Les deux pays qui avaient le plus besoin de ce pétrole étaient la Jordanie et la Turquie. Lors de l'invasion de l'Irak en 1991, la Turquie était, après l'Irak et sans doute le Koweït, le pays qui a subi les plus lourdes pertes. Elle était du côté des alliés; elle a participé aux opérations militaires. La Turquie a perdu ses revenus touristiques, son principal marché en Irak et ses approvisionnements en pétrole. De son propre aveu, elle aurait perdu de 30 à 50 milliards de dollars. La communauté internationale aurait dû régulariser la situation, mais elle ne l'a pas fait. Il y avait de toute évidence des gens qui savaient où allait ce pétrole; il arrivait en Turquie par le port de Ceyhan d'où il repartait ensuite, acheté par des gens comme Marc Rich et d'autres, auquel le président Clinton a accordé son pardon, puis il était revendu. Il y a un problème aux Nations Unies. La Commission Volker a fait des constatations concernant Benon Sevan mais elle n'a constaté aucune culpabilité financière personnelle, bien qu'elle ait mentionné un conflit d'intérêts grave et prolongé.

Pour placer les choses en perspective, la Coalition Provisional Authority des États-Unis a perdu à la même époque neuf milliards de dollars en argent irakien alors même que les États-Unis gouvernaient l'Irak. L'ambassadeur Paul L. Bremmer a reçu la médaille d'honneur pour ses états de service et il a expliqué la perte des neuf milliards de dollars en disant qu'il était très difficile d'administrer le pays dans les circonstances. S'il se figure que c'était difficile de son temps, il aurait dû essayer de l'administrer du temps de Saddam Hussein. Or, on ne trouve pratiquement rien à lire sur ce sujet.

Ce que l'on constate, c'est une attaque de la droite américaine contre les Nations Unies pour des motifs politiques; quelle qu'en soit la raison, la droite américaine considère que l'ONU fait obstacle à la politique étrangère américaine et elle s'efforce de rabaisser l'ONU et son secrétaire général.

Si le fils du secrétaire général s'est rendu coupable d'inconduite, on finira par le savoir et je ne sais pas comment la communauté mondiale réagira, selon que le secrétaire général soit impliqué dans l'affaire ou non. S'il n'y est pas impliqué, je suppose qu'on ne l'en tiendra pas responsable.

Certains prétendent que c'est un problème spécifique aux Nations Unies, alors qu'on a vu comment les États-Unis avaient administré en Irak; je pense que c'est bien la preuve qu'il s'agit là d'une opération politique.

Senator Banks: Mr. Legault, should we continue to adhere and have hope for the United Nations? Is it in our national interest?

Dr. Legault: I think there is no alternative to the UN. That is the problem. We have tried everything. I do not know of any multilateral organization to which Canada is not a member. The question is which one is the most efficient and the United Nations despite its failures and despite its weaknesses is still presumably the best organization where in true wish in fact we can have our influence felt throughout the world providing of course that you do have a legal mandate to do so.

Mr. Heinbecker mentioned the Volker report. The reactions are very mixed when you read in the United States about the Volker Report. Some people are going back to the UN and supporting the United Nations reinforcement and some people seem to believe that it is still very ineffective. The future only will tell us. Of course the problem is as you have just mentioned that Iraq has polluted the environment, but there may be other areas in the future where in fact the UN will intervene and with the great sense of legitimate support in the world. It is too soon to pass judgment on the future of the UN. I think it has a future.

Senator Atkins: Mr. Heinbecker, you did not mention the UN inspection team. You were in New York during that period. I am curious to hear your view about that procedure.

Mr. Heinbecker: Are you referring to the weapons inspectors?

Senator Atkins: Yes.

The weapons inspectors together with the sanctions, the record is now perfectly clear, actually worked. All of the talk that we heard that they were a bunch of Inspector Clouseaus in a country the size of California and they would not be able to find anything or do anything, was followed up by a period in which there was 1,600 American weapons inspectors with free rein to go all over Iraq and they have not found anything. Nor have they been able to establish a connection between Al-Qaeda and the Iraqi government despite what a majority of American voters seem to believe.

The weapons inspection system actually worked and if this were a rational world, we would be saying to ourselves, this is a great new foreign policy instrument: the UN has weapons inspection capability in places where we are worried about it and we can use it. In fact that is one of the things that Hans Blix, who was a weapons inspector, is trying to promote. There is a capacity there to inspect that could be used in other circumstances.

I think what we have seen is that the UN actually succeeded. When people keep saying that the UN does not succeed, the UN succeeded on weapons inspection brilliantly. It really actually worked.

Senator Atkins: However, they do not seem to get the credit.

Le sénateur Banks : Monsieur Legault, le Canada doit-il continuer à adhérer à l'ONU et à espérer en l'ONU? Est-ce que c'est dans notre intérêt national?

M. Legault : Je considère que l'ONU est incontournable. Voilà le problème. On a tout essayé. Je ne connais aucun organisme multilatéral dont le Canada ne soit pas membre. Il s'agit de savoir lequel est le plus efficace et les Nations Unies, malgré leurs échecs et malgré leurs faiblesses, restent a priori le meilleur endroit où le Canada puisse exercer son influence dans le monde entier, à condition, naturellement, qu'il soit légalement autorisé à le faire.

M. Heinbecker a parlé du rapport Volker. Les réactions des journaux américains au rapport Volker sont très mitigées. Certains se tournent de nouveau vers les Nations Unies et se disent favorables au renforcement de l'organisation, tandis que d'autres persistent à penser que l'ONU est très inefficace. Seul l'avenir nous dira ce qu'il en est. Le problème, évidemment, c'est que l'Irak a empoisonné le climat, comme vous venez de le dire, mais il pourrait y avoir à l'avenir d'autres régions où l'ONU interviendra avec un appui légitime de la communauté mondiale. Il est trop tôt pour se prononcer sur l'avenir de l'ONU, mais je crois qu'elle a un avenir.

Le sénateur Atkins : Monsieur Heinbecker, vous n'avez pas parlé de l'équipe des inspecteurs de l'ONU. Vous étiez à New York à l'époque. J'aimerais savoir ce que vous pensez de la procédure appliquée par cette équipe.

M. Heinbecker : Est-ce que vous parlez de l'inspection des armements?

Le sénateur Atkins : Oui.

Nous savons parfaitement aujourd'hui que l'inspection des armements et les sanctions ont porté fruits. On a entendu dire que ce n'était qu'une bande d'inspecteurs Clouseau dans un pays grand comme la Californie et qu'ils étaient incapables de trouver ou de faire quoi que ce soit; il y a eu ensuite une période pendant laquelle 1 600 inspecteurs américains ont eu carte blanche pour visiter tout l'Irak, et ils n'ont rien trouvé. Ils n'ont pas davantage été capables d'établir quelque lien que ce soit entre al-Qaïda et le gouvernement irakien, malgré ce que la grande majorité des électeurs américains semblent croire.

Le système d'inspection des armements a fonctionné efficacement et dans un monde rationnel, nous pourrions nous dire qu'il constitue un extraordinaire outil de politique étrangère : l'ONU a cette capacité d'inspection et nous pouvons nous en servir pour envoyer des inspecteurs dans des endroits qui nous inquiètent. C'est même une idée dont Hans Blix, qui a été inspecteur des armements, s'efforce de faire la promotion. L'ONU a cette capacité d'effectuer des inspections, qui pourrait servir dans d'autres circonstances.

À mon avis, nous avons eu la preuve de la réussite des Nations Unies. Alors que certains persistent à dire que les Nations Unies ne réussissent jamais, elles ont réussi brillamment sur le terrain de l'inspection des armements. Elles ont obtenu des résultats.

Le sénateur Atkins : Cependant, on ne semble pas leur en attribuer le crédit.

Mr. Heinbecker: No, because they were being actively discredited by the U.S. administration which did not want the weapons inspectors to get in the way of a decision they had already made to go and attack Iraq.

Senator Banks: Who was right?

Mr. Heinbecker: The weapons inspectors were right, without any question in my mind.

Senator Atkins: Incidentally, Mr. Legault, you mentioned John Holmes, who was an incredible individual. He really served our country well in his time.

Dr. Legault: He was certainly a multilateralist and he believed in what he did.

Senator Meighen: In reference to the exercise of a Security Council veto, did you make a distinction that the French suggested that it should be exercisable only in national self interest and not in foreign policy interest?

Mr. Heinbecker: National security interest.

Senator Meighen: What is the difference between the two terms?

Mr. Heinbecker: It means that the United States would exercise its veto when there was a threat to the United States, not necessarily a threat to one of its allies. That is the fundamental difference.

Senator Meighen: The incumbent president tells us that Iraq was a threat to United States.

Mr. Heinbecker: The United States was not vetoing anything; they were trying to get action in the Security Council. It was the others who were saying it. You could make the argument that the threat the French made to veto was not consistent with the proposition that they had proposed which was you would only do it in your national security interest.

However, I do not know if I have answered the question or not.

Senator Meighen: Well, I think, in national security interest, one versus foreign policy interest, I can see the two melding.

Mr. Heinbecker: You can, but the point they are trying to reach is that it ought not to be done on behalf of current or future or past allies. To take a neutral example, the Russians were threatening to veto action on Kosovo because of the kind of a relationship with the Serbs. That was not in the direct national interest of the Russians to do that, but they did it and the argument would continue that the United States has often done that, in fact, does it routinely on behalf of Israel.

Senator Stollery: As we know, Dean Acheson was opposed to the UN being in New York until Rockefeller gave the land for the buildings. If the U.S. becomes so anti-UN, I agree with the thrust

M. Heinbecker : Non, parce qu'elles ont été vigoureusement discréditées par l'administration américaine, qui ne voulait pas que les inspecteurs fassent obstacle à la décision déjà prise d'attaquer l'Irak.

Le sénateur Banks : Qui avait raison?

M. Heinbecker : Les inspecteurs avaient raison. À mon avis, cela ne fait aucun doute.

Le sénateur Atkins : Monsieur Legault, vous avez mentionné le nom de John Holmes, une personnalité remarquable, qui a parfaitement servi notre pays pendant son mandat.

M. Legault : C'était un multilatéraliste convaincu et il croyait en ce qu'il faisait.

Le sénateur Meighen : En ce qui concerne l'exercice du droit de veto au Conseil de sécurité, avez-vous effectivement dit que la France avait demandé que ce droit de veto ne puisse s'exercer que dans l'intérêt national de l'État qui l'invoque, et non dans l'intérêt de sa politique étrangère?

M. Heinbecker : En fait, c'est dans l'intérêt de sa sécurité nationale.

Le sénateur Meighen : Quelle différence faites-vous entre les deux?

M. Heinbecker : Cela signifie que les États-Unis peuvent exercer leur droit de veto en cas de menaces contre les États-Unis, mais pas nécessairement en cas de menaces contre l'un de leurs alliés. C'est une différence fondamentale.

Le sénateur Meighen : L'actuel président nous dit que l'Irak menaçait les États-Unis.

M. Heinbecker : Les États-Unis n'ont opposé leur veto à rien; ils essayaient de faire bouger le Conseil de sécurité. C'étaient les autres qui disaient cela. Vous pouvez avancer que la menace qu'agitait la France d'user de son droit de veto n'était pas compatible avec la proposition qu'elle avait faite, à savoir, que l'on n'y a recours que lorsque sa propre sécurité nationale est en jeu.

Cependant, je ne sais pas si j'ai répondu à la question ou non.

Le sénateur Meighen : Eh bien, je crois que si l'on met côte à côte l'intérêt de la sécurité nationale et l'intérêt de la politique étrangère, je peux voir que les deux se rejoignent.

M. Heinbecker : Oui, mais ce qu'elle essaie de dire, c'est qu'il ne faut pas engager les alliés passés, présents ou futurs. Prenons un exemple neutre; les Russes menaçaient d'opposer leur veto à toute action au Kosovo du fait de leur relation particulière avec les Serbes. Cela ne répondait pas à l'intérêt national russe, mais la Russie a quand même agi dans ce sens, et d'autres pourraient vous dire que les États-Unis ont souvent fait cela, et qu'en fait, ils font tout le temps cela pour Israël.

Le sénateur Stollery : Comme on sait, Dean Acheson s'est opposé à l'installation des Nations Unies à New York jusqu'au jour où Rockefeller a fait don du terrain pour les immeubles. Si

of your response, will the UN leave New York City as Dean Acheson wished they had at the beginning?

Mr. Heinbecker: The odd American NeoCon still wishes they would. I do not know, it would be a very expensive proposition to move the UN. There is a country that would take them straight away and that is Canada; there are people in both Montreal and Toronto who would like to see that happen. The Swiss would not mind if it all moved to Geneva and the Germans would be happy to put it in Bonn, so there would be no lack of candidates. However, I think it is beneficial to the UN to be in New York because it is the centre of communications and it is a way of communicating with Americans that goes beyond what the U.S. government is saying. There is an inherent value in having it in New York and I do not think anyone would move it unless life really became unpleasant in that city.

Senator Stollery: I can never remember the name of the measure that was used during the Korean War, the majority vote provision. It has a name.

Mr. Heinbecker: It is called "Uniting for Peace" and is resolution 377.

Senator Stollery: Why is that resolution not used very often?

Mr. Heinbecker: In regard to Kosovo, Canada was on the Security Council at the time that the Kosovo intervention took place. We had the presidency for the month in question and could set the agenda. Lloyd Axworthy went down to New York three separate times. We polled our allies and friends on Uniting for Peace, and in the end we did not do it.

Should we have done it? I think he thinks we probably should have done it. We did not do it for two reasons: First, the Serbs were founding members of the non-aligned movement and we did not know what kind of support they had in the General Assembly; and, second, there was a risk either that we would get a decision that we did not fully approve of, or that it would take a long time to get the right decision, and all the while people were getting killed and being expelled and ethnic cleansing was taking place.

There were people who felt that they had a sufficient legal position to act, but they would not have had a sufficient legal position to act if the issue had been put to a vote in the Security Council and it had been vetoed. Under the rules, that would have meant it was defeated. Then you would have been facing a clear-cut decision that it was not legal and some of our members did not want to do that.

les États-Unis deviennent aussi hostiles aux Nations Unies, je suis d'accord avec la substance de votre réponse, est-ce que les Nations Unies vont quitter New York comme le souhaitait Dean Acheson au début?

M. Heinbecker : Quelques rares néo-conservateurs américains le souhaitent encore. Je ne sais pas, cela coûterait très cher de déplacer les Nations Unies. Il y a un pays qui les accueillerait tout de suite, et c'est le Canada; il y a des gens à Montréal aussi bien qu'à Toronto qui aimeraient bien que ça arrive. Les Suisses ne feraient aucune objection si les Nations Unies se déplaçaient à Genève, et les Allemands seraient heureux de les accueillir à Bonn, donc on ne manquerait pas de pays candidats. Cependant, je crois qu'il est bon que les Nations Unies soient à New York parce que c'est le centre mondial des communications, et c'est une façon de communiquer avec les Américains qui va plus loin que ce que le gouvernement américain dit. Il y a une valeur intrinsèque à la présence des Nations Unies à New York, et je ne peux pas imaginer de déménagement à moins que la vie devienne très désagréable dans cette ville.

Le sénateur Stollery : Je n'arrive jamais à me souvenir du nom de la mesure qu'on a prise au cours de la guerre de Corée, cette disposition relative au vote majoritaire. Elle porte un nom.

M. Heinbecker : Elle s'intitule « S'unir pour la paix », et il s'agit de la résolution 377.

Le sénateur Stollery : Pourquoi n'utilise-t-on pas cette résolution très souvent?

M. Heinbecker : En ce qui concerne le Kosovo, le Canada siégeait au Conseil de sécurité au moment où l'intervention au Kosovo a eu lieu. Nous occupions la présidence pendant le mois en question, et nous pouvions établir le calendrier des travaux. Mais Lloyd Axworthy s'est rendu à New York à trois reprises. Nous avons sondé nos alliés et nos amis à propos de la résolution S'unir pour la paix, et au bout du compte, nous avons décidé de ne pas y recourir.

Aurions-nous dû le faire? Je crois qu'à son avis, nous aurions probablement dû le faire. Nous ne l'avons pas fait pour deux raisons : premièrement, la Serbie était un pays membre fondateur du mouvement non aligné, et nous ne savions pas quelle était la profondeur de ses appuis au sein de l'Assemblée générale; et, deuxièmement, il y avait le risque qu'on obtienne une décision que nous n'approuvions pas totalement, ou qu'il faille beaucoup de temps pour obtenir la bonne décision, et pendant tout ce temps, des gens se feraient tuer et expulser, et les opérations de nettoyage ethnique se poursuivraient.

Certains pensaient qu'ils avaient le statut juridique voulu pour agir, mais cela n'aurait pas été le cas si la question avait été mise aux voix au Conseil de sécurité et qu'un pays avait opposé son veto. En vertu du règlement, la résolution aurait été rejetée. Il aurait été alors établi clairement que l'intervention était illégale, et certains de nos membres ne voulaient pas faire cela.

There were also the interests of the permanent members who do not like the idea of the veto being circumnavigated. They were against it partly for that reason. They did not want to have their veto power weakened.

All in all, it is not done because it is difficult to do; it is difficult to predict the outcome and it often happens in a case of urgency where you do not want to take the time to see how it will play out.

Senator Stollery: Using the Uniting for Peace resolution seems to be one of the ways in which the veto can be taken on because the UN will not be effective so long as there is the veto.

Mr. Legault: The Uniting for Peace resolution just transferred a question back to the General Assembly. The resolution cannot be used for the issue of peace and security; it can only make a recommendation, which is to the U.S. and we are back at the problem, or make it to the Secretary-General of the United Nations, which is what we did in 1956 with the question of the Suez Crisis and the Secretary-General was left with two legal problems. The Secretary-General had to determine what to do because he needed the consent of the host problem. This is how the host-state agreement was born. That is why we did not have the Canadian Forces in Israel because they said no to our forces. That is one legal problem.

The second problem is that you have to conclude between the Secretary-General, on the basis of a recommendation, host-state and participating states agreement, which guarantee to each country that you can take benefit from the 1948 Convention on Diplomatic Immunity. It is a full circle and this one did not help.

Mr. Heinbecker: The decision was that the UN will never be effective. UNICEF inoculated 575 million children against childhood diseases. The World Food Program fed 100 million people last year. The UN High Commissioner for Refugees housed 22 million refugees and displaced people. The UN Mine Action Services destroyed 30.5 million land mines and saved countless limbs.

There is a tendency for people to say that the UN will never be effective, but there is a huge amount of UN work that most people are unaware of, and that is why I wanted to put that on the record.

The Deputy Chairman: On behalf committee we are grateful for your appearance before us. The information you have brought us is useful. I am sure it will be of assistance to us as we continue with our examination of Canada's defence needs. Thank you for coming, I assure you that it was much appreciated.

The Chairman: We have before us today Vice-Admiral Greg Jarvis. He is the Assistant Deputy Minister for human resources in the Canadian Forces. He joined the Canadian Forces in 1971 as a naval logistics officer. He assumed the appointment of command comptroller for maritime command in 1992. He was

Il fallait également prendre en compte les intérêts des membres permanents qui n'aiment pas que l'on contourne le principe du veto. Ils étaient contre en partie pour cette raison. Ils ne voulaient pas voir leur droit de veto affaibli.

En somme, on ne fait pas cela parce que c'est difficile à faire; il est difficile de prédire le résultat, et cela arrive souvent dans des cas urgents, où on ne veut pas prendre le temps de voir comment tout cela va se dérouler.

Le sénateur Stollery : Le recours à la résolution S'unir pour la paix semble être l'un des moyens dont on peut se servir pour contourner le veto parce que les Nations Unies ne pourront jamais agir tant et aussi longtemps que le droit de veto existera.

M. Legault : La résolution S'unir pour la paix n'a fait que reporter une question à l'Assemblée générale. La résolution ne peut pas être utilisée pour établir la paix et la sécurité; on ne peut ainsi que faire une recommandation, à savoir aux États-Unis, ce qui nous ramène au problème que nous avons, ou au secrétaire général des Nations Unies, et c'est ce que nous avons fait en 1956 à l'époque de la crise de Suez où le secrétaire général s'était retrouvé avec deux problèmes juridiques. Le secrétaire général devait décider quoi faire parce qu'il avait besoin du consentement du pays hôte. C'est ainsi qu'est né le concept de l'accord du pays hôte. C'est la raison pour laquelle il n'y a pas eu de forces canadiennes en Israël parce qu'ils nous ont dit non. C'est le premier problème juridique.

Le second problème, c'est qu'il faut conclure entre le secrétaire général, sur la foi d'une recommandation, un accord avec le pays hôte et les pays participants qui garantit à chaque pays qu'ils peuvent profiter de la Convention de 1948 sur l'immunité diplomatique. La boucle est bouclée, et cette question n'a pas arrangé les choses.

M. Heinbecker : On a ainsi décidé que les Nations Unies n'agiraient jamais efficacement. L'UNICEF a immunisé 575 millions d'enfants contre les maladies infantiles. Le Programme alimentaire mondial a nourri 100 millions de personnes l'an dernier. Le haut-commissaire aux réfugiés des Nations Unies a fourni un abri à 22 millions de réfugiés et de personnes déplacées. Le Service de l'action anti-mines a détruit 30,5 millions de mines terrestres et épargné la mutilation à un nombre incalculable de personnes.

Certains disent que les Nations Unies ne pourront jamais agir efficacement, mais le fait est que les Nations Unies abattent un travail énorme dont les gens ne sont pas conscients, et c'est la raison pour laquelle je tenais à le dire publiquement.

Le vice-président : Au nom du comité, nous vous remercions pour votre témoignage. Vos informations nous seront utiles. J'ai la certitude qu'elles nous aideront dans notre examen des besoins du Canada en matière de défense. Merci d'être venus, je vous assure que votre concours est très apprécié.

Le président : Nous recevons aujourd'hui le vice-amiral Greg Jarvis. Il est sous-ministre adjoint aux ressources humaines dans les Forces canadiennes. Il s'est enrôlé en 1971 à titre d'officier responsable de la logistique navale. Il a été nommé contrôleur du commandement maritime en 1992. Il a été promu commodore en

promoted to Commodore in 1994, and became director general, financial services at National Defence headquarters. In 1996, he was promoted to Rear-Admiral and was appointed chief financial officer and departmental comptroller for National Defence. In December of 2000, he was promoted to Vice-Admiral. Prior to assuming the position of Assistant Deputy Minister, Human Resources, in early 2004, he served with the Conference Board of Canada, exploring best practices in human resource management.

Vice-Admiral Jarvis is a graduate of the Canadian Forces Command and Staff College, National Defence College in Kingston and the Queens University executive program.

Proceed with your presentation, please.

Vice-Admiral Greg Jarvis, Assistant Deputy Minister (Human Resources — Military), National Defence: I very much appreciate the opportunity to meet with you today to address some important Canadian Forces human resources issues. I will be happy to respond to your questions from my perspective as the Assistant Deputy Minister for human resources-military, but do want to make some brief opening remarks regarding the human resources-military group to explain our role, our challenges and what we are doing to address these challenges.

The human resources-military group delivers a wide variety of programs, policy and services that enable the Canadian Forces to carry out its mission. Principal among these are: recruiting, education and training, human resources policy and planning, career management, compensation and benefits, spiritual services, health care services, including the force generation of health services capabilities for deployed operations, quality of life programs, personnel and family support programs, history and heritage and the alternative dispute resolution program. These human resources business lines are highly interconnected, and changes to programs and policies in one area invariably impact other areas. In total, the group has about 12,600 people devoted to these tasks, of which 7,000 are military, including a student and recruit body averaging 5,000.

As you have heard from my colleagues, we are operating in a changing security environment. The operational and personal tempo remains high. We are faced with many challenges; challenges to sustain our current capacity, to transform and grow, and to ensure that the Canadian Forces remain relevant to the citizens of Canada.

The strategic intake or recruiting plan over the last few years was designed to allow the Canadian Forces to recover from the force-reduction program of the 1990s, to ease the pressure of a very high operational tempo and to ameliorate the attrition caused by the first wave of baby boomers. Recruitment in the past few years has been quite successful, achieving close to 99 per cent

1994 et est devenu directeur général des services financiers au quartier général de la Défense nationale. En 1996, il a été promu contre-amiral et nommé directeur général des finances et contrôleur du ministère de la Défense nationale. En décembre 2000, il a été promu vice-amiral. Avant de prendre ses fonctions de sous-ministre adjoint aux ressources humaines, début 2004, il a été affecté au Conference Board du Canada où il étudiait les meilleures pratiques en gestion des ressources humaines.

Le vice-amiral Jarvis est diplômé du Collège de la Défense nationale de Kingston et du programme pour cadres de l'Université Queens.

Veuillez nous faire votre exposé, s'il vous plaît.

Vice-amiral Greg Jarvis, sous-ministre adjoint (Ressources humaines — Militaires), Défense nationale : Je suis très heureux de l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui de vous parler de certains problèmes importants qui se posent en matière de ressources humaines aux Forces canadiennes. Je serai heureux de vous répondre à titre de sous-ministre adjoint responsable des ressources humaines-militaires, mais je tiens à faire d'entrée de jeu quelques observations concernant le groupe des ressources humaines-militaires afin d'expliquer notre rôle, les difficultés qui se posent à nous, et de vous dire ce que nous faisons pour remédier à ces difficultés.

Le groupe des ressources humaines-militaires offre un vaste éventail de programmes, de politiques et de services qui permettent aux Forces canadiennes de remplir leur mission. Mentionnons notamment le recrutement, l'éducation et la formation, la politique relative aux ressources humaines et la planification, la gestion de carrière, la rémunération et les avantages sociaux, les services spirituels, les services de soins de santé, y compris la mise sur pied de services de santé pour les opérations de déploiement, les programmes de qualité de vie, les programmes de soutien au personnel et aux familles, l'histoire et le patrimoine ainsi que le programme de règlement extrajudiciaire de conflits. Les activités relatives aux ressources humaines sont hautement interreliées, et tout changement aux programmes et aux politiques dans un domaine aura invariablement une incidence sur d'autres. En tout et pour tout, le groupe est composé de quelque 12 600 personnes vouées corps et âme à leurs tâches, dont 7 000 sont des militaires, y compris un corps d'étudiants et de recrues de quelque 5 000 personnes.

Comme vous avez entendu mes collègues le dire, nous évoluons dans un environnement de sécurité en pleine évolution. Le rythme opérationnel et personnel continue d'être élevé. Nous devons composer avec de nombreuses difficultés, notamment pour maintenir notre capacité actuelle, pour nous transformer et croître, et pour faire en sorte que les Forces canadiennes continuent d'être pertinentes pour les citoyens canadiens.

Au cours des dernières années, le plan stratégique d'admission ou de recrutement a été conçu pour permettre aux Forces canadiennes de se relever des effets du programme de compression des effectifs survenu dans les années 90, d'atténuer la pression d'un rythme opérationnel très élevé et de réduire l'attrition causée par le départ de la première vague de baby-boomers. Ces

of our target for the regular force. This stems from a variety of initiatives such as moving from just-in-time recruiting to near-real-time recruiting.

We also reduced the recruit processing time from 60 days to 35 days for applicants who do not have medical or security issues. We have introduced electronic aptitude testing and we are developing e-recruiting capabilities to allow applications to be tracked via the internet. To ensure that we are more representative of Canadian society we have developed diversity recruitment initiatives; women, Aboriginals and visible minorities represent a larger percentage of our total force than ever before and we aim to improve this representation.

Despite our successful recruiting efforts, there are still a number of occupations that remain under strength, such as the health, technical, engineering and aviation occupations. The competition with the private sector for people in these highly skilled occupations remains fierce. We have developed or are in the process of developing many initiatives to improve our recruitment and to remain competitive. We have subsidized education, enrolment allowances and other incentives.

As you are aware, the government intends to increase the size of the Canadian Forces by 5,000 regular and 3,000 reserve force members over the next five or six years. To manage this increase, we will need to consider both short-term and long-term force planning issues to ensure our training system can meet the requirements for both basic and advanced training.

Over the last few years, our training capacity has had to adjust to a large influx of new recruits, and we will have to continue to adjust in the future. To manage this influx of recruits, we have dedicated more resources to our training in order to alleviate some of the pressure on that system. To further reduce the pressure, we have undertaken initiatives such as computer-based training and distance learning.

Our post-recruit training and education centre has developed innovative training, education and work assignments to ensure we capitalize on every opportunity to further develop our people while they await the first phase of their trade or occupation training.

We are also in the process of implementing a campus concept at our major support training site at CFB Borden, which aims to better integrate resources and to optimize the employment of instructors and the use of facilities.

dernières années, sur le plan du recrutement, nous avons connu des succès notables, puisque nous avons atteint presque 99 p. 100 de notre cible pour la force régulière. Cela est attribuable à diverses initiatives comme le passage du recrutement juste à temps au recrutement en temps quasi réel.

Nous avons en outre réduit le temps de traitement des dossiers des nouvelles recrues, qui est passé de 60 jours à 35 jours dans le cas des candidats n'ayant pas de problèmes médicaux et ne présentant pas de risques pour la sécurité. De plus, nous avons instauré les tests d'aptitudes électroniques et nous sommes en train d'élaborer des capacités de recrutement électronique pour permettre aux candidats de suivre leur dossier par Internet. Afin d'être plus représentatifs de la société canadienne, nous avons mis au point des initiatives de recrutement favorisant la diversité, si bien que les femmes, les Autochtones et les minorités visibles représentent désormais, plus que jamais, un plus grand pourcentage de notre effectif total, et notre objectif est d'améliorer cette représentation.

En dépit de nos efforts de recrutement qui ont été couronnés de succès, un certain nombre de professions continuent d'être sous-dotées, notamment la santé, le génie technique et l'aviation. La concurrence que nous livre le secteur privé pour du personnel hautement qualifié continue d'être vive. Nous avons mis au point ou sommes en train de mettre au point diverses initiatives pour améliorer notre recrutement et continuer d'être concurrentiels. Ainsi, nous subventionnons l'éducation, assumons les frais d'inscription et offrons d'autres mesures d'incitation.

Comme vous le savez, le gouvernement a l'intention d'accroître la taille des Forces canadiennes en rehaussant de 5 000 le nombre de militaires réguliers et de 3 000 le nombre de réservistes au cours des cinq ou six prochaines années. Pour gérer cette augmentation, nous devons nous pencher sur les questions ayant trait à la planification des effectifs à court et à long terme pour faire en sorte que notre système d'instruction puisse répondre aux exigences de l'instruction de base et avancée.

Au cours des dernières années, notre capacité d'instruction a dû s'adapter au flux considérable de nouvelles recrues, et nous devons continuer de nous adapter à l'avenir. Pour gérer ce flux de recrues, nous avons alloué davantage de ressources à l'instruction afin d'alléger quelque peu les pressions existantes. Pour réduire davantage les pressions, nous avons entrepris des initiatives comme l'instruction par ordinateur et l'apprentissage à distance.

Notre centre d'instruction et d'éducation post-recrutement a mis au point des cours d'instruction et de formation et des affectations innovatrices pour faire en sorte que nous puissions profiter de toute occasion de perfectionner davantage nos effectifs avant même qu'ils ne commencent la première étape de leur formation professionnelle.

Nous sommes également en train de mettre en œuvre un concept de campus dans notre centre de formation de soutien principal à la BFC Borden afin de parvenir à une meilleure intégration des ressources et une optimisation de l'horaire des instructeurs et de l'utilisation des installations.

Once we have recruited and trained members of the Canadian Forces, one of the next challenges we face is to retain them. Overall attrition is not currently an issue. It has remained constant over the past five years, averaging slightly over 6 per cent of the regular force population. The voluntary attrition component of this has remained below 4 per cent for the past three years, which is the envy of many of our allies. That said attrition in some occupations, such as those in the medical and technical fields, remains a concern. To better monitor and manage overall attrition in general, we have designed and implemented a retention intervention process to identify and address attrition problems within specific military occupations.

Another concern stems from the fact that we have a large number of people approaching the 20 year point the end of what we call "intermediate engagement," at which time individuals can leave the forces with an immediate annuity. To alleviate some of these pressures, we will implement a new terms of service program on April 1 this year. This program will change the length of the intermediate engagement from 20 years to 25 years, which will enable us to retain expertise, obtain a better return on individual training and education investments, and increase job security for our members. We are also striving to retain the valuable experience of our more senior members by increasing retirement age from 55 years to 65 years. In an age where many careers are short-term, we are working toward making the Canadian Forces an attractive choice for those who want a long-term career.

One of the key areas that impacts retention is the quality of life that we can offer our members and their families. This is a high priority for the Canadian Forces leadership. Canada is changing and with it so are the values, expectations and needs of our members. We have expended significant effort and resources toward improving the military quality of life since the Standing Committee of Defence and Veterans Affairs tabled its report in 1998. Of the committee's 89 recommendations, 66 have now been completed, and work continues to address the remaining recommendations.

There have been significant improvements in a number of areas that impact the quality of life of Canadian Forces members and their families, including pay and benefits, family needs, housing and care of the injured, to name a few. I will not list them all the improvements, but more examples are included in the text provided to the committee.

This being said, one of the issues that we are still wrestling with is the amount of time that our members spend away from home. The various deployments on international and domestic operations combined with other training and professional development have affected the amount of time away from home and increased personnel tempo. Our ongoing research in this area

Une fois le recrutement et l'instruction des membres des Forces canadiennes terminés, un des prochains défis pour nous sera de les maintenir en poste. Dans l'ensemble, l'attrition ne constitue pas un problème pour le moment. En effet, le taux est resté constant au cours des cinq dernières années, se situant en moyenne légèrement au-dessus de 6 p. 100 des forces régulières. Les départs volontaires sont restés inférieurs à 4 p. 100 au cours des trois dernières années, ce qui fait l'envie de bon nombre de nos alliés. Cela étant, l'attrition dans certaines professions, notamment dans les domaines médical et technique, continue d'être préoccupante. Afin de mieux surveiller et gérer l'attrition globale, nous avons conçu et mis en œuvre un processus d'intervention pour maintenir en poste les effectifs qui nous permet de cerner les problèmes entourant l'attrition dans des professions militaires spécifiques.

Une autre source de préoccupation est le fait que nous avons un nombre considérable de personnes qui sont proches du jalon des 20 ans, soit à la fin de ce que nous appelons « l'engagement intermédiaire », où on peut prendre sa retraite en jouissant d'une pension immédiate. Pour atténuer certaines de ces pressions, nous mettrons en œuvre dès le 1^{er} avril de cette année un nouveau programme relatif aux conditions de service. Ce programme changera la durée de l'engagement intermédiaire pour la faire passer de 20 à 25 ans, ce qui nous permettra de conserver l'expertise de nos effectifs, d'obtenir un meilleur rendement sur les investissements que nous avons faits dans l'instruction et l'éducation des effectifs et d'accroître la sécurité d'emploi pour nos membres. Nous nous employons également à préserver l'expérience précieuse de nos membres chevronnés en prolongeant l'âge de la retraite de 55 à 65 ans. À une époque où les carrières sont nombreuses à être de courte durée, nous travaillons à faire des Forces canadiennes un choix attrayant pour ceux qui envisagent une carrière à long terme.

Un des principaux facteurs ayant une incidence sur le maintien en poste de nos effectifs est la qualité de vie que nous sommes en mesure d'offrir à nos membres et à leurs familles. Il s'agit là d'une grande priorité pour les dirigeants des Forces canadiennes. Le Canada est en train de changer, de même que ses valeurs, ses attentes et les besoins de nos membres. C'est pourquoi nous avons consacré efforts et ressources considérables à l'amélioration de la qualité de vie militaire depuis le dépôt en 1998 du rapport du Comité permanent de la défense et des anciens combattants. Sur les 89 recommandations du comité, 66 ont déjà été mises en œuvre et nous continuons de travailler sur les autres.

Des améliorations notables ont été apportées dans de nombreux domaines ayant une incidence sur la qualité de vie de nos membres des Forces canadiennes et leurs familles : solde et avantages sociaux, besoins des familles, logement et soins aux blessés, pour ne citer que quelques exemples. Je ne vais pas énumérer toutes les améliorations, mais vous trouverez d'autres exemples dans le document remis au comité.

Cela étant, une des difficultés avec lesquelles nous continuons d'être aux prises concerne le temps que nos membres doivent passer loin de chez eux. Les divers déploiements dans le cadre d'opérations internationales et nationales, d'une part, et les activités de formation et de perfectionnement professionnels, d'autre part, augmentent le temps passé loin de chez soi et font

is identifying what impact various levels of time away from home are having on our members and their families. We know that too much time away is not healthy but too little time away is a dissatisfier as well because our members typically join the forces to participate in operations and to travel. Our current policy states that a member must have at least one year at home between major deployments with no separation from family for the first 60 days upon return from deployment.

Another area of continuing focus in terms of quality of life is health care, as our members must be assured that they will be provided the best possible quality of health care wherever they serve. As you know, it is the responsibility of the Canadian Forces to provide health care for its members and fulfilling this responsibility does not come without challenge. The overall cost of health care throughout the country is rising significantly and we are not immune to this reality. There is heavy competition for a small pool of clinical health care professionals in Canada. Our high operational tempo has increased our reliance on civilian health care workers and our reserve force to fill gaps in the provision of health professionals to support operations. Our clinicians are continually challenged to maintain their skills but often other military obligations and the various standards and licensing requirements across provincial health care systems make this difficult.

One of the other issues relates to the health care needs of military families. Frequent dictated moves mean that they must look for new family doctors when they are relocated. This is challenging in the communities of many of our Canadian Forces bases. Although it is not within our mandate or ability to provide health care for our families, we know that a well-cared-for family improves the well-being and effectiveness of our Canadian Forces members.

A continued review of our compensation package is critical if we are to recruit, motivate and retain the right number of soldiers, sailors and air personnel with the right skill sets. In this respect, I am pleased with the tremendous value that the government continues to place on the contributions and sacrifices made by our members.

Since 1996, the pay of officers and non-commissioned members has increased by 49 per cent. Our pay, for the most part, is competitive, fair and equitable, and is no longer a major dissatisfier, save a few specific concerns. We are also reviewing our allowances to ensure that they provide appropriate financial recognition for members serving on operations in specific environments in isolated locations and with specific skills. We

accélérer la cadence de chacun. Des travaux de recherche en cours dans ce domaine visent à recenser les diverses incidences sur nos membres et leurs familles des absences, selon leurs durées. Nous savons que passer trop de temps loin de chez soi n'est pas sain, mais être déployé pour une période très courte est également une source de frustration, car nos membres se joignent typiquement à l'armée pour participer à des opérations et voyager. Notre politique actuelle stipule qu'un membre doit passer au moins une année chez lui entre deux grands déploiements et qu'il n'y ait pas de séparation avec la famille pendant les 60 premiers jours suivant le retour d'un déploiement.

Les soins de santé constituent un autre aspect de la qualité de vie sur lequel nous continuons de mettre l'accent. Nos membres doivent pouvoir compter sur les meilleurs soins de santé possible, peu importe où ils exercent leurs fonctions. Comme vous le savez, il incombe aux Forces canadiennes de fournir des soins de santé à ses membres, et s'acquitter de cette responsabilité n'est pas chose facile. En effet, la facture totale des soins de santé à l'échelle du pays augmente considérablement, et nous ne sommes pas à l'abri de cette réalité. De plus, la compétition est vive pour un petit réservoir de professionnels des soins de santé clinique au Canada. Notre rythme opérationnel élevé a augmenté notre dépendance à l'égard de travailleurs de soins de santé civils et de notre force de réserve pour combler les lacunes en matière de prestation de soins de santé professionnels aux opérations de soutien. Nos cliniciens doivent constamment composer avec la nécessité de mettre à jour leurs compétences, mais souvent, les autres obligations militaires et les diverses normes et conditions de reconnaissance professionnelle imposées par les systèmes de soins de santé provinciaux rendent la tâche difficile.

Une des autres difficultés se rapporte aux besoins en soins de santé des familles militaires. En raison des déménagements obligatoires fréquents, ces familles sont constamment à la recherche de nouveaux médecins de famille. Cela s'avère difficile dans les collectivités où se trouvent bon nombre de bases des Forces canadiennes. Bien qu'il ne soit de notre ressort ou de notre capacité de fournir des soins de santé pour les familles de nos membres, nous savons fort bien qu'une famille bien prise en charge améliore le mieux-être et l'efficacité des membres de nos Forces canadiennes.

Il est essentiel que nous fassions en continu un examen de notre régime de rémunération, dans la mesure où nous voulons recruter, motiver et retenir le nombre optimal de soldats, de marins et de personnel aérien dotés du bon éventail de compétences. Je me réjouis d'ailleurs de constater à quel point le gouvernement valorise les contributions et les sacrifices de nos membres.

Depuis 1996, la solde des officiers et des sous-officiers a augmenté de 49 p. 100. Le salaire que nous offrons est en grande partie compétitif, équitable et juste, et il ne constitue plus désormais d'irritants importants, à quelques détails près. Nous examinons également nos allocations, pour nous assurer qu'elles constituent une reconnaissance financière appropriée pour ceux d'entre nos membres qui participent à des opérations d'exception

continue to review other benefits, such as our leave policy and our medical and dental programs to ensure that they meet the needs of our military community.

In the area of pensions, we have a major initiative to modernize the Canadian Forces Superannuation Act to reflect the evolving human resources management objectives of the department and the Canadian Forces and to give our members more control over their financial planning and retirement decisions. The new arrangements will bring the current pension plan in line with those of the Royal Canadian Mounted Police and the public service and will provide pension coverage to the reserve force members. It will continue to recognize the unique nature of military service by providing early access to an immediate pension.

The commitment and investment that National Defence and the Canadian Forces have made in military human resources over recent years has allowed us to address many of our people-related challenges. It has provided us with a more stable and sustainable planning environment and we have increased flexibility to meet some, but not all, of our human resources pressures. We have much work to do to ensure that we are ready to face future challenges and to ensure that we can meet operational commitments.

Senator Meighen: Welcome, Vice-Admiral Jarvis and thank you for your presentation. Many of us have questions for you. Fortunately, I get to go first. Perhaps I could start with the area of recruitment, which, as you can well imagine, comes up all the time when we visit various bases.

I was pleased to read in your presentation that you have reduced recruit processing time from 60 days to 35 days for applicants who do not have medical or security issues. You have also introduced other positive measures.

I appreciate that there is always a lag time, so the complaints have not ceased. The biggest complaint we hear is: "I applied, they said 'great', and then I heard nothing. I am wondering whether they want me."

We wonder whether the measures you have introduced will do the job of reducing the waiting time. Do you think they already have?

You say here that the waiting time is only 35 days for applicants who do not have medical or security issues. It is my understanding that every applicant has to successfully pass a medical examination. One of the major difficulties that we hear about is the delay in getting an appointment with a physician. Once you have answered that I will ask you about contracting out medical services.

dans des lieux isolés et qui offrent des compétences de nature particulière. Nous examinons également notre politique maîtresse ainsi que nos programmes de soins médicaux et de soins dentaires pour nous assurer qu'ils répondent aux besoins de nos membres.

Nous avons lancé une initiative d'envergure, visant la modernisation de la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes, afin qu'elle reflète les objectifs évolutifs de la gestion des ressources humaines du ministère et ceux des forces armées et afin que nos membres aient une meilleure prise sur leur planification financière et leurs décisions en matière de retraite. Les nouvelles dispositions rendront le régime de pension actuel comparable à celui de la Gendarmerie royale du Canada et de la fonction publique, et s'appliqueront aussi aux réservistes. Ce régime de pension continuera à reconnaître la nature unique des services militaires en permettant un accès précoce à la pension immédiate.

L'engagement et les investissements consentis par la Défense nationale et les Forces canadiennes dans les ressources humaines du secteur militaire des dernières années nous ont permis de relever bon nombre de nos défis en matière d'effectif. Ils nous ont donné des conditions de planification plus stables et durables, ainsi qu'une marge de manœuvre accrue pour réagir devant certaines des pressions en matière de ressources humaines qui s'exerçaient sur nous. Il nous reste encore beaucoup à faire pour nous préparer à relever les défis futurs et pour que nous puissions nous acquitter des engagements opérationnels.

Le sénateur Meighen : Bienvenue, vice-amiral Jarvis, et merci de votre exposé. Nous avons tous beaucoup de questions à vous poser, mais j'ai le plaisir d'être le premier à le faire. Je voudrais aborder la question du recrutement qui se pose, comme vous pouvez vous l'imaginer, chaque fois que nous visitons des bases.

J'étais ravi de vous entendre dire que vous aviez réduit la durée du recrutement de 60 à 35 jours pour les candidats qui n'ont pas de problèmes médicaux ou de sécurité. Vous avez également introduit d'autres mesures encourageantes.

Je sais bien qu'il faut toujours attendre avant de recevoir une réponse et qu'il y en aura toujours pour se plaindre. Le plus souvent, les gens nous disent qu'on a accepté avec grand plaisir leur candidature, mais qu'ils n'ont plus rien entendu par la suite. Ils se demandent alors si les forces armées veulent encore d'eux.

Les mesures que vous avez introduites permettront-elles de réduire le délai? Pensez-vous que c'est déjà fait?

Vous dites que le délai n'est que de 35 jours pour les candidats sans problèmes médicaux ou de sécurité. Je croyais avoir compris que tous les candidats devaient satisfaire d'abord à un examen médical. D'ailleurs, l'un des problèmes dont on entend parler le plus souvent, c'est la difficulté qu'il y a d'obtenir un rendez-vous auprès d'un médecin. Une fois que vous aurez répondu, j'aborderai la question de la sous-traitance et des services médicaux.

VAdm. Jarvis: We have issued direction to the commander of the recruiting group to launch a complete review of our policies and procedures for the processing of applicants. That directive has led to a list of measures that we hope to put in place in the near-term and over the long-term.

To take a specific point that you raised in the context of medical examinations, if on initial screening by the physician assistant in the recruiting centre there are no evident requirements for a follow-on examination by a specialist or the confirmation of some pre-existing medical condition, we will process the enrolment and assume the risk that once the application is further reviewed by a medical officer, what we call the part 3, only in rare circumstances will issues arise. In other words, we are hoping that in the future the medical screening will not be an impediment because we will do it on the strength of the physician assistant rather than awaiting the results of the assessment of the medical officer.

Senator Meighen: What if you are wrong, despite the best intentions, and a medical issue does surface?

VAdm. Jarvis: If a medical issue surfaces and the physician assistant is not certain that an individual meets the universality of service principles to which the Canadian Forces must adhere, that individual will have to be referred to a medical officer.

Senator Meighen: And will not be accepted until you know?

VAdm. Jarvis: That is correct.

Senator Meighen: What if there is no apparent problem at the initial examination? Do I understand you to say you take them in subject to verification?

VAdm. Jarvis: Yes.

Senator Meighen: Do they sign a release?

VAdm. Jarvis: They will sign a release acknowledging that if anything emerges on the subsequent conduct of the part 3, the waterfront will have changed.

Senator Meighen: We have heard many complaints about the alternate service delivery concept. Is it working well in your view, particularly in the medical area, or are there still major problems to be solved?

VAdm. Jarvis: In my view, it is working very well. More to the point, I view it almost as an imperative given the shortage of uniformed health care professionals today. For example, in our medical officer cadre at the critical rank of uniformed captain, which bears the brunt of our operational commitments overseas, we are short one-half of what we need. If we did not utilize contracted medical professionals to backfill for our home or garrison requirements, we would not be able to provide the health care that our people need on the home front.

Vam Jarvis : Nous avons enjoint le commandant du groupe de recrutement de lancer un examen complet de nos politiques et procédures de traitement des candidatures. Cette directive a donné lieu à toute une série de mesures que nous espérons pouvoir instaurer à court et à long terme.

Revenons à votre question précise sur les aspects médicaux : si, lors d'un premier rendez-vous, l'adjoint au médecin du centre de recrutement estime qu'il n'est nullement nécessaire pour le candidat d'aller subir un autre examen chez un spécialiste ou encore de faire confirmer un trouble médical déjà présent, nous traiterons la demande d'enrôlement. D'ailleurs, il y a très peu de risques que des problèmes surgissent lorsqu'un médecin militaire examine plus à fond la candidature, dans le cadre de ce que nous appelons la partie 3. C'est le risque que nous assumons. Autrement dit, nous espérons qu'à l'avenir, l'examen médical ne constituera plus un obstacle, puisque l'examen initial sera fait par un adjoint au médecin et qu'il ne faudra plus nécessairement attendre les résultats de l'évaluation par le médecin militaire.

Le sénateur Meighen : Mais si, malgré ces bonnes intentions, vous aviez tort et qu'un problème médical surgit, que feriez-vous?

Vam Jarvis : Si un problème médical surgit et que l'adjoint du médecin n'est pas sûr que le candidat répond aux principes de l'universalité du service auxquels doivent adhérer tous les militaires, le candidat en question devra être vu par un médecin militaire.

Le sénateur Meighen : Et tant que vous n'aurez pas de confirmation, vous n'accepterez pas le candidat?

Vam Jarvis : C'est exact.

Le sénateur Meighen : Et s'il n'y a aucun problème apparent lors du premier examen? Dois-je comprendre que vous les acceptez sous réserve d'une vérification ultérieure?

Vam Jarvis : Oui.

Le sénateur Meighen : Doivent-ils signer une libération?

Vam Jarvis : Les candidats signeront une libération reconnaissant que si quelque information subséquente surgit dans le cadre de la partie 3, la situation aura changé.

Le sénateur Meighen : Beaucoup de gens se sont plaint de la notion de la diversification des modes de prestation de services. Cette notion donne-t-elle de bons résultats à votre avis, et particulièrement dans le secteur médical? Ou reste-t-il encore plusieurs problèmes sérieux à résoudre?

Vam Jarvis : À mon avis, elle donne de très bons résultats. D'ailleurs, je la considère indispensable étant donné la pénurie de professionnels de la santé en uniforme aujourd'hui. Ainsi, nous n'avons actuellement que la moitié des médecins militaires ayant le rang de capitaine en uniforme, c'est-à-dire ceux qui assument la majeure partie de nos engagements opérationnels à l'étranger. Ainsi, si nous ne pouvions sous-traiter les services de professionnels de la santé pour combler nos besoins au pays ou dans les garnisons, nous serions incapables de fournir les soins de santé dont nos membres ont besoin sur le front intérieur.

I think the program is working fairly well. As you know, it has just been recompeted. We are now with a new service provider, the Calion group. Initial assessments are very positive and it is working well.

Senator Meighen: You mentioned that you were short 50 per cent.

VAdm. Jarvis: Yes, we are 50 per cent short of uniformed doctors.

Senator Meighen: What are you doing to rectify that situation?

VAdm. Jarvis: That is an ongoing challenge, as I said in my opening remarks.

Senator Meighen: Is that referred to as a “stress trade?”

VAdm. Jarvis: Most definitely.

Senator Meighen: Perhaps you could talk about that and any other stress trades.

VAdm. Jarvis: We define a stress trade as any trade or occupation where we are 10 per cent or more below our preferred manning level or required strength. Medical officers over all at this time are about 30 per cent short, but the critical trade, the captain rank level, is 51 per cent short.

We are endeavouring to make use of alternative service delivery where we can to relieve our uniform cadre on the home front. We are offering recruiting bonuses for medical officers that range up to \$225,000. We are doing everything we can to compete, just as everyone is, for a very scarce skill set in Canada.

I am pleased to say that our attrition rate for doctors is coming down. A couple of years ago, 80 per cent of our doctors left at the completion of their obligatory service, in other words, once they had paid back the time they owed us for us having subsidized their education.

Senator Meighen: Do they have a different engagement contract with you than a soldier?

VAdm. Jarvis: Absolutely. There is obligatory service for us having sponsored their education.

Senator Meighen: What period of time is that?

VAdm. Jarvis: I believe it is in the order of one year of service for every year of education, senator, but I would have to confirm that for you.

Senator Meighen: Please.

VAdm. Jarvis: I will. It is encouraging that our attrition rate is now down to 40 per cent. Only 40 per cent of the people who complete their obligatory service are now leaving

Le programme me semble donner d'assez bons résultats. Vous savez sans doute que nous avons fait un nouvel appel d'offres et que nous avons maintenant un nouveau fournisseur de services, le groupe Calion. Les premiers commentaires sont très positifs, et les résultats sont bons.

Le sénateur Meighen : Vous dites qu'il vous faudrait deux fois plus de médecins.

Vam Jarvis : Oui, nous avons la moitié de ce qu'il nous faut en uniforme.

Le sénateur Meighen : Que faites-vous pour redresser la situation?

Vam Jarvis : C'est un défi permanent, comme je le disais plus tôt.

Le sénateur Meighen : Est-ce que vous parlez ici d'un métier soumis au stress?

Vam Jarvis : Certainement.

Le sénateur Meighen : Vous pourriez peut-être nous parler de ce métier et des autres métiers soumis au stress.

Vam Jarvis : Il s'agit là de métiers ou d'occupations qui sont à 10 p. 100 ou plus en deçà du niveau de dotation que nous préférierions avoir, c'est-à-dire de l'effectif requis. En ce moment, nous sommes à court de 30 p. 100 d'officiers médicaux, mais nous sommes à 51 p. 100 en deçà du seuil critique pour le rang de capitaine.

Nous essayons d'avoir recours à d'autres modes de prestation de services chaque fois que c'est possible, pour soulager nos membres en uniforme sur le front intérieur. Nous offrons même des primes de recrutement allant jusqu'à 225 000 \$ pour attirer des médecins militaires. Comme tous les autres, nous nous évertuons à trouver des gens possédant ces compétences très rares au Canada.

Je suis heureux de vous informer que notre taux d'attrition de médecins diminue. Il y a quelques années à peine, 80 p. 100 de nos médecins nous quittaient après avoir terminé leur service obligatoire. Autrement dit, ils partaient dès qu'ils nous avaient redonné tout le temps pendant lequel nous avions payé leurs études.

Le sénateur Meighen : Les médecins signent-ils un contrat d'engagement différent de celui que signent les soldats?

Vam Jarvis : Bien sûr. Ils sont obligés de servir dans les forces armées puisque nous avons subventionné leurs études.

Le sénateur Meighen : Cela représente combien de temps?

Vam Jarvis : Je pense qu'il s'agit d'une année de service pour chaque année d'études, mais il faudrait que je fasse confirmer cela.

Le sénateur Meighen : Oui, s'il vous plaît.

Vam Jarvis : D'accord. Nous sommes encouragés par le fait que notre taux d'attrition est maintenant descendu à 40 p. 100. Autrement dit, seulement 40 p. 100 de tous ceux qui ont

and 60 per cent are choosing to remain in the forces, which is a good thing.

Senator Meighen: In your presentation you said:

Although it is not within our mandate or ability to provide health care for our families, we know that a well-cared-for family improves the well-being and effectiveness of our Canadian Forces members.

That is also something we have come across at a number of bases. Two problems seem to arise. One is the access of military families to specialists, which is a problem that confronts most Canadians. Nonetheless, it is perhaps even more serious for Canadian Forces members since many of our bases are not in large urban areas and, consequently, the number of specialists might be smaller. The other problem is the provision of doctors, let alone specialists, who work in the official language of the member of the force. Is anything being done to improve those situations?

VAdm. Jarvis: Yes, indeed. This is an area of great concern to us at this time. The reality is that many of our members' families are having trouble finding a family physician upon relocation. The base commander in Kingston has established a medical clinic in their military family resource centre. Other bases, such as Borden and Gagetown, have, I believe, leased space in their CANEX facility on a concession basis to establish private medical clinics.

As you can imagine, there are certain legal issues around this such as liability, et cetera. We have formed a team to review this from a legal perspective to identify options to alleviate the situation at those units where the problem is greatest.

By some reports, access to family health care is currently the number one quality-of-life issue in the army at Petawawa. This is very high on our agenda at this time, very high on my personal agenda, and my director of quality of life is leading that initiative for me.

Senator Meighen: Thank you. That is very encouraging to hear. What are the other stress trades in addition to the medical profession?

VAdm. Jarvis: We have the same challenges that many private sector firms are facing; our high-tech trades and engineering occupations are particularly stressed. I can provide you, sir, with a complete list of all of our distressed trades.

Senator Meighen: I would think the nursing profession is included in that list.

terminé leur service obligatoire nous quittent désormais, tandis que 60 p. 100 d'entre eux choisissent de rester dans les forces armées, ce qui est excellent.

Le sénateur Meighen : Vous avez dit ce qui suit dans votre exposé :

Bien qu'il ne soit de notre ressort ou de notre capacité de fournir des soins de santé pour les familles de nos membres, nous savons fort bien qu'une famille bien prise en charge améliore le mieux-être et l'efficacité des membres de nos Forces canadiennes.

Voilà une chose que nous avons constatée lors de nos visites dans plusieurs bases. Deux problèmes semblent surgir : d'abord, c'est l'accès des familles de militaires à des spécialistes, et c'est un problème qui se pose malheureusement à la plupart des Canadiens aussi. Néanmoins, c'est peut-être encore plus grave pour les membres des Forces armées, puisque nos bases ne sont souvent pas proches de grands centres urbains et que, par conséquent, il y a encore moins de spécialistes que dans les villes. Le deuxième problème, c'est le nombre de médecins, et je ne parle même pas de spécialistes, qui travaillent dans la langue officielle choisie par le militaire. Que faites-vous pour améliorer ces deux situations?

Vam Jarvis : Voilà de grands sujets de préoccupation pour nous aujourd'hui. Il est vrai que beaucoup de nos familles ont de la difficulté à se trouver un médecin de famille, lorsqu'elles changent de base. Le commandant de la base de Kingston a d'ailleurs installé une clinique médicale au centre de ressources familiales militaires. Dans d'autres bases, comme à Borden et à Gagetown, je crois que l'on a loué ou offert en concession de l'espace dans un bâtiment CANEX pour l'installation de cliniques médicales privées.

Vous comprendrez sans doute que cette situation pose certains problèmes d'ordre juridique, comme celui de la responsabilité, notamment. Nous avons donc formé une équipe qui se penche sur la situation d'un point de vue juridique, afin de cerner les options permettant d'atténuer le problème dans les unités où celui-ci est le plus aigu.

D'après ce que l'on entend dire, l'accès à des soins de santé pour la famille est aujourd'hui le principal déterminant de la qualité de vie dans l'armée. Nous l'avons donc inscrit comme une de nos priorités les plus importantes, et c'est effectivement une priorité très importante pour moi, personnellement, et c'est pourquoi j'ai demandé à mon directeur de la qualité de vie de piloter cette initiative en mon nom.

Le sénateur Meighen : Merci, c'est très encourageant à entendre. Quels sont les autres métiers soumis à des pressions, outre la profession médicale?

Vam Jarvis : Nous avons à relever les mêmes défis qu'ont à relever beaucoup d'entreprises privées, puisque nos métiers de technologies de pointe et nos métiers dans l'ingénierie sont particulièrement soumis à rude épreuve. Je pourrais vous donner la liste complète de tous nos métiers soumis à rude épreuve.

Le sénateur Meighen : J'imagine que la profession d'infirmier/infirmière sera incluse à la liste.

VAdm. Jarvis: Nurses are 25 per cent under strength at this time. Pharmacists are 44 per cent under strength at this time. There is quite a list. The key issue for us is which ones are turning the corner and starting to improve and which ones are not.

I am pleased to state that certainly on the non-commissioned members' side of the house, at our NCM trades we see the situation starting to improve now. We brought into force a bonus scheme to try to deal with some of the attrition problems in some of these trades. In 2001 we identified 19 trades that needed attention. I am pleased to state that in terms of trades that are actually still on the wrong track, we only have five that are still considered critical in terms of requiring additional financial incentives to ameliorate the situation. We are turning the corner on most.

Senator Meighen: That is good news. If all the airlines are hiring, then the air force is going to be stressed in terms of keeping its pilots; the reverse is also true. It seems to us that you run up against another problem. That is, it is monumentally difficult for a former member of the regulars, who has left the regular force, not so much transfer to the reserves, but transfer from the reserves back to the regular force. Is that still the case? Why is the problem so acute?

VAdm. Jarvis: That is still the case, senator. We still have a number of challenges on that front. My vision is that a transfer from the reserve force to the regular force should be no more complicated than a posting message. The reality is, there are a few more issues that we have to resolve before we can get there, but certainly I have issued clear direction, and we are working toward streamlining that process, and a number of things are being contemplated to achieve that. Certainly if a reservist, for example, has a valid medical examination that is less than five years old and the person is under 37 years of age we are going to accept that medical; we will not have them redo it. We will eliminate redundant processing. We are trying to automate reserve records so we can do a more rapid evaluation of prior skills and knowledge so that we bring these people in and do not repeat training that they do not need.

There are a number of initiatives that we know we need to take in order to improve that process. This is one of the issues on my list of priorities, because I will be the first to admit that the current situation leaves much to be desired.

Senator Meighen: You mention automation; it sounds as though that is one of the big problems. We heard on more than one occasion that it took up to six months to find the record of an individual who had been a regular and then went out of the regular force and wanted to rejoin.

VAdm. Jarvis: As the records are manual, the records were located at the local unit level and had to be retrieved. The records had to be analyzed to determine what qualifications the individual did or did not have.

Vam Jarvis : L'effectif infirmier est présentement déficitaire de 25 p. 100. Dans le cas des pharmaciens, c'est 40 p. 100. Beaucoup de métiers sont mis à mal. La grande question pour nous, c'est de savoir lesquels sont en train de remonter la pente et lesquels battent toujours de l'aile.

Je me réjouis de pouvoir vous dire que du côté des sous-officiers, la situation commence à s'améliorer. Nous avons d'ailleurs commencé à offrir des primes pour régler certains des problèmes d'attrition dans certains métiers. En 2001, nous avons recensé 19 métiers qui avaient besoin d'aide. Je suis ravi de vous indiquer que seulement cinq métiers demeurent dans une situation difficile et demeurent critiques, car ils ont besoin d'incitatifs financiers supplémentaires pour que la situation se redresse. Mais nous avons réussi à renverser la vapeur dans la plupart d'entre eux.

Le sénateur Meighen : Ce sont là de bonnes nouvelles. Si toutes les lignes aériennes sont en mode embauche, j'imagine que l'armée de l'air fera elle aussi l'objet de pressions si elle tient à garder ses pilotes; après tout, le contraire peut également être vrai. Et vous faites face alors à un autre problème. Autrement dit, si vous prenez un ancien membre de la force régulière, il sera extrêmement difficile pour ce dernier non pas tant d'être muté à la réserve, mais surtout d'être transféré de la réserve à nouveau dans la force régulière. Pouvez-vous confirmer cela? Et pourquoi le problème est-il si aigu?

Vam Jarvis : Je puis en effet le confirmer, sénateur. Il reste encore beaucoup de défis à relever sur ce front-là. À mon avis, la mutation de la réserve vers la force régulière devrait pouvoir se faire simplement par un affichage d'avis. Il nous reste bien sûr quelques petits problèmes à régler avant de parvenir à cela, mais j'ai émis des directives claires en ce sens, et nous visons à faciliter cette démarche, de même que toutes les étapes nécessaires pour y parvenir. En effet, si un réserviste a satisfait à un examen médical valide il y a moins de cinq ans et qu'il a moins de 37 ans, nous allons accepter son rapport médical et ne l'obligerons pas à passer un autre examen. Cela éliminera les procédures redondantes. Nous essayons également d'automatiser les dossiers de la réserve de façon à pouvoir effectuer une évaluation plus rapide des compétences et des connaissances préalables, pour pouvoir aller chercher les réservistes sans avoir à répéter de l'entraînement inutile.

Nous savons qu'il reste encore plusieurs mesures à prendre avant de pouvoir améliorer notre façon de faire. Cela fait partie de ma liste de priorités, car je suis le premier à admettre que la situation actuelle laisse beaucoup à désirer.

Le sénateur Meighen : Vous avez parlé de l'automatisation, et j'ai l'impression que cela fait partie de vos graves problèmes. Nous avons entendu à plus d'une reprise qu'il fallait jusqu'à six mois pour trouver le dossier d'un individu qui, après avoir été membre de la force régulière et l'avoir quittée, souhaitait rejoindre à nouveau les rangs de l'armée.

Vam Jarvis : Les dossiers étant tous manuels, ils étaient restés à l'unité locale et avaient dû être récupérés, puis analysés, afin de déterminer quelles compétences offrait l'individu en question.

You are absolutely right, senator; automation will help immensely, and we are working on that.

Senator Meighen: This committee has visited the Royal Military College in Kingston. We were pretty convinced that they are working at 100 per cent, if not more, capacity.

Is there any consideration being given to the reintroduction of what, in my day, was called COTC and UNTD and those sorts of programs whereby people, in return for payment of their university education, made a commitment to the Armed Forces of our officer cadre that actually emanates from that institution?

VAdm. Jarvis: No, but we still have and make good use of our university-training program for non-commissioned members, our regular officer-training program. We subsidize both non-commissioned members and civilians in degree programs at that institution.

I would like to comment, if I may, on one of the comments you made about the Royal Military College working at capacity. We have examined options that we might contemplate to actually increase capacity at the college, to actually increase the percentage of our officer cadre that actually emanates from that institution. We have given thought to having fourth-year students live off campus, and a number of other measures. All of that is to say we are not convinced that there are not innovative ways to potentially increase capacity at the institution.

Senator Banks: I am going to pursue Senator Meighen's line of questioning for a moment to let you know how frustrated I am. This is unfair to dump it entirely on you, but we hear an awful lot from people who say we know that is a problem and we are working on it and we are working towards that. You have said in this case the question of that transferability; I like what you said about it, that it should be nothing more than a posting notice, which makes a lot of sense to us. These people have often been doing the job in the reserve or militia, and then they want to continue to do the job in the regular forces and there seem to be many impediments.

We have asked that question of your predecessor, General Couture, and he said the same thing as you have when he was here a couple of years ago, or maybe it was last year. You said that those records used to be held by hand and we had to go through it completely by hand, a non-automated process, and perhaps that is the answer. It really is frustrating to us that these things take so long. Why can you not just do that? You are the boss; just do it.

VAdm. Jarvis: If I could, senator, I most certainly would.

Senator Banks: If you cannot, who can?

VAdm. Jarvis: I would not want to do it at this time until we sort out a few key issues. The reality is, for example, if we look at training, in certain reserve trades and occupations reservists are trained fully to Canadian Forces standards, because they have been deployed on operations as such, in other cases they have not.

Mais vous avez raison de dire, sénateur, que l'automatisation nous sera d'une très grande aide, et nous nous y attaquons d'ailleurs.

Le sénateur Meighen : Le comité a visité le Collège militaire royal de Kingston, et nous avons l'impression qu'il fonctionnait à plein régime, et plus encore.

A-t-on déjà songé à réintroduire ce qu'on appelait dans mon temps le CTCU et la Division universitaire d'instruction navale? Je parle ici de programmes permettant à des gens de s'enrôler dans les forces armées au niveau d'officier, en contrepartie d'études universitaires payées par l'armée?

Vam Jarvis : Non, mais nous continuons à faire bon usage de notre programme de formation universitaire pour les sous-officiers, dans le cadre de notre programme régulier de formation des officiers. Au Collège militaire, nous payons les programmes d'études de sous-officiers et de civils.

Vous avez dit que le Collège militaire royal fonctionnait, à votre avis, à plein régime. Nous avons étudié diverses options nous permettant éventuellement d'augmenter le rendement du collège et d'augmenter le pourcentage de notre effectif d'officiers issus de cet établissement. Nous avons songé notamment à envoyer les étudiants de quatrième année habiter hors campus, entre autres mesures. Autrement dit, il y aurait des façons novatrices d'augmenter éventuellement le rendement de cet établissement.

Le sénateur Banks : Je vais continuer un instant dans la même veine que le sénateur Meighen, ne serait-ce que pour vous faire savoir à quel point je suis frustré. Je sais qu'il est injuste de nous en prendre à vous, mais nous entendons des tas de gens affirmer qu'il existe bel et bien un problème, et qu'ils font tout en leur pouvoir pour essayer de l'éliminer. Vous avez parlé dans le cas qui nous occupe de transférabilité; j'ai bien aimé vous entendre dire que la mutation devrait se faire tout simplement par un affichage d'avis, ce qui est très logique. On parle ici de gens qui ont souvent occupé ces emplois dans la réserve ou dans la milice, et qui veulent continuer à occuper le même emploi dans la force régulière. Mais cela semble poser beaucoup d'obstacles.

Nous avons déjà posé la question à votre prédécesseur, le général Couture, qui a répondu comme vous l'avez fait, lorsqu'il a comparu il y a un ou deux ans, ou peut-être même l'année dernière. Vous avez dit que ces dossiers étaient manuels et qu'ils passaient manuellement d'une unité à l'autre, c'est-à-dire de façon non automatisée. C'est peut-être là la réponse. C'est décourageant de voir à quel point il faut du temps pour arriver à ses fins. Pourquoi ne pas faire comme vous l'avez dit? C'est vous le patron : il n'y a qu'à faire ce que vous dites.

Vam Jarvis : Si je le pouvais, sénateur, je le ferais certainement.

Le sénateur Banks : Mais si ce n'est pas en votre pouvoir, qui peut agir?

Vam Jarvis : Je ne pourrais pas agir en ce moment tant que certains problèmes importants ne sont pas réglés. Prenons, par exemple, l'entraînement : certains réservistes qui occupent des métiers et des professions bien définis dans la réserve sont effectivement entraînés de façon à répondre complètement aux

There is a need to confirm the qualifications of an individual so that we do not leave the individual lacking some key training or experience or developmental opportunity that they need. Once we automate the records, it will make that process much quicker.

I do acknowledge that currently we are averaging, on a component transfer, about 12 months. Our goal is to reduce that to 90 days. We have, as I say, a number of initiatives in train to do that. Certainly I would welcome the opportunity to return and report, at the six-month point, in terms of our progress on that front.

I do believe we are on the right track but, when we look at, for example, the level of effort that it will take to fully automate the manual records, the issues in terms of streamlining the medical process, the issues of doing prior-skills assessment and ensuring that we are correctly assessing an individual's skills and knowledge so that we do not miss anything that the individual might need for the trade or occupation that they are contemplating entering, that will take us a little bit of time.

Senator Banks: In the meantime it actually takes a year to do those?

VAdm. Jarvis: In some cases it can take up to a year to do a component transfer, principally in cases where there is a part-time reservist seeking to enter another occupation. We must bear in mind that on some occasions reservists wish to enter occupations that are not open for recruitment at that time. That factors into the time as well.

Senator Banks: Yes, if there is not space there is not a space.

VAdm. Jarvis: Exactly.

Senator Banks: You talked about a new initiative moving the time from 20 years to 25 years of required service before full annuity is available, before one becomes vested, to use the terms of that industry. I presume you mean for persons who sign up after April 1, that you are not changing the rules in midstream for somebody who signed on five years ago.

VAdm. Jarvis: Your assumption is correct.

Senator Banks: Thank you, I am very glad to hear that.

You talked about the health care for families when they are in a place where there is not otherwise easy access to a doctor, we have seen as I am sure you have first hand the difficulties that that brings about. I am very hopeful that you will pursue that issue.

Just off the top of your head and in the most general terms, as a proportion of the DND budget, what is your budget, your human resources budget?

normes des Forces canadiennes, parce qu'ils ont déjà été déployés dans telle ou telle opération. Mais ce n'est pas toujours le cas. Il faut donc au départ confirmer les compétences du réserviste de façon qu'il ne lui manque aucun entraînement, aucune expérience ou aucune occasion de parfaire les connaissances qui lui seraient essentielles. Une fois les dossiers automatisés, cela pourra se faire beaucoup plus rapidement.

Je reconnais qu'actuellement, notre moyenne pour une mutation entre catégories de service est d'environ 12 mois. Notre objectif est de réduire cela à 90 jours. Comme je l'ai dit, nous avons un certain nombre d'initiatives visant justement cet objectif. Je serai ravi de revenir vous faire rapport dans six mois de nos progrès accomplis sur ce front.

Je crois que nous sommes sur la bonne voie, mais si l'on examine par exemple les efforts qu'il faudra pour automatiser complètement les dossiers, les problèmes qui se posent dans la simplification du processus médical, la question de l'évaluation des habilités préalables, et la nécessité de s'assurer que nous évaluons correctement les habilités et les connaissances d'une personne afin de ne rien rater de ce que la personne pourrait avoir besoin pour occuper le corps de métier ou la profession dans laquelle elle envisage de faire carrière, tout cela nous prendra pas mal de temps.

Le sénateur Banks : Dans l'intervalle, il faut en fait un an pour faire de telles mutations?

Vam Jarvis : Dans certains cas, cela peut prendre jusqu'à un an pour faire une mutation entre catégories de service, principalement dans le cas d'un réserviste à temps partiel qui cherche à changer de carrière. Il ne faut pas perdre de vue que, parfois, les réservistes souhaitent être mutés dans des catégories de service où il n'y a pas de recrutement à ce moment-là. Cela ajoute au délai.

Le sénateur Banks : Oui, s'il n'y a pas de place, il n'y a pas de place.

Vam Jarvis : Exactement.

Le sénateur Banks : Vous avez parlé d'une nouvelle initiative qui ferait passer de 20 ans à 25 ans le nombre d'années de service nécessaires pour avoir accès à une pleine pension, pour avoir des droits acquis, selon le vocabulaire utilisé de cette industrie. Je suppose que vous voulez dire que cela s'appliquerait aux personnes qui s'enrôleront après le 1^{er} avril et que vous ne changez pas les règles du jeu au milieu de la partie, pour quelqu'un qui se serait enrôlé il y a cinq ans.

Vam Jarvis : C'est juste.

Le sénateur Banks : Merci, je suis content de l'entendre.

Vous avez parlé des soins de santé pour les familles qui sont en poste dans des endroits où l'on n'a pas facilement accès à un médecin. Nous avons vu sur place, comme vous j'en suis sûr, les difficultés que cela suscite. J'espère ardemment que vous donnerez suite à ce dossier.

Pouvez-vous me dire, approximativement, combien représente votre budget des ressources humaines en proportion du budget total du MDN?

VAdm. Jarvis: In total?

Senator Banks: As a proportion of the DND budget. You have 7,500 forces people which is somewhere around 13 per cent or 14 per cent of the complement. Is it a commensurate part of the budget?

VAdm. Jarvis: It is safe to say that in terms of the defence budget, over one-half of it is spent on people-related functions and issues. At any one point in time you can be assured that 50 cents to 55 cents on the dollar is devoted to the functional areas for which I am functionally responsible. That includes everything from pay to individual training and education.

Senator Banks: Certainly training is important. Do you have a handle on what proportion of that amount is the overhead? That is to say the 7,500 military personnel and the other 5,000 or so others? What proportion of the cost is that?

VAdm. Jarvis: We could approach that question, senator, in many ways. I think it is safe to say, though, that in any military force, from a people context, there is about 10 per cent overhead. If you look at our people we have about 10 per cent of our military personnel away on training, advance training in the recruit schools, at any given point in time.

Senator Banks: Does the 7,500 that you talked about include the trainers?

VAdm. Jarvis: It does.

Senator Banks: They are not bean counters and administrative people; it includes the trainers.

VAdm. Jarvis: Absolutely, and based upon my previous incarnation in the world of finance, I would have to say that generally speaking, the human resources military function is a fairly lean function these days. We are facing the same sorts of pressures as other areas of the defence budget.

Senator Banks: We learned a few weeks ago that the general impression that has been given to the public is that we have 8,000 new people coming into the military. That is neither a done deal or accomplished or actually in train now.

The recommendation of this committee went quite a bit further than that. We recommended in the past that there ought to be an effective strength of 75,000 in the military which would mean somewhere in the ninety-some thousand as a full establishment, I would think.

How will your intake capacity be able to react if a significant number of those 8,000 people come in over two years from the time they are funded? Would you be able to handle that given the present infrastructure and capacity?

Vam Jarvis : Au total?

Le sénateur Banks : En proportion du budget du MDN. Vous avez 7 500 militaires, ce qui représente environ 13 ou 14 p. 100 de l'effectif. La proportion du budget est-elle à peu près la même?

Vam Jarvis : On peut dire sans trop de risque de se tromper que plus de la moitié du budget de la défense est consacrée à des fonctions et des domaines rattachés aux ressources humaines. Vous pouvez avoir l'assurance qu'en tout temps de 50 à 55 p. 100 de l'argent est consacré aux domaines fonctionnels dont je suis hiérarchiquement responsable. Cela comprend tout, depuis la solde jusqu'à l'entraînement individuel et l'éducation.

Le sénateur Banks : Il est certain que l'entraînement est important. Savez-vous quelle proportion de ce montant est consacrée aux frais généraux? C'est-à-dire les 7 500 militaires et les quelque 5 000 autres personnes? Quelle proportion du coût cela représente-t-il?

Vam Jarvis : Nous pourrions aborder cette question, sénateur, de bien des manières. Je pense qu'il est juste de dire que dans toutes forces militaires, du point de vue des gens, il y a des frais généraux d'environ 10 p. 100. Si vous examinez notre effectif, vous verrez que nous avons environ 10 p. 100 de nos militaires qui sont en formation, en formation préalable dans les écoles de recrutement, en tout temps.

Le sénateur Banks : Les 7 500 dont vous avez parlé comprennent les formateurs?

Vam Jarvis : Oui.

Le sénateur Banks : Ce ne sont pas des commis et des administrateurs; cela comprend les formateurs.

Vam Jarvis : Absolument. Et d'après les fonctions que j'ai occupées auparavant dans le monde de la finance, je dois dire que, de façon générale, la fonction des ressources humaines dans les forces armées est relativement maigre ces jours-ci. Nous avons les mêmes contraintes que les autres secteurs budgétaires de la défense.

Le sénateur Banks : Nous avons appris il y a quelques semaines que l'on a donné au grand public l'impression générale que 8 000 nouvelles personnes seront recrutées dans les forces armées. Cela n'est pas chose faite ni même en cours de réalisation en ce moment.

La recommandation de notre comité allait beaucoup plus loin que cela. Nous avons recommandé dans le passé que les forces armées comptent un effectif réel de 75 000 personnes, ce qui exigerait à mon avis d'avoir un effectif total de plus de 90 000.

Comment votre capacité d'absorption pourra-t-elle réagir si un nombre considérable de ces 8 000 personnes sont enrôlées dans les deux ans suivant l'obtention des crédits nécessaires? Seriez-vous capables de répondre aux besoins, avec l'infrastructure et votre capacité actuelles?

VAdm. Jarvis: No, nor would I want that to happen from a force planning point of view and a personnel production point of view.

Senator Banks: From a planning standpoint how many years would it be from the time of the announcement having been made which was several months ago to the point that we would actually have those 5,000 permanent force people and 3,000 reserves in place?

VAdm. Jarvis: To do it in an orderly, co-ordinated fashion, without placing undue strain on the capacity of the training system, it would take five or six years.

If I might just elaborate a bit, we have a case where currently we know that a recruiting group, for example, has the wherewithal now within or very nearly within existing resource levels to recruit an additional thousand people a year. Essentially, we have some surplus capacity that could handle an increase like that over five or six years. If we look at some of our training institutions, however — setting aside combat arms where we know there is a bit of flexibility in terms of training at this time given the respite that they have been given to a certain extent from operations — our support training institutions are pretty well operating at full capacity. In order to qualify our support trades and occupations, many of which have long periods of training, we would have to make significant investments and that would mean pulling qualified instructors off the line to augment the training establishments in the face of potentially competing operational demands.

In the case of the recruit school, we are operating very near capacity. We would have to in order to even cope with a thousand extra people a year, probably establish a satellite-base recruit course somewhere. There are a whole host of considerations that when you bring these together from my perspective as a force planner, and seeking to avoid the type of downstream impacts that we saw with the rapid force reduction program where we have a huge experience trough where we had to put in place a recruiting surge to try to fill that gap and at the same time to try to keep people longer than we would ideally like in terms of a perfect, if you will, career profile in terms of time in and years of service.

There are a whole host of considerations which would suggest setting aside any potential budgetary limitations there might be in terms of how quickly we can implement this. I am not sure we would want to do it any faster than five or six years.

Senator Banks: Correct me if I am wrong. The thousand or so that the present recruiting apparatus takes in was sort of in the normal state and did not contemplate this additional 8,000 people all of whom are sooner or later going to have basic training. The 5,000 permanent force new members are

Vam Jarvis : Non, et je ne voudrais pas que cela arrive du point de vue de la planification des forces ni du point de vue de ma production personnelle.

Le sénateur Banks : Du point de vue de la planification, combien d'années faudrait-il à partir du moment de l'annonce qui a été faite il y a plusieurs mois jusqu'au point où nous aurons réellement ces 5 000 militaires permanents et 3 000 réservistes supplémentaires?

Vam Jarvis : Pour le faire de manière ordonnée et coordonnée, sans imposer des contraintes déraisonnables à la capacité du système d'entraînement, il faudrait cinq ou six ans.

Je voudrais donner des précisions là-dessus. Actuellement, nous savons qu'un groupe de recrutement, par exemple, a la capacité en ce moment même, en comptant sur les ressources existantes ou à peine plus, de recruter 1 000 personnes de plus par année. Essentiellement, nous avons une certaine capacité excédentaire qui pourrait s'accommoder d'une augmentation de cet ordre sur cinq ou six ans. Cependant, si l'on examine nos établissements de formation — en mettant de côté les armes de combat où nous savons qu'il y a une certaine latitude en termes d'entraînement à l'heure actuelle, étant donné le répit qui a été accordé dans une certaine mesure par rapport aux opérations —, nos établissements de formation fonctionnent pas mal à pleine capacité. Pour donner une formation complète dans nos corps de métier et groupes professionnels, dont beaucoup exigent des longues périodes de formation, il nous faudrait consentir des investissements considérables et cela voudrait dire retirer des effectifs actifs des instructeurs qualifiés pour renforcer les établissements de formation, au détriment d'exigences opérationnelles peut-être de nature conflictuelle.

Dans le cas de l'école des recrues, nous fonctionnons quasiment à pleine capacité. Même pour pouvoir enrôler 1 000 personnes de plus par année, il nous faudrait probablement établir un cours de recrue par satellite quelque part. Il y a une foule de considérations dont il faut tenir compte, de mon point de vue en tant que planificateur et pour éviter les conséquences en aval dont nous avons été témoins lors de la réduction rapide des effectifs, c'est-à-dire que nous avons eu à un moment donné un trou béant en termes d'expérience et il nous a fallu mettre en place un effort de recrutement pour essayer de combler cet écart tout en essayant en même temps d'inciter les gens à rester actifs plus longtemps par rapport à ce que l'on souhaiterait idéalement si l'on appliquait un profil de carrière parfait, si l'on peut dire, en termes d'années de service.

Il y a donc une foule de facteurs et il faudrait mettre de côté toute contrainte budgétaire potentielle pour mettre cela en œuvre rapidement. Je ne suis pas certain que nous voudrions le faire plus rapidement qu'en cinq ou six ans.

Le sénateur Banks : Reprenez-moi si je me trompe. Les quelque 1 000 personnes que l'appareil de recrutement absorbe actuellement sont en quelque sorte la norme et cela ne tient pas compte des 8 000 personnes de plus, qui devront toutes tôt ou tard suivre un entraînement de base. Les 5 000 nouveaux

over and above the normal intake of a thousand which takes care of attrition and retirements. Have I got that right?

VAdm. Jarvis: No, this would be for the recruiting group which recruits 6,000 people to 8,000 people a year regular and reserve. It would be for them to add a thousand on top of that.

Senator Banks: Yes, it is over and above the normal intake.

VAdm. Jarvis: It is.

Senator Banks: What you are saying is over the next five years you could accommodate in some senses in basic arms training at least, the additional 5,000 people?

VAdm. Jarvis: We could recruit them. We could train those occupations or those individuals destined for the combat arms. Concerning the support trades and occupations, I am not sure what we would gain by bringing in the combat arms first. We could do that, but then we would not have the support personnel to deploy them.

Senator Banks: It will be five years before we have them in the system and the last of them are beginning to be trained?

VAdm. Jarvis: If we bring the first 1,000 in an organized package, which is a combination of not only combat arms but also supporting occupations and trades, that first group would obviously be ready for operations earlier than the last 1,000.

Senator Banks: To be able to use these 5,000 people as a deployable force, which is what we were talking about unless I totally misunderstood, we will have to have a brigade-sized group that we can send out to do the job.

VAdm. Jarvis: I have to defer that question to Admiral Buck who is responsible for force structure.

Senator Banks: You mentioned the respite that has enabled you to get the training capacity up closer to where you would like it to be. We visited Camp Borden and Kingston several months ago, and we found a significant number of recruits who were frustrated by the fact they had been recruited but were not getting any training. They were sitting around twiddling their thumbs. Has that problem been alleviated?

VAdm. Jarvis: The situation is improving, senator. We refer to these people as personnel awaiting training, or PATs. The post-recruit education and training centre we have established has done a lot to ensure we are doing something useful and meaningful with these people. While they are waiting for their courses to start we give them concrete skills; weapons qualification level 2 certification, driving training and computer skills. We also give them work assignments. We send them out

militaires permanents s'ajouteraient à l'enrôlement normal d'environ 1 000 par année qui sert à combler les départs et les retraites. C'est bien cela?

Vam Jarvis : Non, ce que vous décrivez, c'est la situation du groupe de recrutement qui recrute entre 6 000 et 8 000 personnes par année dans la force régulière et la réserve. Il leur faudrait ajouter 1 000 personnes.

Le sénateur Banks : Oui, cela s'ajoute à l'enrôlement normal.

Vam Jarvis : C'est bien cela.

Le sénateur Banks : Vous dites donc qu'au cours des cinq prochaines années, vous pourriez donner, au moins à certains égards, tout au moins l'entraînement de base aux 5 000 personnes supplémentaires?

Vam Jarvis : Nous pourrions les recruter. Nous pourrions former les personnes qui se destinent aux armes de combat. Dans le cas des métiers et des professions de soutien, je ne suis pas certain qu'il serait avantageux pour nous d'enrôler d'abord les soldats des armes de combat. Nous pourrions le faire, mais alors nous n'aurions pas le personnel de soutien nécessaire pour les déployer.

Le sénateur Banks : Il faudra cinq ans avant qu'ils soient intégrés au système et que les derniers d'entre eux commencent leur entraînement?

Vam Jarvis : Si nous enrôlons les 1 000 premiers de manière organisée, c'est-à-dire en mêlant judicieusement non seulement les armes de combat, mais aussi les métiers et professions de soutien, ce premier groupe serait évidemment prêt au service avant les 1 000 derniers.

Le sénateur Banks : Pour pouvoir utiliser ces 5 000 personnes comme force susceptible d'être déployée, et c'est bien ce dont on parle à moins que je n'ai absolument rien compris, il nous faudra un groupe de la taille d'une brigade que nous pourrions assigner à cette tâche.

Vam Jarvis : Je dois demander à l'amiral Buck de répondre à cette question car c'est lui qui est responsable de la structure des forces.

Le sénateur Banks : Vous avez dit que le répit vous a permis de relever la capacité de formation plus près du niveau où vous aimeriez qu'elle soit. Nous avons visité le camp Borden et Kingston il y a plusieurs mois et nous avons rencontré bon nombre de recrues qui étaient frustrées par le fait qu'elles avaient été recrutées mais qu'on ne leur donnait aucune formation. Ces gens restaient assis à se tourner les pouces. A-t-on remédié à ce problème?

Vam Jarvis : La situation s'améliore, sénateur. Nous appelons ces gens-là du personnel en attente d'instructions, ou PAI. Les centres d'éducation et de formation postrecrutement que nous avons établis ont beaucoup fait pour nous assurer que ces gens-là se rendent utiles. Pendant qu'ils attendent le début de leurs cours, nous leur inculquons des habilités concrètes; la certification de niveau 2 pour le maniement d'armes, des cours de conduite et d'informatique. Nous leur donnons aussi des affectations. Nous

across the country to various bases and stations to give them work assignments in their particular field while they are awaiting training.

The situation for those who are still in the system awaiting training has improved dramatically, and the number of PATs is coming down dramatically.

The other thing we have done is that we did go from just-in-time recruiting, where we brought them in just before their course started, to real-time recruiting, which meant we hired them no matter when the course was going to start because we perceived that we were losing people while they were waiting for their enrolment offer. We have scaled that back somewhere to what we call "near real-time recruiting," to try to reduce the gap. I was recently down in Gagetown and the situation has improved dramatically in the last several months.

Senator Banks: I want to make sure before I stand down, chair, that everyone understand when we said "PATs," we were not talking about Patricia's, who are very offended by the use of that term.

The Chairman: I would hope you would say "Princess" before that.

Senator Day: I want to start with just a point of clarification from your presentation. There is a lot of education and training that goes on in the Armed Forces, and quite rightly. Do they all report through you?

VAdm. Jarvis: For the most part, subsidized education in all its forms is under my purview. In the context of training, I have the majority of common trades training, that is trades' training that is common to all three occupations. I have a number of schools that provide recruits that serve in the army, navy and air force.

Senator Day: If there is training that is specific to the air force or navy or army, is that handed by a different group?

VAdm. Jarvis: Absolutely. All combat arms training is under the purview of General Caron.

Senator Day: Part of the confusion perhaps is that a number of people that we spoke to had completed their general training and were waiting for their specific training. As I understand you that is not a part of your focus.

VAdm. Jarvis: That is correct. The personnel awaiting training for the combat arms occupations are located at bases such as Gagetown under General Caron's purview. For the most part, the personnel awaiting training that are under my purview are those individuals who are waiting for a support occupation trade course of some sort.

Senator Day: Is someone in a support occupation such as communications or signals under your purview?

les envoyons un peu partout au pays dans diverses bases et stations pour leur confier des affectations dans leur domaine de compétence pendant qu'ils attendent le début de leur formation.

Pour ceux qui demeurent dans le système en attente de formation, la situation s'est améliorée considérablement et le nombre de PAI diminue énormément.

Par ailleurs, nous sommes passés du recrutement juste-à-temps, c'est-à-dire que nous enrôlions des gens juste avant le début de leurs cours, au recrutement en temps réel, ce qui veut dire que nous recrutons des gens peu importe la date du début du cours parce que nous avons le sentiment que nous perdions des gens pendant qu'ils attendaient la réponse à leur offre d'enrôlement. Nous avons adopté ce que nous appelons « le recrutement quasi temps réel » pour essayer de réduire l'écart. Je suis allé récemment à Gagetown et la situation s'est améliorée considérablement ces derniers mois.

Le sénateur Banks : Avant de céder la parole, monsieur le président, je veux m'assurer que chacun comprenne bien que quand nous utilisons le sigle anglais « PAT », nous ne parlons pas du régiment Patricia, car les membres de ce régiment sont très offusqués par l'utilisation de ce sigle.

Le président : Il faut dire le mot « princesse » pour donner le nom exact de ce régiment.

Le sénateur Day : Je voudrais d'abord une précision au sujet de votre exposé. Il se fait beaucoup d'éducation et de formation dans les forces armées, et à juste titre. Est-ce que tout cela relève de vous?

Vam Jarvis : Pour l'essentiel, l'éducation subventionnée sous toutes ses formes relève de mon domaine de compétence. Dans le contexte de la formation, je suis responsable de la formation de la plupart des corps de métier, c'est-à-dire la formation commune aux trois armes. J'ai un certain nombre d'écoles qui dispensent de la formation aux recrues qui servent dans la force terrestre, la force navale et la force aérienne.

Le sénateur Day : S'il y a de la formation qui est spécifique à la force aérienne ou à la force navale ou à la force terrestre, c'est un groupe différent qui s'en occupe?

Vam Jarvis : Absolument. Tout l'entraînement aux armes de combat relève du général Caron.

Le sénateur Day : La confusion tient peut-être en partie au fait que bien des gens à qui nous avons parlé avaient terminé leur entraînement de base et étaient en attente de formation spécialisée. Si je comprends bien, cela ne relève pas de vous.

Vam Jarvis : C'est exact. Le personnel en attente d'instruction dans les corps d'armée se trouve dans des bases comme Gagetown, qui relèvent du général Caron. Pour l'essentiel, le personnel en attente d'instruction qui relève de moi est formé de personnes qui attendent un quelconque cours pour un métier de soutien.

Le sénateur Day : Quelqu'un qui fait partie d'un groupe professionnel de soutien dans le domaine des communications ou des transmissions relève-t-il de vous?

VAdm. Jarvis: Yes, the communications' school and electronics school is under my purview.

Senator Day: The young member we met in Kingston was in the signal side, and he was given alternate employment for almost a year; he was working at a local bar while he waited for his training. That is what he was up to.

VAdm. Jarvis: That is the very reason we formed the post-recruit education and training centre, so we could start doing something meaningful with these people. I encountered that as well in my travels when I first assumed the position, and I found that equally unacceptable, senator.

Senator Day: I commend you on your efforts in relation to human resources. It is tremendously important within the Armed Forces, and we believe that in this committee. So often, the focus of most of the newspapers and the electronic media is with respect to equipment, new tanks, boats and planes; but it is extremely important that we not lose the focus on what makes the Armed Forces. That is the individuals you have, and the challenges that you have in running an Armed Forces from that point of view.

I will ask you about the alternate service delivery aspect of the Armed Forces. This program has been introduced in many different places. I have the sense, and a number of us have the sense, that it was introduced as a cost-saving means back in the 1990s, when you had to save everywhere and withdrew to just your core activities.

Has anyone analyzed the various alternate service delivery programs that have been implemented to determine whether that was a good idea, and whether it is working and whether it is in the best interests of the Armed Forces to continue with that outside service rather than having the Armed Forces do it themselves?

VAdm. Jarvis: To be perfectly honest, this would be more the purview of our chief of review services, Mr. Jim Van Adel, whose staff handles the issues concerning alternative service delivery propositions.

I will add that from the perspective of the human resources-military group, I do not see cost saving as the principal driver for considering alternative service delivery. The principal driver is to find innovative ways of filling real gaps in meeting our requirements and hopefully, in the process, to free more uniformed personnel for duties closer to the scene of operations. That is why when you look at the stresses and strains we have in our medical group at this time, why the Calian contract is so important to us.

Senator Day: At one time, there was a hospital in Kingston. Now you are saying you are putting a clinic in the family resource centre.

Vam Jarvis : Oui, l'école de communications et l'école d'électronique relèvent de moi.

Le sénateur Day : Le jeune soldat que nous avons rencontré à Kingston s'occupait de transmission et on lui a donné un emploi de rechange pendant près d'un an; il travaillait dans un bar de l'endroit en attendant le début de sa formation. Il en était là.

Vam Jarvis : C'est la raison même pour laquelle nous avons créé le centre d'éducation et de formation postérieures au recrutement, pour qu'on puisse commencer à donner des affectations utiles à ces gens-là. J'ai vu également des cas de ce genre dans mes déplacements lorsque je suis entré en fonction et j'ai également trouvé cela inacceptable, sénateur.

Le sénateur Day : Je vous félicite pour vos efforts dans le domaine des ressources humaines. C'est extraordinairement important dans les forces armées et nous en sommes convaincus au comité. Très souvent, la plupart des journaux et des médias électroniques mettent plutôt l'accent sur l'équipement, les nouveaux blindés, les navires et avions, mais il est extrêmement important de ne pas perdre de vue ce qui fait les forces armées. Ce sont les personnes dont vous disposez et c'est de ce point de vue que vous avez des défis à relever pour diriger les forces armées.

Je voudrais vous interroger sur la diversification des modes de prestation des services dans les forces armées. Ce programme a été introduit dans différents endroits. J'ai le sentiment, qui est partagé par beaucoup d'entre nous, qu'on a introduit cela comme moyen d'économiser de l'argent dans les années 1990, quand il fallait rogner sur tout et que vous avez été obligés de vous limiter à vos activités de base.

Est-ce que quelqu'un a analysé les divers programmes de diversification des modes de prestation de services qui ont été mis en vigueur afin de déterminer si c'était une bonne idée, si cela fonctionne bien et si cela sert les intérêts supérieurs des forces armées de continuer à faire appel à ces services de l'extérieur plutôt que de le faire à l'interne?

Vam Jarvis : En toute honnêteté, cela relèverait davantage de notre chef du service d'examen, M. Jim Van Adel, dont le personnel s'occupe des dossiers concernant les propositions en matière de prestation de services.

J'ajoute que du point de vue du groupe des ressources humaines, je ne perçois pas la volonté d'économiser comme le principal moteur de la diversification des modes de prestation de services. Le principal motif est de trouver des manières novatrices de combler des besoins réels, de répondre à nos besoins, tout en libérant du même coup un plus grand nombre de personnel en uniforme auquel on pourra confier des tâches se rapprochant davantage du théâtre des opérations. C'est pourquoi, si vous examinez les contraintes et difficultés qui se posent actuellement dans notre groupe médical, le contrat Calian revêt une telle importance pour nous.

Le sénateur Day : À un moment donné, il y avait un hôpital à Kingston. Maintenant, vous dites que vous installez une clinique dans le centre de ressources familiales.

Vadm. Jarvis: The decision was made to close our military hospitals in the early 1990s in the context of the downsizing, and since that time we have managed to live within our budgetary allocations. There is no question that our medical service suffered significantly, as did many areas of the Canadian Forces at the time.

Very clearly, through the RX-2000 initiative that is ongoing, we are talking about the re-establishment of a level of care that our members are entitled to and should have.

Senator Day: From the point of view of human resources, do you look at the physical training personnel and realize that you should have those individuals back in the Armed Forces performing to perform very important functions for young recruits? Do you look at bands and orchestras that we used to have with the Armed Forces as important in terms of developing spirit? We should not have abandoned the many regimental bands that we had.

Vadm. Jarvis: I am the functional authority for bands. The director of music reports to me and we still have a number of bands in the Canadian Forces. During my time in the world of finance, when decisions were taken to eliminate some of the bands, a number of tough decisions had to be made to live within the budget allocation.

Senator Day: Many of these decisions were based on budgetary constraints and I recognize that fact. From a personnel point of view, do you not think that because we are moving back in the right direction and people recognize we need not only ships but we also have to look after some of our people.

Are you discussing these issues when you talk about improving the quality of life of our personnel?

Vadm. Jarvis: The discussions around quality of life are principally focused on the needs of our new recruits and today's new organization. We are dealing with an older force than we have had in the past. The average age of recruits is over 24 years and the average age of the forces is 37 years. People entering the Armed Forces have families and that presents a whole new series of challenges in terms of needs and expectations. That is why family health care is critical to us in resolving this issue. If the question is whether physical fitness trainers are front and centre at this time, no, they are not. The Canadian Forces personnel support agency that employs the contract for physical fitness trainers is blessed by the fact that there are former military physical fitness trainers working in that organization, but there are other issues of concern at this time.

Senator Day: Are you constrained by the amount of money that is available to you in creating your priorities? Do you have sufficient funds to do the job that you want to do?

Vadm. Jarvis: I would put more money into health care. The second thing I would do is augment our budget for moving members from location to location to ensure that Canadian Forces requirements are met. We face many constraints in that area.

Vam Jarvis : La décision a été prise de fermer nos hôpitaux militaires au début des années 1990 dans le contexte des compressions, et depuis cette époque, nous avons réussi à nous débrouiller dans le contexte des budgets qui nous étaient consentis. Il n'y a aucun doute que notre service médical en a grandement souffert, comme ce fut le cas dans bien d'autres domaines dans les Forces canadiennes à cette époque.

Il est tout à fait clair que dans le cadre de la mesure RX-2000 en cours, il s'agit de rétablir le niveau de soins auquel nos membres ont droit et qu'ils devraient avoir.

Le sénateur Day : Du point de vue des ressources humaines, au sujet des moniteurs de culture physique, considérez-vous qu'il faut les ramener dans les forces armées, pour qu'ils jouent un rôle très précieux auprès des jeunes recrues? Pensez-vous que les orchestres que nous avons au sein des forces armées sont importants pour le moral des troupes? Nous n'aurions pas dû éliminer les nombreux orchestres régimentaires que nous avons.

Vam Jarvis : Je suis le responsable des orchestres. Le directeur de la musique relève de moi et nous avons encore bon nombre d'orchestres au sein des Forces canadiennes. Lorsque je m'occupais de finance, il fallait prendre des décisions difficiles visant l'élimination de certains orchestres mais il fallait respecter les budgets qui nous étaient alloués.

Le sénateur Day : Beaucoup de ces décisions étaient fondées sur des restrictions budgétaires, j'en conviens. Mais du point de vue du personnel, ne pensez-vous pas, puisqu'on revient dans la bonne voie, que l'on doit reconnaître qu'il nous faut non seulement acheter des navires, mais aussi nous occuper de nos troupes?

Parlez-vous de ces questions, lorsque vous songez à améliorer la qualité de vie des effectifs?

Vam Jarvis : Les discussions se rapportant à la qualité de vie concernent surtout les besoins de nos nouvelles recrues, et de notre nouvelle organisation. Les Forces canadiennes sont beaucoup plus âgées qu'auparavant. L'âge moyen des recrues est de 24 ans et l'âge moyen des effectifs est de 37 ans. Les gens qui se joignent aux forces armées ont des familles, ce qui suscite toutes sortes de nouveaux défis, étant donné les attentes et les besoins. Voilà pourquoi les soins de santé familiaux sont si cruciaux dans ce contexte. Pour vous dire si les moniteurs de culture physique sont essentiels pour l'instant, non, ils ne le sont pas. L'organisme de soutien du personnel des Forces canadiennes qui gère les contrats des moniteurs de culture physique a la chance de disposer de bon nombre d'anciens moniteurs de culture physique militaires, mais il y a d'autres préoccupations, actuellement.

Le sénateur Day : Êtes-vous limité par les sommes dont vous disposez, lorsqu'il s'agit de fixer des priorités? Avez-vous des fonds suffisants pour faire le travail qui vous est confié?

Vam Jarvis : J'investirais davantage dans les soins de santé. Ensuite, j'augmenterais le budget consacré aux déplacements de nos membres, afin de répondre aux exigences des Forces canadiennes. Dans ce domaine, les contraintes sont nombreuses.

I do not want to infer that I am in any different position than any of my peers or colleagues in National Defence. We all face pressures and we do not have as much money or as many resources as we would like to have. Some tough decisions have to be taken.

Senator Day: I will conclude on this alternate service delivery aspect. Have you contemplated using alternate service delivery for recruiting?

There are hiring agencies all over the country and you have outside medical services that are performed in the local communities. When someone goes off on recruiting, why is that not viewed as a positive career move? If that is the thinking, then why do we continue to have military people doing recruiting when an alternate service delivery could function in that capacity?

VAdm. Jarvis: That is an excellent question. You may be interested to note that my commander and I recently visited Australia. We specifically examined their experience in terms of outsourcing recruiting. They have joint recruiting centres in Australia whereby a firm called "Manpower" is providing the civilian recruiting expertise. They still have a military complement in all of their major centres but through this initiative, they were able to reduce their military complement by about two thirds. We have that on our agenda to look at in the coming months.

Senator Day: I look forward to your deliberations and the outcome.

Senator Forrestall: I suppose we should all go to Australia to find such good resolutions.

What is the status of the pension plan of the reserves? Could you bring us up to date on that, in particular with respect to when those eligible will receive some benefit?

VAdm. Jarvis: As you may know, a full project team stood up and we have two parallel thrusts of activity. One thrust is focused upon finding the technical solution necessary to put this in place through the use of our Canadian Forces pay system and the other thrust is writing all the associated regulations. These are proceeding along fairly well and they are coming together. Our target is to have this in place by the end of this calendar year.

Senator Forrestall: We expected this before the end of 2004. Why is there a one year delay?

VAdm. Jarvis: Certainly, this has not been as simple as we envisioned at the outset. I am not sure that other experiences of introducing new pension schemes have been done any faster, although I do take your point, senator, that there have been delays but that is probably because we were optimistic in setting our time lines. There are technical issues around finding a temporary solution through the use of our pay system as opposed to waiting for the integrated government-wide solution for federal pension services, which is coming into the 2008 time frame. I am fairly confident at this time that things are on track and at the end of 2005 is still achievable.

Je ne voudrais pas laisser entendre que ma position est différente de celle de mes pairs ou de mes collègues de la Défense nationale. Nous subissons tous des pressions et nous n'avons pas autant d'argent ni autant de ressources que nous le souhaiterions. Des décisions difficiles doivent être prises.

Le sénateur Day : J'aimerais terminer en parlant de la diversification des modes de prestation de services. Avez-vous songé à y recourir, pour le recrutement?

Il y a des agences de recrutement partout au pays et vous avez des services médicaux externes auxquels vous recourez, dans chaque localité. Quand quelqu'un se lance dans le recrutement, pourquoi est-ce mal vu pour sa carrière? Pourquoi continuer à demander à des militaires de faire du recrutement, quand on pourrait s'adresser à un autre mode de prestations de services pour cette fonction?

Vam Jarvis : C'est une excellente question. Je vous signale que mon commandant et moi-même avons récemment visité l'Australie. Nous avons étudié plus particulièrement la sous-traitance pour le recrutement, en Australie. Il y a là-bas des centres de recrutement mixtes auxquels une entreprise appelée « Manpower » contribue sa compétence en matière de recrutement civil. Il y a encore une équipe militaire de recrutement dans les grands centres, mais grâce à cette mesure, on a pu réduire de deux tiers environ l'équipe militaire de recrutement. C'est une chose que nous examinerons au cours des prochains mois.

Le sénateur Day : J'ai hâte de connaître le résultat de vos délibérations.

Le sénateur Forrestall : Je suppose qu'il nous faudrait tous aller en Australie, pour trouver d'aussi bonnes solutions.

Quel est l'état actuel du régime de retraite des réservistes? Pourriez-vous nous faire une mise à jour, particulièrement en ce qui se rapporte au moment où ceux qui sont admissibles recevront des prestations?

Vam Jarvis : Comme vous le savez peut-être, toute une équipe y travaille et nous avons deux volets d'activités parallèles. Le premier volet porte sur une solution technique pour mettre en œuvre ce programme dans le cadre du système de rémunération des Forces canadiennes; l'autre volet se rapporte à la rédaction des règlements y afférents. Dans les deux cas, tout va bon train. Notre objectif est de procéder à la mise en œuvre à la fin 2005.

Le sénateur Forrestall : Nous nous attendions à des résultats avant la fin 2004. Pourquoi ce retard d'un an?

Vam Jarvis : Manifestement, ce n'était pas aussi simple que nous l'envisageons. Je ne sais pas si ailleurs, la création de nouveaux régimes de retraite s'est faite plus rapidement, mais je comprends ce que vous dites, sénateur : il y a eu des retards, mais c'est probablement parce que nous étions trop optimistes au départ, en fixant des échéances. Il y a des problèmes techniques entourant la solution temporaire à adopter pour l'établissement de la solde, par opposition à la solution intégrée pour les services de pensions fédérales, censée être en vigueur dans toute l'administration dès 2008. Je suis convaincu que les choses vont bien maintenant et que l'objectif de la fin 2005 est atteignable.

Senator Forrestall: For the sake of those eligible, I do hope that you are 100 per cent correct because they are becoming a little angry over the delay, and I think with justification.

VAdm. Jarvis: I agree.

Senator Forrestall: I would like to pursue whether the date was bad advice at the outset. There are many questions, as you said, because of time and other restrictions.

Could I take you back to the 5,000 permanent and 3,000 reserves? As they come in, have you given thought to distribution? I am curious as to whether the army will receive 90 per cent and the navy 4 per cent, for example. Have you any idea how those numbers will be distributed across the three branches?

VAdm. Jarvis: I cannot speak to that because that is the purview of Admiral Buck and his staff. It is my responsibility to implement.

Senator Forrestall: Have you received any instructions to date on the detailed planning?

VAdm. Jarvis: We are doing detailed planning and I have a force expansion tiger team working closely with the vice-chief staff to position us for this distribution. We have sufficient information at this time so that our plan is proceeding apace but I do not have the specific breakdown of the numbers to army, navy and air force.

Senator Forrestall: I have been thinking about the importation of all these men and women in a relatively short period of time. Most of the trades training could be done on the outside. I am thinking of high schools encouraging young men and women to get their first two years of training for a trade. I am thinking of when a school bus fleet was out of commission because they did not have enough people to check the batteries.

Have you given any thought to outside training?

VAdm. Jarvis: Yes, and that is an excellent question. As you may know, we do a certain amount of this now. We have contracts with a number of community colleges for technical trades training. We are also increasingly encouraging people to get a certain amount of related education and experience up front. We make it clear in our recruiting information what we are looking for. This information is being disseminated by a number of means. I can foresee doing more in this area with civilian education institutions because we want to capitalize on the capacity of the civilian education sector to the maximum extent possible.

I recently had a meeting with my colleagues at Social Development Canada where we were looking at certification for our military occupations so that it will be easier for them to transition out, as well as in, to civilian employment upon leaving. That is an area that I see growing.

Le sénateur Forrestall : Pour ceux qui sont admissibles, j'espère que vous avez tout à fait raison, parce qu'ils deviennent de plus en plus frustrés en raison du retard et je crois qu'ils ont raison.

Vam Jarvis : Je suis d'accord avec vous.

Le sénateur Forrestall : J'aimerais reparler de cette date, qui aurait été mal fixée au départ. Beaucoup de questions s'y rapportent, comme vous l'avez dit, à cause des délais et d'autres restrictions.

Revenons aux 5 000 membres permanents et aux 3 000 réservistes. À leur arrivée, avez-vous songé à la répartition? Je me demande si l'armée recevra 90 p. 100 et la marine 4 p. 100 par exemple. Avez-vous une idée de comment se fera la répartition entre les trois armes?

Vam Jarvis : Je ne peux vous en parler puisque cela relève de l'amiral Buck et de son personnel. Cela n'est pas de mon ressort.

Le sénateur Forrestall : Avez-vous reçu jusqu'ici des instructions sur la planification détaillée?

Vam Jarvis : Nous faisons la planification détaillée et j'ai une équipe dynamique sur l'expansion des forces qui travaille de près avec le vice-chef d'état major, pour nous préparer à la répartition. Nous avons suffisamment d'information actuellement et notre plan se déroule au rythme prévu mais je n'ai pas de ventilation précise pour les trois armes.

Le sénateur Forrestall : J'ai songé à l'intégration de ces hommes et de ces femmes, sur une période relativement courte. La plupart des métiers pourraient recevoir leur formation à l'extérieur. Je songe aux écoles secondaires, qui pourraient encourager de jeunes hommes et de jeunes femmes à recevoir leurs deux premières années de formation pour un métier donné. Je pense au moment où toute la flotte d'autobus scolaire était inutilisable, parce qu'il n'y avait pas suffisamment d'ouvriers pour vérifier les batteries.

Avez-vous songé à faire la formation à l'extérieur?

Vam Jarvis : Oui, c'est une excellente question. Vous le savez peut-être, nous en faisons déjà un peu. Nous avons des contrats avec bon nombre de collèges communautaires pour la formation des corps de métier. Nous encourageons aussi de plus en plus les gens à recevoir la formation et l'expérience avant l'engagement. Dans nos documents de recrutement, nous décrivons clairement ce que nous recherchons. Ces renseignements sont disséminés de diverses façons. Je pense qu'on pourrait en faire plus, en collaborant avec les établissements d'enseignement civils, puisque nous voulons profiter de la capacité du secteur civil de l'enseignement, dans la mesure du possible.

Récemment, j'ai rencontré mes collègues de Développement social Canada. Nous étudions la reconnaissance professionnelle des occupations militaires pour qu'il soit plus facile pour les membres des forces armées d'avoir une période de transition en tout temps, et d'intégrer un emploi civil après leur départ. C'est un domaine qui d'après moi prendra de l'importance.

Senator Forrestall: Have you thought of putting our trades instructors into the CÉGEPs and community colleges to assist in the final months leading to trade certification?

VAdm. Jarvis: We have a number of embedded instructors now.

Senator Forrestall: I am very pleased to hear that.

In some of their trades areas the United States has enormous overcapacity for training as a result of some of their military acquisition programs and they are farming out a lot of empty seats, in reverse, to the private sector.

Have we thought of sending recruits either down to the United States or over to the U.K? I have no idea what the situation is in the U.K., but it might produce 500 seats for training in the run of a year, which would be an enormous relief on your trainers.

VAdm. Jarvis: We currently conduct a certain amount of training with the allies, but not to the extent you envision. We have probably not looked at that as closely as we should. However, now that you have posed the question, I can assure you that we will.

Senator Forrestall: I was thinking of calibration trades, the hands-on trades with tools.

Senator Atkins: How would you handle the application of an individual who has diabetes?

VAdm. Jarvis: I would defer to the surgeon general on that. It is my understanding that if the individual has diabetes upon application, the individual would not meet the medical standard for enrolment under the universality of service principle. However, I can provide you a more detailed response on that through the office of the surgeon general.

Senator Atkins: What do you do about an individual who becomes diabetic after being recruited?

VAdm. Jarvis: We have a policy that endeavours to accommodate a certain percentage of our force. We now have in excess of 600 members who do not meet the universality of service principle. We work with these people to achieve a couple of things: if they are close to a key term of service point, we continue to employ them to get them past the pension hurdle, and, we also work with Veterans Affairs Canada. We have a transition assistance program to try to transition them to civilian employment.

We do have the universality of service principle in terms of our medical standards to which we do attempt to adhere, but we have been accommodating a fair percentage of our force in an effort to transition them to civilian employment.

Senator Atkins: There must be lots of jobs in the military that a diabetic could do.

Le sénateur Forrestall : Avez-vous pensé à intégrer nos enseignants de métiers dans les cégeps et dans les collèges communautaires, pour qu'ils puissent aider les étudiants dans les derniers mois avant l'accréditation professionnelle?

Vam Jarvis : Nous avons déjà un certain nombre d'enseignants intégrés.

Le sénateur Forrestall : C'est très bien.

Dans certains métiers, les États-Unis ont une énorme surcapacité de formation à cause de leur programme d'acquisition militaire. Maintenant, ils offrent donc beaucoup de places au secteur privé.

Avons-nous pensé à envoyer des recrues aux États-Unis ou au Royaume-Uni pour la formation? Je ne connais pas la situation au Royaume-Uni, mais cette démarche pourrait engendrer 500 places de formation pendant une année. Ceci allégerait beaucoup le fardeau de vos enseignants.

Vam Jarvis : À l'heure actuelle, nous faisons déjà une certaine formation avec les alliés, mais pas autant que vous envisagez. Nous n'avons pas étudié cette possibilité de près mais nous devrions probablement le faire. Maintenant que vous avez posé la question, je vous assure que nous allons nous pencher là-dessus.

Le sénateur Forrestall : Je pensais aux métiers de calibrage, les métiers où les techniciens travaillent directement avec les outils.

Le sénateur Atkins : Comment traiteriez-vous la demande de quelqu'un qui a le diabète?

Vam Jarvis : J'accepterais la recommandation du Service de santé. Si je comprends bien, si une personne a le diabète au moment de sa demande, cette personne ne répondrait pas aux exigences médicales d'inscription, en vertu du principe de l'universalité du service. Je pourrais vous donner plus de détail là-dessus par le biais du Service de santé.

Le sénateur Atkins : Que faites-vous si une personne devient diabétique après avoir été recruté?

Vam Jarvis : Nous avons une politique qui essaie d'accommoder un certain pourcentage de nos membres. À l'heure actuelle, nous avons plus de 600 membres qui ne répondent pas aux exigences du principe de l'universalité de service. Nous travaillons avec eux pour atteindre quelques objectifs. S'ils approchent un point clé dans leur carrière, nous les gardons pour qu'ils puissent satisfaire aux exigences de leur pension, et nous travaillons aussi avec le ministère des Anciens combattants. Nous avons un programme d'aide à la transition pour aider leur transition à un emploi civil.

Pour ce qui est de nos normes médicales, nous appliquons le principe de l'universalité de services et nous essayons d'y adhérer. Néanmoins, nous avons aidé un bon pourcentage de nos membres pour qu'ils puissent faire la transition à un emploi civil.

Le sénateur Atkins : Dans les forces armées, il doit y avoir beaucoup de travail qu'un diabétique pourrait faire.

VAdm. Jarvis: Assuming the individual did not have to deploy, I agree with you. Our standard is intended to ensure that all members of the force are fit and ready to deploy; that is our goal. In the absence of that, those who are physically fit end up bearing the brunt of the burden.

We endeavour to be as compassionate as possible, but we have not deviated, other than in our accommodation policy, from our universality of service principle, which I personally believe is fundamental to having an effective fighting force.

Senator Atkins: Is the incidence of post traumatic stress disorder increasing?

VAdm. Jarvis: Our incidence of mental health issues is rising across the board. As a matter of fact, mental health issues now represent 42 per cent of our sick leave usage. We are seeing this phenomenon in many Eastern industrialized societies and beyond. There are many pressures out there.

In terms of diagnosis, clinical depression is more prevalent than post traumatic stress disorder at this time. This issue is very high on our list of concerns. We are studying it closely and the surgeon general is intimately engaged in this disorder. At this time, the majority of our sick leave is mental health related. These tend to be the issues that result in people being out for longer periods of time. Musculoskeletal issues are down to about 22 per cent of sick leave.

Mental health in general is a concern. As I said, the incidence of mental health issues is rising in the country as a whole and our forces are certainly not immune to that.

Senator Atkins: How are incidents of sexual abuse and harassment being dealt with? I ask this question because it was featured on *60 Minutes* last night.

VAdm. Jarvis: We have a very strict policy on harassment in the institution. I am quite confident that we are infinitely better dealing with these issues today than we were five years ago and I am confident we will be that much better again five years from now. Certainly we are a large, complex and diverse organization. We still are dealing with these issues. However, they are no less of a priority today, nor will they become so in future.

Senator Atkins: What is the process of a complaint in terms of being heard?

VAdm. Jarvis: I can provide the detailed policy to your staff. I would be happy to do that. It is very rigorous and very well defined.

Senator Atkins: That is good to hear.

Vam Jarvis : Cela serait tout à fait vrai si la personne en question n'avait pas à être déployée. Mais notre norme est en place pour qu'on s'assure que tous les membres des forces armées sont en état et prêts à être déployés. Notre objectif c'est cela. Si tout le monde n'est pas prêt à être déployé, ceux qui sont en bonne forme physique finissent par soutenir tout le poids.

Nous essayons de faire preuve d'autant de compassion que possible, mais sauf dans les cas où nous avons aidé nos membres, nous ne nous sommes pas éloignés de notre principe de l'universalité de service. Personnellement, je crois fermement que ce principe est fondamental si nous voulons avoir des forces armées efficaces.

Le sénateur Atkins : Est-ce que l'incidence du syndrome de stress post-traumatique augmente?

Vam Jarvis : L'incidence des troubles mentaux augmente dans tous les secteurs. À l'heure actuelle, les troubles mentaux sont la cause de 42 p. 100 des congés de maladie pris par nos membres. Ce phénomène se voit aussi dans beaucoup d'autres sociétés industrialisées de l'Est, et dans d'autres domaines aussi. Il y a beaucoup de pression sur nos membres.

Pour ce qui est du diagnostic, à l'heure actuelle l'incidence de la dépression clinique est plus élevée que l'incidence du syndrome de stress post-traumatique. C'est une de nos préoccupations principales. Nous nous penchons sur la question de près, et le Service de santé étudie cela de près. À l'heure actuelle, la plupart des congés de maladie sont pris pour des raisons de santé mentale. Ces problèmes ont tendance à être causés par le fait que nos membres sont déployés pour de plus longues périodes. Les problèmes musculo-squelettiques ne représentent qu'à peu près 22 p. 100 des congés de maladie.

D'une manière générale, la santé mentale est une préoccupation. Comme je disais, l'incidence des troubles mentaux est à la hausse dans l'ensemble du pays, et nos forces armées ne sont pas à l'abri de cette tendance.

Le sénateur Atkins : Que faites-vous face à des cas d'abus sexuel ou d'harcèlement? Je vous pose la question parce qu'il en était question hier soir à l'émission *60 Minutes*.

Vam Jarvis : Notre institution s'est dotée d'une politique rigoureuse à l'égard du harcèlement. Je sais que nous avons fait de grands progrès à cet égard par rapport à où nous en étions il y a cinq ans, et je suis certain que nous aurons fait encore des progrès significatifs d'ici cinq ans. Nous sommes, bien sûr, une grande organisation qui est à la fois complexe et diversifiée. Nous sommes toujours à la recherche des solutions à ce problème qui, néanmoins, demeure, et continuera à demeurer, une question prioritaire.

Le sénateur Atkins : Pourriez-vous nous décrire le processus que vous suivez lorsqu'il y a une plainte?

Vam Jarvis : Je pourrai vous faire parvenir un exemplaire de notre politique, une politique qui est très détaillée. Je serai ravi de faire cela. Il s'agit d'une politique qui est à la fois rigoureuse et précise.

Le sénateur Atkins : Je m'en réjouis.

The Chairman: Admiral, if you could provide it to the clerk, please.

VAdm. Jarvis: Absolutely.

Senator Atkins: On another subject, what is your budget for communications and promotion for recruitment?

VAdm. Jarvis: I stand to be corrected, but I believe currently it is in the order of \$5 billion to \$6 million a year. I can get you that detailed figure, senator. Certainly, that is the major national campaign budget.

Senator Atkins: For all services?

VAdm. Jarvis: Yes, and I am responsible for recruiting for all three services.

Senator Atkins: One question about the reserve in terms of funding. What we have found is that the reserve officers are expressing that they are underfunded and that they could not deal with a full turnout on a regular basis. The maximum, based on their budgets, would be at least 75 per cent.

Is there any thought about increasing their budgets to address that problem?

VAdm. Jarvis: I would have to defer that question to the commanders of the army, navy and air force and the communications reserve because those budgets are handled by those respective officers for their reserve components. I could not answer that question, to be honest, senator.

Senator Atkins: For my last question, I return to the COTC and you referred to the military.

VAdm. Jarvis: The regular officer training program?

Senator Atkins: Yes. Why would it not be a good idea to put recruitment offices on all campuses, and do it on a regional basis? In view of student debts and high tuition costs, this would be a natural area for recruitment.

VAdm. Jarvis: I cannot speak to whether or not that specific possibility has been examined in the recent past. It certainly has not been examined in my time. I must conclude that the reason for that is that we are meeting our recruiting targets through our existing centres which have to be maintained. It is probably a question of resources and whether or not we need to do that in order to meet our targets. As I said in my opening remarks, we are meeting 99 per cent of our targets, aside from stress trades and occupations. I am not sure it would help us in respect of those latter trades and occupations to do that type of recruiting.

Le président : Amiral, je vous demanderai de l'envoyer au greffier, s'il vous plaît.

Vam Jarvis : Sans problème.

Le sénateur Atkins : J'aimerais maintenant passer à un autre sujet, à savoir le montant du budget de communication dont vous disposez pour le recrutement.

Vam Jarvis : Si je ne m'abuse, le budget se chiffre entre 5 et 6 milliards de dollars par année. Je pourrai vous faire parvenir le chiffre exact, monsieur le sénateur. Je peux vous dire, cependant, qu'il s'agit de notre budget le plus important pour ce qui est des campagnes nationales.

Le sénateur Atkins : S'agit-il d'un budget pour tous les corps d'armée des Forces canadiennes?

Vam Jarvis : Oui, et je suis le responsable du recrutement pour les trois armes.

Le sénateur Atkins : J'ai une question sur le financement de la réserve. Les officiers de la réserve nous disent qu'ils sont sous-financés et que, en conséquence, ils seraient incapables de fournir un effectif complet sur une base régulière. D'après leurs budgets, le maximum disponible serait au moins 75 p. 100.

Envisagez-vous la possibilité de bonifier leurs budgets afin de régler ces problèmes?

Vam Jarvis : Ce serait une question pour les commandants de la réserve de l'armée de terre, de la marine, de la force aérienne, et la réserve des communications parce que ces budgets sont gérés par l'officier responsable de chaque service de la réserve. Je ne suis pas en mesure de répondre à votre question, monsieur le sénateur.

Le sénateur Atkins : Pour ma dernière question, j'aimerais revenir à la question du CTCU au sujet duquel vous avez fait référence aux forces armées.

Vam Jarvis : Vous parlez du programme de formation pour les officiers réguliers?

Le sénateur Atkins : Oui. Ne croyez-vous pas que ce serait une bonne idée d'avoir des agents de recrutement sur tous les campus universitaires? Vous pourriez faire cela sur une base régionale. Étant donné l'endettement des étudiants et leurs frais de scolarité élevés, je crois que les campus universitaires vous offriraient beaucoup de possibilités de recrutement.

Vam Jarvis : J'ignore si on s'est penché sur cette possibilité par le passé, mais nous ne l'avons pas examinée depuis que je suis en fonction. D'après moi, c'est parce que nous atteignons déjà nos objectifs de recrutement par le biais de nos centres actuels, que nous devons maintenir. Tout cela revient sans doute à une question de ressources et de ce qu'il faut faire pour atteindre nos objectifs. Comme je disais dans mon exposé, nous atteignons 99 p. 100 de nos objectifs, sauf dans le cas des métiers et professions soumis à un stress. Je ne suis pas convaincu que votre proposition nous aiderait à recruter des gens pour ce genre de postes.

Senator Atkins: That is under the present circumstances. If you are to increase your recruitment levels, however, would not that be an area to revisit? It would help in other ways, for example in promoting the military.

VAdm. Jarvis: At this time we point in time, we receive about two and one-half applicants for every individual we take and we have many more that we do not take that meet all of the criteria. Certainly, if we were in a position where we were not meeting our targets, needless to say we would rapidly jump outside the box and start to look at alternatives. At this point in time, based upon our initial planning, I think we could do this over five or six years through the existing resources and existing structures.

The Chairman: Admiral, I am appalled at the five-year time period to get 5,000 new troops into the forces. First, if I understood your answer correctly, the rate limiting step is the stress trades.

VAdm. Jarvis: If I could expand upon that, there are a number of factors that come into play here. When we look at our support trades and occupations, they typically take longer to train than our combat arms occupations. To bring the 5,000 or 6,000 in any more quickly than this would probably result in the same sort of forced planning scenario that we had when we conducted the force reduction program, only in the reverse.

In the case of the force reduction program, we had a huge experience trough and ended up having to put in place a recruiting surge that brought a whole bunch of people into the whole bunch of people into the system very quickly. We had to keep people longer in order to fill that trough as well.

Currently, the training system is finding itself in a position where the people we initially recruited during the recruiting stage are coming back now for their journeyman level training; what we call qualification level 5. We have here a case of where we have to worry about development of our existing force and trying to manage an increase at the same time. We have the same training resources doing both the qualification level 3, that is, the basic initial trades training and the qualification level 5 training and the rank levels. Most impacted by this are the master corporals, the sergeants and the captains. They bear the brunt of the training load.

If we want to ensure that we cater for the increase, at the same time that we are continuing the development of our existing force we must carefully plan how we will tackle this particular training challenge.

The Chairman: I understand that, admiral. You qualified it by saying that you needed to have the capability to deploy. Is that correct?

VAdm. Jarvis: In the case of recruiting, if we bring in 1,000 people and they are all, for example, combat arms, recognizing that support trades and occupations are the limiting factor often times in deployments these days, we would have 1,000 people on the ground without the capacity in terms of an integrated force structure point of view deploying them.

Le sénateur Atkins : Vous parlez du contexte actuel; cependant, si vous visez à accroître le recrutement, ne pensez-vous pas que vous devriez réexaminer cette possibilité? Qui plus est, une telle approche pourrait s'avérer utile pour ce qui est de la promotion des forces armées, par exemple.

Vam Jarvis : En ce moment, il y a environ 2,5 candidats pour chaque poste disponible, et nous rejetons de nombreux candidats même lorsqu'ils répondent à tous nos critères. Il est évident que, si nous ne pouvions pas répondre à nos objectifs, nous chercherions des solutions de rechange hors des sentiers battus. Actuellement, d'après notre planification initiale, je pense que nous pouvons nous débrouiller encore cinq ou six ans avec les ressources et les structures que nous avons aujourd'hui.

Le président : Amiral, j'ai été choqué d'apprendre qu'il faudra cinq ans pour ajouter 5 000 nouveaux militaires aux forces. D'abord, si j'ai bien compris votre réponse, le goulot d'étranglement se situe au niveau des métiers stressants.

Vam Jarvis : Si je peux expliquer un peu, il y a un certain nombre de facteurs qui entrent en jeu ici. La formation dans le cas des métiers de soutien et autres est typiquement plus longue que pour nos spécialistes des armes de combat. Essayer d'intégrer plus rapidement les 5 000 ou 6 000 militaires engendrerait sans doute la même planification forcée que nous avons vue au moment du programme de réduction des forces, mais à l'inverse.

Dans le cas du programme de réduction des forces, nous avons dû faire face à un énorme creux d'expérience qui a nécessité une vague de recrutement et l'intégration très accélérée d'un grand nombre de personnes. Nous avons dû aussi retenir des gens afin d'éliminer ce creux.

En ce qui concerne le système de formation, les gens que nous avons recrutés reviennent maintenant suivre leur formation de compagnon, ce que nous appelons le niveau de qualification 5. Par conséquent, nous devons à la fois nous occuper du perfectionnement de nos militaires déjà recrutés et essayer d'en augmenter le nombre. Ce sont les mêmes formateurs qui sont responsables du niveau de qualification 3, c'est-à-dire la formation initiale de base dans un métier, et le niveau de qualification 5, ainsi que la formation des cadres. Les répercussions de cette situation se font sentir surtout parmi les caporaux-chefs, les sergents et les capitaines. Ce sont eux qui assurent le gros de la formation.

Si nous voulons être sûrs de pouvoir composer avec l'augmentation, tout en poursuivant la formation des militaires actuels, nous devons planifier avec soin notre réponse à ce défi de formation particulier.

Le président : Je comprends cela, amiral. Vous avez aussi expliqué que vous deviez avoir la capacité de déployer les militaires, n'est-ce pas?

Vam Jarvis : Si nous recrutons 1 000 personnes dans le secteur des armes de combat, par exemple, il faut reconnaître que les métiers de soutien sont souvent le facteur limitatif dans les déploiements de nos jours. Nous aurions donc 1 000 militaires formés sans avoir la capacité de les déployer dans le cadre d'une force intégrée.

The Chairman: I understand that but you also implied that the only way you could increase the training for your stress trades would be if you took people out of existing units.

VAdm. Jarvis: Yes.

The Chairman: That would limit the capacity of Canadian Forces to deploy.

VAdm. Jarvis: That is correct, senator.

The Chairman: So what? Who cares if they do not deploy? What is wrong with them not deploying?

VAdm. Jarvis: I really could not comment on that, senator. Our objective is to deliver forces that are capable of deploying.

The Chairman: I understand that, but we have gone through a period where we have not been deploying our troops and it is because the forces have been overused. We are under strength. What is wrong if we keep the pause on longer?

Have you been given a spending profile that you are instructed to meet? Has the Canadian Forces been given a spending profile by the government that they will provide money out over five years? Are you working to that or vice versa.

VAdm. Jarvis: I have certainly not been given a spending profile at this time. I approach the question from a personal production point of view and how could I manage this increase in an integrated way to cater to the training and development needs of the new people entering the forces without compromising the training and development needs of those currently in the service.

The Chairman: Right, but the way you could fix it is by having fewer troops deployed for the next couple of years. You could accomplish a great deal of training if you did that, if I understood you correctly.

VAdm. Jarvis: Certainly in some trades and occupations, that would be true. That would alleviate matters significantly, just as the respite from operations has served to ameliorate stresses on our most deployed folks.

The Chairman: Has there been consideration of that sort of continued pause?

VAdm. Jarvis: That is the purview of the Deputy Chief of the Defence Staff and I have not been engaged in that discussion, senator.

The Chairman: Current policy states that a member must have at least one year home between major deployments with no separation from family for the first 60 days upon return from deployment. You are currently reviewing that to see if these periods are adequate.

VAdm. Jarvis: Correct.

Le président : Je comprends cela, mais vous avez laissé entendre aussi que la seule façon pour vous d'augmenter la formation dans les métiers stressants serait de retirer des militaires des unités existantes.

Vam Jarvis : Oui.

Le président : Faire cela limiterait la capacité de l'armée canadienne de déployer ses troupes.

Vam Jarvis : C'est exact, sénateur.

Le président : Et alors? S'ils ne sont pas déployés? Où est le problème s'ils ne sont pas déployés?

Vam Jarvis : Je ne peux pas répondre à cette question, sénateur. Nous avons comme objectif de fournir des militaires qui sont capables d'être déployés.

Le président : D'accord, mais nous avons traversé une période où nous ne déployions plus nos troupes parce que les forces ne suffisaient plus à la tâche. Nous manquons d'effectifs. Pourquoi ne pas continuer à éviter les déploiements?

Est-ce qu'on vous a donné un profil de dépenses que vous devez respecter? Est-ce que le gouvernement aurait imposé un profil de dépenses aux Forces canadiennes pour les cinq prochaines années? Est-ce que ce sont des contraintes avec lesquelles vous travaillez?

Vam Jarvis : Je n'ai certainement pas reçu de profil de dépenses jusqu'ici. Je prends l'approche de la production personnelle : comment pourrais-je gérer cette augmentation de manière intégrée pour répondre aux besoins de formation des nouvelles recrues sans compromettre les besoins de formation des militaires actuels.

Le président : D'accord, mais une façon de faire cela, ce serait de déployer moins de militaires au cours des quelques années à venir. Vous pourriez assurer beaucoup de formation en faisant cela, si je vous ai bien compris.

Vam Jarvis : Cela serait certainement vrai pour certains métiers et certaines professions. Cela pourrait réduire le problème de façon importante, tout comme la possibilité de retirer nos troupes déployées des opérations pourrait diminuer le stress.

Le président : Est-ce qu'on a déjà envisagé ce genre de répit?

Vam Jarvis : Il s'agit d'une question qui relève du sous-chef d'état major de la Défense et je n'ai pas participé à un tel débat.

Le président : Selon la politique actuelle, un militaire doit pouvoir se prévaloir d'un séjour d'au moins un an entre les déploiements principaux et ne doit pas être séparé de sa famille pendant les 60 premiers jours suite à son déploiement. Vous êtes présentement en train d'examiner cette question pour déterminer si ces périodes de repos sont adéquates.

Vam Jarvis : C'est exact.

The Chairman: What about the proposal that we have heard that, over a 36 month period, a soldier could expect to be put in harm's way for six months, to be placed on training or be a trainer for four months, and be away from his or her family for a total of 10 months out of 36 months. Is that doable?

VAdm. Jarvis: The research has not been completed. Certainly, it would be doable, but I am not sure that is the way we want to go.

Previously, we tended to be focused on operations tempo, which was focused only upon DCDS-controlled operations overseas. The reality is that all time away from home, be it for training or temporary duty or whatever, puts pressures and strains on a family. The question that I pose is the following: Should we, for example, on the other side of the spectrum, consider prorating this respite from operations?

Maybe it should not be a year after six months; maybe it should be six months after two. There are shorter periods of time away that research would indicate in some cases is deleterious to our folks, so we are currently doing research to determine just what the balance is. As I said, we know that too much time away is damaging, but so is too little time away for service.

The Chairman: How much discussion do you have with your colleague the commander of the army about this issue?

VAdm. Jarvis: It is discussed at Armed Forces Council quite frequently.

The Chairman: He sat in this chair within the past three weeks and advised us that this is the plan starting January 1, 2006.

VAdm. Jarvis: The commander of the army made that position?

The Chairman: Yes, sir, right where you are sitting.

VAdm. Jarvis: I am sure he would have been talking in the context of a vision for the army. The deputy chief of defence staff is, of course, the authority for international deployments. Certainly, it is among many options that are currently on the table in the context of this policy development work.

The Chairman: We will review the transcripts, but he did not seem equivocal on it. It was in the context of being able to deploy two groups of a thousand each, sustained indefinitely and surged to an extra thousand once every second year. The corollary question was how much time do the troops spend with their families, and the answer was six months in harm's

Le président : On a entendu parler d'une proposition qui prévoit qu'un soldat pourrait s'attendre à se trouver dans un théâtre d'opérations pendant six mois, suivis d'un stage pendant lequel il pourrait soit recevoir ou dispenser une formation pendant quatre mois et serait éloigné de sa famille pour un total de 10 mois sur 36. Qu'en est-il de cette proposition et est-ce qu'elle est faisable?

Vam Jarvis : Les recherches ne sont pas terminées. C'est certainement une possibilité, mais je ne sais pas si on veut suivre cette voie.

Auparavant, la tendance était de mettre l'accent sur le rythme des opérations, c'est-à-dire qu'on mettait l'accent uniquement sur les opérations relevant du sous-chef d'état major de la Défense à l'étranger. Mais la réalité, c'est que toutes les absences du foyer familial, que ce soit pour les fins de la formation, les fonctions temporaires ou peu importe, exercent une certaine pression sur la famille. La question que je pose est la suivante : devrions-nous, par exemple, tenir compte de l'envers de la médaille, devrions-nous envisager la possibilité d'offrir un repos de toute opération au prorata?

Peut-être que ce n'est pas une bonne chose d'offrir un an après six mois; il faut peut-être envisager la possibilité d'offrir six mois après deux ans. D'après les recherches, certaines absences plus courtes peuvent, dans certains cas, avoir un impact négatif sur nos troupes. À l'heure actuelle, nous faisons des recherches pour déterminer quel est le juste équilibre. Comme je l'ai dit auparavant, nous savons qu'une absence trop longue peut être très nocive, mais le contraire est vrai aussi.

Le président : Est-ce que vous discutez souvent de cette question avec votre collègue, le commandant de l'armée?

Vam Jarvis : On discute de cette question assez souvent au Conseil des Forces armées.

Le président : Il a témoigné ici il y a trois semaines et il nous a informés que cela est prévu à partir du 1^{er} janvier 2006.

Vam Jarvis : Le commandant de l'armée a dit cela?

Le président : Oui, monsieur, il nous l'a dit de votre propre siège.

Vam Jarvis : Je suis persuadé qu'il aurait dit cela dans le contexte d'une vision en ce qui concerne l'armée. Naturellement, c'est le sous-chef d'état major de la Défense qui est responsable des déploiements internationaux. Cette question figure parmi d'autres options qui font l'objet d'une étude dans le contexte de cet établissement de politique.

Le président : Nous réexaminerons les transcriptions mais il me semblait qu'il tenait des propos fermes. Il parlait de la possibilité de pouvoir déployer deux groupes comprenant 1 000 soldats chacun, de façon indéfinie, et renforcés de 1 000 autres soldats une fois tous les deux ans. La question corrélative était combien de temps doivent les troupes passer en famille, et leur

way and four months in training. The question then was when would it start, and the answer was, January 1, 2006. Could you clarify this and get back to the committee?

VAdm. Jarvis: I will indeed, senator.

The Chairman: My next question has to do with pay for folks overseas. We are familiar with the bonus system and also a tax holiday for individuals who meet a certain level of harm. There is also something in place for folks at level 3 and level 4.

There is not something in place for people in level 1 who are away for long periods of time, and, at level 2, our understanding is that it is on a case-by-case basis.

Is there any compensation for people simply because they are being separated from their families for a long period of time? It has nothing to do with risk, or with harm's way, but just for the impact on them and their families because they are away from home for a long time. They are not enjoying family life, or they are facing other stresses and different problems.

VAdm. Jarvis: One of the factors that is considered in the development of military compensation in general is the disutility of military life, frequent moves, time away from home and so on. There is not a specific allowance simply for being away from home if there are no hardships, risks or other mitigating factors. If an individual is, for example, proceeding on a one-year assignment, we will allow that individual to proceed on imposed restriction, which then gives the individual benefits in terms of rent and accommodation funding, so that he or she does not have to uproot the family.

The Chairman: I can think of a particular camp that folks go to for six months at a time on a rotation, and would you not accept that simply being away from your family for a six-months of itself a hardship?

VAdm. Jarvis: It is indeed a hardship. If there is some specific issue in the allowance structure that the committee wants to have examined, I am happy to do that. May I ask, senator, which camp to which you refer?

The Chairman: I am referring to Camp Mirage.

VAdm. Jarvis: I would be happy to examine that issue, and we know that our people in Camp Mirage all have a number of concerns with the current allowance structure. To be frank, our allowance structure in general is currently under review. We know it is not perfect, and we have been engaged in a number of discussions with Treasury Board officials and others on this matter.

The Chairman: The issue is not unique to Camp Mirage. It is a good example, but it seems to me that in a number of cases individuals not only are on the six-month posting but also come back and then find themselves off to someplace else. At the end of

réponse, c'était six mois dans un théâtre d'opérations et quatre mois en formation. On lui a ensuite demandé quand il prévoyait commencer ce roulement et la réponse était à partir du 1^{er} janvier 2006. Pourriez-vous obtenir des précisions et en aviser le comité?

Vam Jarvis : C'est entendu, monsieur le sénateur.

Le président : Ma prochaine question porte sur la solde des soldats à l'étranger. Nous sommes au courant du système des primes et du congé fiscal octroyé aux soldats qui se trouvent dans un théâtre d'opérations. Il y a également quelque chose de prévu pour les troupes qui doivent subir un niveau de danger 3 et 4.

Il n'y a rien de prévu pour les soldats de niveau 1 qui sont absents pour de longues périodes et, pour ce qui est du niveau 2, on comprend que cela est déterminé cas par cas.

Les gens ont-ils droit à une certaine indemnisation lorsqu'ils sont séparés de leurs familles pendant de longues périodes? Cela n'a rien à voir avec le risque, ou le danger encouru, mais simplement l'impact qu'ont ces séparations sur eux et leurs familles lorsqu'ils sont loin de chez eux pendant très longtemps. Ils ne jouissent pas de leur vie familiale ou encore ils sont confrontés à d'autres formes de stress et à divers problèmes.

Vam Jarvis : L'un des facteurs dont on tient compte lorsqu'on établit la rémunération générale des militaires est l'inconfort de la vie militaire : les déménagements fréquents, les périodes passées loin de chez soi, etc. Il n'y a pas d'indemnité précise qui est versée simplement parce qu'on est loin de chez soi s'il n'y a pas de privations, risques ou autres circonstances atténuantes. Si, par exemple, un militaire part en mission pour un an, nous accorderons à cet individu le statut de restriction imposée, ce qui lui donne droit à une compensation financière pour son loyer et logement, afin qu'il ou elle n'ait pas à déménager toute sa famille.

Le président : Je pense à un camp en particulier où les gens sont affectés pendant six mois en rotation. Ne seriez-vous pas d'accord que le simple fait d'être éloigné de sa famille pendant six mois représente une difficulté d'existence?

Vam Jarvis : C'est effectivement une difficulté d'existence. Si le comité souhaite que l'on étudie un aspect précis de la structure des indemnités, je serai heureux de le faire. Puis-je vous demander à quel camp vous faites allusion, sénateur?

Le président : Je faisais allusion au camp Mirage.

Vam Jarvis : Je serai heureux de me pencher sur cette question. Nous savons que nos gens au camp Mirage sont tous préoccupés par la structure actuelle des indemnités. Pour être franc, toute notre structure d'indemnités fait actuellement l'objet d'un examen. Nous savons qu'elle n'est pas parfaite, et nous sommes actuellement en pourparlers avec des hauts fonctionnaires du Conseil du Trésor et d'autres à ce sujet.

Le président : Cette question ne touche pas uniquement le camp Mirage. C'est un bon exemple, mais il me semble que souvent, ces individus se retrouvent non seulement en poste pendant six mois mais lorsqu'ils reviennent, ils se voient tout de

a period of time, they are away from home for a very long time. I do not think anything can make up for that time away from home.

Having said that, some form of monetary compensation might ease the way and be a reasonable thing. It is hard to think of many jobs where someone pulls up, says goodbye to the family and does not see them again for six months on a regular, ongoing basis.

VAdm. Jarvis: As someone who has spent up to a year away from his family on imposed restriction undergoing training, I can only echo that these are very real issues for our people. We do not have at this time, senator, an allowance simply for being away, other than the general allowance provisions that reflect the fact that in the context of operations, you are going to an area where there are hardship risks and other foreign duty allowance considerations. However, I can attempt to respond more fully to your concerns in the fullness of time.

The Chairman: I am asking that separation be included in the definition of hardship. We are aware of the incidents of family breakdown, and we are aware of the incidence of stress. I do not think you can cure it with money entirely, but it might go some way to making the families feel that the Canadian Forces and the Canadian people appreciate the fact that working away from home that long is very burdensome.

VAdm. Jarvis: We have a joint Treasury Board/Canadian Forces Advisory Group that meets routinely and examines these issues. I will bring this to the agenda. I suspect that it will be an analysis of the extent to which this sort of consideration is taken into the development of the overall compensation structure, but I will bring it to the agenda and be happy to report back.

The Chairman: I would appreciate that. It would seem to be something this might reflect in terms of family breakdown, in terms of illness or wellness in a general sense, and I would be very grateful if we could have a response to that issue.

My last question, sir, relates to how closely the face of the military resembles the face of Canada. By that, I am talking about how significantly the population of Canada has changed over the last couple of decades. I am curious to know whether you have measures to indicate how it matches now. I am also curious to know about what the Canadian Forces see looking out into the future in 10 years or 20 years. How different will Canada be and how will the people recruited by the forces change to match the changing demographic of the nation?

VAdm. Jarvis: That is an excellent question and an issue of great concern.

suite dépêchés ailleurs. Au bout du compte, il s'avère qu'ils sont loin de chez eux très longtemps. Je ne pense pas qu'il soit possible de les compenser pour de telles absences.

Cela dit, une certaine compensation monétaire pourrait peut-être leur faciliter la vie un peu et ce serait là une mesure raisonnable. Avouons que très peu d'emplois exigent qu'on dise au revoir à sa famille qu'on ne reverra pas pendant six mois, et ce de façon régulière.

Vam Jarvis : Ayant moi-même passé jusqu'à un an loin de ma famille en restriction imposée pour fin de formation, je ne peux que confirmer qu'il s'agit d'un problème véritable pour les militaires. À l'heure actuelle, sénateur, le simple fait de se retrouver ailleurs que chez soi ne donne pas droit à une indemnité, outre les allocations générales qui reflètent le fait que dans le contexte des opérations, il faut se rendre dans des zones qui comportent des risques de difficulté d'existence ainsi que d'autres considérations donnant droit à une indemnité pour service à l'étranger. Cependant, je pourrais tenter de répondre à vos préoccupations de façon plus détaillée en temps et lieu.

Le président : Ce que je souhaiterais c'est que les séparations soient incluses dans la définition de difficulté d'existence. Nous connaissons l'incidence des ruptures conjugales et de l'éclatement des familles ainsi que l'incidence du stress. Je ne pense pas que l'on puisse remédier à ce phénomène uniquement par l'argent, mais cela pourrait peut-être donner à ces familles le sentiment que les Forces canadiennes et le peuple canadien comprennent très bien que le fait de travailler loin de ses proches pendant une telle période représente en soi une difficulté d'existence exceptionnelle.

Vam Jarvis : Il existe un conseil consultatif mixte Conseil du Trésor-Forces canadiennes qui se réunit régulièrement pour se pencher sur les questions de ce genre. Je ferai mettre ce point à l'ordre du jour. Je crois qu'il s'agira d'analyser dans quelle mesure on tient compte de telles considérations dans l'établissement de la structure de rémunération globale, mais j'aborderai la question pendant nos rencontres et je serai heureux de vous faire part du fruit de nos discussions.

Le président : Merci. Il me semble qu'il y a un rapport avec la rupture de la famille, que cela fait partie de la maladie ou de la santé en général, et je serais très heureux si vous pouviez nous envoyer une réponse à cette question.

Ma dernière question porte sur la ressemblance entre la composition des forces armées et la composition du Canada. En d'autres mots, j'aimerais savoir jusqu'à quel point la population du Canada a changé au cours des 20 dernières années. Je serais curieux de savoir si vous êtes capable de mesurer la représentativité. Je serais aussi curieux de savoir comment les Forces canadiennes perçoivent l'avenir dans 10 ou 20 ans. Jusqu'à quel point le Canada sera-t-il différent et quel type de gens les forces armées recruteront-elles afin de refléter les changements démographiques du pays?

Vam Jarvis : C'est une excellente question et un sujet qui nous préoccupe beaucoup.

It is fair to say that we have as a clear long-term objective to have a Canadian Forces that truly reflects in all respects the Canada it serves. We are not there. We have firm targets that we are working towards, but we do not do as well at attracting visible minorities and Aboriginals in particular as we should. When one looks at the horizon and realizes that by 2045 or so visible minorities will likely represent the majority of Canadians, we have to get much better in the area of attracting and retaining them.

That is why I have a hard and fast rule about that, and I have told my commander of the recruiting group that I do not want to see any promotional material for the Armed Forces that does not reflect diversity because that is where our future is. Therefore, it is an issue of major concern. We do have firm targets, and we have to do a whole lot better than we have been at attracting these new talent pools of Canadians.

The Chairman: How do you see the future changing?

Vadm Jarvis: I see the future changing and I think it is changing now, by virtue of the focus that we have on diversity in the institution right now. I am the Co-Chair of the Defence Diversity Council with my counterpart on the civilian human resources side. We have advisory groups covering the four designated groups. We explore initiatives, issues and concerns. We try to do everything we can to transform the institution to make it more culturally accommodating, because one of the challenges we have is that recruiting these new Canadians is one thing, and retaining them is quite another. We recognize that the face of the institution has to evolve as the country is evolving. We are determined to achieve that goal. This is a very high priority for me personally. I am the champion for Aboriginals and my objective is to see that all designated groups, particularly visible minorities and Aboriginals, increase in terms of their representation within the force.

The Chairman: Thank you on behalf of the committee, I want you to know that we appreciate you coming. You have provided us with a great deal of information. You have also promised us additional information that we will look forward to receiving. I suspect that the area in which you work will continue to be of great interest to us and I expect that we will be asking you to come back again.

On behalf of the committee we are very grateful that you have come today and provided us with so much information. For the members of the public who are viewing this program, if you have any questions or comments, please visit our website by going to www.sen-sec.ca. We post witness testimony as well as confirm hearing schedules, otherwise, you may contact the clerk of the committee by calling 1-800-267-7362 for further information or assistance in contacting members of the committee.

The committee continued in camera.

Il est vrai que notre objectif clair à long terme est celui d'avoir des Forces canadiennes qui reflètent vraiment à tous les niveaux le Canada pour lequel elles travaillent. Nous n'y sommes pas encore arrivés. Nous avons des objectifs très clairs que nous poursuivons mais nous ne réussissons pas à attirer suffisamment de minorités visibles et d'Autochtones, notamment. Si nous nous tournons vers demain, nous voyons que d'ici environ 2045 la population canadienne sera majoritairement composée de minorités visibles, et donc nous devons mieux réussir à les attirer et à les garder.

C'est pour cela que j'ai une règle stricte, et j'en ai informé mon commandement du groupe de recrutement, à l'effet que les forces armées ne doivent pas se servir de matériel publicitaire qui ne reflète pas la diversité parce qu'il s'agit de notre avenir. C'est donc une question très importante. Nous avons des objectifs fermes et nous devons réussir beaucoup mieux à puiser dans ces nouveaux bassins de talents au Canada.

Le président : Quels changements voyez-vous à l'avenir?

Vam Jarvis : Je vois l'avenir changer et je crois qu'il change déjà, car au sein de l'institution nous nous penchons déjà sur la diversité. Je copréside le Conseil sur la diversité de la défense avec mon homologue du côté des ressources humaines civiles. Nous avons des groupes consultatifs qui se penchent sur les quatre groupes désignés. Nous discutons des initiatives, des questions importantes et des préoccupations. Nous essayons de faire tout notre possible pour transformer l'institution afin de la rendre davantage réceptive aux diverses cultures car un de nos défis consiste à recruter ces Néo-Canadiens, mais il faut aussi réussir à les garder. Nous reconnaissons que le visage de l'institution doit évoluer à mesure que le pays évolue. Nous sommes résolus à réaliser cet objectif. C'est une priorité personnelle très importante pour moi. Je suis le champion des Autochtones et mon but est d'assurer que le nombre de gens appartenant aux groupes désignés, notamment les minorités visibles et les Autochtones, augmente au sein des forces armées.

Le président : Au nom du comité, j'aimerais vous remercier et j'aimerais que vous sachiez que nous sommes très heureux que vous soyez venu. Vous nous avez donné beaucoup de renseignements. Vous nous avez aussi promis des renseignements supplémentaires que nous serons heureux de recevoir. Je crois que vos travaux continueront de nous intéresser et probablement nous voudrions que vous reveniez nous voir.

Au nom du comité, merci d'être venu aujourd'hui et de nous avoir donné autant de renseignements. Pour ceux qui nous écoutent, si vous avez des questions ou des commentaires, s'il vous plaît consultez notre site Internet au www.sen-sec.ca. Vous y trouverez également les présentations des témoins ainsi que l'horaire du comité. Vous pouvez aussi communiquer avec le greffier du comité en appelant le 1-800-267-7362 pour obtenir plus de renseignements ou pour communiquer avec les membres du comité.

Le comité poursuit ses travaux à huis clos.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Dalhousie University:

Richard Gimblett, Research Fellow, Centre for Foreign Policy
Studies.

As an individual:

Paul Heinbecker, Former Ambassador to the United Nations.

Université du Québec à Montréal (UQAM):

Albert Legault, Professor.

National Defence:

Vice-Admiral Greg Jarvis, Assistant Deputy Minister (Human
Resources — Military).

TÉMOINS

Université Dalhousie :

Richard Gimblett, chargé de recherche, Centre d'études en
politiques étrangères.

À titre individuel :

Paul Heinbecker, ancien ambassadeur aux Nations Unies.

Université du Québec à Montréal (UQAM) :

Albert Legault, professeur.

Défense nationale :

Vice-amiral Greg Jarvis, sous-ministre adjoint (Ressources
humaines — Militaires).